This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 551,581

LIBRAIRIE
RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE S^T ANDRÉ DES ARTS
PARIS VIe

R. 42
287

LES

PREMIERS JANSÉNISTES

ET

PORT-ROYAL

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en avril 1883.

DU MÊME AUTEUR

L'ÉCOLE MENAISIENNE

I — LAMENNAIS (2e édition).
II — GERBET ET SALINIS (2e édition).
III — LACORDAIRE (2e édition).
IV — MONTALEMBERT (*en préparation*)

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

LES

PREMIERS JANSÉNISTES

ET

PORT-ROYAL

PAR

Mgr RICARD,

PRÉLAT DE LA MAISON DU PAPE

PROFESSEUR DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE AUX FACULTÉS D'AIX ET DE MARSEILLE.

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1883

Tous droits réservés

BX
4730
.R49

607346-128

AVANT-PROPOS

Le jour de sa réception à l'Académie française, l'année dernière, M. Sully-Prudhomme fit à la bibliothèque des jansénistes une allusion qui piqua la curiosité publique.

On s'enquit du sort, jusqu'ici inconnu, de cette bibliothèque.

M. J. Bourgeois, qui possède toute compétence sur cette question, révéla que le dernier dépositaire des manuscrits de la secte, et du fonds général des livres jansénistes, nommé Silvy, était mort en 1847, et avait eu pour successeur M. Hurault, ancien chef d'une maison d'éducation janséniste, établie sur la paroisse de Saint-Séverin.

M. Hurault est également mort; mais le jansénisme n'est pas mort avec lui.

« Celui qui le remplace aujourd'hui, sinon comme chef, du moins comme l'homme le plus influent du parti, est un grand industriel de la banlieue qui conserve avec la rigidité la plus complète les traditions de la secte. Deux faits suffiront à le prouver : quand il a voulu se marier, c'est du choix de l'archevêque janséniste d'Utrecht qu'il a tenu à recevoir sa femme. Il y a peu d'années, dit M. Bourgeois, maire de sa commune, il a fait voter la laïcisation de l'école communale, aimant mieux la voir aux mains d'instituteurs et d'institutrices sans religion que sous la direction des Frères ou des Sœurs « infectés de l'esprit des Jésuites ».

N'est-ce pas curieux, et se serait-on attendu à voir le jansénisme aussi entier, aussi rigide, deux siècles après les querelles du temps de Louis XIV?

Les jansénistes évitent d'ailleurs d'attirer l'attention : leurs deux dernières communautés (ou plutôt associations) religieuses, les Frères de Saint-Antoine et les Sœurs de Sainte-Marthe, ont à peu près cessé d'exister. — Ne reste-t-il pas, cependant, à Cluny, près de Mâcon, quelques Sœurs de Sainte-Marthe ?

Ce n'est pas tout : une société civile formée parmi les jansénistes, qui administre le fonds commun du parti, ce que l'on appelle encore par habitude la « boîte à Perrette », a acquis, après la mort de M. Hurault, le petit domaine sur lequel se trouvent les ruines de Port-Royal, qui avaient été rachetées à l'État par M. Silvy.

Ici se place un épisode récent, et cependant peu connu : le duc de Luynes (mort en 1867) demanda au chef du jansénisme la permission de rechercher dans ces ruines les tombes de deux de ses parentes. L'autorisation fut donnée ; les fouilles eurent pour résultat de mettre au jour le bas des piliers et des murailles de l'église, comme on le voit aujourd'hui. Mais les sépultures cherchées ne furent pas retrouvées. Les filles du second duc de Luynes, suivant toutes les probabilités, avaient été enterrées sous le sanctuaire.

« Or, ajoute M. Bourgeois, sur l'emplacement du sanctuaire, M. Hurault ou M. Silvy avait élevé une construction informe dans laquelle on a placé un plan en relief de Port-Royal, d'assez mauvais portraits des

religieuses et des messieurs, et de fort curieux autographes[1].

« Le duc de Luynes demanda à M. Hurault la permission de démolir cette bâtisse afin de poursuivre ses recherches ; il offrait, en retour, de reconstruire entièrement l'église, à ses frais, bien entendu, et dans le style qu'on lui indiquerait. C'était une occasion inespérée de relever les ruines de Port-Royal, et il semblait que l'offre en dût être acceptée avec empressement et reconnaissance. Il n'en fut rien cependant, et M. Hurault, par un étrange aveuglement, ne voulut pas consentir, même à ce prix, qu'on démolît la construction qui occupe encore aujourd'hui le centre de l'ancien sanctuaire. »

Quant à la bibliothèque janséniste signalée par M. Sully-Prudhomme, le dernier dépositaire fut un simple chiffonnier, nommé Maisonneuve. Il la « conservait » d'abord dans la maison du diacre Pâris ; puis, cette maison ayant été expropriée par suite du percement du boulevard de Port-Royal, il transporta les livres dans une chambre de la rue des Canettes, près

[1] Voir, à la fin du chapitre XIV de la seconde partie de cet ouvrage, la description de l'état actuel de Port-Royal des Champs.

Saint-Sulpice. La mort ayant surpris Maisonneuve sans qu'il ait eu le temps de faire un testament, les livres et certaines reliques jansénistes, qui faisaient partie du dépôt, furent vendus en effet par autorité de justice et perdus par conséquent pour les disciples de Port-Royal.

Mais, d'après M. Bourgeois, il existe encore une autre bibliothèque janséniste, beaucoup plus importante, et sur laquelle il paraît posséder des renseignements précis.

« Les jansénistes semblent particulièrement préoccupés de l'idée de la dérober à la connaissance de qui que ce soit. Elle a changé de local plus d'une fois. Elle est déposée, croyons-nous, pour le moment, dans un appartement d'une maison de peu d'apparence située dans une petite rue avoisinant l'ancienne barrière Saint-Jacques. Si nous ne nous trompons, la maison appartient à la Société janséniste, et il est interdit d'y admettre aucun ecclésiastique à titre de locataire. Des legs ont été faits pour 'entretien des livres, et nous croyons savoir que le dépôt s'est accru, il y a peu d'années, d'une collection considérable faite par deux vieilles demoiselles, dont la vie s'est écoulée dans le culte des

souvenirs jansénistes. La garde de la bibliothèque est confiée conjointement à plusieurs personnes, mais le véritable bibliothécaire est un professeur d'un des lycées de Paris, issu d'une famille janséniste, et qui a écrit déjà beaucoup pour la glorification des illustrations du jansénisme. Lui seul peut-être consulte les livres qu'il a mission de conserver; personne, nous le répétons, n'entre dans le dépôt que l'on garde avec un soin si jaloux; on n'y pénètre qu'à de rares intervalles, pour aérer l'appartement et épousseter les livres. »

Le jansénisme n'est donc pas mort.

Il vit dans les héritiers de Port-Royal, il se survit à lui-même dans les préjugés dont nous sommes nourris et dans les œuvres qu'il a enfantées.

En dehors de cet intérêt d'actualité, je crois pouvoir ajouter, sans craindre le démenti d'aucun esprit sérieux, que la connaissance de la société au dix-septième siècle, la pénétration des secrets de la grande littérature du grand siècle, le mouvement philosophique du siècle suivant et la déviation de l'esprit chrétien en France, restent lettre close pour qui n'a pas étudié d'un peu près cette étrange et subtile hérésie.

A tous ces points de vue, il m'a semblé qu'on lirait

avec quelque intérêt, et peut-être non sans profit, ces études, que j'ai tâché de faire aussi consciencieuses qu'impartiales.

Le public des auditoires d'Aix et de Marseille leur fit un sympathique accueil à la Faculté de théologie et à la Faculté des sciences. Ce souvenir m'encourage à espérer qu'elles ne seront pas accueillies avec moins de bienveillance par les lecteurs.

I

LES PREMIERS JANSÉNISTES

LES

PREMIERS JANSÉNISTES

I

JANSÉNIUS ET SAINT-CYRAN.

Chez le grand maître du collége d'Adrien VI. — Éducation en partie double. — Le fabricant de potences. — Étudiant et valet. — L'équipée de Louvain. — Déception chez les Jésuites. — Jacques Jansson. — Le portrait mystérieux. — Serment d'Annibal. — Le schisme d'Utrecht et les *vieux catholiques*. — La *Constitution civile du Clergé* et la réaction contemporaine. — Un entretien sous le cloître de Notre-Dame. — Duvergier de Hauranne. — Les deux recrues de Jansson. — Solitude de Bayonne. — Jansénius y rejoint son ami. — Il faut remonter aux origines. — Jansénius principal du collége Sainte-Pulchérie. — Duvergier à Poitiers. — Il obtient de la faiblesse de l'évêque l'abbaye de Saint-Cyran. — La cabale janséniste d'après la correspondance des deux amis. — Doctrine et mystères. — Le plan des conjurés.

I

C'était plusieurs années après la solennelle condamnation prononcée par saint Pie V et renouvelée par Grégoire XIII contre les erreurs sur la grâce et le libre arbitre.

Un soir d'hiver, deux hommes assis au coin d'un feu ardent, tout près d'une table chargée d'une part de vieux

in-folio, et de l'autre de ces larges et bas pots à bière, que la céramique française n'a jamais pu copier, même après les scrupuleuses reproductions de l'école hollandaise, si souvent appliquée à peindre des scènes semblables à celles que je raconte.

L'un de ces hommes, déjà vieux, porte le bonnet du docteur, avec les insignes de grand maître du collége d'Adrien VI, où se passe la scène. L'autre, très-jeune, se présente à nous avec cette physionomie caractéristique que tout le monde a pu voir à Versailles. Le nez long et assez aquilin, le front haut, le menton saillant, maigre; une figure tout osseuse, une moustache fine comme celle d'un cavalier du temps.

Au moment où nous pénétrons dans la vaste salle de collége d'Adrien VI, le plus jeune des deux interlocuteurs achève, avec des larmes dans la voix et cette expression mal contenue de rage qui anime son visage maigre, un récit que le vieillard a écouté avec un visible intérêt, comme le témoigne le sourire de satisfaction qui erre sur ses lèvres haineuses.

Bien jeune, le visiteur du grand maître du collége d'Adrien VI a connu l'épreuve, la contradiction, la malice des hommes, et, loin de s'assouplir, ce caractère s'est cabré contre la résistance que son ambition incommensurable a rencontrée presque partout. Plus tard, il lui restera, de ses malheurs de jeunesse, une sournoise habileté à dissimuler ses déceptions; aujourd'hui, il est tout entier à la colère, et il en pleure.

Né en 1585, de parents pauvres, à Arkoy, petite ville de Hollande, il fut élevé dans la religion catholique, malgré la défaveur dont elle jouissait en ce pays. A Utrecht, où la protection de quelques amis bienfaisants le fit entrer au collége de Saint-Jérôme, il étudia les

humanités avec des maîtres catholiques, puis la rhétorique avec la dialectique sous des maîtres protestants. Ce mélange d'influences entrait dans les desseins que l'esprit d'erreur avait sur le jeune collégien d'Utrecht.

Son application produisit quelque temps l'illusion du talent naturel, et plusieurs d'entre ses maîtres y furent trompés. Les plus clairvoyants seuls reconnurent que, sous des talents médiocres, il cachait une ambition sans mesure. A quelques paroles échappées à sa précoce dissimulation, ses condisciples surent qu'il voulait se faire une carrière dans l'Église.

Mais la pauvreté des siens l'obligea à interrompre ses études, et l'extrême besoin le fit tomber dans la boutique d'un assez méchant charpentier d'Utrecht, qui avait le privilége de fabriquer des potences et autres bois de justice qui, sur les grands chemins de Hollande, remplaçaient alors nos modernes poteaux kilométriques, servant ainsi à deux fins : guider le voyageur et lui faire, à chaque détour de la route, une leçon morale.

D'Utrecht, il se rendit à Louvain, où l'ingénieux étudiant trouva le moyen de gagner sa pauvre vie en continuant ses études. Un des professeurs de l'Université le prit à son service, et, en échange de sa domesticité, il consentit à lui donner des leçons de philosophie.

L'intrigue aidant là où le mérite vrai fit toujours défaut, le futur sectaire mit un jour en révolution la paisible ville de Louvain et sa studieuse population de jeunes philosophes, qui lui décerna, contre toute justice, le grand prix accordé à la fin du cours au plus méritant des écoliers.

L'équipée fit du bruit. Elle vint aux oreilles des Pères du collége des Jésuites, où le jeune lauréat espérait être reçu les bras ouverts, après son triomphe. Ils lui don-

nèrent très-charitablement de bonnes paroles, et, après force compliments sur son application invincible à l'étude, « lui firent entendre, dit une chronique du temps, le plus honnêtement du monde, de n'y plus penser et de se pourvoir ailleurs ».

Ce lui fut un affront mortel, dit la même chronique. « Il en pleura, et répandit partout sa douleur. »

Au point du récit que j'ai entrepris, le jeune philosophe, évincé du collége des Jésuites, achève de « répandre », avec plus d'amertume qu'il n'a fait jusqu'alors, cette « douleur » devant le vieux docteur, qui l'écoute avec une satisfaction visible :

— Vous avez été trompé, mon pauvre Corneille, par des gens qui ne cherchent qu'à séduire la jeunesse ; mais on doit vous pardonner cette faute, vous ne les connaissiez pas.....

Puis, calculant l'effet produit par son entrée en matière dans un colloque dont les principaux incidents sont textuels, — je les emprunte aux historiens de l'un et l'autre parti, sur tous les points où j'ai trouvé leur témoignage d'accord, — le vieux régent du collége d'Adrien VI ajoute d'un ton plus mystérieux :

— Jeune homme, peut-être aurez-vous sujet de vous consoler et même de vous réjouir du refus qu'ils vous ont fait quand vous les connaîtrez ; en quoi, continua-t-il avec un fin sourire, je ne vous serai sans doute pas inutile, car je les connais bien.....

Jacques Jansson — c'était le nom du grand maître du collége de Louvain — continua longtemps sur ce ton, et son jeune auditeur, qui avait séché ses larmes, l'écoutait avidement. Le vieux docteur fit un pompeux éloge de saint Augustin et de sa doctrine, méconnue, disait-il, par les modernes scolastiques. Il montra la vénération

constante de l'antiquité ecclésiastique pour les sentiments de ce grand docteur sur la grâce. En citant les témoignages des papes et des conciles qui ont si souvent emprunté aux écrits de saint Augustin sur cette matière, il établit une prétendue comparaison entre cette vénération du passé et les mépris de la scolastique moderne.

— Un homme, ajouta-t-il tout à coup, un génie, s'est trouvé de nos jours, qui a courageusement relevé la doctrine de saint Augustin du discrédit où nos tyrans de l'école l'ont fait tomber..... Les Jésuites ne lui ont pas pardonné cette courageuse initiative; ils l'ont fait accabler par les anathèmes de la cour de Rome, qui leur est vendue [1].

Ce disant, le vieux grand maître se leva, et, d'un geste plein d'émotion, il écarta un rideau qui couvrait une toile appendue au centre de la pièce. Le portrait représentait un docteur de Louvain, la tête environnée de l'auréole réservée par l'iconographie chrétienne aux personnages que leur sainteté a fait canoniser par l'Église. Il s'inclina d'abord avec respect devant l'image, puis, se tournant vers son jeune interlocuteur, que toute cette mise en scène, adroitement calculée, impressionnait vivement :

— C'est Michel Baïus!... s'écria-t-il, Baïus, le grand docteur, mon maître, le vôtre, car, ajouta-t-il avec la solennité d'un prophète, c'est vous qu'il a choisi pour venger sa mémoire.

« Ne connaissant pas de mérite comparable à celui de Baïus, le régent du collége d'Adrien VI cherchait toujours, depuis la mort de son maître, quelqu'un propre à

[1] RAPIN, *Histoire du jansénisme*, p. 9.

faire revivre son esprit et à ressusciter sa doctrine. Lorsque le jeune Corneille lui tomba entre les mains, il lui trouva une partie des qualités propres à son dessein : il était mécontent des Jésuites, de manière à ne se réconcilier jamais; il avait de l'esprit, de l'application, un amour ardent pour l'étude, de la jeunesse, un naturel hardi et violent, et, par-dessus tout, il était Hollandais comme lui, ce qui est un grand point pour ces sortes de liaisons, qui doivent être à l'épreuve de tout; et ce fut sur cela que ce jeune homme s'attacha à ce docteur pour rétablir les ruines d'une opinion tant de fois condamnée et pour se venger des Jésuites.....

« Il lui fit voir que la seule réputation qu'il aurait d'être le défenseur de la doctrine de saint Augustin le rendrait considérable dans l'Université; que ce n'est que par là qu'on l'estimera; et qu'ainsi il n'y a que cette voie pour lui, qui était encore jeune, de s'établir et d'acquérir de la gloire [1]. »

Charmé des projets qu'on avait sur lui, le jeune étudiant promit de sacrifier sa santé, son travail, ses forces, sa vie, à un si grand œuvre.

Le vieux docteur lui traça aussitôt son plan de conduite, qu'il résume en trois points :

1° Faire profession ouverte d'animosité contre les Jésuites.

2° S'adonner à l'étude constante de saint Augustin.

3° Se remplir l'esprit des dogmes de Baïus, qu'il fallait faire revivre à l'Université de Louvain.

Le jeune homme en fit le serment.

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 10.

II

Ce jeune homme, alors âgé de dix-neuf ans, se nommait Corneille Janssen (fils de Jean), le même qui, en souvenir d'un célèbre évêque de Gand qui porta ce nom, s'appellera plus tard Cornélius Jansénius, le père, le patriarche du jansénisme.

La Hollande gardera longtemps le souvenir que je viens d'évoquer, et, à un siècle de là, Richard Simon, en 1692, pourra écrire :

— Je crois que, de tous les ecclésiastiques qui sont dans la Hollande, il n'y en a pas un qui ne soit janséniste.

Lorsque, dix ans plus tard, en 1702, Clément XI sera contraint de suspendre l'évêque de ce clergé hérétique, Codde — c'est le nom du prélat rebelle — refusera de reconnaître l'autorité du Souverain Pontife. Puis, quand il sera mort, le chapitre d'Utrecht consommera la séparation, en donnant un successeur au prélat mort en rébellion, et inaugurera le schisme qui vit encore, qui compte trois évêques, quelques prêtres et quelques milliers de fidèles, décorés du nom d'*Anciens Catholiques romains*. En 1870, la folle entreprise des *Vieux Catholiques* s'est hâtée de rattacher son antiquité au schisme hollandais.

Et voilà où le jansénisme tentera de conduire, à la fin du dix-huitième siècle, la sainte Église de France. La *Constitution civile du clergé* est le code de ce schisme. Heureusement, les martyrs l'emportèrent sur les apostats, et le sang des prêtres fidèles expia le crime des ré-

voltés. Le clergé français sortit de l'épreuve plus pur et plus orthodoxe que jamais. En vain, sous diverses formes, l'hérésie jansénienne tentera, au dix-neuvième siècle, de pousser quelques tiges nouvelles. La serpe vigilante du chef de l'Église les atteint dès leur naissance, et les saints protecteurs de la France contemplent avec joie ce magnifique mouvement d'obéissance et d'ardeur qui emporte, depuis trois quarts de siècle, l'épiscopat, le clergé et les fidèles, vers le centre de l'unité catholique.

III

De Louvain, venons à Paris.

Vers 1626, à Paris, un pauvre prêtre, après avoir célébré la messe à Notre-Dame, se rendit tout près de là, au cloître, chez un de ses compatriotes, ecclésiastique en grand renom de science. Il le trouva enfermé dans son cabinet, d'où il sortit le visage en feu. — Philippe de Champaigne, le grand portraitiste, a immortalisé cette figure, « qui se présentait dès lors, dit Sainte-Beuve, toute rentrée et ramassée, compliquée et plissée de rides ».

— Je gage, monsieur, lui dit en souriant l'humble visiteur, que vous venez d'écrire quelque chose de ce que Dieu vous a donné en votre oraison de ce matin.

— Il est vrai, répond l'abbé tout transporté ; je vous confesse que Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières. Il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Église.

— Plus d'Église, monsieur!

— Non, il n'y a plus d'Église!... Dieu m'a fait connaître qu'il y a plus de cinq ou six cents ans qu'il n'y a plus d'Église. Avant cela, l'Église était comme un grand fleuve qui avait ses eaux claires : mais maintenant ce qui nous semble l'Église n'est plus que de la bourbe. Le lit de cette rivière est toujours le même; mais ce ne sont plus les mêmes eaux.

— Quoi ! monsieur, voulez-vous plutôt croire vos sentiments particuliers que la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit qu'il édifierait son Église sur la pierre, et que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle ?

— Il est vrai que Jésus-Christ a édifié son Église sur la pierre ; mais il y a temps d'édifier et temps de détruire. Elle était son épouse; mais c'est maintenant une adversaire et une prostituée : c'est pourquoi il l'a répudiée, et il veut qu'on lui en substitue une autre, qui lui sera fidèle.

— Croyez-moi, monsieur, se contenta de répondre le visiteur contristé, défiez-vous de votre propre esprit, qui vous donne des sentiments fort éloignés du respect qui est dû à l'Église.

— Mais vous-même, monsieur, qui parlez si bien, répondit aigrement l'abbé, savez-vous bien seulement ce que c'est que l'Église?

— L'Église, monsieur, comme nous l'apprend le catéchisme qu'elle donne à ses enfants, c'est la congrégation des fidèles sous la conduite de notre saint-père le Pape et des pasteurs légitimes.

— Bah! bah! vous n'y entendez pas le haut allemand.

— Mais c'est le langage de l'Église elle-même.

— Vous êtes un ignorant : bien loin de mériter d'être

à la tête de votre congrégation, vous mériteriez d'en être chassé; car je suis fort surpris qu'on vous y souffre.

— Hélas! monsieur, j'en suis plus surpris que vous, car je suis encore plus ignorant que vous ne pensez, et, si l'on me rendait justice, on ne manquerait pas de me renvoyer [1].....

La postérité a rendu justice aux deux interlocuteurs.

L'un, le premier, l'humble prêtre, qui se disait ignorant et indigne de demeurer parmi ses confrères, dont il était pourtant le père et le chef, c'est saint Vincent de Paul.

L'autre, l'orgueilleux abbé, qui a découvert que l'Église n'existe plus depuis cinq ou six siècles, c'est Duvergier de Hauranne, le sectaire qui, avec Jansénius, va devenir — c'est l'expression même de M. Cousin, contraint par l'incessant témoignage de la vérité historique — l'*homme fatal* [2] dans l'Église.

Il avait quatre ans de plus que son complice, Jansénius, lequel était né, nous l'avons dit, en 1585.

Duvergier de Hauranne naquit à Bayonne en 1581. Ces deux hommes, si éloignés l'un de l'autre par leur berceau, se rencontrèrent de bonne heure et s'unirent étroitement.

Je les trouve d'abord tous deux à Louvain, au pied de la chaire de Jansson, le disciple obstiné de Baïus que nous rencontrions tantôt en conférence avec le jeune ami de Duvergier. Avant d'aller à Louvain, celui-ci avait essayé un peu de théologie, à Paris, où ses condisciples témoignent qu'il se montra « esprit inquiet, vain, pré-

[1] MAYNARD, *Saint Vincent de Paul*, t. II, p. 240.
[2] V. COUSIN, *Madame de Sablé*.

somptueux, farouche, se communiquant peu et fort particulier dans ses manières [1] ». A Louvain, Juste-Lipse s'éprit de cette nature originale; il en vanta assez haut le mérite pour que le grand maître du collége d'Adrien VI cherchât à le connaître. Le trouvant propre à ses desseins, il le lia d'amitié avec Jansénius. Ce Basque ardent complétait le froid Hollandais, et semblait destiné à lui servir d'âme. Ils composaient à eux deux comme un tout pour le mal, auquel ils inclinaient également, et devaient être également opiniâtres. Il est certain que le vieux disciple de Baïus mit, en cette année 1604, la main sur deux jeunes hommes qui semblaient prédestinés à ressusciter son maître et à féconder son hérésie.

L'année suivante, 1605, Duvergier et Jansénius assistaient, à Paris, aux leçons d'Edmond Richer, dont Rome allait bientôt être amenée à flétrir les doctrines.

Impatient de s'afficher, Duvergier de Hauranne entreprend de soutenir une thèse sur tout saint Thomas, aux Grands-Augustins. Thomas et Augustin! les deux noms qu'acclamait Baïus..... Le tournoi théologique n'eut pas lieu, mais sa seule entreprise révèle l'homme.

Il court alors s'ensevelir dans une maison de campagne de son père, sur une hauteur voisine de Bayonne, devant l'Océan. Comme il était l'aîné, sa mère le conjurait de prendre quelque connaissance des affaires de la famille. Duvergier répondit que Dieu le destinait à de plus grandes choses. C'est en effet un prophète qui se dispose à sa mission; il en a les allures, il en prend le ton, et il l'annonce.

Après deux ans de solitude, il appelle auprès de lui son ami Corneille Janssen, qui vient s'établir à Paris. Le

[1] Témoignage du P. Petau.

fruit de cette retraite studieuse attira bientôt sur les deux jeunes gens l'attention publique. « On ne doutait pas à la ville qu'il ne se fît, dans cette retraite si cachée, quelque chose de trop grand et de trop mystérieux pour être exposé aux yeux du public et aux discours du peuple [1]. »

Ils se disaient :

— Saint Thomas et les scolastiques ont ravagé la théologie par le raisonnement humain et les principes d'Aristote. — Leur doctrine n'est qu'un jargon pernicieux, qui n'est fondé ni sur l'Écriture, ni sur les Pères. — Le Concile de Trente a été fait par le Pape et par les scolastiques, qui ont beaucoup changé au symbole traditionnel. — Donc, pour retrouver la véritable épouse de Jésus-Christ, pour ressaisir la pure doctrine, pour se retremper dans l'esprit chrétien, il faut remonter aux origines, puiser aux sonrces de la foi, au-dessus du point où les eaux bourbeuses de l'erreur se sont mêlées à leurs flots; il faut revenir aux pratiques de la discipline primitive.

Voilà pourquoi les deux solitaires de Bayonne étudiaient avec tant d'ardeur l'antiquité chrétienne. Ils espéraient trouver, dans ces profondeurs vénérables de l'histoire sacrée, une Église sans hiérarchie, avec une religion dépouillée de vaines images, de cérémonies inutiles, de dévotions populaires : une religion austère, sombre, pour la substituer à l'Église romaine, dont il était temps de détruire le dogme corrompu, la morale relâchée, les pratiques tout extérieures, la constitution tout humaine [2].

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 43.
[2] FUZET, *les Jansénistes du dix-septième siècle*, p. 39.

Cette étude, chose à peine croyable, durera près de quinze ans.

« Il fallait, dit l'auteur des *Mémoires* que je suis en ce moment, une aussi grande ambition que celle d'innover dans la religion, qui est la plus grande de toutes, parce qu'elle exerce son empire sur les cœurs, pour souffrir tout ce que cette réclusion avait de sombre et d'affreux dans un âge qui n'aime et ne cherche que la liberté et le divertissement; c'était une violente passion qu'ils avaient tous deux de devenir chefs de parti [1]. »

Quand ils furent mûrs pour leur mission diabolique, un double théâtre s'offrit à eux pour l'exercer. Les nouveaux réformateurs se séparèrent en 1617, après avoir arrêté en principe leur œuvre de destruction.

Jansénius retourna à Louvain, où le vieux disciple de Baïus, cassé de vieillesse, mais toujours fanatique de vengeance, l'appelait avant de mourir et lui faisait confier le principalat du collége de Sainte-Pulchérie, où il s'établit avec deux neveux de Duvergier, Barcos et Arguibel.

Duvergier, de son côté, se rendit à Poitiers en qualité de docteur de l'évêque de ce diocèse. Habile à capter la bienveillance des gens qui pouvaient aider à sa fortune, le jeune docteur s'insinua dans la confiance de l'évêque, M. de la Rocheposay.

Le vieil historien du jansénisme le remarque, avec une finesse qui n'échappera point au lecteur.

« A la vérité, il arriva bientôt à Louis de la Rocheposay ce qui arrive d'ordinaire à la plupart de ceux qui sont constitués dans quelque grand poste : ils ont grand soin de conserver toute la dignité pour eux, mais d'aban-

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 51.

donner un peu l'autorité à ceux qui les approchent et par qui ils se laissent gouverner; il n'eut pas assez de force pour refuser une partie de son autorité au nouveau savant, auquel il venait de faire part de son estime et de sa bienveillance [1]. »

Duvergier en profita pour s'ériger dans la ville un petit cénacle, dont il était l'oracle et l'esprit. Il fit prêcher cette doctrine singulière que tous les paroissiens sont tenus d'assister, sous peine de péché mortel, à la grand'messe du dimanche, dans leur paroisse. La sévérité de direction qu'il affectait vis-à-vis de son petit troupeau, fondait, dès lors, à Poitiers, ce qui deviendra plus tard à Paris et dans tout le royaume la *Cabale janséniste*.

Notons-le bien vite au passage. En fondant sa cabale, Duvergier de Hauranne ne saurait oublier que l'argent sera le nerf de toute cette guerre intestine, où l'or des Mères de l'Église fera aux sectaires une existence fastueuse. Soigneux de ses propres intérêts et voulant s'assurer contre les chances de l'avenir, le jeune docteur fait tant et si bien auprès de son évêque, que le faible prélat lui céda une abbaye, dont il était le titulaire, en Brenne.

C'est l'abbaye de Saint-Cyran.

Duvergier se pare incontinent de son nouveau titre, et il n'est plus guère connu désormais dans l'histoire que sous le nom d'abbé de Saint-Cyran, que nous lui donnerons à l'avenir.

Cependant, du Nord au Midi, commence à se dessiner, dans l'ombre qui lui sera toujours chère, cette cabale qui fut le jansénisme.

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 69.

Les lettres de Jansénius, saisies en 1638 dans la cassette de Saint-Cyran, en ont révélé la trame.

Elles portent le stigmate de la malhonnêteté, celui de l'argent que Jansénius s'empressa de distraire de la caisse de son collége au profit des deux neveux de Saint-Cyran, de ces neveux que, pour plusieurs raisons habiles, Saint-Cyran fait étudier à Louvain et chez les Jésuites eux-mêmes.

Je n'en relèverai que quelques points, le dessus du panier.

1° L'archevêque de Spalatro, primat de Dalmatie, avait honteusement apostasié la foi catholique. Jacques Ier l'attira en Angleterre, lui donna plusieurs abbayes et lui fit composer son détestable traité *De republica ecclesiastica* en dix livres. Jansénius l'apprend, et, n'y tenant plus d'aise, il écrit à son ami, à la date du 10 juillet 1621 :

« On en attend un grand esclandre. Ses plaintes s'adressent toutes contre le Pape, pour avoir retranché la puissance et la juridiction des évêques, et le reste que vous pouvez en inférer. S'il y a jamais un sujet qui requière bon jugement, savoir, lecture des anciens, éloquence, c'est cestui-cy. Vous entendez le reste... »

La Sorbonne, ce concile permanent des Gaules, qu'on oublie trop de consulter et de citer dans l'histoire des dogmes, releva plus de cinquante hérésies dans le livre de Marc-Antoine de Dominis; et les chefs de l'Université de Louvain eurent la simplicité d'en confier la réfutation au jeune principal de Sainte-Pulchérie. Jansénius s'en défendit avec une feinte modestie :

« J'ai été requis, écrit-il le 16 avril 1619, à réfuter les livres de Marc-Antoine; mais depuis, soit que ma réponse ne leur plût point... ils se sont refroidis, dont je suis très-aise, ayant fort appréhendé cette charge. »

2° Un autre événement, bien plus important pour le dessein qu'ils méditaient, occupa peu après la correspondance des deux jeunes hérésiarques.

Les Hollandais, enivrés par le récent succès de leurs armes, entreprirent en ce temps-là de réunir une assemblée de leurs docteurs pour l'opposer au Concile de Trente. C'est ce qu'on a appelé le Synode de Dordrecht.

Ce synode calviniste décréta que le Sauveur n'était pas mort pour tous les hommes; qu'on ne pouvait pas résister à la grâce; que la prédestination se faisait sans nul égard aux mérites; qu'il n'y avait point de grâce suffisante donnée à tous, etc.

Jansénius témoigne dans ses lettres de son attention à suivre les actes de cette assemblée d'hérétiques, dont il approuve *presque entièrement* le symbole, le trouvant *à très-peu près* catholique.

Il écrit à Saint-Cyran, en 1620 :

« Le Concile de Dordrecht est achevé. Je l'ai depuis longtemps, mais en flamand. Je n'ai pu l'avoir en latin pour vous l'envoyer. Ils suivent presque entièrement la doctrine des catholiques au fait de la prédestination et de la réprobation... »

Les cinq articles du concile calviniste de Dordrecht, si fort admiré par le principal de Sainte-Pulchérie, reviennent en effet aux cinq propositions, plus tard si célèbres, de Jansénius.

C'est avec les Actes de Dordrecht, le livre de Dominis et saint Augustin accommodé à sa façon pour couvrir Dordrecht et Dominis, que Jansénius composera son gros livre. Les matériaux sont prêts, la machine est montée. Duvergier, nouvellement créé, par la faiblesse de son triste évêque, abbé de Saint-Cyran, vient à Louvain

pour tout voir, tout contrôler, tout arrêter; car il fait le maître vis-à-vis de son ami comme vis-à-vis de tout le monde; et Jansénius, qui sait ce qu'il vaut, accepte volontiers sa supériorité hardie et ses airs d'inspiré.

Une des choses dont ils conviennent et que Saint-Cyran ne cesse de prêcher à son complice, c'est le mystère. Il faut de l'ombre, d'après les deux hérésiarques, pour arriver à la lumière. « C'était, dit Rapin, un homme caché et profond, qui cachait sous un visage ouvert, en apparence, un grand fond de dissimulation, et il inspira à son ami, qui était moins caché, une partie de cet esprit, ce qui rendit dans la suite les commencements de cette intrigue et de cette cabale si obscurs qu'il ne fut pas possible d'y rien connaître [1]. »

Quel contraste entre ces agissements de sectaires et les pratiques de l'Église orthodoxe! Aux uns, la nuit, les voiles, la langue de convention, les souterrains et le masque; à l'autre, le grand jour, la lumière, la montagne ou la plaine ouverte de toutes parts, dût cette montagne s'appeler le Calvaire et cette plaine les arènes du martyre!

Saint-Cyran est le grand patriarche du jansénisme. C'est en lui, bien plus qu'en son complice, qu'il en faut reconnaître tout le génie immense, multiforme, impénétrable, ce que le Psalmiste appelait les *épouvantes de la nuit,* la *flèche volant durant le jour,* la *peste glissant dans les ténèbres,* le *fléau qui ravage à midi,* le *lion* et l'*aspic,* le *lionceau* et le *dragon* [2], et ce que saint Jean a si bien résumé d'un mot, créé par les gnostiques eux-mêmes et dont ils exploitaient la magie : *les profondeurs de Satan,*

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 109.
[2] *Ps.* XC, 5, 6, 13.

τά βαθέα τοῦ Σάτανα [1]. Depuis Mahomet, le monde n'avait pas eu de séducteur pareil à Saint-Cyran.

Le vieil historiographe de la secte a noté cette satanique habileté avec laquelle cet *homme fatal* surprit longtemps la bonne foi des plus fervents tenants de l'orthodoxie catholique :

« Ce fut alors — en 1620, un an avant son voyage à Louvain, dans un entretien qu'il eut avec le célèbre Père de Coudren, grand général de l'Oratoire, un de ceux que le cauteleux hérésiarque trompa quelque temps sur ses véritables dispositions, — qu'il se fit connaître de la sorte à cet homme si éclairé, en lui parlant peut-être trop à découvert et en lui exposant si ingénument les pensées les plus secrètes de son cœur. Le Père ne put le voir dans des sentiments si écartés sans en être effrayé. Il mit tout en œuvre pour le remettre dans la voie d'où il s'égarait et pour le redresser ; il ne fit pas même semblant de paraître aussi scandalisé qu'il l'était, pour ne pas effaroucher cet esprit qu'il ménagea en tout ce qu'il put, pour le retirer de l'erreur ; mais il ne gagna rien, et Duvergier fut même assez satisfait de la confidence qu'il avait faite à ce grand homme de bien, ne désespérant pas de le faire peut-être un jour entrer dans ses vues et dans ses sentiments, prenant la douceur avec laquelle il avait tout écouté pour une demi-approbation, quoiqu'il eût désapprouvé tout cela avec toute la force dont ses paroles peuvent être capables, et ils se séparèrent sans rompre tout à fait ensemble [2]. »

Voilà Saint-Cyran.

[1] *Apoc.*, II, 24.
[2] RAPIN, *Op. cit.*, p. 97.

Son programme dogmatique peut se résumer en deux mots :

1° Plus de sacerdoce.

2° Plus de sacrements.

3° Dieu est Dieu, et Saint-Cyran est son prophète.

Son programme d'action se résume en un seul : « *Abscondita tenebrarum,* mystères et ténèbres [1]. »

[1] *Rom.*, XIII, 3.

II

LES ARNAULD.

Le P. de Condren. — Belsunce et les jansénistes. — Le secret de la confession utilisé par Saint-Cyran. — Arnaud d'Andilly. — Les jansénistes ont la phrase longue. — Un modèle de galimatias. — Vive le Roi ! vive la Ligue ! — Le repaire. — Port-Royal compris par les Arnauld. — Fourberie. — La conférence de Bourg-Fontaine. — Conspiration.

I

« Pour conduire sagement son dessein, disent les *Mémoires*, l'abbé de Saint-Cyran crut qu'il avait besoin de personnes qu'il intéressât à le seconder et qui fussent recommandables en autorité, en science et en piété[1]. »

Il espéra trouver tout cela réuni en deux hommes, que les circonstances conduisirent en ce temps-là à Poitiers.

Ces deux hommes devaient servir, l'un à prémunir par sa prudente réserve les âmes que les séductions de l'abbé tromperont en si grand nombre, l'autre à entraîner bientôt la cour et la ville dans le parti.

Le premier s'appelait Charles de Condren. Le plus cher des disciples qui se groupèrent autour de Bérulle, pour

[1] RAPIN, *Op. cit*

fonder l'Oratoire, il fut choisi par le pieux fondateur, qui l'admit à ses conseils les plus intimes et à qui il devait succéder un jour dans la charge de second général de l'ordre, pour aller fonder une maison à Poitiers.

C'était au début de la Cabale. — Les adhérents se groupaient, chaque jour plus nombreux, autour de Saint-Cyran, pour l'entendre parler de la grâce et de la prédestination, de la pénitence et de l'usage des sacrements. Les femmes surtout, plus curieuses de ces nouveautés que les hommes, donnèrent de la vogue aux conférences de Duvergier. Ces conférences étaient secrètes, et, « comme tout ce qui a l'air de mystère devient agréable à ceux qui en sont [1] », on se passionne pour ces assemblées à huis clos. D'ailleurs, — et c'est là une remarque sur laquelle il faut insister, tant elle est capitale pour la suite de ces récits, — « jusqu'à la mort de Richelieu, le jansénisme était un parti secret, et, pour ainsi dire, une science occulte. Il s'insinuait furtivement dans le monde par des lettres, des confidences, des bruits incomplets, et surtout par la réputation de vertu de ses chefs, à laquelle le mystère ajoutait son prestige [2]. »

Le P. de Condren, par son air de bonhomie qui cachait une sagacité profonde dans le discernement des esprits, parut propre à Saint-Cyran aux desseins qu'il se proposait. Et, pourquoi ne le dirais-je pas ici? l'Esprit d'erreur, qui avait choisi Saint-Cyran pour divulgateur, avait également jeté son dévolu sur l'Oratoire pour devenir l'un des foyers les plus actifs de la secte. Le sectaire ne se trompa que d'heure; plus tard, parmi les successeurs et même les disciples de Bérulle et de Condren, un trop grand

[1] Rapin, *Op. cit.*, p. 75.
[2] Gaillardin, *Histoire de Louis XIV*, t. V, p. 248.

nombre se laisseront infecter par l'hérésie et en demeureront, jusqu'à la constitution civile du clergé, les plus acharnés et les plus obstinés défenseurs[1].

Marseille l'a su plus qu'aucune autre ville de province. En attendant les scandaleux désordres auxquels ces prétendus tenants de la morale austère se livreront aux jours de la Révolution, les oratoriens, par leurs lâches insultes et leurs basses persécutions, empoisonneront les dernières années de notre grand Belsunce, dont ils abrégeront l'héroïque vie. L'histoire locale raconte que l'évêque s'étant vu contraint d'interdire ces religieux pour leur refus obstiné de souscrire à la constitution pontificale de la bulle *Unigenitus,* les Pères de l'Oratoire ameutèrent les dames de la plus haute société marseillaise contre lui, et l'obligèrent à écrire « contre les dames de Marseille qui veulent dogmatiser ». Chaque année, ils se faisaient escorter par le bataillon fidèle, lorsque, prêtres suspens, ils se plaçaient sur le seuil de leur église frappée d'interdit, un grand cierge à la main, comme pour conduire le Saint Sacrement au reposoir somptueux qu'ils dressaient chaque année aux environs de leur chapelle, à l'occasion de la fête votive du Sacré-Cœur, anniversaire du vœu de la peste. Mais Belsunce, sans s'émouvoir, continuait à marcher solennellement sous le dais, et, à tous les murmures des dames accompagnatrices, il se contentait de répondre : « Point de bénédiction pour les hérétiques! » et il passait outre[2]...

[1] Dans son beau livre sur l'*Oratoire de France aux dix-septième et dix-neuvième siècles,* Mgr Perraud a mis, avec une impartiale sincérité, toute cette triste histoire dans son vrai jour.

[2] Mon savant ami M. le chanoine Jauffret, dans la thèse qu'il a soutenue avec éclat, en 1881, devant la Faculté de théologie d'Aix, a raconté, d'après une foule de documents inédits, cette *lutte doctrinale entre Mgr de Belsunce, évêque de Marseille, et le jansénisme,* et les

Saint-Cyran, espérant gagner le P. de Condren, lui découvrit ses projets et ses doctrines de réforme. L'éminent oratorien fut épouvanté; il dissimula cependant son horreur, espérant ramener par la douceur le sectaire orgueilleux.

Ici se place sans doute ce trait que Saint-Cyran racontait à l'abbé de Prières, pendant un séjour qu'ils firent à l'abbaye de Maubuisson.

Il avait, raconte-t-il, dévoilé ses sentiments à un ecclésiastique; mais, s'apercevant que celui-ci ne se laissait point séduire, il s'avisa d'un moyen que lui seul pouvait inventer : il l'arrêta court sur le chemin où ils conversaient et le pria de le confesser à l'instant même. Il lui déclara alors en confession qu'il reconnaissait avoir péché en lui proposant ses maximes, et lui demanda l'absolution.

— Je voulus ainsi, achevait-il, l'obliger à garder mes maximes sous le sceau du secret sacramentel!... Et il éclatait de rire.

L'honnête homme, vraiment! Est-ce dans ses profondes investigations de Bayonne sur la primitive Église, que « le saint abbé » avait appris cette manière d'utiliser les sacrements?

vexations que le grand évêque eut à souffrir de la part des Oratoriens de son diocèse. Je ne saurais trop recommander à mes lecteurs, désireux de suivre les agissements de la secte sur un point déterminé, cette intéressante monographie, que ma vieille amitié pour l'auteur m'a seule interdit de louer davantage.

II

Pendant qu'il échouait auprès de Condren, Saint-Cyran faisait une autre connaissance, qui allait servir de base à la fortune du jansénisme.

Arnauld d'Andilly, sieur de Pomponne, fort avancé dans les bonnes grâces de Marie de Médicis et du prince de Condé, passa à Poitiers, avec la cour, le 6 septembre 1620. « Une espèce de belle-sœur ou sœur, car on n'a jamais bien pu démêler cela, qu'avait d'Andilly en cette ville, et avec qui Saint-Cyran était extrêmement lié[1] », ménagea une entrevue. Ils en sortirent, à la lettre, épris l'un de l'autre et pour jamais. Le ciel fait de ces liaisons par une soudaine compénétration de sa lumière, et aussi l'enfer. La séduction fut prompte, complète, persévérante.

Arnauld!... Nous voici à la date, mémorable dans les annales du jansénisme, où ce nom apparaît à côté de Saint-Cyran, pour ne plus quitter cette place d'honneur.

Nous avons la première lettre que l'abbé de Saint-Cyran écrivit à Arnauld d'Andilly, peu après son départ, le 25 septembre 1620. Je n'en citerai qu'une phrase, qui nous initiera à la manière du maître, à la profondeur de ses pensées, à l'enthousiasme de ses sentiments, aux beautés de son style

N'allez point cependant, ami lecteur, vous imaginer que je vous convie à un régal littéraire. Ce n'est qu'une

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 98.

phrase, mais, malheureusement, les jansénistes ont la phrase longue. J'estime que Saint-Cyran, leur maître en cela comme en tout le reste, dut être doué de poumons, empruntés sinon aux athlètes des temps primitifs de l'Église, du moins aux géants des temps antédiluviens, pour défiler la phrase-type que voici :

« .....Pour vous assurer de moy, monsieur, et en juger « à l'avenir certainement, et d'une mesme façon, je vous « veux pour manière de paroles et vœu qui me rendent « criminel devant Dieu si je les viole et outrepasse, que « vous trouverez toujours mes actions plus fortes que « mes paroles; que dis-je que mes paroles? que mes « conceptions; que dis-je que mes conceptions? que « mes affections et mes mouvements intérieurs; car « tout cela tient du corps et n'est pas suffisant pour « rendre témoignage d'une chose très-spirituelle; veu « que l'imagination qui est corporelle se trouve dans les « mouvements de l'affection; de sorte que je ne pré- « tens pas que vous me jugiez que par une chose plus « parfaite et qui ne tient rien de ces choses-là, qui sont « meslées de corps, de sang, de fumées et d'imperfec- « tions, parce qu'il me reste dans le centre du cœur, « avant qu'il s'ouvre et qu'il se dilate, et pour s'émou- « voir vers vous il produise des esprits, des conceptions, « des imaginations et des passions, quelque chose de « plus excellent que je sens comme un poids affectueux « en moy-mesme, et que je n'ose produire, ni esclore, « de peur d'exposer un saint germe; j'aime mieux le « nommer ainsi à mes sens, à mes phantosmes, à mes « passions qui ternissent aussi tost, et couvrent comme « des nuées les meilleures productions de l'âme; si bien « que pour me donner à vous en la plus grande pureté « qui se puisse voire, qui se puisse imaginer, je ne veux

« pas me donner à vous, ny par imagination, ny par « conceptions, ny par passions, ny par affections, ny « par lettres, ny par paroles, tout cela estant inférieur « à ce que je sens en mon cœur et si relevé par dessus « toutes les choses qu'en accordant aux anges en ma « philosophie la veuë de ce qui est éclos, de ce qui nage, « pour le dire ainsi sur le cœur, il n'y a que Dieu seul « qui en connaisse le fond et le centre de moy-mesme, « qui vous offre le mien, ne vois presque rien que je « puisse désigner par un nom et n'y connais que cette « vague et indéfinie, mais certaine et immobile propen- « sion que j'ay à vous aymer et à vous honorer, laquelle « je n'ai garde de terminer par quelque chose, afin que « je me persuade que je suis dans l'infinité d'une radi- « cale affection, j'ai presque dit substantielle, ayant « égard à quelque chose de divin et à l'ordre de Dieu où « l'amour est substance, puisque je prétens qu'elle est « infuse en la substance du cœur dont l'essence est la « quintessence de l'âme, qui estant infinie en temps et « en vertu d'agir comme celui dont elle est l'image, je « puis dire hardiment que je suis capable d'opérer envers « vous par affection, comme Dieu opère envers les « hommes. »

Et voilà [1] !...

Philanthe dit à son interlocuteur :

— Je voudrais bien voir du galimatias tout pur.

[1] La fin de la lettre est peut-être encore plus curieuse : « Tous « les esprits de la terre, pour aigus et savants qu'ils soient, n'en- « tendent rien (en sa cabale) s'ils ne sont initiés à ses mystères, « qui rendent comme en de saintes orgies les esprits plus trans- « portés les uns envers les autres que ne sont ceux qui tombent « en manie, en ivresse et en passion d'amour impudique. » Voilà, dit Rapin, une singulière idée qu'il donne de l'amitié !

— Je vais vous en montrer du plus fin, repartit Eudoxe.

Il ouvrit un livre, et lut la lettre, dont on vient de lire une phrase.

— Que dites-vous de cela? demanda Eudoxe à Philanthe.

— Je dis, répliqua Philanthe, que c'est là le galimatias le plus complet et le plus suivi qui se puisse imaginer.

— La merveille est, continua Eudoxe, que celui qui écrivait de la sorte passait pour un oracle et pour un prophète parmi quelques gens.

— Je crois, répondit Philanthe, qu'un esprit de ce caractère n'avait rien d'oracle ni de prophète que l'obscurité.

— Savez-vous bien, reprit Eudoxe, que ses partisans soutenaient que c'était un homme envoyé de Dieu pour réformer l'Église sur le modèle des premiers siècles?

— Ah! je ne puis croire, dit Philanthe, que, quand il y aurait quelque chose à réformer dans l'Église, le Saint-Esprit voulût se servir d'une tête pleine de galimatias pour une entreprise si importante!

— Après tout, repartit Eudoxe, on ne doit pas s'étonner qu'un homme qui faisait le procès à Aristote et à saint Thomas fût un peu brouillé avec le bon sens. Il en déclare lui-même la vraie cause, dans une autre lettre où il dit franchement : « J'ai le cœur meilleur que le cerveau [1]. »

[1] Bouhours, *la Manière de penser dans les ouvrages d'esprit*, 4e dialogue, p. 472.

III

Les Arnauld, que d'Andilly a donnés pour très-nobles et originaires de Provence, étaient Auvergnats. Un docteur janséniste de Sorbonne a dressé leur arbre généalogique, beaucoup moins ambitieux. Le chef de l'illustration s'appelait M. de la Mothe-Arnauld. Cette race sentait les huguenots de partout. Les ascendants, après avoir suivi le connétable de Bourbon, traîtres à l'Église et à la patrie, se font huguenots, sortent sains et saufs de la Saint-Barthélemy, et avec des écus encore, administrent les affaires de Catherine de Médicis, figurent au petit parlement calviniste que Henri IV s'est fait à Rouen contre tous les parlements de France qui sont catholiques, se retrouvent bons catholiques après l'abjuration du Roi.

Parlant du chef de la race, Sainte-Beuve a dit :

— C'était l'un de ces hommes doués, propres à tout.

Nous en connaissons, de ces hommes *propres à tout,* qui changent à tout vent, et se déclarent contre la Ligue, quand ils attendent que le Roi en aura raison.

Le poëte l'a dit :

L'homme absurde est celui qui ne change jamais !

Et Sainte-Beuve appelle cet homme-là *doué!...* La langue française, d'accord avec les éternels principes de la morale naturelle, a un autre mot pour le caractériser : *malhonnête.*

Ces Arnauld, devenus catholiques, rappellent, à s'y

méprendre, les Juifs et les Maures chrétiens. Ceux-ci couraient au baptême pour arriver aux dignités et s'emparer de l'Espagne; ceux-là abjurent pour s'emparer, s'ils le peuvent, de la France, et tout d'abord de l'éducation de ses princes. Pierre Varin, leur historien, écrira un jour : « Toutes les branches de la dynastie semblaient dévolues aux Arnauld. »

Voici que, sans connaître le jansénisme, mais en ayant déjà au plus haut degré l'esprit, ils lui ont préparé un théâtre immortel.

C'est une abbaye de bénédictines, de l'ordre de Cîteaux, fondée au commencement du treizième siècle par les Montmorency, à six lieues de Paris, dans la vallée de Chevreuse.

C'est Port-Royal!

Je n'écris pas ce nom sans émotion. Port-Royal fut le repaire central où aboutissaient tous les fils du réseau que le jansénisme étendit sur la France. Port-Royal, c'est tout un monde de mystères qui attend encore une révélation, car on n'a guère jusqu'ici que soulevé un coin du voile.

Il s'agit, sinon de le tirer tout entier, — c'est une œuvre à laquelle nul ne suffira jamais, — du moins de pénétrer assez avant dans le repaire pour voir clair dans cette conspiration qui embrassera, au siècle suivant, l'Europe entière, et qui cherchera à étouffer l'Église dans le sang, par la monstrueuse alliance des jansénistes, des philosophes et d'une courtisane, qui prennent les parlements à leur service.

La seconde partie de ces études en traitera spécialement. Mais je ne pouvais rencontrer ce nom sur mon chemin sans le remarquer au passage, comme ces points d'un paysage rapidement parcouru, où l'on se promet

de revenir, quand les exigences d'une vue d'ensemble permettront de rebrousser chemin.

IV

Port-Royal a été conquis à main armée par Arnauld; ils y ont pénétré par surprise, ils s'y sont maintenus par violence et par ruse.

Une relation du temps nous apprend l'état précis du couvent, au moment où les Arnauld jetèrent sur lui leur dévolu :

« Il y avait pour confesseur un religieux bernardin, si ignorant qu'il n'entendait pas le *Pater*. Il ne savait pas un mot de catéchisme, et n'avait jamais d'autre livre que son bréviaire. Son exercice était d'aller à la chasse. Il y avait plus de trente ans qu'on n'avait prêché à Port-Royal, sinon à sept ou huit professions... Les moines bernardins qui y venaient n'entretenaient les religieuses que des divertissements de Cîteaux et de Clairvaux, de ce qu'ils appelaient *les bonnes coutumes de l'ordre*... On ne communiait alors que de mois en mois, et aux grandes fêtes. La Purification était exceptée, à cause que c'était le temps du carnaval, où l'on s'occupait à faire des mascarades dans la maison, et le confesseur en faisait avec les valets[1]. »

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la Révérende Mère Marie-Angélique de Sainte-Magdeleine Arnauld*, t. II.

V

Voilà le couvent que M. Arnauld choisit pour sa fille, Jacqueline, celle qui deviendra la fameuse Mère Angélique. Elle avait huit ans, étant née en 1591, et sa nomination, arrachée à la faiblesse de Henri IV au prix de honteux services par Robert Arnauld d'Andilly, date de 1599. On lui fait faire profession solennelle en 1600, la première année du siècle qui devait assister à la naissance de cette hérésie, dont la jeune professe de neuf ans deviendra, avec Jansénius, avec Saint-Cyran et avec son frère Arnauld d'Andilly, les trois patriarches de la secte, ce qu'on a spirituellement appelé de nos jours la véritable matriarche.

Un abbé de Cîteaux, « homme de fort peu de mérite [1] », disent les *Mémoires*, offrit de lui-même de la bénir abbesse. Elle avait alors onze ans. La cérémonie fut solennelle; mais, comme la petite abbesse n'avait pas fait encore sa première communion, on procéda à la bénédiction pontificale et à la première communion le même jour et tout ensemble.

La cour de Rome avait accordé les bulles. Mais, fidèles à leur système favori, les Arnauld avaient déclaré, dans la supplique, que la jeune religieuse avait dix-sept ans. Puis, comme les bulles furent refusées une première fois, on en redemanda d'autres, après la profession, sous un autre nom, celui d'Angélique, qu'on lui avait fait

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, t. II.

prendre à la confirmation, au lieu de celui de Jacqueline que portait la première supplique.

On sera sans doute curieux de savoir comment Sainte-Beuve excuse cette fourberie. Je lui dois cette justice, qu'il n'a guère cherché à la pallier.

« Arnauld, dit-il, emporta enfin comme d'assaut les bulles tant désirées. Il y était question, dans les considérants, des services rendus au monastère de Port-Royal, pendant les troubles de religion, par M. Marion, aïeul de l'abbesse, *sans les secours et soins* duquel, y était-il dit, *le monastère n'aurait pu subsister*. J'avoue que tous ces stratagèmes avérés joints à l'âge de *dix-sept ans,* qui était un pur mensonge, me rendent moins invraisemblable une phrase dénigrante de Tallemant (des Réaux) sur les Arnauld, à laquelle je n'avais d'abord pu croire. Il parle d'un jeune avocat, d'esprit caustique, nommé de Pleix, qui, ayant été leste un jour au palais en plaidant contre M. Arnauld, se vit obligé de faire de publiques excuses. Mais de Pleix se vengea de l'humiliation, et joua depuis un méchant tour à cette famille; car il se mit, dit Tallemant, à rechercher dans les registres de la Chambre des comptes, et fit voir qu'on avait enregistré des brevets de pension pour services rendus par des enfants de cette famille qui (à la date de ces brevets) étaient à la bavette, et fut cause qu'on leur raya pour plus de douze ou quinze mille livres de pension. Cela s'était fait par la faute de M. de Sully. »

Sainte-Beuve, qui aime les Arnauld, conclut par une excuse banale :

« La conclusion morale à tirer de tout ceci, dit-il, c'est que, dans les affaires de ce monde, les plus réputés honnêtes gens, fût-ce M. de Sully (comme on l'entrevoit au passage), fût-ce M. Marion et M. Arnauld, peuvent

se laisser aller à des actes, à des altérations qui ne sont pas, tant s'en faut, la justice même[1]. »

Tant s'en faut est bon!

Une fois maître de Port-Royal, Arnauld sollicitera plus tard de nouvelles bulles pour s'en assurer la possession. Il demandera même pardon au Pape de son mensonge; et, pour le réparer, il fera faire à sa fille une nouvelle profession plus forcée encore que la première.

« Elle vit arriver, dit Besoigne, l'historien janséniste peu suspect, elle vit arriver à Port-Royal l'abbé de Clairvaux avec M. son père. Il n'y eut pas moyen d'échapper[2]. »

Dans l'intervalle, le sermon d'un bon père capucin aura commencé à faire rentrer en elle-même cette pauvre femme. Dans la seconde partie de cet ouvrage, nous la verrons, malgré son père, réformatrice de Port-Royal et même de Maubuisson; elle deviendra la fille spirituelle de saint François de Sales, et sera en relation avec sainte Jeanne de Chantal. Mais, à ce moment même, en 1619, le mauvais génie de son père pèsera sur elle et sur Port-Royal, qui semble à lui. Que sera-ce, quand le frère de l'abbesse, Arnauld d'Andilly, sera devenu le chef de la famille?

VI

Celui-là, nous aurons à l'étudier de près. Mais il faut le noter en passant. Des travaux de haute critique litté-

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 83.
[2] Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. I, p. 97.

raire ont démontré que c'est lui, lui le futur traducteur des *Vies des Pères du désert,* le vulgarisateur des *OEuvres de sainte Thérèse,* le *Timante* de la *Clélie* [1], l'austère et rigide Arnauld d'Andilly, qui a fourni à Molière son type immortel de Tartufe. Nous aurons occasion d'y revenir.

Au moment où nous en sommes arrivé de notre *Histoire du jansénisme,* ce tartufe vient d'inaugurer son avénement par sa liaison d'un si effrayant mysticisme avec Saint-Cyran, en 1620.

En 1621, a lieu cette conférence entre Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld d'Andilly, près de Paris, qui est l'acte de fondation invisible, mais indubitable, du jansénisme.

L'histoire l'a placée, non sans raison, à la Chartreuse de Bourg-Fontaine. Que les sources de ce Nil infernal restent inconnues, le fleuve n'en va pas moins couler à

[1] C'est au tome VI de ce roman, ridiculisé par la verve satirique de Boileau, mais où il faut, d'après M. Cousin, chercher la clef des mystères de la société française pendant la première moitié du dix-septième siècle, que mademoiselle de Scudéry a peint Arnauld d'Andilly sous le nom de Timante, si savant dans l'agriculture et dans la science des espaliers. « Il disait un mot à l'un, un mot à l'autre; il embrassait deux ou trois de ses amis tous à la fois; il tendait la main à une de ses amies, il parlait bas à une autre; il parlait haut à tous ensemble, et l'on peut presque dire qu'il allait et venait sans changer pourtant de place, tant il portait de soin à faire que tous ceux qui l'environnaient fussent contents de lui. Voilà à peu près quel est Timante, qui a pour amis dans sa retraite un petit nombre d'hommes aussi vertueux et aussi éclairés que lui. »

Le P. Zacharie a relevé, dans une allégorie intitulée : *Relation du pays de Jansénie,* l'assertion de la Scudéry : « On y voit, dit-il, des animaux inconnus ailleurs, des loups couverts de laine, des renards apprivoisés avec des poules, des pies qui se signalent par leur caquet en ne disant que des injures... Parmi les eaux dont leur pays est arrosé, il y a un lac semblable à celui de Genève; la figure en est un peu différente. De tous les fruits, il n'y a que le bon chrétien qui ne réussit pas en ce pays, quelque soin qu'on y apporte. »

pleins bords; Port-Royal en sera le bassin, et Saint-Cyran le Neptune.

La cabale s'organisa définitivement à Bourg-Fontaine.

La *Relation juridique* de Jean Filleau, qui écrivait, dit-il[1], comme sous la dictée de l'un des sept complices, réunis en conciliabule sous la présidence de Jansénius et de Saint-Cyran, et qui se refusa à faire partie du complot, entre dans des détails fort curieux, mais trop longs pour trouver place ici. Je me borne à les résumer[2].

Deux évêques, Philippe de Cospéan, évêque de Nantes, et Pierre Camus, évêque de Belley, se prêtèrent à cette conférence, où se trouvèrent, avec les deux hérésiarques, Pierre Vigor, ecclésiastique en renom à Poitiers, et Antoine Arnauld.

Saint-Cyran parla le premier. Il exposa que Dieu faisait des créatures ce qu'il voulait, sauvant les unes et damnant les autres à son gré. Il en conclut que l'Incarnation et la Rédemption étaient sans but, illusoires et inutiles.

Jansénius opina le second et exagéra encore les conclusions de son ami.

Philippe de Cospéan exprima ses craintes sur le sort qui attendait la prédication de ces choses, dans un royaume aussi éloigné de pareilles nouveautés.

Il entraîna dans son sentiment Camus, Vigor et Arnauld, et l'on convint qu'il fallait user d'habileté.

Au lieu de s'attaquer directement aux mystères, on commencerait par saper la foi dans sa pratique, et l'on

[1] Jean FILLEAU, *Relation juridique sur les affaires du jansénisme*, ch. II.

[2] Au livre IV de son *Histoire du jansénisme*, le P. Rapit a reproduit tout au long le récit de Jean Filleau, imprimé par ordre de la Reine, en 1654.

s'en prendrait aux deux sacrements les plus fréquentés par les adultes : Pénitence et Eucharistie, dont on rendrait les abords si difficiles, que les pratiquants s'en éloigneraient. Une fois la pratique abolie, la foi s'en irait vite, car la foi qui n'agit point n'est guère une foi sincère, et, en tout cas, ce n'est pas une foi solide.

Prévoyant que les chefs de l'Église se récrieraient, on convint encore qu'on saperait la hiérarchie en travaillant contre l'autorité du Pape en matière de foi, de mœurs et de discipline, en exaltant l'épiscopat de manière à rendre chaque évêque indépendant, en gagnant le plus d'évêques qu'on pourra par ces flatteries intéressées. Quant à l'infaillibilité doctrinale, ne pouvant la décrier tout à fait, il fut résolu qu'on la restreindrait aux seules assemblées conciliaires, afin d'être toujours en état, lorsque le Pape se prononcerait contre la cabale, d'en appeler au futur concile, auquel toutefois ils ne croiraient pas davantage qu'au Pape et à l'Église, laquelle, disait Saint-Cyran, n'existe plus depuis cinq ou six cents ans.

On arrêta diverses autres résolutions, qui tendaient, en particulier par la destruction des ordres religieux et par l'abolition des pratiques pieuses les plus accréditées, à ruiner la plus grande œuvre de Dieu en ce monde, qui est l'Église[1].

La tempête ne tardera plus à se déchaîner. Heureuse-

[1] Ce n'est pas un des moindres crimes du jansénisme d'avoir absorbé dans des guerres intestines les forces vives de la France, alors qu'il aurait fallu les diriger contre l'ennemi commun. De là une des causes de la puissance triomphante de l'incrédulité au dix-huitième siècle, et de la faiblesse apparente des champions de la foi. « Pendant qu'on défendait la citadelle et le sanctuaire contre l'ennemi du dedans, l'ennemi du dehors pénétrait dans la place et se rendait maître de toutes les avenues du temple lui-même. » (REGNAULT, *Affaires de Prades.*)

ment, s'il n'est rien que Dieu ait créé avec une plus évidente prédilection que la sainte Église, il n'est rien non plus dont il protége plus visiblement la vie et la liberté.

La pierre est battue des flots, elle semblera disparaître sous les eaux amoncelées. Mais un jour, après un déchaînement effroyable, l'apaisement se fera tout d'un coup. Un soldat heureux, instrument plus ou moins conscient des desseins de Dieu sur l'immortalité de l'Église, balayera d'un coup d'éperon cette tourbe de sectaires, et le jansénisme se réfugiera honteusement dans un petit coin de terre hollandaise, comme pour demeurer le vivant témoignage de l'inanité des plus terribles assauts livrés au roc divin. Celui-ci n'en est que plus solide et plus brillant, quand les grandes eaux de la tribulation l'ont purifié des taches qui le déshonoraient.

En se séparant, les six conspirateurs convinrent qu'on écrirait dans le sens des résolutions arrêtées à Bourg-Fontaine[1]. Ce n'est pas le plus facile ni le plus intéres-

[1] Dans son *Apologie de l'abbé de Prades*, en réponse au janséniste Caylus, qui avait rejeté sur les seuls philosophes tous les maux dont l'Église avait à souffrir au dix-huitième siècle, Diderot (!) soulève le voile des sectaires et s'écrie : « O cruels ennemis de Jésus-Christ, ne vous lasserez-vous point de troubler la paix de son Église? N'avez-vous aucune pitié de l'état où vous l'avez réduite? C'est vous qui avez encouragé les peuples à lever un œil curieux sur les objets devant lesquels ils se prosternaient avec humilité, à raisonner quand ils devaient croire, à discuter quand ils devaient adorer... Malgré l'atteinte que le protestant avait donnée aux choses saintes et à leurs ministres, il restait encore de la vénération pour les unes, du respect pour les autres; mais vos déclamations contre les souverains pontifes, contre les évêques, contre tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique, ont presque achevé d'avilir cette puissance. Si l'impie foule aux pieds la tiare, les mitres et les crosses, c'est vous qui l'avez enhardi. Quelle pouvait être la fin de tant de libelles, de satires, de nouvelles scandaleuses, d'estampes outrageantes, de vaudevilles

sant chapitre de la question jansénienne que l'analyse de ces récits. Mais elle s'impose à nos études, et, dût la patience des lecteurs en pâtir, il y faut entrer résolûment.

impies, de pièces où les mystères de la grâce et la matière des sacrements sont travestis en un langage burlesque, sinon de couvrir d'opprobre Dieu, le prêtre et l'autel, aux yeux mêmes de la plus vile populace? Malheureux, vous avez réussi au delà de vos espérances. Si le Pape, les évêques, les prêtres, les religieux, les simples fidèles, toute l'Église, si ses mystères, ses sacrements, ses temples, ses cérémonies, toute la religion est descendue dans le mépris, c'est votre ouvrage ! »

III

SAINT-CYRAN ÉCRIVAIN.

Un ami *foldtre*. — La *Question royalle*. — Henri IV voit clair dans la courtisanerie de Saint-Cyran. — Plaidoyer contre le capucin de Bayonne. — L'apologie pour l'évêque de Poitiers. — Il lui faut jeter sa gourme! — Visées de domination spirituelle. — *Somme des fautes du P. Garasse*. — Souvenir de la peste de Marseille. — Le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*. — Saint-Cyran écrit l'*Apologie* de cette extravagance. — Les seize attributs. — Sentence de la Sorbonne. — Le culte du Sacré-Cœur. — Deux compères. — Enthousiasme naïf de Godeau. — L'affaire de Robert Smith. — Saint-Cyran pose en défenseur de l'épiscopat. — Le *Petrus Aurelius*. — L'hérésie des deux chefs. — Jugement de Sainte-Beuve. — Mystère et duplicité. — Maximes du sectaire. — L'Augustin français.

I

Saint-Cyran, encore élève de Sorbonne, reçut un jour la visite d'un de ses compatriotes, fort de ses amis, malgré l'extrême légèreté de celui-ci, que Tallemant des Réaux, peu scrupuleux d'habitude, appelle, avec une sorte de pruderie scandalisée, le *folâtre* comte de Cramail.

Duvergier reçut son ami avec la légèreté affectée dont il sut de bonne heure s'imposer le masque, gênant, mais propre à ses ambitieux desseins.

Cramail, qui le connaissait à fond, éclata de rire en entrant.

— On a grand besoin de vous au Louvre, dit-il, et je viens vous demander une consultation pour le Roi.

Duvergier parlait peu.

Dans une de ses lettres à M. d'Andilly, il lui confessa qu' « il haïssait les paroles, tant il en avait mauvaise opinion ». Il se tut donc devant l'éclat de rire et prit d'abord pour une plaisanterie de goût douteux l'entrée en matière du comte de Cramail.

Mais le *folâtre* gentilhomme, sans s'inquiéter de l'accueil de son compatriote, lui raconta comment une grave question agitait alors le Louvre.

Henri IV avait demandé à quelques seigneurs ce qu'ils auraient fait si, au lieu d'être victorieux, il eût été obligé de fuir à la bataille d'Arques, et que, s'embarquant avec eux sur la mer, sans aucune provision de vivres, une tempête les eût éloignés du rivage.

Un des seigneurs, en bon courtisan, lui avait répondu qu'il se serait tué lui-même pour se donner à manger à son roi, plutôt que de le laisser mourir de faim.

Là-dessus, continua Cramail, Henri IV avait mis en question si cela se pouvait sans crime...

Duvergier était devenu très-attentif, et lorsque, exécutant une pirouette fort réussie, le folâtre ami l'eut salué avec une gravité comique, comme s'il eût été déjà docteur de Sorbonne, il demeura tout pensif.

L'occasion était belle de placer un compliment et de soigner son petit avenir. Il se mit à l'œuvre, et bientôt le Roi avait entre les mains un bel exemplaire d'un petit Mémoire composé de soixante-cinq feuillets et d'un nombre à peu près égal de phrases ; car l'auteur, on s'en souvient, a la phrase longue.

Le livre est appelé *Question royalle, où il est montré en quelle extrémité, principalement en temps de paix, le sujet pourrait être obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne*[1].

Sainte-Beuve n'a voulu voir dans cet écrit qu'un tour de force, un jeu d'esprit, une gageure de rhéteur : « Ainsi, dit-il, autrefois, Isocrate avait fait les éloges d'Hélène et de Buséris ; le philosophe Favorin, celui de la fièvre quarte ; Synésius, celui des têtes chauves ; Agrippa célébrait l'âne, Érasme la folie, le Berni la peste... » L'académicien oublie que ces noms rappellent l'esprit, la verve, l'enjouement et la grâce. Si j'en avais le loisir et l'espace, je me donnerais le plaisir de citer quelques extraits de ce produit du nouvel Isocrate ; on verrait si cela ressemble à de l'esprit et si Érasme se fût reconnu dans son héritier. Heureusement, après avoir si étrangement exalté la *Question royalle,* Sainte-Beuve finit par convenir que « tout l'excès de M. de Saint-Cyran se réduit en *un peu* de fausse thèse subtile et *un brin* de galimatias[2] ». — *Un brin* est bien honnête !

Un peu de fausse thèse n'est guère moins indulgent ! En effet, l'auteur établit, dans sa *Question,* que « toutes choses étant pures et nettes à ceux qui le sont, il y a trente-quatre cas où un homme peut se tuer sans crime ; il indique même la manière de le faire par une prompte, légère et passagère douleur ; car, dit-il, s'il y a de l'horreur à s'enferrer de ses propres mains, il y a des moyens plus doux qui ne tiennent pas tant de la cruauté ». Il

[1] Henri IV avait demandé si, en cas d'extrémité, il pouvait tuer un de ses très-humbles sujets et en faire son repas. Saint-Cyran lui répond que le sujet doit se tuer lui-même : après quoi, le manger va de soi.

[2] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* t. I, p. 278.

fait ensuite l'éloge de Socrate, buvant la ciguë, et trousse galamment son compliment à Henri IV, en disant de Socrate : « Ah! qu'eût fait ce personnage, s'il eût vécu en une monarchie aussi policée que la nôtre? N'eût-il pas cru que son obligation envers le monarque et son païs eût monté d'autant de degrés, s'il eût vu le surplus encore par ce même esprit prophétique par lequel il prédit le jour de sa mort à son ami? »

Henri IV avait de l'esprit. Il vit clair dans la courtisanerie du jeune auteur, et le Père Cotton ayant dit devant lui que celui-ci méritait quelque gros bénéfice, peut-être même un évêché, le Roi éclata de rire, et la *Question royalle* s'en alla dormir sur les quais du pont Neuf.

Ce fut le début du fécond auteur dans la carrière des lettres, car Saint-Cyran a beaucoup écrit, ceux qui sont forcés de le lire ne le savent que trop. Mais « il haïssait les paroles, tant il avait mauvaise opinion, et pour cela il écrivait beaucoup et se plaisait *à répandre de l'encre sur le papier*[1] ». C'est son mot. Lorsqu'on saisira ses papiers, on trouvera chez lui la valeur de plus de quarante volumes in-folio de manuscrits.

II

La seconde occasion qu'il eut de *répandre son encre* est assez curieuse.

Duvergier était alors chanoine de Bayonne. Or, il y avait à la cathédrale de Bayonne une vieille cérémonie

[1] SAINT-CYRAN, *Lettre à M. Arnauld d'Andilly.*

qui sentait son paganisme et choquait bien des gens : on présentait sur l'autel, aux messes des morts, une brebis égorgée, avec des circonstances peu séantes à la pureté du sanctuaire. Un jeune capucin, qui avait du zèle, entreprit de prêcher contre cette cérémonie, et pendant un carême il s'emporta, avec une véhémente chaleur, contre une pratique si païenne.

Malheureusement, le chapitre avait un intérêt à la soutenir. Il chargea Duvergier de répondre au capucin. Le profond théologien de la *Question royalle* se hâta d'étaler son érudition. Mais sa plume savante trouva moyen de railler le capucin avec plus d'aigreur que n'en demandait la défense d'une brebis. Il le traita de « jeune déclamateur ». L'affaire fit du bruit. Le capucin était goûté, et sans son intervention, le peuple se fût porté contre l'auteur à de grandes extrémités.

III

Bientôt après avoir défendu avec éclat la brebis du chapitre de Bayonne, Duvergier eut à défendre l'évêque de Poitiers. Il le fit avec son abondance ordinaire d'arguments et de style.

L'évêque avait pris les armes, non point, comme l'a cru Sainte-Beuve, qui copie Ellies du Pin, contre les habitants de sa ville épiscopale, révoltés dans l'affaire des prédications en faveur de la grand'messe des paroisses, mais bien en 1614, contre M. le prince et les mécontents qui, ayant quitté la cour, tentèrent de s'emparer de Poitiers pour y établir un de leurs quartiers généraux.

Duvergier écrivit une *Apologie pour messire Louis Chastaignier de la Rocheposay, évesque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il est deffendu aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité.*

L'*Apologie* marque un pas de plus dans la lumière sans rayons : elle tient largement les promesses qu'a déjà données le génie littéraire et théologique de son auteur :

« L'Église, dit-il, est obligée » de se défendre par la prière et par les armes.

Pour l'établir, il soutient que l'usage qui permet aux ecclésiastiques de se servir des armes ayant été universel dans le ciel et sur la terre, il est plutôt l'ouvrage de la raison que de la coutume.

Dans le ciel, il cite en preuve le combat de saint Michel à la tête des bons anges contre Lucifer, et il trouve, symbolisme inattendu, que ce combat figurait la hiérarchie de l'Église, composée d'évêques, de prêtres et de diacres. Donc, conclusion rigoureuse! après un si bel exemple, les diacres, les prêtres et les évêques peuvent prendre les armes pour réprimer les méchants.

Sur la terre, Abraham lui fournit le premier exemple de la loi de nature..... Mais je me garderai d'énumérer tous les exemples qu'il emprunte à cette loi, comme à la loi écrite et à la loi évangélique. Le lecteur s'en rapporte sans doute à la faconde de Duvergier pour croire qu'il n'en omet aucun.

Nicole le disait à regret, en parlant de son illustre maître :

— C'est une terre capable de porter beaucoup, mais féconde en ronces et en épines.

Quant à Sainte-Beuve, il fait ici un aveu singulier : « Cette récidive de paradoxe, dit-il, de la part de M. de

Saint-Cyran, nous paraît assez grave de symptôme : il était temps qu'il s'arrêtât. »

Puis le panégyriste du jansénisme conclut mélancoliquement : « Il ressort du moins de ces deux écrits (l'*Apologie* et la *Question royalle*) que sa nature était de celles qui ont besoin, pour se clarifier et se faire, de passer d'abord par quelque fatras et, comme on le dit en mots francs, de jeter d'abord leur gourme avant d'être sains[1]. »

Le malheur est que Saint-Cyran ne se clarifia, ni ne s'assainit jamais : il porta du fatras partout et de la gourme aussi.

IV

Un soir, — il était dix heures, — et Saint-Cyran, paraît-il, avait envie de dormir. Or, il tenait la septième ou huitième page d'une lettre adressée à Arnauld d'Andilly, où il avait exposé, fort longuement comme d'habitude et en style sibyllin, ses visées de domination spirituelle. Tout à coup, il s'arrête, — ce qui devait lui être difficile en pareil cas, — et il écrit : « Cela irait bien « loin, s'il n'était près de dix heures de nuit, et si je « n'avais peur de parler en vain, en voulant inspirer par « mes paroles un désir de royauté dans l'esprit d'un ami « que je ne puis bien aimer à ma mode, s'il n'a une « ambition égale à la mienne, qui va plus haut que celle « de ceux qui prétendent à la monarchie du monde... »

La phrase n'est pas finie là, mais cela suffit. Aussi bien, la constatation y est.

[1] SAINTE-BEUVE, *loc. cit.*, p. 279.

Saint-Cyran vise à être roi au spirituel.

Pour établir son royaume spirituel, il entrait dans sa tactique de discréditer ses adversaires les plus redoutables.

C'était en 1626. Un bon Père Jésuite, homme vraiment apostolique, admiré et estimé de tous les gens de bien, avait écrit une *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne,* contre le poëte Théophile, un précurseur de Voltaire, qui tenait alors école d'athéisme. Saint-Cyran, jaloux du succès de ce livre, n'hésite pas à prendre parti pour Théophile et lui vient en aide en écrivant la *Somme des fautes et faussetés contenues en la Somme théologique de François Garasse.* — C'est le nom du Jésuite.

Il dédia son livre à Richelieu. Lancelot a dit que « son « épître dédicatoire peut servir d'un excellent modèle « pour les louanges que l'on peut donner à un grand « sans le flatter[1] ».

En effet, le cardinal y est seulement comparé en détail à Moïse, à la fois grand prêtre et homme d'État, qui tue l'Égyptien (entendez le Jésuite) à bonne fin, et l'on reconnaît qu' « il n'appartient qu'à un esprit semblable au « sien pour l'élite de ses pensées, de représenter la « beauté des lis et des roses ».

Malheureusement, l'ouvrage du P. Garasse, loué par Balzac, Malherbe, Bayle et Bacon, valait assez pour que le pamphlet de Saint-Cyran n'eût qu'un succès médiocre. Il écrit à Jansénius, au 21 août 1626 : « La pièce que vous sçavez ne se vend pas bien. » L'éditeur ne voulut pas continuer, et l'impression en resta au second volume.

Le P. Garasse mourut glorieusement au service des

[1] LANCELOT, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran,* t. I, p. 74.

pestiférés de l'hôpital de Poitiers. Saint-Cyran, qui avait entrepris, au grand dommage de son libraire, « de montrer la honte de ce Père à toute la France », ne se sentait pas de vocation pour cet héroïsme chrétien et sacerdotal : « Je partirai d'ici le mois prochain sans faute, écrit-il à Arnauld, si la peste dont on nous menace n'est pas trop forte à Paris[1]. »

C'est de tradition chez les jansénistes, que cette soigneuse vigilance à conserver leur précieuse santé, quand la peste éclate dans les diocèses, où ils aiment à parader en temps plus hygiéniques.

Lorsque Marseille connut pour la dernière fois les horreurs de cette épouvantable contagion, les partisans de la morale dite relâchée s'en allaient, avec Belsunce, mourir au chevet des pestiférés, tandis que les fermes appuis de la morale austère se claquemuraient prudemment dans leur maison de l'Oratoire[2].

V

En toute cette *encre répandue*, nous n'avons guère surpris que les tendances du Bourg-Fontaine. Mais voici les deux morceaux plus importants, où le venin de la double hérésie est le mieux condensé.

On n'a pas oublié que les conspirateurs avaient décidé d'attaquer d'abord la pratique religieuse, puis la constitution même de l'Église.

[1] Lettre du 24 mai 1624.

[2] M. l'abbé Jauffret, dans son beau travail sur Mgr de Belsunce et le jansénisme, a consacré un chapitre, le quatrième, à étudier la conduite du *jansénisme pendant la peste* à Marseille.

La pratique religieuse tend, par tous ses moyens divins qui s'appellent les sacrements, à l'ineffable communion de l'humanité avec son Dieu dans l'Eucharistie.

En 1627, Saint-Cyran imagina « cette nouvelle et extravagante dévotion du *chapelet secret du Saint-Sacrement* » (qui fit depuis tant de bruit et que tout bon janséniste admire fort).

« C'était, dit le P. Rapin, pour amuser la dévotion et « pour occuper la vaine curiosité de la Mère Angélique « Arnauld, qui, dans toutes les méthodes de piété qu'on « lui donnait, aimait la singularité par-dessus toute « chose[1]. »

Le *chapelet secret* devint public en 1633. Saint-Cyran, qui n'osait s'en avouer l'auteur et le mettait sur le compte de la Mère Agnès, en fit du moins l'*apologie*.

« C'était une espèce de censure de la bonté de Dieu, en ce sacrement, qu'il s'efforçait de faire passer pour terrible, quoique ce soit la marque la plus éclatante de son amour pour les hommes[2]. »

Rapin, à qui j'emprunte cette parole si juste, ajoute :

« Le but de l'abbé de Saint-Cyran était d'éloigner les « hommes de la fréquentation de ce sacrement par les « idées si redoutables qu'il en donnait. »

D'après Saint-Cyran, qui semble emprunter sa méthode à la Cabale rabbinique, les seize attributs de Jésus-Christ dans l'Eucharistie sont :

Sainteté. — Vérité. — Liberté. — Existence. — Suffisance. — Satiété. — Plénitude. — Éminence. — Possession. — Règne. — Inaccessibilité. — Incompréhensibilité. — Indépendance. — Incommunicabilité. — Illimitation. — Inapplication.

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 273.
[2] *Ibid.*, p. 275.

Si nous avions plus d'espace à lui consacrer, ce serait un petit régal de fatras et de galimatias que de citer quelqu'un de ces seize chapitres. Mais comme, somme toute, il y a là plus de sujets de tristesse que de motifs d'amusement, je me borne à l'énumération des titres qui indiquent assez éloquemment combien la Sorbonne eut raison quand, sous la dictée de Nicolas Cornet, le maître futur de Bossuet, elle condamna, le 16 juin 1633, ce livre, — que nos dévotes aïeules ont toutes médité et suivi, — comme « contenant plusieurs extravagances, « impertinences, erreurs, blasphèmes et impiétés, qui « tendent à détourner les âmes de la pratique des vertus « de la foi, espérance et charité; à détruire la façon de « prier instituée par Jésus-Christ et introduire des opi- « nions contraires aux effets d'amour que Dieu a témoi- « gné pour nous, et nommément au sacrement de la « sainte Eucharistie et au mystère de l'Incarnation[1] ».

La doctrine du *chapelet secret* n'en eut que plus de succès. Elle prévalut dans la pratique. On vit des religieuses passer des années entières sans communier, et les Mères Arnauld finirent par se vanter de n'avoir plus fait leurs pâques depuis trois ans. Les sinistres prédictions des docteurs de Sorbonne ne se sont que trop réalisées!

Le jansénisme, — et c'est là son grand crime, — a détaché le cœur de la France catholique du cœur de Jésus-Christ vivant dans le sacrement de l'amour. Alors, la terrible parole du Maître s'est accomplie : « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera rejeté comme une branche séparée du tronc; il se desséchera; on le prendra un jour, on le mettra au feu, et il brûlera[2]... »

[1] Rapin, *ibid.*, p. 278.
[2] Fuzet, *Op. cit.*, p. 282.

Mais, au plus fort même des ravages du jansénisme, Dieu, qui aime la France, prépare, dans un cloître obscur de Bourgogne, la résurrection de notre pays. Les sectaires le comprirent : ils voulurent empêcher les révélations miséricordieuses du Sacré-Cœur de franchir les grilles du monastère de Paray-le-Monial, où vivait et priait Marguerite-Marie Ils amoncelèrent les livres, les dénonciations, et recoururent aux sarcasmes de Voltaire pour les détruire. Leur rage ne réussit point. Marseille dut sa délivrance au Sacré-Cœur, et aujourd'hui, l'église du Vœu national commence à se dessiner, sur les hauteurs de Montmartre, brillant, sur les ruines de Paris, comme un arc-en-ciel plein de consolants présages.

VI

Après avoir procuré le dépérissement de la vie chrétienne par l'éloignement des sacrements, Saint-Cyran s'est chargé de battre en brèche la divine constitution de l'Église. L'entreprise fit grand bruit, et pendant deux siècles on a juré sur la parole de ce maître. Puis, au bout de deux cents ans, la lime qui semblait avoir eu raison de l'enclume s'est pulvérisée, l'enclume n'avait pas même une écorchure : tout au contraire, elle était plus nette et plus brillante que jamais. Au concile du Vatican, pas un des Pères opposants n'a eu la pensée de citer le gros livre de Saint-Cyran, auquel personne, pas même M. Loyson, n'ose aujourd'hui emprunter une ligne.

Un jour, raconte Lancelot, M. Arnauld, la princesse de Guéménée et quelques autres affiliés se trouvaient

chez M. de Saint-Cyran. On vint à parler de son livre. Or, le livre n'était pas signé, et on le pressait fort de s'en déclarer l'auteur.

— Il faut appeler mon neveu, dit-il, et savoir de lui son sentiment là-dessus.

On appela donc aussi M. de Barcos, à qui M. de Saint-Cyran fit part des instances que la compagnie lui faisait.

Barcos, sans s'émouvoir, répondit en riant et sur un ton déclamatoire :

— Mais, monsieur, vous! vous en déclarer l'auteur!

C'était s'en tirer, sinon en pur Gascon, du moins en vrai Basque.

— Eh bien! vous voyez ce que dit mon neveu, répliqua Saint-Cyran en forme de conclusion, il en faut donc demeurer là!

C'est tout ce qu'on en put tirer [1].

Qu'était donc ce gros livre, dont Saint-Cyran n'osait pas revendiquer la paternité, même après que l'assemblée générale du clergé de France, séduite par l'habile flatterie de l'auteur, eut voté l'impression de l'ouvrage, « à ses frais et par son ordre, *jussu et impensis* » ?.

C'est un évêque de Provence, Godeau, qui fut chargé d'en écrire l'éloge, que je trouve couché sur les registres de l'assemblée. Le style dithyrambique du trop naïf évêque de Vence dut faire sourire Saint-Cyran.

« Qui que vous soyez, s'écrie Godeau [2], illustre (écri-
« vain), puisqu'après les obligations immortelles que
« vous a tout l'Ordre Ecclésiastique pour tant de ser-
« vices que vous lui avez rendus, votre modestie nous
« ôte le moyen de reconnaître le mérite de vos travaux

[1] LANCELOT, *Mémoires*, t. II, p. 165.
[2] BESOIGNE, t. III, p. 361.

« par des récompenses qui en soient dignes, recevez au « moins de nous, sous le nom étranger que vous avez « emprunté, ce témoignage public d'affection, de gra- « titude et d'honneur. Si vous êtes encore vivant, sortez « de votre retraite et découvrez aux yeux de tous ce « visage que nous désirons de voir avec passion... Que « si, après avoir combattu, vous avez reçu du juste Juge « la couronne de justice, faites par vos prières qu'il « naisse de vos cendres un autre défenseur qui venge « votre nom, lequel doit être en odeur de sainteté à « tous les gens de bien... »

Saint-Cyran devait rire dans sa moustache de l'enthousiasme de Godeau, et je suis convaincu que dans ses lettres malheureusement perdues à Jansénius sur ce chapitre, on eût trouvé trace de cette hilarité, d'ailleurs bien justifiée [1].

[1] On n'est pas plus naïf que ne le fut Godeau en cette occasion! Je constate avec regret cette simplicité qui frise un autre substantif, car Godeau est un de ces prélats, provençaux par le cœur, dont les annales de Provence gardent le souvenir aimé. Son évêché de Grasse était bien petit, et le bénéfice se réduisait à mince part, tout au plus à la célèbre « portion congrue ». Mais comme il aime sa pauvre église! Ses amis de l'Hôtel Rambouillet raillent sa fidélité à sa pauvre épouse et font miroiter à ses yeux l'ambition d'un plus riche bénéfice. Rien ne le détourne de sa chère Provence. Il reconnaît la pauvreté du lieu, mais avec quel charme! « Comme « elle ne porte que des jasmins et des oranges, dit-il dans ce style « qui lui valut si grand renom, on la peut appeler *une gueuse par- « fumée!...* » (*Harangue à la Régente de la part des états de Provence.*) Thomassin, faisant son éloge, dit dans une préface des *Homélies* de Godeau : « Il vous souvient de lui avoir ouï dire, lorsqu'on lui « parlait de son éloquence si connue et si admirée dans tout le « royaume, qu'il souhaiterait de changer son langage pour le « patois du pays, et que, si Dieu lui donnait le choix ou du don « des miracles ou du langage provençal, il choisirait plutôt de « bien parler cette langue que de ressusciter trois morts par « jour. » Tout cela prouve que Godeau était bon Provençal, mais qu'il fut théologien médiocre et peu avisé à l'apparition du livre de Saint-Cyran.

Mais, encore une fois, quel était donc ce livre, dont l'épiscopat français s'enthousiasma et qui ravit d'aise la Sorbonne?

En voici l'histoire.

Urbain VIII avait envoyé en Angleterre, comme vicaire apostolique, Richard Smith, ancien professeur de Sorbonne, évêque *in partibus* de Chalcédoine. Oubliant la situation douloureuse de son Église, Richard Simon, imbu du plus pur gallicanisme, montra une hauteur de domination qui faillit perdre les restes du catholicisme échappés en Angleterre à la persécution. Le Pape se vit contraint de rappeler son imprudent et despotique vicaire. Mais la Sorbonne avait devancé le jugement de Rome par un jugement contraire. Simon fondait en Angleterre ce qu'on appelait déjà alors les libertés de l'Église gallicane, c'est-à-dire l'omnipotence épiscopale, l'Église aristocratique.

L'habile homme vit tout de suite le parti à tirer de sa situation. Il posa en *défenseur de l'épiscopat*. Compilant, selon sa méthode indigeste, les livres des protestants de Hollande et d'Angleterre, s'aidant de son neveu Barcos, utilisant les notes d'un Jésuite apostat nommé Cordier, se cachant pour le reste derrière un intrigant de Sorbonne, Filesac, qui soignait l'impression, il répandit discrètement dans Paris une série d'écrits qui finirent par former le gros in-folio intitulé : *Petri Aurelii theologi Opera,* Œuvres du théologien Pierre Aurélius. — Aurélius est le second nom, ce que nous appelons aujourd'hui le prénom, de saint Augustin.

Ce livre fatal renversait tous les principes de la hiérarchie. Saint Pierre et saint Paul sont deux chefs uniques qui n'en font qu'un, et les évêques ont à gouverner l'Église, aussi bien que le Souverain Pontife. La puis-

sance des curés est la même que celle des évêques, comme le ruisseau est de même nature que la source.

Mais mon analyse pourrait être suspectée. Écoutons Sainte-Beuve, jugeant le fond doctrinal du *Petrus Aurelius :*

« Sous air de maintenir la prérogative extérieure et les droits de l'épiscopat, Aurélius revenait en bien des endroits sur l'*Esprit intérieur,* qui était tout. Un seul péché mortel (contre la chasteté) destitue, selon lui, l'évêque et anéantit son pouvoir. Le nom de chrétien ne dépend pas de la forme extérieure du sacrement, soit de l'eau versée, soit de l'onction du saint chrême, mais de la seule *onction de l'Esprit...* En cas d'hérésie, chaque évêque peut devenir pape, et chaque chrétien juge; toutes les circonscriptions extérieures de juridiction cessent; à défaut de l'évêque du diocèse, c'est aux évêques voisins à intervenir, et, à défaut de ceux-ci, *à n'importe quels autres.* — Cela mène droit, observe judicieusement Sainte-Beuve, à ce qu'au besoin chacun fasse l'évêque... En effet, qui jugera s'il y a vraiment cas d'hérésie? Aurélius répond : La pensée du juste, en s'appliquant autant qu'elle peut à la lumière de la foi, y voit comme dans le miroir même de la céleste gloire[1]... »

Appuyé sur l'alliance que le jansénisme venait de faire avec le gallicanisme, l'abbé de Saint-Cyran devint plus hardi « à tirer le voile ». Mais, toujours prudent, même au milieu des disciples qui se groupaient de plus en plus nombreux autour de lui, il ne confiait pas à tous le dernier mot de son symbole.

On lui a entendu avouer que s'il avait dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seraient ca-

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* t. I, p. 368.

pables, et qu'il passât dans une autre où il en trouverait d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le contraire.

L'impudent sectaire osait affirmer que Notre-Seigneur en usait de la sorte et recommandait qu'on fît de même [1].

Parfois, il rencontrait des âmes simples, qui, séduites et émerveillées, lui demandaient cependant humblement où il prenait toutes ses maximes, si nouvelles dans l'Église. — Ce n'est pas dans les livres, répondait-il alors d'un air inspiré. Je lis en Dieu, qui est la vérité même. Je me conduis suivant les lumières, inspirations et sentiments intimes que Dieu me donne [2].

On l'appelait dès lors l'*Augustin français* [3], et il avait pris le second nom du grand docteur d'Hippone, quand il signait *Aurélius*. Pourquoi pas *Augustinus?* Ah! c'est que, à Louvain, s'imprimait un autre gros livre, sorti de

[1] DOM CLÉMENT, *Hist. génér. de Port-Royal*, t. I, p. 210.

[2] LANCELOT, *Mémoires, loc. cit.*

[3] Saint-Cyran, laissant à son complice le soin de traiter les matières de la grâce, s'était surtout proposé d'attaquer la nature intime de la primauté de saint Pierre, si lumineusement remise en honneur par le concile du Vatican. Nous le verrons bien; grâce aux efforts de la secte, servis par les Parlements et la Sorbonne inconsciente, la nature de cette primauté n'est plus expliquée dans les chaires françaises, et aujourd'hui encore c'est presque une nouveauté que de dire, avec la tradition et les Pères, que cette primauté n'est autre chose que la puissance épiscopale s'étendant, non plus à une église particulière, mais à toutes les églises, à leurs pasteurs et à chacun des fidèles, ne relevant d'aucune autorité sur la terre, mais ayant sous sa dépendance absolue toutes les autres autorités ecclésiastiques. Il s'ensuit que le Souverain Pontife est supérieur aux conciles œcuméniques, qu'il tire ses priviléges de lui-même, et non point de l'Église dispersée ou réunie dont il serait le représentant. Une des plus nobles conséquences de ce rôle de l'évêque universel est le privilége de l'infaillibilité en matière doctrinale et en morale évangélique. Les jansénistes, en visant la primauté, tentaient dès lors le renversement de toute la constitution de l'Église.

la plume de l'autre patriarche, que nous avons un peu négligé dans ces dernières pages, mais qui n'en poursuit pas moins son œuvre avec une effrayante ténacité.

Le prochain chapitre lui sera entièrement consacré, car, pendant que l'étoile du sectaire français tourne vers son déclin, Jansénius éclate dans le monde. Son livre sort des presses de Louvain. Il est temps de l'étudier.

IV

L'*AUGUSTINUS*.

Avant-garde masquée. — Le beau vers de Henri de Bornier. — Le *Mars Gallicus*. — Une page de Bossuet. — Jansénius évêque. — Tissu d'intrigues. — Une clef à fabriquer. — Historique de l'*Augustinus*. — Jambons préservés. — Mort de Jansénius. — Pardon et patience! — Exposé du système de Jansénius. — Les cinq Propositions. — La croyance catholique. — Thomisme et molinisme. — Le mot de Barras.

I

Les écrits de Saint-Cyran ne sont guère que le manifeste discret du parti et une demi-déclaration de guerre. Avant-garde risquée sous le masque, tirailleurs perdus et sentinelles avancées pour faire la reconnaissance du pays, ces ouvrages auront le sort que le hasard de la guerre voudra, peu importe à cet habile tacticien.

La grande mêlée s'engagea autour de la vraie place forte, celle-là tenue encore dans un lointain prudent, en Flandre, tandis que la France assiste aux combats d'escarmouche.

Pauvre France!... La première œuvre par laquelle l'hérésiarque hollandais essaya sa plume est une œuvre antifrançaise.

Quand un poëte, révélé ces temps derniers à notre

admiration par l'intelligent discernement de l'Académie française, a porté sur la scène son immortelle *Fille de Roland,* ce ne sont pas seulement les Français de Paris, c'est, avec eux, toute l'Europe, et, au delà encore, le monde entier qui est à Paris chez lui, qui applaudit, avec un irrésistible élan, ce vers, superbe de facture et de vérité :

Tout homme a deux pays : le sien, et puis la France!...

L'histoire du monde, depuis que les Francs y écrivent les Gestes de Dieu, applaudit, avec le parterre de la Comédie française, le beau vers de Henri de Bornier.

Seuls, les jansénistes détonnent dans ce concert universel! Pourquoi s'en étonner? La conséquence était rigoureuse : le jansénisme haïssait l'Église, il devait haïr la France! C'est forcé...

Jansénius donc, aux applaudissements et avec la connivence de Duvergier, écrit une diatribe violente et venimeuse contre notre histoire nationale, depuis Clovis jusqu'à Louis XIII, y compris cet Henri IV, pour qui Duvergier revendiquait, dans son premier ouvrage, le privilége de croquer ses humbles sujets, réclamant en faveur de ceux-ci l'honneur de s'immoler avec grâce pour servir au festin royal.

L'ouvrage est intitulé, selon le goût païen du temps : « *Mars Gallicus,* le Mars français. »

C'est l'interminable amplification d'un rhétoricien médiocre, où, sous une ironie à gros traits de Flamand, Jansénius déblatère à plaisir contre la France, son histoire, ses institutions, et tout cela, à un moment, comme toujours, bien choisi, car les jansénistes, — c'est une justice à rendre à leur tactique, — ont fidèlement cultivé l'art d'arriver à point.

La France venait de conclure une alliance avec la Hollande, et la fameuse politique de Richelieu allait avoir l'occasion de se développer.

Quelques anecdotiers du temps ont prétendu [1], — mais je les soupçonne d'avoir inventé l'histoire à plaisir, — que Richelieu voulut obliger Saint-Cyran à réfuter le *Mars Gallicus*. C'eût été un trait de génie, et, s'il ne l'a pas fait, Richelieu en était bien capable.

Qu'il l'ait fait ou non, la vérité est que Saint-Cyran se pâmait d'aise devant le pamphlet de son ami et complice. Leur correspondance en a gardé les honteuses traces. Vraiment, si le sectaire flamand fait pitié avec ses plaisanteries grotesques sur l'histoire de France, le sectaire français, qui l'applaudit, fait horreur.

C'est peut-être en songeant à lui que notre grand Bossuet, fidèle interprète en cela de la tradition et de l'enseignement catholique, écrira, quelques années après, cette magnifique page, empreinte du patriotisme que l'Église s'est toujours fait gloire d'inspirer à ses enfants.

« Jésus-Christ, dit-il, a établi, par sa doctrine et par « ses exemples, l'amour que les citoyens doivent avoir « pour leur patrie. Même, en offrant ce grand sacrifice « qui devait faire l'expiation de tout l'univers, il voulut « que l'amour de la patrie y trouvât sa place, et versa « son sang avec un regard particulier pour sa nation. « Quiconque n'aime pas la société civile dont il fait « partie, c'est-à-dire l'État où il est né, est ennemi de « lui-même et de tout le genre humain. Il faut sacrifier « à sa patrie, dans le besoin, tout ce qu'on a et sa propre « vie [2]. »

Mais Saint-Cyran ne pouvait penser comme Bossuet.

[1] Voir RAPIN, *Histoire du jansénisme*, p. 303.
[2] BOSSUET, *Politique tirée de la Sainte Écriture*.

Il lui manquait un sens. Ces gens-là n'ont pas compris le Calvaire, comment auraient-ils compris la France?

D'ailleurs, l'intérêt de la secte et, — ce qui ne gâte jamais rien, — l'intérêt personnel conspiraient en faveur de la thèse opposée. Jansénius ne perdit rien, pour avoir écrit contre notre histoire. L'Espagne, alors en lutte avec nous, se montra reconnaissante, et le *Mars Gallicus* valut à son auteur l'évêché d'Ypres.

« Ainsi, dit le P. Rapin, ce fut du prix de l'autel et aux dépens du sang de Jésus-Christ qu'une satire si scandaleuse fut récompensée [1]. »

Voilà Jansénius évêque.

II

Mais, avant de coiffer cette mitre tant désirée, que d'intrigues, que de menées, que d'actions malhonnêtes et déloyales! J'ai dit qu'il manquait un sens à ces sectaires; je dirais mieux en affirmant que le sens moral était complétement oblitéré chez eux.

Si j'avais à faire ici l'histoire biographique de Jansénius, nous le verrions mêlé à toute espèce de tripotages scandaleux, trompant son évêque, lui imposant des grands vicaires gagnés à la cause janséniste, persécutant les prêtres et les religieux demeurés fidèles, éludant toutes les condamnations de Rome, amusant les nonces et les délégués apostoliques de vains leurres, finissant par égarer si bien leur religion que le Pape consentira à préconiser l'hypocrite docteur et donnera ainsi à ses

[1] Rapin, *Op. cit.*, p. 303.

futurs écrits l'autorité de l'évêque, cette autorité tant prisée par les conférenciers de Bourg-Fontaine.

Le récit de ces intrigues remplit tout un volume[1] des *Mémoires de Rapin*. C'est là que je renvoie les esprits curieux de ces révélations. Ils y verront comment cette hérésie s'y est prise, à ses débuts, pour détruire le respect dans le cœur des peuples. Depuis Jansénius et Saint-Cyran, les *Mémoires* le démontrent avec une sinistre évidence, le jansénisme a constamment poursuivi son œuvre. Le premier, il a introduit le peuple dans le sanctuaire; le premier, il a conduit le prêtre à Pilate et livré les causes religieuses à César. Plus que personne, il a contribué à exalter ce César, et à le mettre à côté ou même au-dessus du pontife et du Christ. Et cela constamment, persévéramment, jusqu'à ce que, en 1790, il vint faire de la religion une institution purement humaine et civile. Après avoir déclamé contre le Pape durant deux siècles, enfin il s'en passe. Ce n'est plus alors pour l'Église qu'une triste agonie, jusqu'à ce qu'on cherche à l'étouffer dans le sang en 1793[2].

Encore une fois, voilà le jansénisme et son œuvre!...

III

Mais quelle est cette place forte dont je parlais tantôt, et autour de laquelle la mêlée s'engagera sérieuse, sanglante, sans répit, sans trêve, jusqu'à ce que Dieu s'en mêle, par un coup de tonnerre qui disperse les combattants?

[1] Le premier.
[2] Voir t. V de l'*Histoire de Louis XIV*, par M. GAILLARDIN.

Cette place forte, c'est un livre, en trois gros volumes in-folio, c'est l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres.

Suivons-en l'historique, avant de l'ouvrir et de le lire. Aussi bien, c'est le point culminant des *Origines du jansénisme,* et, arrivé sur ce sommet, ou plutôt au fond même de cet abîme, il faut tout voir, tout savoir, tout entendre, sans négliger un recoin, ni un pli, et, on le devine, les recoins et les plis sont nombreux.

Pour s'y reconnaître, j'avoue que la difficulté n'est pas mince. M. Cousin a cru retrouver la clef du roman de mademoiselle de Scudéry; celle de la correspondance de Jansénius est encore à fabriquer. Toutes choses et toutes gens y changent de nom, et encore, on ne s'y contente pas d'un seul nom : c'est à dérouter les plus fins limiers de chiffres secrets. Pourtant, certaines données, qui reviennent plus souvent que les autres, permettent de reconnaître Jansénius sous le masque de *Sulpice;* Saint-Cyran, sous celui de *Célias,* de *Solion* et de *Durillon;* saint Augustin, sous le nom de *Séraphi;* les Jésuites, sous celui de *Porris.* Le gros traité de l'*Augustinus* se cache sous le nom conventionnel de *Pilmot,* et les questions de la grâce s'y transforment en une sorte de style commercial et industriel, et s'y appellent les *affaires de monsieur Adam.*

La finesse de l'hérésiarque redoute un éclat prématuré.

Au mois d'octobre 1620, il écrit à *Célias* (lisez Saint-Cyran) :

« Je n'ose dire à personne du monde ce que je pense « d'une partie des opinions de ce temps, et particulière- « ment de celles de la grâce et de la prédestination, *de « peur qu'on ne me fasse le tour à Rome qu'on a fait à « d'autres,* devant que toute chose soit mûre et à son « temps. »

Il écrivait cela à la veille de la conférence de Bourg-Fontaine. Il professait, depuis 1617, un cours d'Écriture Sainte à l'Université de Louvain. Ses amis se répétaient à l'oreille que le docteur préparait dès lors des conclusions qui un jour étonneraient le monde. C'était tout à la fois piquer la curiosité et garder un prudent mystère.

Au sortir de Bourg-Fontaine, Saint-Cyran et Jansénius résolurent ensemble que celui-ci écrirait un ouvrage dogmatique, tandis que le premier ferait de son côté l'histoire de l'ancienne constitution de l'Église. Les deux ouvrages, convinrent-ils, seraient, l'un par rapport à l'autre, ce que l'âme est par rapport au corps. Mais, comme ils étaient convaincus que le livre dogmatique aurait le sort des écrits du malheureux Baïus, ils décidèrent que ce livre ne paraîtrait qu'après la mort de son auteur, signant ainsi d'avance cette épitaphe satanique de l'impénitence finale et aussi de l'obstination contumace, qui constitue le péché d'hérésie, ce que le Sauveur appelait le crime contre le Saint-Esprit, irrémissible en ce monde et en l'autre.

Le 4 novembre 1621, Jansénius était de retour à Louvain, et s'était mis à composer son grand ouvrage. « J'avance peu à peu, dit-il; je crois avoir trouvé cer« taines racines, d'où sortiront des arbres pour bâtir « une maison. » Le jour est beaucoup trop court pour ses travaux; il voudrait vivre au temps de Josué, ou changer de climat avec les grues, pour aller au pays où les jours ont dix-neuf ou vingt heures.

Le 27 janvier suivant, comme *l'affaire lui donne* toujours *plus de frayeur,* il envoie à Saint-Cyran un chiffre pour remplacer celui qu'il avait perdu, puis il lui dit : « Mettez, s'il vous plaît, encore en votre papier ces

« noms : saint Augustin, Leoninus, Aelius, Seraphi Papa,
« Gerardus, Pardo, Pirasos, etc. »

Toute l'année 1622 est consacrée à bien établir, entre les deux complices, les cinq buts qu'ils poursuivront, pour assurer le succès de leur entreprise :

1° Achever l'*Augustinus ;*

2° Se préparer des disciples à Paris;

3° Établir les Oratoriens en Hollande pour faire pièce aux Jésuites;

4° Répandre les livres de saint Augustin, après les avoir *corrigés ;*

5° Se concerter de vive voix, avant d'ouvrir la lutte.

Jansénius vint dès lors en France, et il fut bien convenu, entre les deux docteurs, que le Hollandais se réservait l'enseignement scientifique et doctrinal, et le Français l'action et la propagande.

En 1626, Jansénius, que l'Université de Louvain a envoyé à Madrid pour y traiter certaines affaires contre le collége des Jésuites, n'y néglige pas les affaires de *Pilmot*. Malheureusement pour lui, l'Espagne est pays d'inquisition!... Il eut l'ambition indiscrète de gagner à *Pilmot* l'Université de Salamanque, et s'en ouvrit inconsidérément à quelques docteurs, qui devinèrent le sectaire sous ses prétendus projets de réforme. On décida de l'examiner au saint-office. Jansénius, qui ne s'est jamais soucié de prison ni de martyre, prit la poste et se sauva.

Comme les présents entretiennent l'amitié, raconte un historien de la secte [1], dès que Jansénius fut de retour à Louvain, Saint-Cyran, l'austère Saint-Cyran, voulut lui offrir des jambons de Bayonne. En homme prudent,

[1] FUZET, *les Jansénistes du dix-septième siècle*, p. 57.

il lui demanda comment il pourrait les faire arriver au collége Sainte-Pulchérie, sans que leur vue exposât les messagers à une tentation, dangereuse pour le précieux envoi. La réponse ne se fit pas attendre : « .....Quant « aux jambons qu'il vous plaît de m'envoyer, je ne vois « autre moyen que de les mettre dans un panier bien « fermé de toutes parts, et mettre en haut un ou deux « livres qui ne valent rien, ou un exemplaire de tomes « contre le Plagiaire (P. Garasse). 14 mai 1627. » Saint-Cyran ne devait pas manquer d'exemplaires de ces tomes : on sait que la *Somme des fautes* avait eu peu d'acheteurs. Ainsi placés sous la protection de la grâce, efficace par elle-même, sans laquelle le septième précepte du Décalogue aurait bien pu être impossible aux gens des *chariots*, les jambons arrivèrent à leur destination, et Jansénius remercia « grandement » son ami de lui avoir « donné cette rareté ». Quand la porte de la cuisine janséniste s'entr'ouvre, on est sûr de voir *quelque rareté*. Un jour, nous entendrons les amis d'une illustre *pénitente* y heurter, demander très-humblement d'entrer dans les mystères d'une certaine marmelade, et promettre une éternelle reconnaissance en échange de deux assiettes de certaines confitures [1].

Mais alors, nous serons en plein Port-Royal. Pour le moment, laissons l'homme et retournons au héros.

Il vient de gagner, au prix que l'on sait, l'évêché d'Ypres. Installé évêque, il s'acharne de tout son être à l'*Augustinus*, l'achevant et l'imprimant en même temps, seul, dans un secret jaloux.

Il s'y plonge avec une passion qui le tuera. Le feu se met dans son sang, un gros charbon apparaît sur sa

[1] FUZET, *Les Jansénistes du dix-septième siècle*, p. 58.

jambe ; comme l'avocat général Servin, cet évêque mourra de sa bile contre les Jésuites. C'est dans cette bile même qu'il veut mourir.

Après avoir reçu, avec toutes les démonstrations de la piété la plus affectée, tous les sacrements, il s'assura de l'impression complète de son livre par le zèle des deux amis, les grands vicaires qu'il a rendus non moins favorables que lui à Baïus, « les suppliant de ne rien changer « à son ouvrage, s'ils trouvaient quelque chose de peu « conforme aux sentiments de l'Église romaine, à la- « quelle il se soumettait entièrement [1] ».

C'est après avoir donné cet ordre, aussi hypocrite qu'habile, qu'il meurt, le 6 mai 1638.

L'*Augustinus* parut pour la première fois à Louvain en 1640, puis à Paris et à Rouen.

IV

Lorsqu'il en est à l'*Augustinus,* Sainte-Beuve éprouve le besoin d'implorer le pardon et la patience de qui le lira, avant de faire l'examen du gros livre.

« S'il nous arrive, dit-il ingénument, de nous délecter « parfois aux environs et comme aux maisons de plai- « sance de notre sujet, achetons-en la permission, en « ne reculant sur aucun point sérieux, quand nous « sommes au centre. »

« Nous ne pouvions dans aucun cas, dit-il encore, « échapper aux cinq propositions de Jansénius ; il faut

[1] RAPIN, *Op. cit.*, p. 370.

« donc les exposer de suite, et nous exécuter de bonne « grâce et une bonne fois. »

« Nul livre de ce calibre ne se trouve si fameux, en « restant si peu lui. »

C'est encore l'aveu de Sainte-Beuve, qui, avant de le soumettre à sa « fine » et fort peu exacte analyse, le confesse plus complétement qu'il ne le voudrait : « Le « livre de Jansénius a été l'occasion et le théâtre de tant « de querelles, le lieu commun et le rendez-vous de tant « de plaisanteries bonnes ou mauvaises, qu'il devient « piquant autant que nécessaire d'en parler, après l'avoir « sinon étudié d'un bout à l'autre (je craindrais de me « vanter), mais du moins pratiqué beaucoup, et labouré « en bien des sens, en bien des pages. »

Avec Sainte-Beuve, j'éprouve le besoin de dire à mon lecteur : Pardon et patience! J'en abuserai le moins qu'il va m'être possible, en un champ aussi hérissé de difficultés de tout genre.

Voici donc, en termes dégagés de la sèche terminologie janséniste, tout le système de l'*Augustinus :*

Par suite de la faute originelle, d'après Jansénius, la volonté de l'homme a perdu le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de faire ou de ne pas faire. La délectation est le seul mobile auquel elle obéisse. Or, il y a deux délectations : l'une terrestre, qui nous porte au mal; l'autre céleste, qui nous porte au bien : toutes deux en état de lutte continuelle dans notre âme, qui suit toujours et nécessairement l'impulsion de la plus puissante, selon le mot de saint Augustin si souvent invoqué par les jansénistes : « *Secundum id operemur necesse est, quod amplius nos delectat.* Nous faisons nécessairement ce qui nous plaît davantage. »

De ce principe de la délectation supérieure et toujours

victorieuse découlent, par voie de rigoureuse conséquence, les cinq fameuses Propositions, qu'il est nécessaire de retenir et que je ne formule pas sans quelque émotion, quand je songe à la bataille ardente qui, durant cent quarante ans environ, se livrera autour d'elles. Les papes comme les rois, les universités et les parlements, les présbytères et les salons, les colléges et les académies, les moines et les gens du monde, le cloître, la ville, la cour, disputent sur les cinq Propositions.

Hélas! comme toujours, bien des gens en discuteront, qui ne les ont guère comprises, et même qui seraient en peine de prouver qu'ils les ont lues. Pareille chose n'est-elle pas arrivée sous vos yeux, et n'avez-vous jamais rencontré ce qu'on appelle des opposants ou même des partisans d'un certain *Syllabus,* qui ne l'avaient jamais « pratiqué » ou « labouré » en aucun « sens », ni en aucune « page »?

Pour échapper à ce reproche, nous allons étudier ces cinq fameuses Propositions, nous rappelant qu'elles sont la conséquence rigoureuse du principe de la délectation victorieuse, laquelle entraîne fatalement la volonté, et annule le libre arbitre. Car, c'est une remarque que j'emprunte à un janséniste, à l'auteur de la *Logique de Port-Royal :* « La plupart des erreurs des hommes viennent bien plus de ce qu'ils raisonnent sur de faux principes, que de ce qu'ils raisonnent mal suivant leurs principes [1]. » Tout est dans le point de départ. Celui de Jansénius est faux, les conclusions le seront aussi. Les voici :

Ire Proposition. — Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes, malgré les efforts de leur volonté, avec les forces dont ils disposent présentement;

[1] *Des causes de nos erreurs.*

et de plus, la grâce, qui les leur rendrait possibles, leur manque.

2e Proposition. — Dans l'état de nature tombée (après la chute originelle), on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

3e Proposition. — Pour mériter ou démériter, dans l'état de nature tombée, on n'a pas besoin d'une liberté de nécessité (c'est le terme philosophique employé par l'école pour désigner la liberté intérieure); il suffit de la liberté de coaction (autre terme scolastique qui désigne la liberté extérieure).

4e Proposition. — Les semi-pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure prévenante pour tous les actes, même pour le commencement de la foi (historiquement faux). Ils n'étaient hérétiques qu'en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister.

5e Proposition. — C'est être semi-pélagien que de dire que le Christ est mort et a versé son sang pour tous les hommes [1].

Telles sont les Propositions que l'*Augustinus* développe avec une surabondance d'arguments épanchés en trois in-folio. Elles résument, ou plutôt, suivant le mot de Bossuet, elles sont *tout le livre lui-même* [2].

[1] C'est pour proclamer solennellement la foi catholique contre cette Proposition que, le 20 juin 1721, en pleine terreur de la peste, notre courageux Belsunce s'écriait, en faisant amende honorable pour son peuple à l'autel dressé sur le Cours : « Conservez, « Seigneur, les tristes restes d'un peuple qui vous fut cher, et que « vous appelâtes par préférence à la connaissance de votre saint « nom, presque dans le temps que vous répandîtes votre sang « adorable pour lui, *comme pour tout le reste des hommes.* »

[2] Bossuet, *Lettre au maréchal de Bellefonds.* Le grand évêque y dit, en termes exprès : « Je suis bien aise de vous dire, en quelques « mots, mon sentiment sur le fond. Je crois donc que les Propo-

Au seul énoncé, aucun lecteur n'aura manqué d'y relever la conséquence rigoureuse du principe de Jansénius : « Les deux délectations sont comme les deux bassins d'une balance : l'une ne peut monter que l'autre ne descende. Ainsi l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, suivant qu'il est dominé par la grâce ou par la concupiscence ; il ne résiste donc jamais ni à l'une ni à l'autre. »

Si j'en avais l'espace, il serait curieux de comparer les cinq Propositions aux doctrines de Calvin. Toutes deux aboutissent, selon la remarque d'un Anglais [1], à offrir à notre croyance des hommes esclaves de la nécessité, une doctrine inintelligible, une foi absurde, un Dieu impitoyable. Calvinisme et jansénisme, c'est le mot de de Maistre, « ce sont deux frères dont la ressemblance est si parfaite, que nul homme qui veut y regarder ne saurait s'y tromper [2] ».

V

Aux cinq Propositions de Jansénius, opposons la doctrine catholique.

L'homme a été créé dans un état surnaturel. Une fois tombé, l'harmonie de ses facultés fut détruite, et la concupiscence mauvaise s'établit en son cœur comme un tyran. Mais, bien que blessée, sa volonté ne perdit

« sitions sont véritablement dans Jansénius, et qu'elles sont l'âme « de son livre. Tout ce qu'on a dit au contraire me paraît une « pure chicane, et une chose inventée pour éluder le jugement de « l'Église. »

[1] Cité par M. de Maistre.

[2] DE MAISTRE, *Du jansénisme*, chap. III.

point la possibilité du bien, et le mal n'est pas nécessairement le produit de ses actes. Dieu lui vient en aide, par un secours médicinal et surnaturel, qui s'appelle la grâce. Cette grâce est donnée dans des proportions réellement suffisantes à tous les hommes. Cette grâce suffisante n'est, il est vrai, pas toujours suivie de l'acte qu'elle a pour but d'aider. Lorsqu'elle est suivie de son effet, elle prend alors le nom de grâce efficace.

D'où vient l'efficacité de la grâce?

Problème redoutable, équation presque insoluble, puisque plusieurs de ses termes nous sont inconnus. On l'a tenté cependant.

Les uns ont dit qu'il était de l'essence de la grâce efficace qu'avec elle la volonté fasse le bien, quoiqu'en même temps elle puisse ne pas le faire, en sorte que cette efficacité tombe sur l'acte lui-même, non sur le pouvoir qu'elle suppose complet. C'est le système connu sous le nom de *thomisme*.

Suivant d'autres théologiens, l'efficacité ou la suffisance de la grâce ne vient pas de la nature intrinsèque de la grâce elle-même, mais de la volonté humaine qui, à son gré, lui donne ou lui refuse son assentiment. C'est le système de Molina, tant ridiculisé par Pascal dans les *Provinciales*, et ses partisans sont connus, dans l'histoire de la dogmatique sacrée, sous le nom de *molinistes*. Système auquel on ne peut refuser, quelque jugement qu'on en porte d'ailleurs, d'être un admirable effort de la raison humaine pour expliquer l'accord de la grâce et de la liberté. Le molinisme fait une large part à la liberté humaine, le thomisme accorde davantage à la grâce, et il rend plus difficile à concevoir la permanence de la liberté sous l'action divine.

J'en ai dit assez pour ouvrir aux esprits sérieux qui me

suivent les horizons sous lesquels toute cette guerre du jansénisme demeure lettre close.

Voilà donc tout le système doctrinal de nos hérétiques. C'est la vieille hérésie de Baïus et des autres ancêtres du jansénisme, mal rajeunie, mal corrigée, mal soutenue, mais fanatiquement adoptée par la secte, qui n'entendra jamais aucune autorité, au sein de l'Église, au sein de l'État, parce qu'elle veut ruiner l'État et l'Église, ces deux grandes forces de la vie sociale, ces deux bases essentielles de la civilisation.

Pour réussir, il a manqué aux jansénistes une chose. Mais cette chose-là, elle a manqué à tous leurs ancêtres, et elle manquera à tous leurs descendants.

VI

Sous le Directoire, lorsqu'on commençait à se remettre de la Terreur, dont le joug avait si lourdement pesé sur la France, le citoyen La Réveillère-Lépeaux, un collègue de Barras, imagina de créer une religion, qu'il décora du nom de Théophilanthropie.

C'était un amalgame de toutes les maximes, de toutes les prescriptions morales qu'il avait recueillies çà et là dans les sages de l'antiquité, chez les philosophes et même au cœur de l'Évangile.

Fier de sa trouvaille, heureux, disait-il, de pouvoir détrôner à tout jamais le catholicisme, il s'agitait comme un démon, afin de multiplier les apôtres et les adeptes de sa doctrine.

Malgré tous ses efforts, la nouvelle Église ne progressait pas.

Un jour, fatigué, découragé, La Réveillère-Lépeaux s'en va trouver Barras.

— Décidément, mon cher collègue, fit-il, ma religion ne prend pas!...

Puis il ajouta, sur le ton d'un génie méconnu :

— Pourtant, c'était un chef-d'œuvre de philosophie et de morale!... Comment donc le fondateur du catholicisme a-t-il pu faire pour donner cet essor à sa doctrine, soutenue et propagée seulement par quelques pauvres bateliers?

— Tenez-vous à réussir? répliqua Barras, de ce ton solennel que le directeur savait se donner.

— Sans doute, répondit le théophilanthrope. Sans cela, à quoi serviraient donc mes insomnies, mes démarches et tous mes tracas?

— Oh! alors, dit Barras, en martelant chaque mot, imitez l'exemple de Jésus-Christ. Faîtes-vous crucifier un vendredi, et tâchez de ressusciter le dimanche suivant.

Nous allons voir si les fondateurs du jansénisme étaient en mesure de mettre en pratique le procédé de Barras.

V

LA *FRÉQUENTE COMMUNION* D'ARNAULD.

Les Jésuites s'émeuvent. — Un sermon à l'église de la rue Saint-Antoine. — Titre, but général, sujet, épigraphe du livre. — La luxure spirituelle. — Origine du livre. — Les fondations du jansénisme. — Querelle entre deux grandes dames. — Le manifeste du parti. — Succès du livre. — Vaines digues à l'entraînement universel. — Troubles à Marseille. — Balzac. — Saint Vincent de Paul et M. Olier. — La Sorbonne et l'épiscopat se divisent. — Souvenir contemporain. — Désertion des sacrements. — Anecdotes.

Le dernier dimanche d'août 1643, une affluence inusitée pour la saison se pressait dans l'église de Saint-Louis, maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine. Le Bouthillier, archevêque de Tours, présidait la réunion, où *tout Paris* semblait s'être donné rendez-vous.

Un Jésuite monta en chaire. Il tenait à la main un cahier assez gros, écrit de cette fine écriture nerveuse si connue depuis dans le clan janséniste, où le fécond écrivain répandra dans sa longue carrière quarante volumes in-quarto de lettres, aujourd'hui encore précieusement conservés à Utrecht, où Sainte-Beuve est allé pérégriner, à seule fin de baiser ces vénérables feuilles.

Le Jésuite s'appelait le Père Nouet : jeune encore — il n'avait pas quarante ans — mais fort avant dans l'esprit de sa Compagnie, dont il faisait partie depuis vingt ans

déjà, il s'était fait apprécier par la solidité de sa doctrine et par cette admirable connaissance de la spiritualité, qui en a fait un de nos ascétiques aujourd'hui encore les plus justement renommés.

Mais s'il est un auteur de *Méditations* bon à lire dans le silence de son oratoire, le Père Nouet, à en juger par les sermons qui nous restent de lui, dut être un prédicateur mortellement ennuyeux. D'où venait donc cette affluence de la cour et de la ville autour de sa chaire, au plus fort de l'été? Les affiliés seuls devaient être dans le secret. Les autres suivirent, comme cela arrive quelquefois, témoin la célèbre aventure de certains moutons de Panurge.

Or, parmi ces moutons, il y en avait un qui portait un nom historique. Je veux parler du maréchal de Vitry.

Celui-là ne savait pas au juste pourquoi on l'avait fait venir au sermon. Il faisait bien chaud, le prédicateur n'était guère intéressant. Le brave maréchal s'arrangea une bonne situation, et, au lieu de s'agiter en maugréant, il prit sagement son parti et... s'endormit.

Le Père Nouet s'aperçut-il du somme? ou bien, ancien professeur de rhétorique, voulut-il pratiquer certain précepte de l'action oratoire, auquel les prédicateurs jésuites du grand siècle avaient, paraît-il, quelquefois recours, si nous en croyons madame de Sévigné, racontant volontiers comment « Bourdaloue frappait comme un sourd »? Je n'en sais rien.

Mais l'histoire raconte que l'orateur, jusque-là assis dans sa chaire, un gros bonnet carré sur la tête, les yeux à moitié fermés, sortit tout à coup de son débit somnolent, et, frappant un grand coup sur le rebord de la chaire, se mit à crier, à deux ou trois reprises :

— Au loup!... au loup!...

Le maréchal de Vitry en fut réveillé. Il sursauta et regarda avec effarement autour de lui. Mais un brave ne se laisse pas ainsi désarçonner. Il se remit bien vite en selle :

— Oh! fit-il à voix assez haute pour être entendu de l'archevêque qui sourit, il faut qu'il y ait anguille sous roche... — on me pardonnera de répéter la phrase en entier, bien qu'elle sente déjà ses *Provinciales* — les bons Pères ne s'échauffent pas d'ordinaire si fort pour le pur service de Dieu!...

Nouet entendit-il l'interruption? Les *Mémoires* ne le disent point. Ils constatent qu'il continua sur un ton fort véhément à dénoncer « des nouveautés capables de renverser l'Église ».

— Ce sont, s'écriait-il, des personnes particulières, gens inconnus, qui font comme Calvin, lequel, avant que de répandre ouvertement son venin, demeura quelque temps caché dans des grottes qui sont auprès de Bourges, où j'ai été.

Et il agitait avec animation le cahier, traitant l'auteur, avec plus de véhémence que d'atticisme, de fantastique, mélancolique, lunatique, scorpion et serpent ayant une langue à trois pointes.

— Oui, fit-il en forme de péroraison, il y a partie liée de couper les vivres aux fidèles[1].

Et il descendit de chaire.

Le dimanche suivant, le Père Nouet y remontait; et tous les dimanches de septembre comme d'octobre, huit dimanches consécutifs, il continua de dénoncer le livre.

Cela fit grand bruit. Paris était divisé en deux camps. Celui des partisans du livre incriminé par les Jésuites

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 180.

l'emporta, et, au dernier dimanche d'octobre, on annonça que le Père Nouet allait se rétracter, d'ordre et mandement de Mgr l'illustrissime et révérendissime archevêque de Paris. L'abbé de Retz, coadjuteur de l'archevêque son oncle, vint assister à la rétractation.

Mais ne voilà-t-il pas qu'au lieu de révoquer ce qu'il avait dit depuis trois mois contre ce livre, le Père Nouet confirma tout ce qu'il y avait trouvé à redire?

Le parti était furieux. Le coadjuteur sortit avec éclat de l'église Saint-Louis. Il courut à l'archevêché et fit tant, par ses importunités auprès de son oncle qu'il gouvernait, que l'archevêque interdit la chaire à Nouet. Bien plus, le parti fut si puissant qu'au 28 novembre, le pauvre Père, sur l'ordre de Mazarin, dut se présenter, assisté de quatre Pères de son Ordre, pour signer, tête nue et à genoux, une véritable amende honorable. Le bon religieux fondait en larmes, en se soumettant par obéissance à cette humiliation, dont des raisons de prudence un peu trop humaine inspirèrent à ses supérieurs la pensée de lui imposer l'obligation, sans cependant exiger un désaveu, ce qui eût été une véritable apostasie.

I

Or, voici ce qu'était l'ouvrage.

Le titre, comme toujours, ne brille pas par la concision. — Le mot de Voltaire est toujours vrai, les Jansénistes ont la phrase longue. — Le voici : *De la fréquente communion, où les sentiments des Pères, des Papes et des Conciles, touchant l'usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, sont fidèlement exposés pour servir d'adresse aux personnes qui*

pensent sérieusement à se convertir à Dieu, et aux pasteurs et confesseurs zélés pour le bien des âmes.

Sous son titre un peu long, l'entreprise était d'une suprême habileté.

Au simple exposé des Propositions de l'*Augustinus,* on n'a pu manquer de se demander comment la doctrine nouvelle, renfermée dans les grands in-folio latins de l'évêque d'Ypres, put jamais devenir populaire. Il est vrai que Jansénius avait un traducteur tout prêt à Paris; mais on n'a sans doute point perdu le souvenir du style et de la littérature de Saint-Cyran, et c'était en somme un assez pauvre vulgarisateur pour l'*Augustinus.* Or, en France surtout, rien ne réussit, pas même le génie, que par la vulgarisation.

Réduire l'*Augustinus* à des proportions plus maniables et vulgariser les principes connus des seuls initiés, tel fut le dessein du livre que le Père Nouet eut la gloire et le malheur de combattre le premier.

Par ce livre de la *Fréquente Communion,* écrit par un jeune auteur, sous l'inspiration de Duvergier, mais avec une clarté, une précision dont son maître n'avait pas le secret, le jansénisme, franchissant d'un seul bond l'enceinte de la Sorbonne, des Universités et des Académies théologiques, fit son entrée dans le monde. L'éclat de son apparition, sous cette forme française, fut considérable, car, observe finement Rapin, « outre qu'on n'avait encore rien vu de mieux écrit dans notre langue, il y paraissait quelque chose de l'esprit des premiers siècles et un caractère de sévérité pour la morale qui ne déplaît pas tout à fait au génie de notre nation, quoiqu'un peu libre dans ses manières. Un livre si bien écrit ne put pas éblouir les yeux sans surprendre les esprits : il fut d'abord bien reçu de la plupart du monde, et ayant été répandu avec

ostentation dans Paris et dans tout le royaume par les soins et par la diligence de ceux du parti, on peut dire que rien n'attira tant de crédit ni de sectateurs à la cabale que cet ouvrage, dont il importe de bien exposer le dessein[1]. »

Nous suivrons le conseil, et nous exposerons le dessein du livre de la *Fréquente Communion,* dont les conséquences ne sont pas encore totalement éteintes dans l'Église de France, après plus de deux siècles d'intervalle, après des condamnations et des réfutations sans nombre, après l'introduction des sages principes de la morale de saint Alphonse de Liguori, due à l'intelligente initiative de Mgr de Mazenod et au zèle persévérant de sa famille religieuse[2], après la révolution si radicale accomplie dans les idées et dans les mœurs.

II

Abandonnant les sommets peu agrémentés de la théorie dite *augustinienne* de la grâce et du libre arbitre, se plaçant au cœur même de la pratique de la vie chrétienne, entre le confessionnal et le tabernacle, l'auteur reprend, au point de vue sacramentel, l'accusation portée, au point de vue doctrinal et disciplinaire, par Jansénius et Saint-Cyran contre l'Église catholique. Il l'accuse[3] d'avoir délaissé la tradition apostolique et de n'être plus qu'une épouse infidèle. Il la compare à un fleuve, à un homme, à un jour, à un royaume.

« Or, dit-il, comme on ne doit pas seulement consi-

[1] RAPIN, *Mémoires,* t. I, p. 22.
[2] Les missionnaires de Provence, aujourd'hui oblats de Marie-Immaculée.
[3] FUZET, *Op. cit.*, p. 140.

« dérer un fleuve dans une petite partie de ses eaux, ni un « homme dans sa vieillesse, ni un jour dans son couchant, « ni un royaume dans sa défaillance, ainsi nous ne « devons pas seulement considérer l'Église en ce temps « présent, qui est le temps de son altération et de sa « vieillesse, de sa défaillance et de son couchant[1]. »

Montrer que cette Église vieille et défaillante s'était laissé corrompre dans l'administration du sacrement de Pénitence, et qu'elle avait besoin d'être réformée à ce sujet : tel était le but général et avoué de l'auteur.

Il faut suivre la série de son argumentation. On reconnaît le venin de cette hérésie, qui travaille, sous le masque hypocrite du respect, à éloigner des sacrements. On y trouve les origines de cette préparation si austère et si incommode que nos grands parents voulaient nous imposer aux environs du jour où nous devions communier. On y verra la première inspiration de cet usage singulier et abusif, que nos anciens dans le sacerdoce ont conservé jusqu'à une époque fort rapprochée de nos souvenirs, de ne point donner l'absolution à première entente et d'obliger le pénitent à revenir, à quelques jours de distance, pour chercher ou *prendre* l'absolution, — c'était le mot consacré par l'usage, dont bien peu de personnes connaissent l'origine janséniste.

L'auteur du livre que j'étudie en ce moment prétendait donc que c'était un abus, qui s'était glissé dans la discipline depuis les cinq ou six derniers siècles, de donner l'absolution sacramentelle après la confession, et qu'il fallait la différer, selon l'usage des premiers siècles, jusqu'à ce que le pénitent se fût disposé par une peine proportionnelle au péché...

[1] Préface.

Après un pompeux étalage d'érudition charlatanesque, et une interminable énumération de Canons pénitentiaux, d'histoires contées à la janséniste, de textes patrologiques détachés de leur contexte, l'auteur concluait que le délai de l'absolution, étant d'ordonnance divine et de tradition apostolique, était indispensable, même dans un danger évident de mort, parce qu'il était essentiel au sacrement; que l'absolution du prêtre n'était capable de communiquer au pénitent tout au plus que la grâce d'une réconciliation extérieure, et que c'est la satisfaction canonique qui rend l'âme pure et la vivifie.

De déduction en déduction, après avoir prétendu que les Pères ne faisaient consister le pouvoir de délier que dans celui de mettre en pénitence et de séparer de la communion, l'auteur en vient à conclure :

1° Que le prêtre renferme en lui seul avec éminence toute l'Église;

2° Que les évêques sont les successeurs des apôtres et les héritiers de leur principauté céleste sur la terre;

3° Que la primauté du Pape sur les évêques n'est pas de droit divin;

4° Et enfin, que saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un.

Venons-en au sujet fondamental du livre de la *Fréquente Communion.*

Son but réel était directement contraire à son titre, car il allait évidemment à détourner les chrétiens de la communion fréquente. Par un art perfide de citer et de grouper des textes, il paraissait établir, avec l'autorité des Pères et des siècles primitifs, que la communion n'est permise qu'aux parfaits, qu'elle doit être longtemps attendue et justifiée par une privation qui est le plus grand hommage à Dieu.

L'épigraphe adoptée par l'auteur rappelait un touchant usage de la liturgie sacrée aux premiers siècles. En ces temps-là, où la communauté chrétienne était si merveilleusement organisée en classes de catéchumènes, de pénitents, de néophytes, etc., l'action du sacrifice se déroulait en une série de phases, que nos messes actuelles rappellent par certains rites, malheureusement peu connus de la masse des catholiques. Mais au moment où les ministres sacrés disposaient les patènes ministérielles et les chalumeaux d'or pour la communion, tout à coup, dans le silence des voûtes sacrées, le diacre faisait entendre d'une voix forte ces deux paroles, qui devaient écarter les Judas et inspirer une sainte terreur aux lâches : *Sancta sanctis!* Aux saints les choses saintes!...

L'auteur avait adopté cette épigraphe solennelle, disposant ainsi le monde pieux qui le lira à la sévérité de sa doctrine.

Cette doctrine en apparence visait à entourer de respect la plus ineffable des miséricordes de Dieu s'unissant à l'humanité et continuant l'œuvre de la rédemption par la réalisation de cet idéal de l'amour qui tend à l'union. En réalité, elle tendait à préconiser l'abstention et l'éloignement de la table sainte, en blâmant l'usage de l'Église qui pousse les fidèles à une pratique différente, en louant les bons chrétiens qui par respect vivent de longues années sans y participer, en couvrant de ridicule et de blâme les pieux communiants.

— C'est le diable, conclut-il, qui incite à communier souvent, et cette tentation a un nom. Elle s'appelle la « luxure spirituelle [1] »...

Le mot fit fortune.

[1] RAPIN, *loc. cit.*

III

Voilà pour le sujet du livre. Mais comme, dans ses études, l'historien, rencontrant un grand homme qui a exercé une action considérable sur son temps, croit répondre à l'attente de ceux qui le suivent dans ses investigations historiques, en recherchant les origines de cet homme, quand nous trouvons sur nos pas un ouvrage qui eut un pareil retentissement, il est bon d'en savoir l'histoire.

Un contemporain de beaucoup d'esprit appelait mesdames de Sablé et de Guéménée les *fondatrices de jansénisme* [1]. C'est en effet une querelle de ces deux femmes qui donna occasion au livre de la *Fréquente Communion*, et c'est par ce livre que commença la diffusion du jansénisme dans le public.

La marquise de Sablé, avant de passer aux jansénistes qu'elle finit par trouver plus accommodants que les Jésuites, se confessait aux Révérends Pères et communiait souvent. Anne de Rohan, princesse de Guéménée, s'adressait aux jansénistes et ne communiait jamais. Or, ces dames étaient grandes amies, elles se jalousaient fort et ne pouvaient souffrir que l'une fît précisément le contraire de l'autre. La marquise tenait bon contre la princesse, et la princesse, conseillée par Saint-Cyran, se promettait bien d'avoir finalement raison de la dirigée des Jésuites. Ceux-ci donnèrent un peu étourdiment dans le panneau. Le Père Pierre de Sesmaisons, confes-

[1] LA ROCHEFOUCAULD, cité par RAPIN, t. I, p. 33.

seur de la marquise, crut faire merveille en lui remettant un petit Mémoire, pour l'opposer aux raisons de madame de Guéménée contre les pratiques pieuses de son amie. C'étaient au fond de simples extraits d'un ouvrage, spécial sur la matière, écrit par un chartreux espagnol, nommé Molina, mort en odeur de sainteté depuis 1612. Toute fière de son bagage, madame de Sablé décocha en une seule fois toute sa cargaison de flèches sur la princesse, qui courut montrer ces engins à son père en Dieu. Cette dénonciation indiscrète, les jansénistes la voulurent rendre publique, et l'ouvrage de la *Fréquente Communion* sortit de l'officine de Saint-Cyran, qui l'inspira, mais ne l'écrivit point.

Ce fut l'acte d'accusation, le manifeste du parti et comme un résumé de sa doctrine sur les sacrements.

IV

Le succès fut énorme. Les éditions se succédaient avec une rapidité inouïe : les libraires de la secte, ruinés par Saint-Cyran, se relevaient à la vente du livre nouveau, dont bientôt la France fut inondée.

« C'est en vain, disent les *Mémoires*, que la prédication du Père Nouet découvrit tout le poison d'un si pernicieux livre, tout caché qu'il était sous les fleurs les plus exquises de l'éloquence. » On ne parlait plus que de la *Fréquente Communion*. « La division se mit dans les familles, continuent les *Mémoires;* les enfants commencèrent à disputer contre leurs pères, les femmes contre leurs maris, les pénitents contre leurs confesseurs quand ils leur refusaient l'absolution. On appelait excommuniés dans

le public ceux qu'on retranchait de la communion. Le scandale qui croissait tous les jours alla jusque-là qu'on vit profaner ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable dans le secret de la confession, et il se trouva même, à l'occasion d'une conduite si nouvelle, des maris aller observer leurs femmes jusque dans le sacré tribunal de la Pénitence [1]. »

De bons esprits tentèrent de s'opposer à la vogue du livre ; on se moqua d'eux, comme du Père Nouet. Pourtant, ce n'étaient pas des gens de mince importance.

Le prince de Condé fit imprimer ses *Remarques chrétiennes et catholiques,* sur le livre en vogue. En mourant, il recommandait à la Reine de prémunir la France contre cette séduction.

Le chancelier Séguier retirait à l'imprimeur le privilége général, dont celui-ci avait usé pour publier le manifeste.

Le premier président Molé, d'abord favorable au parti, déclara qu'il ne voulait plus en entendre parler.

De grands théologiens, tels que Lombard, Raconis, Petau, réfutaient le livre. Boileau se raillait de leur style suranné, comme si, dans une controverse théologique, il était nécessaire de parler le langage d'un académicien pour avoir raison.

Toutes ces digues étaient impuissantes. Les rieurs s'étaient rangés du côté des jansénistes, et Balzac, pour lors l'arbitre du goût en France, se prononçait magistralement : « Quoique j'aie besoin plus qu'homme du monde de douceur et d'indulgence, en cette occasion, je suis pour celui qui me menace contre ceux qui ne me promettent que de la rosée [2]. » Et la galerie d'applau-

[1] RAPIN, *Mémoires,* t. I, p. 33.
[2] BALZAC, lettre à Chapelain du 19 novembre 1643.

dir! Or, la galerie, à ce moment, c'était toute la France.

En effet, le carême arriva. A Paris et en province, les prédicateurs traitèrent la grande question du moment. La mêlée s'agrandit et s'envenima. A Marseille [1], comme

[1] « Les troubles de Provence, causés par l'orgueil de la comtesse d'Alais, femme fière et superbe, et par la mollesse du comte son mari, gouverneur de la province, ne contribuèrent pas peu à répandre dans le pays la nouvelle opinion, qui avait déjà commencé à s'introduire à Marseille par l'intrigue de quelques ecclésiastiques qui faisaient les réformés. Les Pères de l'Oratoire les secondèrent, s'étant rendus considérables sous le règne d'Eustache et Jean-Baptiste Gault, tous deux frères, qui se succédèrent à l'épiscopat en cette ville-là, et tous deux Pères de l'Oratoire qui y vécurent l'un et l'autre en estime de sainteté. Ces ecclésiastiques furent favorisés de l'autorité d'Étienne Puget, qui était alors évêque de cette ville-là, lequel n'eut pas le soin de prévoir les suites de cette doctrine, et ils s'appuyèrent du crédit de ceux qui, dans les désordres de la province, se déclaraient contre le service du Roi. L'ignorance que le négoce entretient dans le pays, et la facilité de ce peuple porté aux choses qui ont quelque couleur de réforme et de dévotion, donnèrent lieu à ces nouveautés, dont les ignorants et les simples ne se défièrent pas. Les moyens qu'on employa pour leur donner cours furent premièrement de décrier la conduite des religieux par des railleries et par des médisances, d'exagérer dans les chaires et dans les ruelles les abus qui s'étaient glissés en l'usage trop fréquent des sacrements et dans les mœurs des chrétiens, ce qu'on imputait à la pernicieuse doctrine des nouveaux casuistes, marquant les Jésuites sous ce nom; on blâmait les expositions trop fréquentes du Saint Sacrement, auquel le peuple de Marseille a une fort grande dévotion. Le public étant préparé par ces dispositions, les Pères de l'Oratoire commencèrent à débiter les maximes pernicieuses de la doctrine de Jansénius, sous le nom de saint Augustin. Un de leur société, nommé du Faur, homme hardi, mais nullement théologien, prêchant l'Avent dans l'église des Accoules, loua la pénitence publique enseignée par Saint-Cyran, et s'emporta avec tant de véhémence sur les scolastiques modernes que les auditeurs en furent scandalisés. Le philosophe du collége de ces Pères dictait à ses écoliers une philosophie nouvelle, sous le nom de philosophie de saint Augustin, à laquelle il avait réduit toute la doctrine de Jansénius, et en faisait imprimer des cahiers qu'il faisait courir par la ville; et l'on n'enseignait point d'autre catéchisme dans les classes d'humanité que le nouveau *Catéchisme de la grâce*, composé à Port-Royal, qui n'est qu'un abrégé de la doctrine de l'évêque d'Ypres. On prenait

à Amiens et à Toulouse, « on pensa, dit la Chronique, en venir aux mains et se cantonner en diversité de ses opinions [1] ».

Dans cette conflagration générale, les femmes se distinguèrent par leur empressement à se ranger et à combattre sous la bannière de Jansénius. Mais la suite naturelle de mon sujet me ramènera, dans le prochain chapitre, sur ces détails si curieux et si piquants du côté des femmes dans le jansénisme.

V

Mais que faisaient donc alors Bossuet, Vincent de Paul, M. Olier, la Sorbonne, l'épiscopat français, le Pape?

Bossuet fulminait contre les nouveaux docteurs, « qui « tiennent les consciences captives, sous des rigueurs « extrêmes : ils ne peuvent supporter », s'écriait-il dans son magnifique et royal langage, « ils ne peuvent sup- « porter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer « après eux et ne fulminent que des anathèmes... Ils

un grand soin de détourner ces enfants de l'usage des sacrements, par la difficulté de faire de bonnes confessions et de bonnes communions, dont on remplissait leur esprit. On répétait même ces dangereuses doctrines jusques aux grilles par des exhortations et des conférences étudiées; et, comme les femmes sont naturellement vaines et curieuses, on y écoutait ces nouveautés avec plaisir; la langueur pour les sacrements s'introduisait peu à peu dans les esprits; on se laissa séduire au beau langage des livres du parti; on faisait des comparaisons de Saint-Cyran au bienheureux François de Sales, et de l'évêque d'Ypres à saint Charles, archevêque de Milan; et partout où ces nouveaux prédicateurs mettaient le pied, on y voyait aussitôt naître le trouble et la division, qui croissaient à mesure que croissait le désordre de la province. » (RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 289.)

[1] Omer TALON, *Mémoires* (année 1644).

« trouvent partout des crimes nouveaux et accablent la « faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu im- « pose [1]... » La grande voix de Bossuet s'en allait dans le désert, et Saint-Cyran se riait de l'aigle.

L'humble Vincent de Paul donnait une leçon de modestie au superbe auteur de la *Fréquente Communion :* « Peut-on ne pas s'apercevoir, disait-il, que les disposi- « tions qu'exige ce jeune docteur pour la réception des « saints mystères sont si hautes, si éloignées de la fai- « blesse humaine, qu'il n'y a personne sur la terre qui « puisse s'en flatter? Si, comme il le soutient sans aucun « adoucissement, il n'est permis de communier qu'à ceux « qui sont entièrement purifiés des images de la vie passée « par un amour divin pur et sans mélange, qui sont parfai- « tement unis à Dieu seul, entièrement parfaits et entiè- « rement irréprochables, peut-on se dispenser de dire « avec lui que ceux qui, selon les pratiques de l'Église, « communient avec les dispositions ordinaires sont des « chiens et des antéchrists?... Non », ajoutait-il finement et avec une légère pointe d'ironie, la seule qui ait été relevée dans la correspondance de saint Vincent de Paul, « non, avec de tels principes, il n'appartient plus de « communier qu'à l'auteur, qui, après avoir mis ces dis- « positions à un si haut point qu'un saint Paul en serait « effrayé, ne laisse pas de se vanter plusieurs fois dans « son apologie qu'il dit la messe tous les jours [2]. » C'était le langage du bon sens; il ne fut pas plus écouté que le langage du génie.

Quant à M. Olier, au Père de Condren, et à tous les vrais maîtres d'alors dans la vie spirituelle, ils apportaient dans la direction des âmes cette charité, « sévère

[1] BOSSUET, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.*
[2] ROHRBACHER, *Hist. de l'Église,* t. XXV, p. 455.

sans rigueur et douce sans flatterie [1] », dont saint François de Sales venait de donner de si beaux exemples et de si belles leçons. On les tournait en dérision, et madame de Sablé quittait le confessionnal du Père de Sesmaisons pour diriger le bataillon coiffé des *Mères de la Grâce* vers les grilles des messieurs du jansénisme. La *Fréquente Communion* avait détroné l'*Introduction à la vie dévote.*

La Sorbonne se divisait, et l'épiscopat français, à son exemple, allait donner le triste spectacle d'une honteuse défection.

Un espèce d'aventurier, nommé Floriot, curé d'un village à deux lieues de Paris, courait les rues de la capitale pour mendier des approbations. Une troupe de solliciteurs se joignit à lui, et en peu de temps le livre de la *Fréquente Communion* se présentait au public avec des approbations longuement motivées d'un grand nombre d'évêques. (Quelques-uns dirent ensuite qu'ils ne l'avaient approuvé que de confiance et sans l'avoir lu; ils étaient tout aussi criminels.) Ce furent les archevêques de Sens, de Toulouse, de Bordeaux, de Tours (l'auditeur du Père Nouet, qui riait à la saillie du maréchal de Vitry); les évêques d'Amiens, de Lescar, de Marseille, d'Aire, d'Orléans, de Saint-Malo, de Bazas, de Saint Papoul, de Châlons, de Saint-Brieuc, etc.

On voit quels progrès effrayants avait faits la secte. Dans deux ans, onze évêques auront joint leur approbation à celle des seize, et saint Vincent de Paul, qui a conjuré l'évêque d'Aleth, Pavillon, de s'expliquer contre, aura la douleur de le voir se déclarer fortement pour.

Vingt-huit évêques marchent sous les drapeaux de cet écrivain, que saint Vincent de Paul appelle le jeune doc-

[1] BOSSUET, *Panégyrique de saint Vincent de Paul.*

teur, — il avait trente et un ans! ce docteur qui ruine leur autorité et la religion tout entière, et cela parce que cet écrivain présomptueux a su leur plaire, en ruinant l'autorité du Pape et l'ascendant des religieux, trop justement à craindre pour la plupart d'entre eux dans leurs voies.

Le livre inonde en triomphateur le public. Les lettres, dont Balzac est l'oracle, s'écrient par sa bouche : « Que ce livre est un savant, sage et éloquent livre! Il me parait si fort et si solide de tous côtés, que je ne pense pas que tout ce qu'il y a de machines dans l'arsenal de la Société en puisse égratigner une ligne [1]. »

VI

Jusqu'à la mort de Richelieu, le jansénisme était en partie secret, et, pour ainsi dire, une science occulte. On savait vaguement que les partisans de l'évêque d'Ypres n'étaient pas très-favorables au succès du roi de France; qu'ils élevaient haut la puissance des évêques pour abaisser celle du Pape; qu'ils accordaient tant d'efficacité à la grâce divine sur les actions de l'homme qu'ils menaçaient d'anéantir la liberté humaine... Mais où était le corps de cette doctrine? Quand elle parlait tout haut, c'était en latin, dans de gros livres inabordables au grand nombre, dans une langue dogmatique compréhensible aux seuls métaphysiciens. A l'exception des théologiens, qui songeait à aborder le *Petrus Aurelius* ou l'*Augustinus?* Il fallait au jansénisme un interprète qui le

[1] BALZAC, *loc. cit.*

mit en langue vulgaire, qui le rendit populaire, par cette méthode et cette clarté française, qui est toujours la dernière expression de la pensée humaine. Cet interprète se présente dès le commencement de la Régence; cette révélation fut le livre de la *Fréquente Communion* [1].

Ainsi, de nos jours, avons-nous vu pareille scène se renouveler sous nos yeux. Quelques-uns, des plus savants, de ces hérissés dont tout vrai Français n'approche qu'en faisant des signes de croix, parlaient bien quelquefois de certains systèmes philosophiques, critiques, dont les Allemands faisaient leurs délices. Quelques professeurs avaient même tenté de les traduire. Personne n'y prenait garde, et, quand un régent de philosophie prononçait devant ses élèves le nom de Bauer, de Strauss et autres noms euphoniques d'outre-Rhin, les écoliers pensaient qu'on voulait les terrifier par quelque nouvelle interjection de *magister* aux abois devant une classe tapageuse. Tout à coup, vers les premiers temps de l'Empire, la littérature française assiste à un travail de vulgarisation, merveilleux de style et charmant de diction, qui finira par ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française; mais travail fatal, qui a ruiné la foi dans bien des âmes, où la *Vie de Jésus* a introduit le doute et le scepticisme des Allemands.

Ah! qu'on pardonne à mon âme de prêtre cette expression de douleur; quand les nuages d'outre-Rhin se furent condensés en une lumineuse et attrayante page de littérature nationale, les pas lourds et pesants des soldats de l'Allemagne retentirent déjà dans le lointain : c'était Dieu qui se préparait à venger la divinité de son Fils!...

[1] GAILLARDIN, *Histoire de Louis XIV, loc. cit.*

Ainsi, quand le livre de la *Fréquente Communion* eut creusé un abîme entre le cœur de la France et la porte du tabernacle, les rondes sanglantes de la Révolution s'organisaient dans les antres de la révolte, et le tonnerre de la Terreur grondait déjà à l'horizon, pour venger l'amour méconnu dans l'Eucharistie.

VII

Le succès fut rapide, constant et complet.

Dès l'apparition du livre commença, avec un éclat soudain et sinistre, la désertion du sacrement qui, de proche en proche, devait aboutir à l'abandon effroyable dont Paris et les diocèses d'alentour présentent encore le spectacle, et qui s'est étendu, plus ou moins, à toute la France et à toute l'Europe.

L'année même de sa publication, à Saint-Sulpice, il y eut trois mille communions pascales de moins ; à Saint-Nicolas du Chardonnet, quinze cents, et ainsi des autres paroisses de Paris.

Mais voici un tableau pris sur nature de la mise en pratique des théories du livre de la *Fréquente Communion*. Ce sont des pièces du plus haut intérêt, publiées par le docte annotateur des *Mémoires du P. Rapin*. C'est dans le diocèse de Troyes que l'historien va nous montrer le jansénisme, c'est-à-dire l'enfer, à l'œuvre. Le diocèse de Troyes avait alors pour évêque le neveu de notre grand Bossuet, l'indigne héritier de son nom.

« Ces prétendus réformateurs de l'Eglise, abusant de l'état d'infirmité de M. Bossuet, le sont venus régenter dans son diocèse et ont changé en anarchie l'ordre hié-

rarchique qui y régnait. De là l'usage extravagant de soumettre à une espèce de pénitence canonique, par la privation des sacrements pendant des huit et dix années, des enfants qui, dans un âge tendre, ne connaissent pas encore la malice du siècle... De là la cessation, dans presque toutes les paroisses, des premières communions des enfants, qui se faisaient auparavant à toutes les fêtes de Pâques, avec la plus grande édification. De là l'abolition presque totale des communions pascales, surtout dans les campagnes, et l'abus, qui commençait à passer en coutume, de marier le peuple sans absolution.

« Si l'on devait montrer du zèle, c'était contre ces nouveaux montanistes, qui exerçaient une tyrannie insupportable sur les enfants, en refusant de les laisser confirmer, et différant leur première communion quelquefois jusqu'à l'âge de trente ans. S'il s'agissait de faire tonsurer un jeune homme, c'était plus de pas à faire et plus d'examens à subir que pour parvenir au doctorat de Sorbonne. On les en éloignait en leur disant qu'il y avait plus de risque à se faire ecclésiastique qu'à se faire soldat. On en usait de même envers les filles qui désiraient d'être religieuses... Pourra-t-on croire que ces nouveaux docteurs aient poussé l'extravagance jusqu'à vouloir persuader que le commerce... était un état illicite et contraire au salut[1] ? »

« Dampierre, près Arcy-sur-Aube, 15 décembre 1736.

« Le curé du lieu est le sieur Gausseret..... Depuis plus d'un an qu'il est ici curé, il a beaucoup éloigné les paroissiens des sacrements. Il y en a qui ont été jusqu'a quinze fois à confesse à lui sans être absous. La paroisse est

[1] Supplément aux *Nouvelles ecclésiastiques*, 1743, 151, 152.

composée de plus de cinq cents communiants. Dans ce nombre, il ne s'en est trouvé que trente qui aient fait leurs pâques. Le curé ne veut ni absoudre ni donner permission aux paroissiens d'aller à confesse ailleurs. Plusieurs personnes sont déjà mortes sans sacrements par sa faute. On louait un jour en sa présence la vigilance de son prédécesseur à visiter et à exhorter, à administrer à temps les malades. Il répondit froidement : « C'était là sa conduite, ce n'est pas la mienne. On avait « élevé mon prédécesseur dans ces principes-là, on m'en « a donné d'autres. Je verrais mourir tout le monde sans « sacrements que je ne m'en ferais aucune peine. Ce ne « sont pas, ajouta-t-il, les sacrements qui nous sauvent, « mais la bonne vie et la volonté de Dieu..... » Quelques jours après cette mort (d'une femme à qui il avait refusé les sacrements et même l'absolution, malgré ses gémissements), j'en parlais à M. le curé. Il me dit : « Mon ami, « je vous ai déjà dit que les sacrements ne nous sauvent « pas et ne nous servent de rien ; car, si nous sommes « destinés à être malheureux, les sacrements ne nous « guériront de rien. De plus, poursuivit-il, après une « rechute, on n'est plus digne d'absolution. Voilà ce « que je pense et ce qui me tranquillise au regard des « malades qui meurent sans sacrements [1]. »

« Brienne-le-Château, 11 janvier 1737.

« .....Plus des trois quarts des habitants n'y font plus de pâques depuis dix ans. Il n'y a qu'une seule personne qui les ait faites à Randonvilliers, qui est un gros village du voisinage de Brienne. C'est à peu près la même chose dans les autres lieux, où les curés sont jansénistes. »

[1] Supplément aux *Nouvelles ecclésiastiques*, 1737, 33, 34.

Mais quels étaient donc le passé, le talent, le secret d'action, l'infernale habileté de l'auteur du livre de la *Fréquente Communion?* Comment s'appelait ce jeune docteur de trente et un ans, qui devint le véritable chef de la secte, et qui éclipsa ainsi Saint-Cyran et Jansénius? Comment s'y prit-il, pour marcher à la lutte contre l'Église de Dieu, avec un bruit qui fit croire que toute la France était avec lui? C'est ce qu'il est temps de se demander.

VI

LE GRAND ARNAULD.

Dernières recommandations d'une mère. — Les débuts du grand Arnauld. — Ses actes en Sorbonne et sa prêtrise. — Jansénisme et calvinisme. — Un extrait des *Mémoires*. — Raisons du succès. — L'esprit d'opposition. — La mode — Le besoin de réformes. — Un mot charmant de Sainte-Beuve. — Fines observations de madame de Choisy. — Le grand levier d'action du grand Arnauld — Les nouvelles Précieuses ridicules. — Collerettes et manches à la janséniste. — La princesse de Guéménée. — Madame du Plessis-Guénégaud. — Madame de Sablé. — Madame de Longueville. — Elle utilise les évêques et les chapitres. — Le coupeur de bourses. — Le grand directeur occulte.

Le 28 février 1641, dans un couvent célèbre dont il sera souvent question plus tard, une vieille religieuse se mourait. Entrée au cloître depuis seize ans seulement, elle avait occupé dans le monde, sous le nom de madame Arnauld d'Andilly, une situation dont il a déjà été parlé, à propos de la rencontre de l'aîné de ses fils avec Duvergier de Hauranne, à Poitiers.

Le dernier de ses vingt enfants se tenait là, dans une pièce voisine de la cellule mortuaire, et faisait demander à sa mère mourante une dernière parole, qu'il pût considérer toute sa vie comme son testament :

— Dites-lui, répondit la religieuse, que, Dieu l'ayant engagé dans la défense de la vérité, je l'exhorte et le conjure de sa part de ne s'en relâcher jamais, et de la

soutenir sans crainte, quand il irait de la perte de mille vies.

Puis, sur le point de rendre l'âme, la fière mourante répéta :

— Dites à mon fils le docteur de soutenir la connaissance de la vérité et de la défendre comme l'Évangile.

Et elle expira !

Or, cette vérité, c'est le jansénisme ; c'est la doctrine du livre de la *Fréquente Communion,* et ce jeune homme à qui s'adressent ces recommandations solennelles, ce fils que sa mère qualifie hardiment du titre de docteur avant la Sorbonne, c'est l'auteur du livre que nous venons d'étudier, c'est Arnauld, Arnauld le docteur, celui que le dix-septième siècle n'appelait que le grand Arnauld, qui domina et tyrannisa ses disciples, fut l'âme de la secte, le roi des esprits, le maître de la cabale. Boileau, Racine, Pascal, Nicole, et tant d'autres grands lettrés, vivront de sa pensée, et, un jour qu'il a reçu un peu d'aide de lui, le grand satirique s'écriera, fou de joie :

> Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie !...
> Sur mon tombeau futur, mes vers, pour l'énoncer,
> Courez, en lettres d'or, de ce pas vous placer !...

Bossuet lui-même croira devoir ménager ce puissant du jour, et Louis XIV comptait avec lui.

Cet homme fut le véritable fondateur du jansénisme ; c'est à lui que la secte dut sa vulgarisation, ses succès, sa persévérance !

Étudions cette nature, singulièrement pétrie de caractères divers, qui méritait que le Père Nouet criât : Au loup ! en l'apercevant ; qui s'appelait fièrement lui-même, et non sans raison, *un jeune lionceau ;* que les évêques demeurés fidèles à la foi catholique désignaient

comme le *renard* qui ravage le champ de l'Église. Loup, lionceau, renard, c'est bien là tout Arnauld. Nous l'allons voir.

I

Élevé d'abord avec ses neveux, Le Maître et Sacy, il termina sa philosophie au collége de Lisieux et s'appliqua au droit. Sa mère l'en détournant, il commença la théologie en Sorbonne, sous M. Lescot. M. de Saint-Cyran, qui dirigeait madame Arnauld et tout le reste de la famille, veillait à ce que le jeune étudiant grandît sous son haleine de puissant hérésiarque. Comme préservatif de précaution contre l'orthodoxie de M. Lescot, il lui mit entre les mains les *Traités de la grâce* de saint Augustin, et s'y prit si bien que le jeune homme y vit de lui-même la doctrine de Jansénius.

La thèse, appelée *Tentative,* que soutint Arnauld pour être bachelier en novembre 1635, et qui eut de l'éclat, se ressentit de cette influence et de ces lectures Le docteur Lescot cria au scandale ; on attaquait de front la Sorbonne et le dogme catholique. Mais les compères et les dupes étaient maîtres du terrain. Le jeune audacieux fut fait ainsi bachelier.

Pour le faire entrer dans la société de Sorbonne, on passa sur les règlements ; il fut admis à loger en Sorbonne, *hospes Sorbonicus,* et entra en licence à Pâques 1638.

Le cours de sa licence dura deux années, jusqu'au carême 1640. Ceux qui s'engageaient dans cette lice étaient obligés de soutenir trois actes publics, d'assister

à ceux des autres et même aux tentatives des bacheliers, d'y prendre part et de disputer à leur tour selon l'ordre marqué. « On peut dire, en effet, observe un contemporain, qu'une licence de théologie de Paris est, dans le genre des exercices de littérature, un des plus beaux spectacles qui se trouvent dans le monde. » Arnauld aima toute la vie à caresser cet idéal de dispute triomphante et ces formes solennelles de combat. « Il n'aima rien tant que le gouvernement parlementaire de la théologie », dit Sainte-Beuve. La remarque est importante, notons-la.

L'infatigable licencié menait tout ensemble ces études de licence en théologie et l'enseignement de la philosophie au collége du Mans. Il s'attaqua dès lors à la philosophie catholique comme il s'était attaqué à la théologie catholique, posant des principes rationalistes après avoir posé des principes jansénistes, et les faisant soutenir solennellement, en 1639, dans ses *Conclusiones philosophicæ*.

Il soutint magnifiquement les quatre thèses voulues [1].

Saint-Cyran suivait avec une paternelle et fière sollicitude ces actes du grand Arnauld. Il le conduisit au sacerdoce aux Quatre-Temps de septembre 1641, et lui imposa quarante jours de retraite, avant de lui laisser célébrer sa première messe. Le nouvel ordinand ne monta à l'autel que le jour de la Toussaint.

A un mois et demi de là, il recevait le bonnet de doc-

[1] On me pardonnera de les énumérer, avec la satisfaction qu'il y a à d'humbles successeurs de rappeler les vieux usages suivis par ceux qui illustrèrent l'enseignement théologique en France. Arnauld soutint la première thèse, appelée *sorbonique*, le 12 novembre 1638; la seconde, dite *mineure ordinaire*, le 21 novembre 1639; la troisième, *majeure ordinaire*, le 13 janvier 1640, et la quatrième et dernière, appelée l'acte de *Vespéries*, le 18 décembre 1641.

teur, le 19 décembre, et faisait serment de défendre, au prix de son sang, la vérité.

La vérité, pour lui, c'est Jansénius !...

On sait déjà comment il la défendit et avec quel éclat le jansénisme, deux ans plus tard, fit son entrée solennelle dans le monde, par le succès immense du livre d'Arnauld.

Le théologal de Paris, M. Habert, prêchant à Notre-Dame, s'écriait hardiment : « Ce n'est plus aux hérétiques de Charenton que nous avons affaire, c'est un parti presque ruiné. C'est contre les enfants mêmes de l'Église que nous avons à combattre, qui, comme des vipères, déchirent le sein de leur mère. » Mais la voix du théologal contre Jansénius n'était pas soutenue, et celle du Père Nouet contre Arnauld était étouffée. Arnauld seul trouvait faveur, comme autrefois Luther; et c'était chez Arnauld le feu et la faconde de Luther.

J'ai déjà constaté les rapports intimes qui unirent, dès l'origine, le jansénisme au protestantisme. Ce sont les protestants qui achetèrent la première édition de l'*Augustinus,* laquelle s'écoula tout entière à la foire de Dordrecht. Le manifeste janséniste d'Arnauld leur dut grande partie de sa vogue.

« Parfois, dit Sainte-Beuve, dans une bibliothèque de campagne, dans quelque vieille gentilhommière, dont les seigneurs, autrefois calvinistes, ne se convertirent que tard et après la révocation du fameux édit, on trouve, sur les rayons poudreux, en reliure sombre, ces livres d'extraction janséniste... Ces bons gentilshommes, convertis un peu à leur corps défendant, ne prenaient la voie catholique que par le sentier qui les côtoyait du moins de plus près. »

L'aveu est formel, il s'applique surtout au livre de la

Fréquente Communion. Celui-là devait plaire aux huguenots.

Les *Mémoires* le constatent, avec une naïveté aussi charmante que fine :

« On peut dire que cet ouvrage fut le premier étendard sous lequel la cabale commença à se former en France, parce que les dames, qui ont part aux intrigues en ce royaume, furent gagnées par cet air fleuri et brillant dont il était écrit, qui plut fort à tous les beaux esprits, dont le sentiment est d'un si grand poids, dans un pays où l'on se pique tant de politesse... Ce qui fut cause que cette doctrine fit dans la suite un progrès bien plus considérable en France que dans la Flandre, parce qu'en Flandre elle ne fut débitée que par des gens d'Université et par des moines, au lieu qu'en France ce n'étaient que des personnes de qualité, des beaux esprits et des dames qui la débitaient : ainsi, l'on se faisait une espèce de mérite d'en être, car on entrait par là dans le commerce du grand monde[1]..... »

II

Le grand Arnauld, — c'est ainsi qu'on le désigne, même parmi les adversaires, — avait deviné un secret, qui aujourd'hui n'en est plus un pour personne, en ce temps de journalisme et de nouvelles. Il comprit que la publicité amenait la popularité. Franklin a dit que s'il avait eu à recommencer sa carrière, il aurait écrit, dans tous les journaux du monde, des articles sur son propre

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 22 et suiv.

compte et contre lui : c'était le même principe. Mais Arnauld fut plus habile encore. Il voulut, par la publicité donnée aux doctrines jansénistes dans ses écrits, assurer la popularité à ces mêmes doctrines. La sienne lui viendrait par surcroît.

Il y eut à ce succès plusieurs causes.

Le moment semble venu de les affirmer, à ce point de nos études où la mort de Saint-Cyran est proche, et où des *Origines du jansénisme,* il va être indispensable de passer à son histoire et à celle de son quartier général.

Arnauld réussit donc [1] :

1° Parce que la cour, la Régente surtout, n'était pas favorable au jansénisme. Ce devint une manière d'opposition, un genre d'indépendance, que d'exalter une doctrine que l'autorité n'aimait pas. Or, en France, qui ne pense pas comme le gouvernement est toujours sûr de quelque succès.

2° Les beaux esprits trouvèrent une nouvelle satisfaction à se lancer dans l'examen de questions si hautes : la grâce, le libre arbitre, l'Église, la primauté pontificale, l'épiscopat, la pratique sacramentelle et disciplinaire, etc. Ce fut une autre forme du genre précieux, une continuation de la vanité des importants. L'hôtel Rambouillet, la cabale des importants, se continuaient dans les salons et dans les cercles jansénistes. C'était de bon ton, et la mode s'en mêla.

3° Puis, il faut l'avouer, le jansénisme se donna habilement l'air d'être une réclamation indignée, une protestation contre les mœurs faciles du siècle. Les uns, de bonne foi, — je ne parle pas des meneurs ; pour ceux-là, l'histoire intime de leurs agissements défend d'admettre

[1] Voir, pour plus de détails, la belle *Histoire de Louis XIV,* par GAILLARDIN..

cette bonne foi; je parle de la foule, — s'y jetèrent, comme dans une réforme d'autant plus nécessaire que le déréglement était plus coupable. Les autres, sans se réformer eux-mêmes, crurent se faire honneur en rendant hommage à une rigidité qu'ils ne prétendaient pas égaler. Ainsi voit-on souvent, dans une réunion mêlée, des libertins, connus par leurs désordres personnels, se prononcer hautement pour la morale.

4° Le jansénisme donnait un prétexte religieux à l'omission des pratiques religieuses. Il ouvrait un refuge honnête à la négligence ou à l'incrédulité. Dans un siècle où personne ne pouvait répudier ouvertement le christianisme, c'était une ressource commode que de se couvrir de son nom pour s'affranchir de ses lois. Il y a un mot charmant de Sainte-Beuve, et je le recueille avec bonheur[1] : « Il dut y avoir, dit-il, alors et depuis, des gens du monde qui ne se piquèrent d'être jansénistes qu'en un point : la sobriété et l'abstinence des sacrements. » Une femme de grand esprit, madame de Choisy, écrivant à son amie la comtesse de Maure, une des rares femmes du dix-septième siècle qui eurent le courage de se prononcer contre Arnauld, le disait, avec autant de pittoresque que de vérité : « Voyons s'il est juste qu'un particulier, sans bref du Pape, sans caractère d'évêque ni de curé, se mêle d'écrire incessamment pour réformer la religion, et exciter, par ce procédé-là, des embarras dans les esprits, qui ne font autre effet que celui de faire des libertins et des impies. J'en parle comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tous moments : — Hé! qu'importe-t-il comme l'on fait,

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V.

puisque si nous avons la grâce, nous serons sauvés, et si nous ne l'avons point, nous serons perdus? Et puis ils concluent par dire : — Tout cela sont fariboles. Voyez comme ils s'étranglent *trétous*. Les uns soutiennent une chose, les autres une autre. Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant grands scrupules. Présentement, ils sont gaillards, et ne songent plus à se confesser, disant : — Ce qui est écrit est écrit. — Voilà, concluait la spirituelle épistolière, voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. »

5° Mais le grand levier d'action d'Arnauld, je l'ai dit déjà, et je vais essayer de le montrer, ce fut l'action des femmes.

On pourrait intituler le développement de cette cinquième et déterminante cause de son immense succès : « le Chapitre des nouvelles Précieuses ridicules et des Femmes savantes de la grâce. »

En effet, on ne parlait plus que de saint Augustin dans les ruelles[1]. Les dames du grand monde se rangèrent aisément du côté des nouveaux docteurs, parce qu'elles y étaient considérées, et qu'on y affichait une grande déférence pour leurs sentiments. Celles surtout qui, après une jeunesse peu régulière, recherchaient la réputation de pieuses dans un âge plus avancé, étaient les plus zélées et les plus ardentes. D'ailleurs, la dévotion austère devenait à la mode, et, pour se faire remarquer, mettant en pratique les ridicules conseils de leurs sévères directeurs, ces Philothées de l'école nouvelle commencèrent à prendre des collerettes et des manches.

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V.

La réforme eut du succès. On les appela les *manches à la janséniste*.

La dévotion n'était pas le seul mobile de cet engouement. Les dames qui se piquaient d'esprit étaient charmées de parler, d'un air décisif, de la doctrine de Molina et de celle de saint Augustin; de s'enfoncer dans les abîmes les plus profonds de la prédestination; de citer l'histoire des semi-pélagiens, le concile d'Arles, le second concile d'Orange : elles se persuadaient qu'il ne fallait que devenir jansénistes pour devenir savantes. Ces savantes firent les docteurs.

Une d'elles, par exemple, et de la plus haute condition, tout heureuse d'avoir rencontré, dans quelque ouvrage traduit de saint Augustin, un endroit qui lui paraissait venir à l'appui d'une opinion de Jansénius, accourait sur l'heure vers son curé, avec son trésor, et remerciée, félicitée même par l'honnête pasteur, qui n'osait, par égard, la contredire, s'en retournait triomphante.

Une autre, à une objection qui lui était faite sur un point de dogme, répondait résolûment : « *Nous* ne *nous* prononçons pas là-dessus, *nous* enseignons autre chose. »

Un jour, l'une d'elles présidait, dans son hôtel, une réunion d'évêques. Des gens d'affaires demandèrent à la voir, pour une solution pressante; on leur répondit : « Madame ne peut vous parler, elle travaille aux affaires de l'Église[1]. »

[1] Pour ces détails et ceux qui vont suivre, cf. FUZET, chap. VI, SAINTE-BEUVE, t. V, et les monographies de V. COUSIN.

III

Sans avoir la prétention d'achever le portrait et de marcher sur les brisées de M. Cousin, j'ai le dessein d'esquisser quelques traits de la physionomie janséniste de ces héroïnes de la secte. Quand nous traiterons de Port-Royal, nous les rencontrerons souvent sur la route; il est indispensable de faire au moins leur connaissance dès à présent.

MADAME DE GUÉMÉNÉE.

Saint-Évremond, qui est une mauvaise langue, a dit de cette princesse que la dévotion fut le dernier de ses amours. Elle se convertit à la suite d'un entretien qu'elle eut avec M. d'Andilly, une après-dînée, alors que, le matin, — c'est elle-même qui le raconte, — elle avait passé le temps de la messe à imaginer une nouvelle coiffure. D'Andilly la présenta à Saint-Cyran, qui s'en servit, comme je l'ai conté plus haut, contre le trop naïf Père de Sesmaisons. Elle retomba plus d'une fois dans ces anciens égarements, et de Retz raconte comment il la tira, au bout de six semaines, des mains de Saint-Cyran, « où elle faisait, dit-il, de temps en temps des escapades plutôt que des retraites ». Mais les jansénistes eurent toujours beaucoup d'égards pour la princesse, malgré ses rechutes. Elle s'employait avec beaucoup de zèle à prévenir la Reine en faveur des nouvelles opinions. — Elle contribuait largement aux frais de la secte. — Elle usait de son influence sur le coadjuteur pour arrêter

les condamnations de l'archevêque de Paris et faire lever les interdits. — Aussi, malgré l'axiome de M. Arnauld, qu'après une rechute on n'était plus digne d'absolution, on ne la refusa jamais, dans le parti, à la princesse de Guéménée.

MADAME DU PLESSIS-GUÉNÉGAUD.

Celle-là représente, dans le cortége de M. Arnauld, le parti des mécontents, ce que nous appellerions aujourd'hui l'opposition politique. Son mari, secrétaire d'État, travaillait à renverser Mazarin. Elle entra dans la secte plus par politique que par dévotion. Mais comme elle était jeune, spirituelle, magnifique et très-accueillante, l'hôtel de Nevers, qu'elle habitait au bout du pont Neuf, devint le théâtre où se débitait avec le plus d'éclat le nouvel Évangile. A ce rendez-vous très-fréquenté des jansénistes, où l'on faisait bonne chère et où l'on jouait la comédie, se rendaient le duc de la Rochefoucauld, la marquise de Sévigné, M. de Pomponne, l'abbé de Rancé, mondain avant de devenir l'austère réformateur de la Trappe; en un mot, tout ce qu'il y avait de brillant dans la jeunesse française, à la ville ou à la cour.

Dans ce salon politico-religieux, madame du Plessis se servait de ses talents et de son influence pour étendre l'empire de la vérité, entendu dans le sens de l'Évangile selon M. Arnauld, et prêcher les cinq propositions.

C'est à elle qu'arriva cette aventure bien connue, dont les anecdotiers du grand siècle ont fait leurs gorges chaudes, et qui faillit retourner les rieurs contre la nouvelle doctrine. Bien qu'elle soit un peu grasse, j'ose espérer qu'on me la pardonnera : il faut bien voir tout le ridi-

cule de ces enragées fanatiques, auxquelles M. Arnauld et le jansénisme durent leur succès.

Lorsque le jugement du Saint-Siége qui condamnait les cinq propositions de Jansénius fut connu à Paris, la duchesse d'Aiguillon, ayant appris l'arrivée de la bulle, pria la marquise de Vigean d'aller l'annoncer à sa bonne amie, au bout du pont Neuf. Celle-ci courut à l'hôtel de Nevers, où on lui dit que la comtesse avait pris médecine, mais qu'elle ne laisserait pas de la recevoir. En la voyant entrer, madame du Plessis lui demanda :

— Avez-vous des nouvelles de Rome?

— Oui, répondit la marquise; mais vous n'êtes pas en état de m'écouter, parce que vous avez été purgée.

— Point du tout!

— Assurément?

— Je vous assure.

— La bulle est venue, ma chère, dit alors la marquise; les jansénistes sont condamnés.

Au même moment, la comtesse pressée courut à la garde-robe, où elle pensa crever de dépit et de sa médecine.

MADAME DE SABLÉ.

Quand elle donna occasion au livre de la *Fréquente Communion,* elle était, on s'en souvient, sous la direction des Jésuites. Gagnée au parti, elle se retira dans les dépendances du monastère janséniste, où M. Cousin, son admirateur passionné, nous assure qu'elle menait une vie pieuse, mais agréable et fort douce. Elle s'occupait de son salut, mais sans négliger le soin de sa précieuse santé, le goût de toutes les délicatesses, y compris la friandise, et surtout la passion d'amener du crédit à

M. Arnauld et à ses amis. Elle avait fait de son appartement un autre hôtel de Rambouillet, un petit, très-aristocratique, encore un peu galant, toujours très-bel esprit, d'une dévotion élégante et assez peu sévère. La bonne chère en particulier, toujours fort prisée dans la haute société janséniste, y faisait dire à l'abbé de la Victoire que le diable, banni de la chambre et du cabinet de madame de Sablé, s'était habilement retranché dans la cuisine.

Cette société eut son traiteur préféré, Guille, le Véfour et le Brébant de l'époque, qui naturellement se convertit à la doctrine et à l'austère morale de M. Arnauld. On lui apprit si bien qu'il n'y avait point de salut à espérer hors du bienheureux troupeau de la nouvelle Église, qu'il regardait le reste des hommes comme des réprouvés. Aussi, les vins les plus exquis, les viandes les plus délicates, les bisques et les ragoûts les plus savoureux, lui semblaient n'être que pour les prédestinés, ses frères en Jansénius, qui étaient les vrais enfants de sa maison.

Mais Guille le traiteur, madame du Plessis et madame de Sablé étaient surpassés dans les raffinements de la table par un de leurs pères vénérés, M. de Gondrin, archevêque de Sens. Ce grand évêque, dont le docteur Arnauld, dans la préface de la *Fréquente Communion*, vantait le zèle pour le rétablissement de la discipline, offrait à ses amies jansénistes de somptueux festins. Il inventa un parfum qui n'eut point de rival, tant la dépense en fut excessive. Il faisait tremper dans de l'ambre liquéfié les bougies de cire dont il se servait à table. Sous chaque couvert, ses invitées trouvaient une paire de gants de femme musqués. Ce prélat cependant s'appelait, dans ses lettres pastorales, le successeur des apôtres, l'imitateur de leurs vertus, et flétrissait les

Jésuites et les Capucins comme corrupteurs de la morale et séducteurs des âmes. Pense-t-on qu'il soit difficile de rencontrer Tartufe dans le char de M. Arnauld?

Madame de Sablé, dont tout ceci ne nous éloigne qu'en apparence, ne persévéra point jusqu'à la fin dans son zèle pour Jansénius. Mais elle avait quand même bien mérité des jansénistes, en leur amenant madame de Longueville, qui devint la *grande actrice* du parti.

MADAME DE LONGUEVILLE.

Comme toutes ses contemporaines, elle s'occupa beaucoup de théologie à l'apparition de la *Fréquente Communion*. Elle s'occupa dès lors bien plus de saint Augustin que des intrigues politiques pour lesquelles elle avait eu tant de goût. On connaît les aventures galantes et guerrières de l'héroïne de la Fronde. Après s'être tout permis, elle trouvait la morale des Jésuites trop relâchée; le concile de Trente lui faisait pitié. Elle tourna contre les ennemis de la grâce son ardeur belliqueuse, et mérita bientôt, avec son inséparable amie, mademoiselle des Vertus, le titre auguste de *Mère de l'Église*, que leur donna La Rochefoucauld. « Toutes deux, dit Rapin, elles étaient vêtues en vraies tourières de Carmélites et passaient l'une et l'autre une partie de leur vie dans une affectation de minauderies éternelles, gémissant toutes deux, au coin de leur feu, sur les désordres du siècle et les malheurs de l'Église, médisant avec hauteur de tout le monde, par principe de réforme[1]. »

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. III, p. 236.

Madame de Longueville, que Rapin appelle *la grande enchanteresse,* fit plus pour le progrès de M. Arnauld que n'avaient fait tous les écrits du grand docteur. Elle gagna les dames de la cour et attira dans les rangs de la secte un grand nombre de prélats. Elle les invitait à la venir voir, tenait avec eux des conférences dans son hôtel, et les cajolait si bien, qu'ils se laissaient mener avec une admirable docilité. D'ailleurs, ces *champions de madame de Longueville,* comme on les nommait, avaient seuls son estime entre tous les membres de l'épiscopat. Quand on lui parlait des autres, elle haussait les épaules et disait : « Est-ce que ce sont des évêques, que ces gens-là ? »

Quand elle ne pouvait avoir de « ces gens-là, » elle ameutait contre eux les chapitres, les collégiales, les abbayes et les prieurés de leurs diocèses. De là tant de luttes des évêques fidèles contre leur clergé et les corps ecclésiastiques constitués dans leurs diocèses. Marseille assista aux luttes des chanoines de Saint-Victor contre leur évêque, ennemi des nouveautés. A Paris, le chapitre de Notre-Dame et celui de la Sainte-Chapelle, immortalisé par la verve railleuse du *Lutrin* de Boileau, donnèrent grand souci aux archevêques. On connaît l'histoire du chapitre de Chartres, où la discorde régnait en souveraine. La réputation en est demeurée légendaire, et un poëte charmant de nos jours, Émile Deschamps, l'a burinée en une bluette spirituelle, intitulée : *Comme quoi il fait toujours du vent autour de la cathédrale de Chartres :*

En l'an du Christ quinze cent treize,
Un jour, la Discorde et le Vent,
Par la Beauce, tout à leur aise,
Cheminaient au soleil levant.

Devisant ensemble, ils arrivent...
Après vingt cercles qu'ils décrivent,
Ils prennent la ruelle aux Porcs,
Qui longe en droite spirale
Le flanc nord de la cathédrale.
La Discorde au Vent dit alors :
« Reste un peu là : j'ai quelque chose
« A dire aux chanoines, pour cause
« De service; attends-moi dehors!... »
Se glissant sous le porche en mitre,
La Discorde, à l'angle des tours,
Entra tout droit dans le chapitre.
Le Vent, dehors, attend toujours!...
C'est pourquoi fourrures de martre
Et manteaux ne se quittent pas,
En été comme hiver, sur le pas
De la cathédrale de Chartres!...

Pour correspondre avec ses frères en Jansénius, madame de Longueville se servait d'un homme dont elle avait éprouvé le dévouement pendant les guerres de la Fronde. C'était un Gascon appelé Janet, qui laissa croître sa barbe et se revêtit d'un habit d'anachorète. La duchesse crut qu'il ne serait pas facile aux ennemis de découvrir le courrier de la Grâce sous le froc méprisé d'un ermite, et elle s'en divertissait avec son frère le prince de Conti.

Ces sortes d'intrigues plaisaient tant à madame de Longueville, qu'elle eût été capable de se faire janséniste, pour le seul plaisir qu'elle y trouvait. C'était l'ermite qu'on chargeait des paquets les plus importants, c'était lui qui faisait les ambassades les plus secrètes. On le voyait de temps en temps paraître à la porte du cabinet de la duchesse, sans qu'on le connût; il recevait ses instructions, qu'il accomplissait dans le mystère le plus impénétrable.

Tout en faisant les affaires de M. Arnauld, l'ermite n'oubliait pas les siennes : il apportait tant de soins et

d'habileté à augmenter son bien, qu'on l'appelait le *coupeur de bourses de la nouvelle opinion*. En moins de dix-huit mois, il envoya plus de cent mille francs à ses parents. Il ne parlait jamais que de Dieu, le pauvre homme! avec ceux qui n'étaient pas du parti, et il en parlait d'un air si touchant, qu'il attendrissait jusqu'aux larmes ses auditeurs.

Sous cette barbe et ce froc d'ermite, ne vous semble-t-il pas reconnaître ce bon M. Tartufe? Nous l'avons déjà rencontré déguisé en prélat; le voilà devenu anachorète. Nous le verrons encore changer plusieurs fois de costume, dans ce camp des prédestinés de la Grâce, où il est né assurément, s'il n'y est pas mort.

Quand vint l'heure de la persécution, disent les *Mémoires* de Fontaine, madame de Longueville cacha chez elle, « comme faisait autrefois sainte Mélanie, ceux que l'on chassait de toutes parts. Elle les cachait encore plus dans son cœur que dans son hôtel [1]. »

Les jansénistes célèbrent surtout les charités de la duchesse à l'égard des défenseurs de la vérité. Aussi l'ont-ils canonisée dans les termes les plus pompeux, et elle figure, en première ligne, dans leurs litanies, où M. Arnauld est invoqué comme le plus grand des patriarches, et madame de Longueville la plus héroïque des matriarches de la secte.

IV

C'est par elle que je finirai ce trop rapide coup d'œil sur le rôle des femmes dans les origines du jansénisme.

[1] T. IV, p. 301.

Il resterait sans doute à parler de madame de Luynes, de la marquise de Liancourt, de madame de Sévigné, et de bien d'autres ; mais, outre que ces satellites gravitent autour des grands astres que je viens de nommer, notre prochaine étude sur *Port-Royal* les ramènera plus d'une fois sous notre objectif. C'est alors aussi que nous rencontrerons, dans leur vrai cadre, les portraits de la Mère Angélique, de la Mère Agnès, de la sœur Briquet, de toutes ces religieuses, « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons », qui, sous la direction du grand Arnauld, tiennent en échec l'archevêque, le Roi et le Pape, durant cette longue guerre qui dura près d'un siècle et aboutit à la ruine de la foi, au renversement de la discipline et à la disparition lamentable de la pratique chrétienne dans l'Église de France.

Il paraît que, dans les commencements, Jansénius n'était point d'accord avec Saint-Cyran sur le rôle que les femmes devraient jouer dans l'établissement de leur réforme.

Mais Saint-Cyran était plus habile encore que Jansénius. En tout cas, il connaissait bien son terrain, et l'évêque d'Ypres, converti à la fin par les observations de son complice français, se rendit à l'évidence et lui écrivit :

— Je suis aise que vous commenciez à ménager si bien *les personnes qualifiées* pour l'affaire spirituelle ; car je vois bien qu'il est très-nécessaire [1].....

C'est, en effet, Saint-Cyran qui, par Arnauld, dirigeait, menait et faisait manœuvrer toutes ces messagères de la Grâce, dont il importait de bien noter l'action prépondérante en toute cette histoire. Saint-Cyran reste l'âme,

[1] Lettre de Jansénius à Saint-Cyran, du 20 janvier 1622.

le véritable inspirateur de la secte, comme il en est le principal fondateur. Le moment est venu de reporter notre attention sur lui, d'autant que l'« heure de la persécution », comme il disait, a sonné pour l'hérésiarque.

VII

COMMENT FINIT SAINT-CYRAN.

Ce qu'en pensait Richelieu. — Saint-Cyran en prison. — L'iniquité abonde, et la charité se refroidit. — Le régime du prisonnier de Vincennes. — Sa correspondance. — Il reçoit une lettre du jeune Arnauld qui le comble de joie. — Délivrance et apothéose. — Une mise en scène manquée. — L'épingle de la Providence. — Récits de Rapin. — Mort de Saint-Cyran. — Obsèques. — Miracles manqués. — Les reliques. — Le culte.

« Si l'on avait emprisonné Luther et Calvin quand ils commencèrent à dogmatiser, on aurait épargné aux États bien des troubles[1]!... »

Ainsi parlait, et quand on connaît l'homme, on ne peut qu'ajouter, ainsi pensait Richelieu.

Certes, je n'ai ni le dessein ni le désir de traiter en ce moment la périlleuse question de la liberté de conscience. Mais nous en avons, je crois, assez dit déjà des tendances antisociales du jansénisme pour justifier, en dehors même des intérêts sacrés de la vérité religieuse, la parole de Richelieu. Ce fier génie, qui ne pouvait souffrir que rien s'élevât contre l'autorité dans l'État et aussi dans l'Église, dut s'impatienter de bonne heure de l'humeur despotique et envahissante que nous avons reconnue en l'abbé de Saint-Cyran.

[1] FUZET, *les Jansénistes*, etc., p. 91, d'après SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, p. 336.

— Il est Basque, disait-il, il a les entrailles chaudes et ardentes par tempérament : cette ardeur excessive lui envoie à la tête des vapeurs dont se forment ses imaginations mélancoliques, qu'il prend pour des réflexions spéculatives ou pour des inspirations du Saint-Esprit [1].

Le grand Condé, qui se connaissait moins en hommes que Richelieu, voulut prendre la défense de Saint-Cyran.

— Vous ne savez donc pas, répliqua le grand ministre, que cet homme-là est plus dangereux que six armées?

C'était le 14 mai 1638; Saint-Cyran fut arrêté et conduit au donjon de Vincennes.

I

Mais ne nous rassurons pas trop vite. Cet emprisonnement servit, comme il est arrivé plus d'une fois en pareil cas, au succès de l'entreprise. Cette prison de Saint-Cyran sera pour lui un nouveau et merveilleux théâtre, sur lequel le fétiche apparaît, entouré de l'auréole du martyre.

La veille de son arrestation, interrompant sa lecture sur un passage où Jérémie, qui parle au nom du Christ, dit : « Voici que je suis entre vos mains, faites de moi ce que vous jugerez à propos », Saint-Cyran avait dit : « Voilà pour moi [2] ! »

Arnauld d'Andilly ne manqua pas de se trouver à point sur le chemin de Vincennes pour rencontrer ce juste en

[1] Fuzet, *les jansénistes*, etc., p. 30.
[2] Besoigne, *Mémoires*, t. III, p. 385.

sa passion, aller le consoler au milieu des archers et lui remettre le volume des *Confessions* de saint Augustin.

C'est par ses souffrances que Saint-Cyran doit maintenant enfanter cette nouvelle Église qu'il a si bien engendrée par sa parole. « L'abbé, dit Besoigne, fut conduit au château et enfermé dans le donjon. Lorsqu'il y fut entré, il se mit à genoux pour adorer Dieu, et s'offrit à lui comme une victime qui s'estimait heureux de faire sa volonté et de souffrir pour une cause aussi glorieuse [1]. »

Là, durant cinq ans, il jouera le Christ sur le Calvaire, ou du moins Jean-Baptiste dans les fers, affectant d'être le docteur de la vérité en même temps que son martyr, se donnant l'honneur de porter tout le poids de la controverse catholique. Les siens l'acclameront des noms de Narcisse de Jérusalem, d'Eustache d'Antioche, d'Athanase. Des apologies circuleront manuscrites; on attendrira le public, et la haine que l'on porte au ministre persécuteur se tournera en vénération et en amour pour son prisonnier.

Saint-Cyran monte de jour en jour au sommet de son rôle de prophète.

Ici, l'apologiste s'arrête et se demande pourquoi Dieu permettait de telles illusions, qui vont grandir jusqu'à la Révolution française, où sera leur triomphe.

« Jésus-Christ l'a dit, en dépeignant les derniers jours « de Jérusalem, et, par delà, ceux de l'univers : « Beau- « coup de faux prophètes s'élèveront et séduiront beau- « coup de gens, *lorsque* abondera l'iniquité et qu'il y aura « chez beaucoup refroidissement de charité [2]. » L'iniquité abondait dans cette haute noblesse française, qui avait

[1] Besoigne, *Mémoires*, t. III, p. 386.
[2] Matth., xxiv, 11, 12.

fait le calvinisme, qui favorisait et parfois affichait l'athéisme, comme on le vit sous Louis XIII; qui portait la licence des mœurs aux dernières limites, d'un bras violent, d'un front cynique. — Elle abondait dans le parlement de Paris, qui, tiède ou mauvais catholique, s'était laissé subjuguer par les calvinistes qui, à la conversion de Henri IV, s'introduisirent dans son sein, et qui, après avoir fait le succès des jansénistes, firent celui des gallicans. — Elle abondait dans le tiers état, dont les représentants ont fait une cabale impie avec le parlement de Paris. — Elle abondait aussi dans le haut clergé, dont nous avons noté les scandaleux désordres et dont les dignitaires, soit les évêques, soit les titulaires d'abbayes ou de prieurés en commende, sont, depuis trop longtemps, nommés sous l'influence du césarisme et des plus inavouables passions.

« Le dirai-je enfin? En même temps que l'*iniquité abondait* dans la noblesse, le clergé et le peuple, *la charité se refroidissait* chez ces géants de la foi et de la sainteté, à qui était due la renaissance du christianisme au sein du chaos ténébreux et sanglant du protestantisme, renaissance non moins merveilleuse que sa naissance au sein du paganisme même : tout le monde entend les Jésuites.

« Établis en France, leur berceau, plus laborieusement qu'ailleurs; bannis par Henri IV après son abjuration, pour donner une consolation aux calvinistes et aux catholiques politiques; rappelés par la justice et l'intelligence du chef de la dynastie des Bourbons, une fois bien affermi sur le trône, ils avaient été mis après sa mort deux fois en présence de l'exil, en 1612 par la violence de Richelieu et du Parlement, sous la faiblesse de Marie de Médicis, et en 1626 par la violence de Richelieu et du

Parlement, sous la faiblesse de Louis XIII. Voulant rester, les Jésuites avaient un peu faibli eux-mêmes.

« En 1632, celui que M. Cousin a qualifié de « Jésuite « vertueux et courageux[1] », l'immortel P. Caussin, était abandonné, comme il l'a si bien dit, par ses confrères de Paris, sinon par ceux de Rome; et, saisi la nuit à l'improviste, exilé au loin, parmi des épouvantes de mort, le P. Sirmond le remplaçait comme confesseur du Roi. C'était un nonagénaire, lié avec les gens du Parlement, parent des démolisseurs de Saint-Denis, l'apôtre de la France, et ce nom deviendra célèbre parmi les partisans de l'indépendance des rois, de la faillibilité des papes, de la spoliation de l'Église dans la fameuse question de la régale.

« Nous voilà sur la pente de ces confesseurs du Roi, amis de l'Église assurément, mais beaucoup trop amis d'eux-mêmes, dont le P. la Chaise, « aveugle qui en conduit un autre », comme écrit Fénelon à Louis XIV, sera la plus déplorable personnification.

« *L'iniquité abonde* pour les méchants, *la charité se refroidit* pour les faibles. Entre les méchants et les faibles, Dieu, pour la punition des uns et la correction des autres, lâche la bride aux scélérats[2]. »

[1] *Madame de Hautefort*, p. 307.

[2] DAVIN, *Arnauld le Docteur*. C'est à l'intéressant travail que cet historien a consacré aux personnages qui nous occupent, dans une série d'articles publiés en 1869 par le *Monde*, que nous avons déjà emprunté plus d'une citation. Nous allons maintenant le suivre en quelque sorte pas à pas dans ce qui nous reste à dire des *Origines du Jansénisme*.

II

Richelieu, il faut bien le dire, se préoccupait beaucoup plus de la question d'État que de la question de l'Église dans l'affaire de Saint-Cyran. Il vit en lui un terrible chef de parti plus qu'un chef d'école, ayant expérimenté les essais d'opposition du cauteleux et puissant abbé, allié une fois avec les Marillac, une autre fois avec Gaston d'Orléans, contre le puissant ministre. Dès lors, Richelieu, si maltraité par le *Mars Gallicus* de Jansénius, l'ami de Saint-Cyran, songea à lui faire justice. Mais Saint-Cyran laissa soigneusement dans l'ombre ce point des considérants du mandat d'arrêt qui le frappait, et son interrogatoire témoigne de ces préoccupations de l'hérésiarque, appliqué à se faire de la prison un piédestal contre le Pape et l'Église beaucoup plus que contre le Roi et l'État.

Ces interrogatoires, dont la secte a fait si grand bruit, furent dirigés, au point de vue doctrinal, par ce même M. Lescot, dont nous parlions au chapitre précédent, et à qui Saint-Cyran prépare une revanche dans la personne du jeune Arnauld.

Je n'aurais garde de reproduire ici, même en partie, ce volumineux dossier, où l'incommensurable orgueil et la cauteleuse hypocrisie du prisonnier de Richelieu se font jour à travers mille réticences, et surtout une imitation affectée de l'attitude de Jésus-Christ devant Pilate. Son panégyriste, Sainte-Beuve, ne peut contenir sa véritable impression, et il constate loyalement que de tous ces débats résulte cette conclusion hétérodoxe :

« La grande république chrétienne, rêvée par M. de Saint-Cyran, aurait eu les simples prêtres comme colonnes; les évêques élus comme groupant, concentrant et gouvernant; les conciles généraux comme dominant et régnant d'une suprématie infaillible, et le Pape, par-dessus tout, comme couronne un peu honoraire [1]. »

Ce *vinctus Christi* — comme il s'appelait — était, dans sa prison, l'objet de toutes les attentions du gouverneur, Chavigny, secrétaire d'État et complice de l'hérésiarque. Saint-Cyran ne manqua pas d'en profiter pieusement, à la manière désormais caractéristique des principaux jansénistes, en prouvant qu'il avait reçu du ciel la *grâce efficace* d'un grand soin de sa personne et, en particulier, d'un palais délicat.

ORGON.

Et Tartufe ?

DORINE.

Il soupa, lui tout seul, devant elle,
Et fort dévotement il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis [2].

« Du Moulinet, lieutenant du château, avait ordre de ne le laisser manquer de rien. Et cet abbé, dit l'auteur de nos *Mémoires*, tout austère et réformé qu'il était, se plaignait sans cesse de la nourriture, quoiqu'il ne fît aucun jour maigre et qu'on eût grand soin de ne lui servir que des viandes exquises, comme le disait un jour la fille de ce lieutenant. En effet, de tous les prisonniers, c'était le plus difficile à contenter pour la table, quoique le prince Casimir, frère du roi de Pologne, et le brave Enkenfort, général des troupes de l'Empereur, fussent alors prisonniers avec lui [3]. »

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p. 31.
[2] Acte Ier, scène V.
[3] RAPIN, p. 427.

Et voilà comment se trouvent vérifiées les descriptions lamentables de M. du Fossé, sur « les affreuses épreuves de cet illustre innocent, dont il plut au Tout-Puissant de faire un homme de douleurs, pour être un prodige aux sages du monde, un mystère et une énigme aux savants, un modèle de fidélité et de constance aux justes et aux saints [1] ».

Ceux qui le gardaient, disent les historiographes de l'*illustre innocent* [2], avaient ordre d'entrer à toute heure, la nuit comme le jour, pour empêcher qu'il ne pût écrire, et qu'il n'eût communication avec qui que ce fût.

Or, la vérité est que Saint-Cyran n'a jamais tant écrit et tant reçu de visites qu'à Vincennes.

On lui apporta un des premiers exemplaires de l'*Augustinus*, à son apparition, et il s'écria, en le recevant :

— Voici le livre de dévotion des derniers temps!

— Après saint Paul et saint Augustin, dit-il encore, Jansénius est le troisième qui ait parlé le plus divinement de la *Genèse*.

— Voilà, conclut-il, en brandissant l'in-folio, voilà un livre qui durera autant que l'Église [3]!

Eh, non! le livre n'a pas duré autant que l'Église!... L'Église est immortelle, et le livre de Jansénius est dévoré par les vers dans la poussière de nos bibliothèques, où les conservateurs de ces antiques démodés s'étonnent de l'entendre demander par quelque rare lecteur, curieux d'archaïsme! Les seuls livres qui participent de l'immortalité de l'Église sont les livres que l'Église adopte comme ses organes : ceux qu'elle rejette ne survivent pas à ses anathèmes!...

[1] *Mémoires*, p. 12.
[2] *Quatrième Gémissement d'une âme*, p. 94.
[3] SAINTE-BEUVE, *Op. cit.*, t. II, p. 97.

La correspondance de Saint-Cyran prisonnier, ces lettres de *spiritualité riche et alambiquée,* comme dit Bossuet, forment deux volumes in-quarto. La *Gallia christiana,* heureusement plus exacte sur d'autres points, assure que ce fut « dans un petit coin de sa prison qu'il écrivit, comme à la dérobée et à l'insu des soldats, non pas avec l'encre qu'on lui refusa toujours, mais avec un crayon de plomb, ces lettres admirables où l'on voit éclater tout le feu de sa charité [1] ».

Ainsi donc, deux in-quarto, écrits à la dérobée et au crayon!

Arnauld d'Andilly est plus sincère :

— J'allai souvent dîner chez M. de Saint-Cyran au bois de Vincennes, dit-il; je lui apportais du papier, des crayons, des plumes et de l'encre [2].

C'est avec ces engins que le *captif du Christ* écrivit sa *Théologie familière,* laquelle devint le catéchisme des jansénistes.

A la question : « Qu'est-ce que l'Église? » il est répondu : « C'est la compagnie de ceux qui servent Dieu dans la lumière et la profession de la vraie foi, et dans l'union de la charité. » A l'aide de cette définition que Luther et Wicleff n'auraient point désavouée, on peut rester dans l'Église malgré le Pape et les évêques. Jacqueline Pascal le démontrera un jour, disant que, puisque, selon l'expression de leur bienheureux P. Saint-Cyran, « l'esprit de Jésus-Christ est le lien qui unit les membres de l'Église à lui et entre eux, nous pouvons être privés des marques, mais jamais de l'effet de cette union, tant que nous conservons la charité [3]. »

[1] Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*
[2] *Mémoires au sujet de messire J. du Vergier de Hauranne.*
[3] Fuzet, *Op. cit.*, p. 124.

Un jour, le sectaire eut une immense joie dans sa prison : c'est le jour où le jeune Arnauld lui écrivit pour lui demander la permission de l'appeler *son père*. Saint-Cyran, qui depuis longtemps guettait le jeune lionceau et lui tendait les bras, l'adopta immédiatement et commença à exercer sur lui cette action qui devait arriver aux thèses hérétiques de Sorbonne et au livre de la *Fréquente Communion*, dont il revit, corrigea et approuva tous les chapitres, au fur et à mesure de leur composition, « malgré les geôliers et les soldats, qui ne le perdaient pas de vue ».

Saint-Cyran directeur d'Arnauld et, par Arnauld, de toutes les dames de la grâce, c'est ce qu'il serait intéressant d'étudier ici. Mais, outre que les autres exigences du sujet nous pressent, j'aurais peu de goût à reproduire ces lettres.

M. Cousin dit à leur propos :

— Oh! que l'homme paye cher d'appartenir à un parti! Saint-Cyran nous y apparaît tout autrement éloquent que dans ses premiers écrits!...

Je le crois bien; M. Nicole, qui paraît très-exact, a passé son niveau sur ces derniers. Saint-Cyran, le grand directeur, corrigé par Nicole! C'est pis que ne le serait, dans un autre genre, Joseph de Maistre corrigé par l'abbé Émery [1].

III

Au moment où Saint-Cyran *communiquait ainsi le feu de sa charité*, il faillit être abandonné de la grâce et

[1] SAINTE-BEUVE, *Op.* et *loc. cit.*

perdre son titre d'*amateur très-passionné de la vérité*. Pressé par ses amis, M. d'Andilly, M. de Liancourt, M. de Chavigny, il écrivit à ce dernier une lettre destinée à passer sous les yeux de Richelieu, lettre très-explicative, très-équivoque, mais, somme toute, lettre de rétractation.

La lettre partie, il eut tous les regrets du monde de l'avoir écrite, non point, comme l'ont dit ses biographes, parce que le remords s'en méla, mais bien parce que le vrai destinataire, Richelieu, mourut le 4 décembre 1642, juste le jour où la lettre devait lui parvenir.

Le cardinal Mazarin, nouveau premier ministre, était regardé comme la créature de Chavigny : c'est Chavigny qui l'avait produit à la cour. Il ne pouvait en attendre un refus. Mais il avait à craindre le Roi. On prit un biais. On fit demander au Roi, par son confesseur, au nom de la conscience, la mise en liberté des diverses victimes illustres de Richelieu. On l'obtint, et l'on glissa, avec la connivence de Mathieu Molé, le nom de Saint-Cyran au milieu.

L'élargissement de Saint-Cyran fut un triomphe monté, préludant à tous ceux de la secte en cette année 1643, si fatale à l'Église ; ou plutôt ce fut une sorte d'apothéose.

En voici le tableau donné par Besoigne, l'historien janséniste :

« Ce fut le 6 février 1643. M. d'Andilli, que M. de Saint-Ciran nommoit l'ami par excellence, alla lui-même le prendre dans son carosse. Tout Vincennes s'assembla pour le voir sortir : chacun pleuroit de joie et de tristesse tout ensemble, étant ravi de le voir en liberté, et affligé de le perdre. Les chanoines vinrent lui faire leurs civilités. Les gardes ne tarissoient point sur l'éloge de ses vertus. Tous les soldats du château se mirent en haie

pour le laisser passer au bruit des mousquetades, des tambours et des fifres. Les enfans le remercioient des instructions qu'il leur avoit données dans des catéchismes qu'il faisoit quelquefois à la chapelle. Quelques-uns même, conduits par leurs maîtres, lui faisoient de petites harangues. Une multitude de pauvres, qui étoient accourus, honoroient sa sortie par leurs larmes, se plaignant de ce qu'ils alloient être privés des charités qu'il leur faisoit, et qu'il leur procuroit. Enfin il y eut tant d'adieux à faire et à recevoir, qu'il se passa près de deux heures sans que M. d'Andilli pût l'emmener. En s'en allant, il laissa dans le château la bonne odeur de ses vertus, qui y a duré longtemps. En 1670, lorsque la princesse de Conti alla passer l'été à Vincennes avec les princes ses enfants, dont M. Lancelot étoit précepteur, ce qui restoit de chanoines vivans qui avoient vu M. de Saint-Ciran, en parloient encore comme d'un saint, et regrettoient fort la perte d'un petit recueil qu'avoit fait un de leurs confrères mort alors, des actions de vertu qu'il avoit remarquées dans l'illustre prisonnier [1]. »

N'oublions pas que cette princesse de Conti était une des « Mères de l'Église » janséniste : or, il est bien probable que les chanoines de Vincennes sont un peu de cette Église, et qu'il y a ici compères et commères.

Au monastère des Mères Arnauld, toute la communauté s'était réunie au parloir pour recevoir le Père tant désiré. Malheureusement pour la mise en scène, un des compagnons du nouvel amnistié avait la vue basse. Il prit une lunette pour lorgner les religieuses, ce qui fit rire l'une d'elles, et celle-ci en fit rire une autre, et toutes éclatèrent. Piqué au vif, Saint-Cyran leur tira sa révérence, disant :

[1] T. III, p. 443.

— J'avais bien quelque chose à vous dire, mais il y faut une autre préparation que cela ; ce sera pour une autre fois.

Quand il revint, ce fut pour entendre un *Te Deum,* après lequel il se fit tirer, à coups d'épingle, dans le *Psautier,* un psaume, par le prêtre qui venait de célébrer la messe d'action de grâces, pria qu'on fît retirer tout le monde de la chapelle, afin qu'il pût se répandre avec bien plus de liberté devant Dieu, et, bien sûr qu'on ne manquerait pas de l'observer derrière les grilles et les piliers, il se mit à chanter le psaume [1] choisi par l'épingle de la Providence, accompagnant ce chant de mille génuflexions, élévations de mains et d'yeux, prostrations et minauderies mystiques. *Comediante!*

Laurent, serrez ma haire avec ma discipline,
Et priez que toujours le ciel vous illumine[2]!

IV

J'ai déjà dit, en parlant d'Arnauld et du rôle des femmes dans l'histoire du jansénisme, quelles furent les occupations de Saint-Cyran au sortir de sa prison.

Le P. Rapin [3] les a résumées en un charmant récit que je lui emprunte :

« Le concours des nouveaux prosélytes était grand;

[1] « C'est ici, dit le naïf Lancelot, que l'on a tout sujet d'admirer la providence de Dieu et sa bonté, et d'attendre avec patience le jugement qu'il prépare aux ennemis de la vérité et de ses défenseurs; car le psaume qui nous échut fut le XXXIVe : *Éternel, plaide contre ceux qui plaident contre moi, fais la guerre à ceux qui me font la guerre.* »

[2] *Tartufe,* acte III, scène II.

[3] RAPIN, *Histoire du jansénisme,* p. 498.

les dames s'assemblaient à Port-Royal (de Paris), où les deux Mères Arnauld les instruisaient de la nouvelle opinion, et les honnêtes gens s'assemblaient chez l'abbé de Saint-Cyran ou aux Chartreux, dans la cellule de dom Carouge, qui s'était attaché au parti. Le comte de Chavigny s'y trouvait quelquefois pour autoriser de son nom et de son crédit cette cabale naissante, et le comte d'Albon, son allié, qui avait épousé sa cousine germaine, m'a dit qu'il l'y menait pour l'engager, mais en vain, car il ajoutait qu'il avait toujours trouvé dans ces assemblées un méchant air qui l'en dégoûtait. C'était là que se faisaient les délibérations pour l'avancement de la nouvelle opinion, et qu'on y prenait les conseils pour la conduite des affaires. Ce fut là qu'on résolut de s'opposer à l'acceptation de la bulle, qu'on faisait passer pour supposée et fabriquée par les Jésuites, selon les mémoires qu'on en avait de Flandre, et qu'on dressait tous les jours des projets de morale pour donner vogue à la doctrine nouvelle.

« On vit, le jour de Pâques de cette année 1643, l'abbé de Saint-Cyran communier dans sa paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, proche les Chartreux, parmi le peuple, à la grand'messe, avec une étole sur son manteau, pour autoriser par une conduite si singulière les bizarres idées qu'il avait de la hiérarchie, et le secret dessein qu'il méditait d'abolir les messes basses dans chaque paroisse pour ne donner lieu qu'aux grand'messes, ce qui allait à éloigner les peuples de la fréquentation des autels et à refroidir la dévotion des fidèles par la rareté de la célébration des saints mystères. C'était ce qu'il y avait de plus secret dans la cabale, que ce dessein sur quoi on ne s'expliquait point. Et cette communion laïque de ce patriarche était le signal qu'il com-

mença à donner de ses intentions les plus secrètes. Il vécut de cette manière tout le reste de l'été, ne disant que rarement la messe ou point du tout; ainsi il donnait à son esprit et à sa religion toutes les formes qu'il voulait, tantôt ne faisant que le hiérarque, et ne prônant que la paroisse pour gagner les curés, tantôt faisant de grands éloges de la vie religieuse et de la perfection des vœux, contre ce qu'il en croyait, pour mettre en vogue le couvent de Port-Royal... »

V

C'est au sein de cette domination de sectaire de toute part victorieuse et qui se fait tyrannique à son aise, que Saint-Cyran achevait sa carrière.

« Les fumées de sa bile » et son travail d'enfer avaient calciné son être et épuisé ses ressorts. Il fallait quitter son empire, au moment de le tenir. Ainsi Dieu commençait à venger sa justice.

La bulle d'Urbain VIII, qui condamnait les cinq Propositions, excita la fureur du sectaire.

— Ils en font trop, s'écria-t-il, ils en font trop, il faudra leur montrer leur devoir.

Le temps va lui manquer pour montrer son devoir au Pape.

Et cependant le livre d'Arnauld était couronné d'un plein succès; le P. Nouet était interdit; de Retz allait devenir archevêque : que pouvaient désirer de plus les yeux de Saint-Cyran?

Sur la fin de septembre 1643, il tomba malade pour mourir. Il s'appliqua à bien mourir, à sa manière, qui

sur ce point était nouvelle. Il avait enseigné toute sa vie la vertu qu'il y avait à se priver des sacrements en mourant; et, il y a deux ans, la mère des Arnauld, dont nous avons raconté la mort, ayant reçu les sacrements qu'on ne pouvait éviter, mais s'étant abstenue de voir son confesseur les vingt derniers jours de sa vie, afin, « disent ses panégyristes, de s'abandonner encore plus à Dieu [1] », un écrit avait été répandu dans tout Paris, signalant ce sage et sublime exemple.

Arrivé à son tour d'éternité, Saint-Cyran fit mieux.

« Ayant été malade d'une fièvre qui dura plus de dix jours et qui l'avertissait de penser à la mort et de s'y préparer, il affecta d'éviter les sacrements, pour faire, disent les *Mémoires*, un exemple en sa personne de cette dévotion [2]. »

Quand sa mort fut connue, ses amis consternés accoururent le vénérer en son lit funèbre, où son innocent disciple, Lancelot, assure qu'« il gardait une mine si « grave, qu'il aurait été capable en cet état de donner « de la crainte aux plus passionnés de ses ennemis, s'ils « l'eussent vu [3]!... »

VI

Saint-Cyran eut des obsèques de patriarche.

Elles furent organisées, en deux jours, dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, sa paroisse.

La messe fut célébrée par trois évêques : prêtre, diacre

[1] RAPIN, *Histoire du jansénisme*, p. 429.
[2] *Ibid.*, p. 506.
[3] *Mémoires*, t. I, p. 252.

et sous-diacre. François de Caumartin, évêque d'Amiens, dit la messe et fit l'absoute. Les autres évêques assistants furent l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Valence, de Chalcédoine, d'Aire, le coadjuteur de Montauban et quelques autres, avec un grand nombre de personnes de qualité. Toutes les *Mères de l'Église* étaient là, avec la princesse Gonzague de Mantoue, depuis reine de Pologne.

A la fin de la messe, l'archevêque de Bordeaux s'écria qu'il fallait lui faire un superbe tombeau, sur lequel, dit-il, on pourrait mettre une Renommée avec une trompette, d'où sortiraient ces deux mots : *Petro Aurelio*[1]!...

C'était le cri de la reconnaissance de l'épiscopat gallican pour le démolisseur de la papauté.

En attendant le tombeau, on monta la canonisation.

Un janséniste de haute volée, M. de Bascle, habitant Paris, était venu, avec des béquilles, à la maison du mort; et, après avoir baisé ses pieds, mis l'un sur sa propre tête, prié quelque temps devant les personnes de la maison qui l'observaient, il s'était relevé parfaitement guéri, et, laissant là ses potences, s'en était retourné chez lui, sur le cheval de Saint-Cyran, « pour éviter, dit prudemment Besoigne, toute ostentation et pour ne pas tenter Dieu[2] ».

Il y eut, à côté de ce miracle semi-constaté, un autre miracle complétement manqué. Le cordonnier de ces messieurs, Charles de La Croix, atteint d'une pleurésie, était fort malade. On lui appliqua une relique de Saint-Cyran, et il mourut. Ces messieurs aussitôt de dire, — ils ne s'embarrassaient pas pour si peu, — qu'il était visible que Dieu avait voulu attirer plus promptement à

[1] CLÉMENCET, t. II, p. 846.
[2] BESOIGNE, t. III, p. 457.

lui le pauvre cordonnier par la main de son serviteur[1].

C'est en effet la main du mort qu'on avait appliquée sur le côté du mourant, car on avait coupé les mains de Saint-Cyran pour en faire des reliques. Lancelot avait fait l'opération. « Nous ouvrîmes la bière, dit-il, nous découvrîmes le drap qui ensevelissait le corps, et, baisant dévotement ces mains si dignes de vénération, je pris le rasoir et les coupai toutes deux au poignet, et les mis proprement dans une boîte que j'avais préparée à cet effet, avec la plupart des reliques dont j'ai parlé ci-dessus[2]. »

Ces autres reliques, c'étaient du linge trempé dans son sang, le cœur laissé par testament à Arnauld d'Andilly, les entrailles léguées à la Mère Angélique, puis les cheveux du défunt. Enfin, dernier détail peu séant, mais que je dois relater, parce que les jansénistes l'ont souvent mis en évidence et parce qu'il faut voir tout le fanatisme de la secte, même dans ses détails les plus répugnants, Lancelot porta à la Mère Angélique la chemise dans laquelle le faux bienheureux était mort[3] !

Je n'ose dire davantage : la fureur qui s'empara de ces sectaires pour avoir des reliques du maître alla si loin, que je suis contraint de renvoyer à Besoigne et à Lancelot ceux qui voudraient tout savoir sur ce hideux chapitre, qu'on pourrait intituler : *le Charnier des jansénistes.*

Ce fut le signal.

Tous les samedis, on venait dire la messe à l'autel voisin du tombeau, non la messe des défunts en noir,

[1] LANCELOT, t. I, p. 252.
[2] *Ibid.*, p. 252.
[3] « Je coupai beaucoup de ses cheveux, dit Lancelot, et je fis réserver la chemise dans laquelle il était mort, que la Mère Angélique avait aussi demandée. »

mais bien la messe en l'honneur des confesseurs, en blanc; « et l'on faisait des prières auprès de ce tombeau, disent les contemporains, comme on en fait devant le Saint Sacrement, à l'adoration perpétuelle[1] ».

Le bon petit peuple y admirait les grandes dames en dévotion, et leurs carrosses alignés en file immense devant l'église. On lui donnait des images de l'abbé, avec mention de petites guérisons dans le genre de celles que l'on sait et de petits miracles aussi authentiques, opérés par ces images. On lui distribuait des aumônes. Les plus considérés recevaient des reliques, et ces reliques se répandaient dans la province, où l'on en trouve encore aujourd'hui, même après la complète démonétisation des saints jansénistes et la grande dispersion de 93. On peut en voir au musée du grand séminaire de Nîmes, où elles sont accompagnées, dans le reliquaire qui les contient, des reliques de cet élégant archevêque de Sens, M. de Gondrin, dont nous avons déjà parlé et dont nous allons parler plus au long, des reliques des Mères Angélique et Agnès, de Racine, de Sacy, du grand Arnauld et autres bienheureux de la secte.

Ces gens-là n'avaient déniché les saints catholiques que pour placer les leurs.

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 35.

VIII

RETZ ET GONDRIN.

La Pentecôte des jansénistes. — A la Sorbonne, au Parlement, etc. — Gagner les évêques. — L'oncle du cardinal de Retz. — Saint Vincent de Paul se laisse tromper. — Les confessions de Retz. — Gondrin trompe les Jésuites. — Le secret de la politique du coadjuteur. — L'homme. — Comment les jansénistes le gagnèrent à leur cause. — Témoignage de Bossuet. — Intrigues et duplicité. — Le sentiment de Napoléon Ier.

Saint-Cyran mort, les douze se recueillent[1] !...

Mais, comme si l'imitation devait être secondée par ce dessein secret de la vengeance divine, le diable prit sa revanche de la Pentecôte catholique.

Le cénacle satanique se remplit, et les abords de ce cénacle sont couverts d'une foule immense, avide de recueillir les premières exhortations que l'esprit du maître inspirera à ses disciples.

Écoutons Du Fossé, l'historien de cette Pentecôte :

« La bénédiction extraordinaire, dit-il, que Dieu répandit sur le livre de la *Fréquente Communion* se fit

[1] Saint-Cyran, à la veille de mourir, avait dit à son médecin, qui était aussi celui des Jésuites : « Allez, dites à ces Pères qu'ils « n'ont que faire de désirer ma mort, et qu'ils n'y gagneront rien, « parce que je leur laisserai peut-être une douzaine de personnes « après moi qui leur feront plus de peines que moi » (LANCELOT, *Mémoires*, t. II, p. 117.)

sentir par la conversion et la retraite d'un grand nombre de personnes qui renoncèrent au monde pour venir se confiner dans la solitude. On vit arriver de diverses provinces des gens de différentes professions, qui semblaient à des mariniers qui, ayant fait naufrage sur mer, venaient en grand nombre aborder au port, où la main puissante et miséricordieuse de Dieu les conduisait[1]. »

Si l'on venait ainsi de diverses provinces, c'est qu'en effet le jansénisme se répandait au loin.

Les vingt-huit évêques qui ont déjà approuvé ou qui vont approuver le livre de la *Fréquente Communion* d'Arnauld, le vrai chef de la secte désormais, le champion affidé du jansénisme et de Saint-Cyran contre le Pape, l'Élisée qui a reçu le manteau du prophète mourant, indiquent assez les ravages de la cabale.

Ils ont pénétré partout. Voyez plutôt.

I

1° Ils sont à peu près les maîtres de la Sorbonne.

Le richérisme lui a préparé les voies au sein de la docte et puissante Université. Il s'y trouvait plus d'un docteur, disciple et héritier de Richer, ce vrai père du gallicanisme et ce fondateur dégénéré du calvinisme. Dans leurs leçons, d'après Rapin, ils faisaient volontiers « et souvent des réflexions fort odieuses sur l'autorité du Pape, qu'ils combattaient dans toutes les occasions, sans rien ménager ». Pour comble de fortune, un des principaux docteurs, qui deviendra plus tard syndic de

[1] *Mémoires*, p. 64.

Sorbonne, Hallier, « par l'aversion naturelle qu'il avait des réguliers, s'était joint aux richéristes et à tous ceux que le livre d'*Aurelius* (de Saint-Cyran) avait révoltés contre le Saint-Siége ».

Le terrain prêtait, on le voit; Arnauld exploita merveilleusement la situation. Il s'adressa surtout à la jeunesse, et tous les jours, dit encore Rapin, « il attirait quelqu'un à ses sentiments[1] ».

2° Dans le Parlement, c'était pis encore.

M. de Maistre l'a dit : « Protestant dans le seizième siècle, frondeur et janséniste dans le dix-septième, philosophe enfin et républicain dans les dernières années de sa vie, trop souvent le Parlement s'est montré en contradiction avec les véritables maximes de l'État. »

« Le germe calviniste, dit encore le célèbre penseur, nourri dans ce grand corps, devint bien plus dangereux lorsque son essence changea de nom et s'appela *jansénisme*. Alors, les consciences étaient mises à l'aise par une hérésie qui disait : Je n'existe pas! Le venin atteignit même ces grands noms de la magistrature que les nations étrangères pouvaient envier à la France. Alors toutes les erreurs, même les erreurs ennemies entre elles, étant toujours d'accord contre la vérité, la nouvelle philosophie dans les parlements s'allia au jansénisme contre Rome. Alors le Parlement devint en totalité un corps véritablement anticatholique, et tel que, sans l'instinct royal de la maison de Bourbon et sans l'influence aristocratique du clergé (il n'en avait plus d'autre), la France eût été conduite infailliblement à un schisme absolu. »

Voltaire lui-même s'indigne de cette tendance anti-

[1] *Mémoires*, t. I, p. 41.

nationale des parlements, et il finit par traiter fort cavalièrement « ces pédants absurdes, insolents et sanguinaires, ces bourgeois tuteurs des rois ».

Enfin, c'est un membre du Comité de salut public qui écrira l'épitaphe, quand il s'écriera : « Le Parlement ferait mieux de se souvenir et de faire oublier aux autres, s'il est possible, que c'est lui qui a jeté le brandon de discorde [1]. »

Le Parlement, qui avait créé le richérisme, devait sourire au jansénisme naissant. On vit, dès le début, Mathieu Molé, premier président, devenir le confident et se prêter à être le vrai libérateur de Saint-Cyran. L'avocat général Jérôme Bignon, jadis fort lié avec Fra Paolo, le pamphlétaire du concile de Trente, fait à présent élever son fils par la secte.

3° Avec la Sorbonne et les parlements, le parti gagnait les Ordres religieux.

Il avait depuis longtemps des sympathies à l'Oratoire.

Il tenait ses rendez-vous aux Chartreux.

Il s'était infiltré à Sainte-Geneviève ; et, le 4 janvier 1644, à une thèse soutenue chez les Jésuites, on verra un Père de Sainte-Geneviève, nommé Fronto, qui s'était déjà gâté à ces nouveautés, paraître des plus ardents à la dispute en faveur de Jansénius.

Les autres congrégations religieuses, sauf deux exceptions, les Jésuites d'abord et les Sulpiciens ensuite, sous l'infatigable vigilance de M. Olier, sont sur la voie de ce précipice, où Fénelon nous les montrera toutes plus ou moins tombées à la fin du siècle.

La Providence permettait que tout allât comme au-devant des prétentions les plus exorbitantes du parti,

[1] J. DE MAISTRE, *Du jansénisme*, chap. IV.

dans les Universités, dans le monde, dans le cloître et dans l'Église.

Saint Paul l'écrivait d'avance aux Thessaloniciens[1], et l'heure avait sonné, prédite par le grand apôtre, où certain « esprit d'erreur » paraîtrait, pour ainsi dire, « envoyé » par la Providence elle-même. C'est le châtiment qu'appellent ceux qui ont renoncé « à l'amour de la vérité pour être sauvés », et ils l'obtiennent.

La vérité comptait alors si peu de tenants, et c'était si peu l'ère des martyrs !

II

On se souvient qu'à Bourg-Fontaine les conjurés décidèrent de gagner le plus d'évêchés possible à leurs adhérents, afin d'exciter les ambitions et de se créer des chaires !

Quand les choses furent si bien préparées à la Sorbonne, au Parlement et dans l'Église de France, on vint à bout de mettre la main sur les deux grands siéges de Paris et de Sens, et sur une cure importante de la capitale, c'est-à-dire sur tout un monde nouveau, qui va dilater sans fin ses limites.

Nous parlerons plus loin de la cure ; aujourd'hui parlons des deux archevêchés.

Richelieu avait transformé l'évêché de Paris en archevêché, pour avoir là, le temps aidant, disent quelques-uns, une sorte de patriarche tenant le clergé sous sa

[1] *Thess.*, XI, 10.

main, et tenu lui-même sous la main du gouvernement. Il y avait placé un homme qui devait s'y distinguer par « ses bassesses, sa négligence, son incapacité », et, qui pis est, par « le désordre scandaleux de ses mœurs ». C'est le jugement porté par le cardinal de Retz sur son oncle et prédécesseur, Jean-François-Paul de Gondy.

Gondy ne fit aucun ombrage à Richelieu et ne pouvait lui faire aucun reproche.

Le jansénisme naquit, grandit, éclata naturellement sous un tel pasteur. On ne signale pas jusqu'ici un cri vaillant de cet archevêque contre l'hérésie grandissante. C'est lui qui a interdit, *pour toujours,* au Père Nouet la chaire, parce que ce trop hardi religieux a osé, au nom de la Compagnie de Jésus, pousser ce cri que l'archevêque se refuse à faire ou à laisser entendre.

Il s'agit maintenant pour la secte de s'assurer de son pareil, ou de mieux encore pour elle, sur son siége.

Elle en vient à bout en cette fatale année 1643 ; c'est le dernier coup de maître de Saint-Cyran.

L'année suivante, elle conquiert l'archevêché de Sens, où Octave de Bellegarde, « extrêmement lié, dit un contemporain, avec les chefs de ce parti », fit leurs volontés, condamné à n'ouvrir les yeux qu'en mourant, c'est-à-dire en 1646.

Saint Vincent de Paul voyait bien les manœuvres des jansénistes pour placer leurs hommes à la tête du clergé. Il réussit à les évincer sur bien des points, mais il se laissa tromper pour Paris. De leur côté, les Jésuites eux-mêmes coopérèrent, grâce à l'astucieuse diplomatie de la secte, au mal qu'ils voulaient conjurer. Écoutons Rapin :

« Ce saint homme, dit-il en parlant de saint Vincent de Paul, ayant un jour représenté à la Reine, dans le

conseil, de quelle importance il était qu'elle employât toute son autorité pour s'opposer aux progrès de la nouvelle doctrine et de ne point élever aux dignités ecclésiastiques ceux qui en étaient soupçonnés, elle lui promit ; mais je ne sais par quelles intrigues, dont elle ne put se démêler, elle ne laissa pas que de nommer, environ ce temps-là, à deux des premières églises du royaume, deux personnes de qualité, qui furent depuis deux grands protecteurs du nouveau parti : Jean-François-Paul de Gondy, qu'elle donna pour coadjuteur à François de Gondy, son oncle, archevêque de Paris, lequel fut après nommé archevêque de Corinthe par Urbain VIII, et depuis fait cardinal sous le titre de Sainte-Marie à la Minerve par Innocent X. L'autre fut Louis-Henry de Gondrin de Pardaillan, fils du marquis de Montespan d'Antin, qui fut fait coadjuteur d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, et nommé par Urbain VIII archevêque d'Héraclée[1]. »

Une grande partie des personnes les plus considérables de la cour avaient demandé l'abbé de Gondy pour coadjuteur de Paris.

Vincent de Paul, ami intime de son père et précepteur de ses frères aînés, favorisa plus ou moins la demande, assurant du jeune abbé qu' « il n'était pas trop éloigné du royaume de Dieu, bien qu'il n'eût pas assez de piété ». Or, voici comment ce Judas de vingt-neuf ans, poussé malgré lui par sa famille aux sommets du sanctuaire, commença son rôle. Écoutons ses épouvantables confessions. Je les emprunte au début de la deuxième partie de ses *Mémoires*[2] :

« Le grand secret de ceux qui entrent dans les

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 48
[2] T. I, p. 79.

emplois, est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonstances leur rendent particulière. Comme j'étais obligé de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare (chez Vincent de Paul), où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très-difficile. Je trouvais l'archevêché de Paris dégradé à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son rétablissement; et je n'étais pas si aveuglé que je connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque. Je sentais que le désordre scandaleux de ceux de mon ordre me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres; et je sentais en même temps que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles, et de conscience et de gloire, que j'opposerais au déréglement, ne seraient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison devant Dieu le plus criminel, mais ce qui est sans doute plus sage devant le monde, et parce qu'en le faisant ainsi, l'on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, et parce qu'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est de mêler à contre-temps le péché et la dévotion. Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. »

Le cynique !...

Le second des *deux grands protecteurs* futurs du *nouveau*

parti valait le premier, et il fut plus haut comédien encore à Saint-Sulpice que l'autre à Saint-Lazare.

Gondy avait trompé Vincent de Paul ; Gondrin trompa les Jésuites. C'est l'un d'eux qui l'a raconté. Écoutons son aveu, aussi naïf que désappointé :

« Ce furent les Pères Jésuites, dit-il, qui portèrent le jeune abbé de Gondrin pour le faire coadjuteur de son oncle à l'archevêché de Sens, parce qu'il avait fait ses premières études au bon collége de La Flèche, où il leur avait donné des marques d'esprit et des espérances de vertu. Son oncle, l'archevêque de Sens, qui le connaissait bien, dit alors à l'un de ses amis : Les bons Pères ne le connaissent pas, mais ils le connaîtront un jour ! Ce qui ne fut dans la suite que trop vrai. A la vérité, son ambition lui fit faire d'abord un personnage bien contraire à son humeur, car il se résolut à s'enfermer dans le séminaire de Saint-Sulpice, pour y prendre l'esprit ecclésiastique. Il s'y mit en soutane avec une affectation de modestie et même de simplicité pour y faire le dévot, et il joua si bien la comédie, qu'il imposa à bien des gens ; mais il en fut chassé par l'abbé Olier, alors supérieur, pour vouloir faire des mortifications à sa fantaisie, comme de coucher sur la dure, et d'autres semblables. On lui dit qu'on ne voulait rien de singulier dans la communauté, où il fallait obéir. Son oncle l'ayant un jour mené avec lui au Lys, célèbre abbaye de religieuses en son diocèse, l'on vit ce jeune abbé, après avoir passé une partie du matin à prier dans un grand recueillement au bas de l'église, s'attacher l'après-dînée à frotter le marchepied du grand autel avec une ferveur de novice. Mais il parut quelque chose de si affecté en cette action d'humilité, que l'archevêque et les religieuses le regardèrent comme une grande hypocrisie.

Bien d'autres y furent pris : une conduite si artificieuse passa pour une vraie piété; le bruit en fut porté à la cour; ses amis et ses parents le firent valoir auprès de la Reine, et l'on fit tant de bruit de sa dévotion, vraie ou fausse, qu'il fut fait coadjuteur sur la réputation que lui donnèrent ses amis. Mais, dès le même jour, il cessa de se contrefaire pour reprendre son naturel : le luxe, le plaisir, le divertissement succédèrent à l'air dévot qu'il avait pris, dont il crut n'avoir plus à faire. »
« C'est ainsi, conclut tristement le Jésuite, qu'Anne d'Autriche, toute préoccupée qu'elle était contre la nouvelle doctrine dans la conjoncture présente, ne put pas se dispenser de nommer les deux plus grands protecteurs qu'ait eus cette erreur dans les deux postes les plus considérables de l'Église de France [1]. »

III

J'ai déjà, à propos du rôle des femmes dans l'établissement de la secte, touché quelque chose de Gondrin, l'archevêque dévoué aux moindres intérêts du parti, se prêtant, pour lui complaire, aux plus affreux abus de l'autorité épiscopale, à la condition que cette sévérité à l'égard des prêtres et des fidèles non jansénistes lui sera tenue en compte au profit des plus hideux débordements de sa vie privée. J'aurai d'ailleurs à revenir sur Gondrin.

Ici, je voudrais étudier le cardinal de Retz, son caractère et son action sur les origines du jansénisme.

Mélange prodigieux de talent et d'ambition, d'hypo-

[1] RAPIN, *Op. cit.*, t. I, p. 49.

crisie et de luxure, il avait trompé toutes les intentions d'un père, homme de bien et de piété, toute la vigilance de saint Vincent de Paul. Déjà, sous Richelieu, libertin et duelliste, malgré sa soutane, conspirateur en compagnie des prisonniers de la Bastille, il avait fait, à dix-huit ans, l'éloge de la conjuration de Fiesque, et rêvé l'imitation de Catilina et de César.

Retenu, malgré lui, dans l'état ecclésiastique par des convenances de famille et haïssant sa profession, il avait réussi, comme il s'en vante, à garder les dehors honnêtes, tout en vivant dans le désordre, et à faire, selon son aveu, le mal devant Dieu, le bien devant les hommes. C'est lui qui le témoigne dans ses *Mémoires* : « Mes occupations ecclésiastiques étaient diversifiées et égalées par d'autres, qui étaient un peu plus agréables, mais elles n'en étaient pas assurément dépassées. La bienséance était observée en tout, et le peu qui y manquait était suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les ecclésiastiques du diocèse me souhaitaient pour successeur de mon oncle. » Il dit ailleurs : « Les dévots mêmes disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de l'Évangile, que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu. »

Devenu coadjuteur de son oncle, il aspirait à la place occupée par Mazarin, comme au seul parti digne de sa supériorité, et, pour y parvenir, il aspirait au cardinalat, comme à une garantie d'impunité dans un temps où, par une convention respectée, un cardinal n'était justiciable que du Saint-Siége.

Tel est le secret de toute sa vie politique, de cette activité qui ne se repose nulle part, qui se sert de tous et qui trompe chacun, les Jésuites comme les jansénistes, le Pape comme le Roi, l'Église comme la secte.

Écrivain supérieur, prédicateur et pamphlétaire, orateur dans la chaire et au Parlement, tribun passionnant, fier et hautain devant les puissances, intrépide dans les séditions, et cependant souple à l'intrigue, il sera l'âme de toutes les entreprises contre Mazarin, il en appellera de tous ses échecs, il ravivera sans relâche la guerre civile ; il ne s'arrêtera que dans la prison de Vincennes :. et encore sa captivité même ne fera cesser ni ses espérances ni les inquiétudes de son vainqueur.

L'âge enfin, sa démission forcée d'archevêque, les infirmités les plus douloureuses, la certitude de son impuissance désormais, ne le corrigeront pas. Ses *Mémoires* — ce que j'en ai cité le démontre surabondamment, et je respecte trop mes lecteurs pour n'avoir pas choisi aux endroits les moins scabreux — ses *Mémoires*, écrits dans la vieillesse, entre deux crises d'un mal qui ne pardonne pas, en face de l'éternité, pour égayer la curiosité d'une femme, ont une liberté de langage, un cynisme d'aveux, un ton d'estime personnelle, qui expriment bien plutôt le regret d'avoir échoué que le repentir d'avoir fait le mal.

Voilà l'homme. Voici maintenant pourquoi il se fit le défenseur et l'un des plus puissants propagateurs de l'hérésie jansénienne.

IV

J'emprunterai mes données à un récent biographe du coadjuteur, M. de Chantelauze, dont Sainte-Beuve a inséré le savant *Mémoire* dans un des appendices de la dernière édition de son ouvrage.

Dès le début de sa carrière, Retz mit tout en œuvre pour se faire bien venir des jansénistes, et pour gagner leur estime et leur amitié. C'était, il le savait très-bien, une voie sûre pour être bien vu dans le monde. Ce n'est pas que l'ambitieux abbé, « l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers », comme il se définit lui-même, eût le moindre souci pour la manière dont les sectaires entendaient la grâce, car il se souciait aussi peu de la *grâce efficace* que de la *grâce suffisante*, et son confident, Joly, disait : « Dans le fond, il ne fut ni janséniste ni moliniste, et il s'embarrassait fort peu des disputes du temps. » Il ne se rapprocha d'eux que pour se donner un masque de vertu, que pour se faire prôner par ces austères moralistes, et pour s'en servir comme d'auxiliaires politiques.

Mazarin, qui le connaissait bien, l'écrivait à la Reine, le 10 avril 1651 : « Les plus intimes du coadjuteur, qui le connaissent dans le fond, tombent d'accord qu'il n'a aucune religion, et que, s'il a affecté de paraître partial et de favoriser l'opinion des jansénistes, ç'a été parce qu'il aiderait par ce moyen à former un grand parti dans le royaume, qui, lié par les liens de la religion, se tiendrait plus ferme et plus uni, et que lui, par le caractère d'archevêque, serait considéré comme le chef et aurait tout le pouvoir. »

Une autre considération l'attirait vers les hérétiques C'est le Père Rapin qui nous la dévoile : « Dans l'abondance qui s'y trouva dans ce temps-là, dit-il, par les contributions des dames de qualité, qui furent prises dans les rets de la nouvelle opinion, on eut de quoi fournir à l'éclat de son entreprise, conformément à son génie qui aimait le faste et la munificence. »

Puis, quand il s'agira de forcer la main au Pape, pour

en obtenir le chapeau de cardinal, malgré sa profonde indignité, ses rapports avec les jansénistes lui servirent d'épée de Damoclès suspendue sur la tête d'Innocent X, pour le contraindre à jeter le manteau de pourpre sur ses épaules.

« Il est de l'intérêt du Pape, écrit-il à son chargé d'affaires à Rome, de ne pas allumer en France un feu qui s'éteindrait difficilement et qui pourrait même à la fin embraser plus dangereusement la cour de Rome. »

« Si je ne puis fléchir les dieux d'en haut, dit-il avec une épouvantable franchise, je me résous d'employer à mon secours les divinités de l'enfer :

« Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo. »

Il semble que Bossuet ait eu connaissance des audacieux moyens que Retz mit alors en œuvre, lorsque, dans l'Oraison funèbre de Michel le Tellier, il trace de lui ce portrait si vigoureux, qui ne paraît forcé de ton que lorsqu'on ignore le fond des choses. Bossuet savait évidemment à quoi s'en tenir sur le côté effrayant, sur le côté satanique et cependant grandiose du personnage, lorsqu'il disait de lui : « Cet homme... si redoutable à l'État... ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter, comme trop chèrement achetée... Mais, pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts. »

Ces ressorts, nous les touchons aujourd'hui du doigt.

Pendant qu'à Rome il menaçait, si on ne le faisait point cardinal, de passer, armes et bagages, aux jansénistes, à Paris, il disait à ceux-ci qu'il les appuierait de tout son crédit, une fois cardinal, se découvrant jusqu'à leur promettre qu'il embrasserait leur opinion ouvertement et la défendrait même jusqu'au martyre.

Retz martyr !...

Mais après sa promotion, il changea sur-le-champ d'attitude et de langage. Désormais, au point de vue de l'orthodoxie, les jansénistes ne pouvaient que le compromettre vis-à-vis du Pape et surtout de la Reine, qui les avait en horreur. « Il leur représenta, disent les historiens, qu'il était important de dissimuler leur liaison, afin que l'indifférence et une espèce de neutralité à leur égard, dont il aurait fait profession devant le monde, donnât plus de poids et d'autorité aux choses qu'il ferait à leur avantage, aussitôt qu'il serait archevêque, ce qui pouvait arriver bientôt. »

Les jansénistes firent semblant d'être sa dupe. Quand il fut arrêté, tout Paris fut inondé de leurs petites formules de prières, tendant à obtenir que « Dieu fît revenir leur cher pasteur dans sa bergerie ». Puis, ils lui faisaient passer des sommes énormes, afin de suppléer aux revenus de ses abbayes mis sous séquestre. Les chefs de la secte le comparèrent, dans leurs écrits, à Athanase, à Chrysostome, à Cyrille, à Thomas de Cantorbéry.

Retz s'échappa de sa prison, et commença cette vie d'aventures qui aboutit à lui faire donner sa démission d'archevêque de Paris, sans avoir jamais pu prendre possession personnelle de son siége. Les jansénistes s'en irritèrent au plus haut degré, mais, là encore, *l'iniquité se mentit à elle-même!* Ils en furent pour leurs démarches, pour leurs illusions perdues, et surtout pour leur argent, car, ils avaient payé sottement les dettes de l'habile prélat, dettes qui se montaient à trois millions !

V

Et voilà les hommes qui devaient réformer l'Église, voilà leurs moyens d'action, voilà leurs héros, leurs soutiens et leurs martyrs.

Arrivé au faite de cette puissance vertigineuse qui en a fait le prodige des premières années de ce siècle, Napoléon Ier regardait de haut le passé, surtout ce passé encore prochain dont il se proclamait le fils. Mais, dans ce passé, son regard s'irritait de rencontrer trois choses, et il les énumérait par ordre de dédain et de colère. Ces trois choses, c'étaient le philosophisme, l'Assemblée constituante, et enfin et surtout le jansénisme !..... Ses plus intimes remarquaient cette gradation dans les éclats de ses fureurs impériales. Quand il s'irritait d'une contradiction, il jetait à la face de son contradicteur l'épithète d'idéologue. Quand il se heurtait à un rêveur ou simplement à un politique qui ne pensait pas comme lui, il le traitait de constituant. Mais quand il était arrivé au paroxysme de la colère contre quelqu'un, et quand il voulait épuiser sur le malheureux le torrent de ses injures et l'écraser sous son mépris, il l'appelait le *janséniste!*

Napoléon avait raison. Le philosophisme a tué la foi, la Constituante a tué l'Église de France, mais l'un et l'autre n'ont fait que tirer la dernière conclusion du jansénisme. C'est le jansénisme qui a détruit la foi, c'est le jansénisme qui a voulu détruire l'Église !... Nous verrons au chapitre prochain quelle singulière imagination lui suggéra, dans ce but, l'esprit satanique qui l'animait.

IX

DUHAMEL ET LES CURÉS DE PARIS.

Une habile réclame. — Un portrait. — Duhamel rétablit la pénitence publique. — La fille du seigneur. — Le cabaretier. — Le curé pénitent. — Indignation de Bossuet. — Duhamel à Saint-Merry. — Son presbytère. — Emprunts pour les besoins de la secte. — Le vrai Tartufe. — Les autres curés jansénistes. — Du poivre dans une croix pectorale. — L'esprit de paroisse.

Au chapitre précédent, nous parlions de l'archevêché pris d'assaut, par ruse et à force ouverte. Mais la cabale fit mieux encore : elle prit une cure, et par là se rendit maîtresse de tout Paris. L'histoire en est curieuse.

Le siége fut fait dans toutes les règles.

Étudions la stratégie du grand Arnauld.

I

La première déclaration de guerre est un chef-d'œuvre. Cet homme-là aurait dû vivre au dix-neuvième siècle, le siècle des réclames, et son grand art fut de devancer son siècle, à lui. Il ouvrit donc la campagne par une réclame, laquelle dramatise et résume assez bien toute cette machination infernale, qui commence par la con-

quête d'une cure, et qui, en douze ans, aura abouti à régner, par celle-là, sur toutes les autres cures de Paris.

Voici la réclame. Elle est dans le livre de la *Fréquente Communion :*

« Tout le monde sçait qu'à vingt-cinq lieües de Paris, Dieu a retracé une image vivante de la pénitence ancienne parmy tout un peuple, par la vigilance et la charité d'un excellent Pasteur, et par la sagesse d'un grand Archevêque qui l'a appelé à ce ministère, et qui aura toujours cet avantage par-dessus ceux qui voudront imiter son zèle dans le rétablissement de la discipline, que c'est luy qui les aura excitez le premier par un si grand exemple, et qu'il aura part au mérite de tous les autres...

« C'est là qu'on voit des pénitents qui non-seulement reçoivent les pénitences qu'on leur impose, mais qui les demandent avec instance, qui les pratiquent avec ardeur, et qui tâchent toujours d'en augmenter l'austérité et la durée. Non-seulement ils souffrent qu'on leur retranche la communion du Fils de Dieu, mais ils veulent eux-mêmes en être séparez. Ils n'entrent pas même dans l'église, se trouvant indignes de mêler leurs voix avec celles du peuple de Dieu et de jouir de la vue bienheureuse des mystères, également terribles et vénérables. Ils se tiennent à la porte dans une humilité profonde, pleurant tandis que les autres chantent, et priant plus par leurs soupirs que par leurs paroles; ils ne rougissent point devant les hommes de ce remède salutaire qu'ils procurent à leurs plaies, afin que le Fils de Dieu ne rougisse point de les reconnoître un jour pour ses enfants devant son Père et devant ses Anges; ils considèrent dans cette séparation temporelle de l'Église, qui est l'image du Ciel, la séparation éternelle du Paradis, qu'ils

avoient méritée; ils se retirent de Dieu par un saint respect, afin qu'il s'approche d'eux par sa miséricorde; ils demeurent à la porte de sa maison, comme mendiants, mais ils n'osent pas y entrer comme coupables, et ils se consolent dans ces exercices par la considération de cette parole de l'Église, si douce aux humbles et si redoutable aux superbes : *Que Dieu élève ceux qui s'abaissent, et qu'il abaisse ceux qui s'élèvent...*

« Que peuvent opposer les hommes à ces miracles de la puissance de Dieu [1]? »

A ces miracles prétendus, les hommes pouvaient opposer la simple vérité, et la vérité, la voici :

« Ce grand Archevêque », dont parle Arnauld, c'est l'archevêque de Sens!...

Ce peuple, « tout un peuple », dit le grand docteur, comme s'il s'agissait d'une cité babylonienne, ce sont les paroissiens de Saint-Maurice, méchant petit village du diocèse de Sens.

Le curé, c'est Henri Duhamel, qui leur a tourné la tête.

Ce Duhamel, qui fut un des héros de la secte, était jeune bachelier de Sorbonne à l'apparition de l'*Aurelius* de Saint-Cyran.

Les controverses soulevées par ce livre, dont nous avons étudié précédemment les doctrines, passionnèrent l'esprit du jeune ambitieux. Il embrassa avec ardeur les opinions du patriarche, qu'il appelait, avec bien d'autres, hélas! et plus importants que lui, « le vengeur très-juste de la hiérarchie »!

Il songea dès lors à se distinguer, en réduisant en pratique toutes les sottises que Saint-Cyran débitait, en l'honneur de la pénitence publique. Cette pénitence, qui

[1] *Préface*, § XXXIX

fit la gloire de l'Église naissante et que le progrès des temps a dû abolir, Saint-Cyran voulait la rétablir, évidemment pour que ses difficultés et ses inconvénients éloignassent encore un peu plus les chrétiens de la pénitence sacramentelle.

Duhamel avait tout ce qu'il faut pour une telle innovation.

Son portrait le révèle. Il a été tracé de main de maître par Rapin, à qui il faut toujours recourir, quand on veut le dernier mot sur les hommes et sur les choses dans toute cette histoire.

« Son grand talent, écrit Rapin, était un art de flat-
« terie, accompagné d'embrassements et de caresses qui
« allaient jusqu'à la puérilité : par là il était devenu le
« plus grand comédien du royaume, se donnant tous les
« airs qui lui plaisaient par le pouvoir qu'il avait sur
« son cœur et sur son visage, dont il était tellement le
« maître qu'il en faisait tout ce qu'il voulait. Tout cela,
« joint à un grand flux de paroles et à une espèce d'é-
« loquence triviale et populaire, lui donnait de l'autorité
« sur les gens du commun, sur qui il exerçait un grand
« empire [1]. »

Les gens d'esprit ne se laissaient pas prendre deux fois à ses déguisements grossiers.

Duhamel comprit son terrain avec son rôle; une fois docteur de Sorbonne, il quitte Paris et se fait nommer à la cure de Saint-Maurice par l'archevêque de Sens, qui était l'ami de Saint-Cyran.

On peut soupçonner, sans craindre d'offenser Dieu par un jugement trop téméraire, qu'il y avait entente entre les trois, l'archevêque, le patriarche et le jeune

[1] RAPIN, *Histoire du jansénisme*, p. 442.

curé, pour faire, à l'écart, dans cette malheureuse petite paroisse, l'essai de la grande révolution qu'on préparait dans l'Église.

L'essai ne réussit que trop bien.

L'habile comédien, après s'être rendu maître des esprits, se mit à faire le Jérémie en chaire, à déplorer le relâchement des mœurs, la mollesse où l'on vivait; à célébrer l'Église primitive, sa ferveur, la beauté de sa pénitence publique. Il rebattit cette matière dans ses prônes et dans les familles. Enfin, en 1642, il tenta la mise en scène.

Je passe la parole à l'historien :

« Un certain dimanche de cette année 1641, après avoir fait la procession à l'ordinaire autour de son église, il se fit apporter un fauteuil à l'entrée, où, s'étant assis, il parut un paysan de sa paroisse nu-tête et nu-pieds, qui vint se prosterner devant lui pour être mis en pénitence. Comme cela se faisoit de concert entre le curé et le paroissien, toutes les façons y furent assez bien observées pour les démonstrations de douleur de la part du pénitent, et les cérémonies extérieures pour la réconciliation de la part du curé. Ainsi, ce pénitent réconcilié suivit son pasteur, qui, triomphant de cette conquête, monta en chaire, et par un discours un peu plus véhément qu'à l'ordinaire, tâcha d'inspirer à son peuple l'amour de cette pénitence, dont il venait de lui montrer un rayon, et dressa un plan et des lois de cette pénitence à observer désormais dans sa paroisse, et, après leur avoir expliqué ses intentions, il distingua ceux qu'il prétendoit mettre en pénitence en quatre différents ordres, selon la différence de leurs péchés [1]. »

[1] RAPIN, *Histoire du jansénisme*, p. 442.

Les anciens canons pénitentiaux que prétendait rétablir le curé étaient, bien entendu, de son invention. Des chrétiens pieux, qui doivent donner l'exemple de la pénitence, placés au bas de l'église, vers la porte; ceux qui ont eu quelque démêlé avec le prochain, mais sans scandale, hors de l'église, sous le vestibule; ceux qui ont commis quelque péché scandaleux, dans le cimetière; les libertins de mœurs ou de doctrine, sur la colline voisine, par delà la rivière : tous la tête nue, quelque temps qu'il fasse, durant l'office. Au signal du diacre ils viennent dans l'église assister au sermon, puis ils se retirent : les saints mystères leur sont interdits. Ces exercices durent tant qu'il plaît au curé, souvent plusieurs mois. Après quoi les pénitents viennent se prosterner devant lui, qui trône sur son fauteuil : il les arrose d'eau bénite, les relève, les introduit dans l'église, les absout, les communie; et puis il les reçoit à l'offrande, où on lui apporte des agneaux, des poulets ou autres présents, avec lesquels le saint pasteur fêtait le retour de ses ouailles à la vie de la grâce.

Et voilà par quelles simagrées sacriléges le curé de Saint-Maurice, sous la protection de son archevêque, inaugura tout un système, destiné à faire, avec des variantes, tant de bruit et tant de mal dans l'Église de France.

Cependant Duhamel crut s'apercevoir que la discipline de la primitive Église n'était pas du goût de tous ses paroissiens.

L'habile homme s'était promis de réussir, il voulut faire un exemple d'éclat. Dans ce but, il négocia avec le seigneur de Saint-Maurice, pour qu'il lui permît de mettre sa fille en pénitence.

Ce seigneur, appelé Navineau, était un homme de

bien, mais de peu d'esprit. Sa fille, âgée de dix-huit ans, était de mœurs fort innocentes.

Navineau consentit à la proposition de son curé.

Quand on sut dans le village que la fille du seigneur allait être mise en pénitence, chacun en parla selon ses idées : mille soupçons vinrent aux uns que les autres combattaient. Ce fut bientôt l'événement de Saint-Maurice et de tous les alentours.

Cependant Duhamel disposait tout pour le spectacle. La demoiselle, en habits de pénitente, fut reléguée au cimetière, d'où elle assistait aux offices, pieds et tête nus. Il fit tant accroire à cette pauvre fille que, soit par l'ardeur qu'elle mettait à accomplir sa pénitence, soit par la délicatesse de son âge et de son tempérament, elle tomba malade et en mourut en quelques jours. On murmura contre l'imprudence du curé, mais il ne se laissait pas désarçonner pour une si petite bagatelle. Il monta en chaire, fit l'oraison funèbre de la martyre et la canonisa !... Ce qui, disent les *Mémoires,* consola fort le pauvre Navineau, maintenant bien fier d'être le père d'une sainte, canonisée par Duhamel.

Or, il y avait dans le village un cabaretier qui parlait hardiment et se moquait du curé. Duhamel, transporté d'un saint zèle, l'alla trouver, lui donna un grand soufflet à tour de bras et le renversa à ses pieds, car c'était un rude jouteur. Puis, il le fit mettre en prison, et ne l'en laissa sortir qu'à la condition qu'il se mettrait en pénitence publique pendant quatre mois.

Encore un trait de ce qu'Arnauld appelle « la vigi-« lance et la charité de cet excellent pasteur !... »

Un curé, dans le voisinage de Saint-Maurice, après avoir mené une conduite peu édifiante, revint à Dieu, par une de ces conversions éclatantes dont la ferveur

dépasse l'éclat du scandale. Duhamel le sut; il crut que ce confrère repentant servirait à ses desseins, s'il voulait se donner à lui. Il l'entreprit en conséquence et le cajola si bien que le curé se mit sous sa conduite : il en fit aussitôt l'ornement de sa pénitence publique. Il l'obligeait à monter en chaire, sans soutane, les pieds et la tête nus, la corde au cou, et l'y tenait pendant tout l'office.

II

Voilà les extravagances impies qui, à vingt-cinq lieues de Paris, se transformaient, sous la plume d'Arnauld, en une « vivante image de la pénitence ancienne ».

Certes, ce n'était point par de telles folies qu'on pouvait remédier aux abus qui s'étaient glissés alors dans l'administration du sacrement de Pénitence. Ces abus qui accusaient la faiblesse de ministres prévaricateurs, et non la défaillance et la corruption de l'Église, Bossuet les signalait et les flétrissait ainsi :

« Il a pris, s'écriait-il dans sa belle *Oraison funèbre de Nicolas Cornet*, il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité et flatter leur ignorance affectée... Ils confondent le ciel et la terre; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile, des lambeaux de mondaineté avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne; union mons-

trueuse qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme. »

Mais, en même temps, le grand évêque signalait et flétrissait les docteurs jansénistes. C'est dans son admirable *Panégyrique de saint François de Sales* qu'il ajoute :

« Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux et ne fulminent que des anathèmes... Ils trouvent partout des crimes nouveaux et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu impose... »

Mais, quelque envie que j'en aie, je ne puis développer cette argumentation. Le sujet me réclame, et je reviens à Duhamel, en quittant Bossuet. Du moins, Bossuet nous aura conduits sur les hauteurs, et les hauteurs reposent des miasmes et des ténèbres où il nous faut maintenant rentrer.

Duhamel devait jouer un rôle important dans la cabale. Depuis longtemps, les chefs de la secte l'étudiaient, et le rusé compère, qui s'en doutait, avait soin de les tenir au courant de ses actes.

Avant de mourir, en prison ou sur son piédestal, Saint-Cyran avait béni et encouragé, avec son autorité de patriarche, les essais de rétablissement de la discipline primitive que le curé de Saint-Maurice avait tentés, avec un tel bruit de réclames et d'ostentation.

En 1643, dans son fameux livre, Arnauld célébrait l'homme et l'œuvre par tout l'univers.

Décidément, Duhamel était le prêtre tant cherché et convenable au dessein des fondateurs.

Les douze se mirent à l'œuvre, presque au lendemain de la mort de Saint-Cyran.

On visa donc une paroisse centrale, fréquentée, propre à servir en plein Paris de théâtre apparent aux manœuvres de l'hérésie.

On la trouva. « Le poste, dit un contemporain, était avantageux pour se rendre maître des esprits de la ville, dont la paroisse était presque au milieu, et de plus, se trouvait bourgeoise et populaire, c'est-à-dire à la portée de Duhamel[1]. »

C'était la paroisse de Saint-Merry.

Malheureusement, il y avait un titulaire à la cure de Saint-Merry, et ce titulaire, nommé Hillerin, « homme de bien, mais d'un petit génie, dit malicieusement Rapin, n'avait aucune envie de démissionner au profit de Duhamel[2] ».

MM. les jansénistes ne s'embarrassaient pas pour si peu. La cure de Saint-Merry leur convient, Hillerin déguerpira et Duhamel sera nommé, ils se le sont dit, et « ce que janséniste veut », à ce moment, par un dessein mystérieux de la justice divine qui se venge des crimes de l'Église de France, « Dieu le veut! »

On alla donc trouver Hillerin. Il refusa carrément. Les deux principaux chefs lui furent députés. C'étaient, avec le grand Arnauld, le propre neveu de Saint-Cyran, cet abbé Barcos, dont nous avons autrefois relaté l'éducation couvée sous l'aile des patriarches Jansénius et Duvergier de Hauranne.

Les deux ambassadeurs s'introduisirent dans la place, avec ces airs patelins dont Molière nous a buriné le type immortel, et le *petit génie* d'Hillerin eut affaire à forte partie.

On lui prouva, par une foule de textes des Pères et

[1] Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 60.
[2] *Ibid.*, p. 61.

de la sainte Écriture, lesquels, sans qu'il s'en fût douté jusqu'alors, avaient prophétisé de lui, Hillerin, que, pour le salut de son âme, il devait résigner sa cure. Le bonhomme céda. On lui promit une belle pension, et il prit sa retraite chez les Messieurs, où on lui assura une vie très-commode, avec le ciel au bout.

De Retz avait la nomination toute prête, l'ayant extorquée à son oncle, et Duhamel fut nommé.

Il entra en fonction l'an 1645.

Nous allons voir si et comment il justifia les profonds calculs de la secte.

III

Un historien, M. l'abbé Fuzet, a tracé, en quatre lignes, le portrait du nouveau curé de Saint-Merry.

« M. Duhamel, dit-il, était prédicateur et charlatan, humble et évaporé, décisif et patelin, baisant tout le monde et n'aimant personne, de toutes les parties de dévotion et de toutes les intrigues [1]. »

La chaire de Saint-Merry devint comme le premier écho des antres de la secte, où l'on faisait retentir le bruit de la trompette du nouvel Évangile par la bouche de cet apôtre. Duhamel exerça bientôt un véritable empire sur tous ses paroissiens, mais il régna encore plus sur les femmes que sur les hommes : il faisait faire à ses pénitentes une confession générale, et il devenait ainsi le maître de celles qu'il dirigeait, par cet attachement « d'où elles ne reviennent point, observe finement le

[1] *Op. cit.*, p. 101.

P. Rapin, quand une fois elles se sont livrées à un directeur par une confidence si générale de leur personne et par une déclaration de toute leur vie ».

Un autre prêtre, qui exerçait le saint ministère dans la même paroisse, Edme Amyot, et qui était demeuré fidèle, malgré l'astuce de ces conspirateurs, l'écrivait au P. Annat, confesseur de Louis XIV :

« La maison (de Duhamel) est toujours pleine de dames... auxquelles il fait (mille petites minauderies), en disant quelques mots d'édification sur la dévotion et sur l'amour de Dieu, ou en se recommandant à leurs prières. Il a autant d'artifice pour se couvrir qu'il en a pour (les) dépouiller et leur faire (tout) donner. Il tient longtemps en pénitence celles qui ont de la difficulté à lui donner, pour les attendrir, et il épouvante des jugements de Dieu celles qui lui résistent ; il y en a plusieurs *qui en sont mortes,* et d'autres devenues *folles*. Dans l'église, il se compose le visage à la modestie, ayant toujours les yeux baissés [1]. »

Tout comme Tartufe, dont Orgon dit :

Chaque jour à l'église il venait d'un air doux
Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.
Il attirait les yeux de l'assemblée entière
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière :
Il faisait des soupirs, de grands élancements,
Et baisait humblement la terre à tous moments...
Je lui faisais des dons, mais, avec modestie,
Il me voulait *toujours* en rendre une partie.

Mais reprenons le récit d'Amyot :

« Hors de l'église, ce ne sont que privautés, mignardises, qu'il accompagne toujours de quelques paroles de piété. Il a une maison à la paroisse, sous le nom d'un

[1] Rapin, t. I, p. 219.

certain Chaulat, proche le cloître, où il voit les dames qui viennent de nouveau à sa direction : les conférences pour les convertir durent plusieurs mois et plusieurs fois la semaine, deux ou trois heures par jour, selon le mérite des personnes, si elles sont belles, mondaines, riches. »

Ce n'était pas seulement dans sa maison du cloître que Duhamel tenait ses grandes assises de dévotion. On lit dans l'*Abrégé* manuscrit *de l'histoire du jansénisme*, conservé à la Bibliothèque de Troyes :

« On emprunta encore de grosses sommes d'argent pour accroître (la maison) où l'on élevait avec un fort gros soin les filles de qualité, surtout celles qui avaient de l'esprit, à qui on apprenait le latin, les Pères, saint Augustin et le grand mystère de la grâce et de la prédestination. Duhamel, curé de Saint-Merry, ne contribuait pas peu aux frais qu'il fallait faire. Il s'était rendu maître de la plupart des veuves de sa paroisse; il avait l'adresse d'engager les plus considérables à de petites parties de dévotion et à des rendez-vous sur le mont Valérien, où l'on faisait des conférences sur la grâce et sur la doctrine de saint Augustin, dont les bourgeoises étaient charmées, et tout cela se terminait par de petites collations civiles et honnêtes, mais qui ne laissaient pas d'inspirer à la compagnie un certain air de familiarité, qui est toujours d'un grand ragoût à des femmes avec un directeur d'importance et de réputation, quand il sait relâcher à propos quelque chose de sa gravité de père spirituel et de pasteur, par condescendance à ses brebis. Ces femmes si attachées à Duhamel étaient entre autres la Devaize, veuve d'un conseiller au Parlement; la Doublet, veuve d'un avocat; la Dubosc, veuve d'un marchand; la Humbert, veuve d'un chirurgien. »

Le dévot et galant curé de Saint-Merry ressemble assez,

n'est-ce pas? à l'ami de M. Orgon. On ne s'étonnerait pas de l'entendre dire au mont Valérien :

> L'amour qui nous attache aux beautés éternelles
> N'étouffe pas en nous l'amour des temporelles.

Et encore, en acceptant les libéralités de ses veuves :

> Ceux qui me connaîtront n'auront pas la pensée
> Que ce soit un effet d'une âme intéressée...
> Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
> Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains...
> Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
> Pour la gloire du ciel et le bien du prochain.

IV

Le succès de Duhamel inspira l'imitation. Du reste, on n'était plus, à Paris, théologien, prédicateur, directeur incomparable, qu'à la condition d'épouser les intérêts de la secte.

Antoine de Bréda, curé de Saint-André des Arts, se fit janséniste par le fait de la duchesse de Luynes, qui le prit pour directeur et lui amena la présidente de Hersé et bien d'autres femmes gagnées au parti. Le brave curé, charmé d'avoir des duchesses pour Philothées, se voua, tête baissée, aux jansénistes, qui le rendirent tout aussitôt illustre.

M. Mazure, curé de Saint-Paul, se signala moins par le nombre de ses pénitentes et l'éclat de sa direction que par ses querelles avec les Jésuites, ses paroissiens. Il refusait les derniers sacrements aux malades qui s'étaient confessés aux bons Pères. Un jour, le célèbre P. de

Lingendes prêchait, à Saint-Paul, sur la nécessité de faire une bonne confession à l'heure de la mort; il eut la hardiesse de dire que tous les confesseurs étaient bons à ce dernier moment, pourvu qu'ils fussent habiles, et il ajouta que les plus habiles étaient les meilleurs. A ces mots, le curé fit sonner les cloches, entonner vêpres, et contraignit le prédicateur à se taire. Inutile de dire que M. Mazure était fort estimé par le grand Arnauld.

M. Merlin fut fait curé de Saint-Eustache par l'autorité des dames des Halles, qui se révoltèrent pour repousser le candidat de la cour et soutenir le pasteur de leur choix. Les troubles durèrent trois jours. On sonna le tocsin, on fit des barricades, et l'on menaça de piller l'hôtel du chancelier. Une députation de harengères alla trouver la Reine. « Elles lui adressèrent un discours, dit plaisamment la grande Mademoiselle dans ses *Mémoires*, à qui j'emprunte cet épisode, pour lui démontrer que M. Merlin devait être curé de Saint-Eustache, parce que tous les Merlin l'avaient été, de père en fils ! » M. Merlin servit, avec quelque timidité qui tenait à son caractère, mais non sans profit, les jansénistes dans sa paroisse.

M. Rousse, curé de Saint-Roch, et M. Grenet, curé de Saint-Benoît, leur furent aussi très-dévoués. C'étaient eux qu'on avait chargés de soutenir, dans les assemblées des curés de Paris, les droits de la hiérarchie contre les religieux.

La manière dont la Cabale s'y prit pour gagner ces deux curés est assez curieuse. Je crois devoir la redire, pour montrer à quelles manœuvres ces messieurs avaient recours.

L'archevêque de Sens, qui savait le charme puissant qu'exerce sur certaines gens un excellent repas, pria son ami, M. Rousse, de lui donner à dîner et de réunir, à

cette occasion, quelques-uns de ses confrères. Au jour marqué, les invités se rendirent avec exactitude à la maison curiale de Saint-Roch. Le prélat présida la fête. Il prit un air familier et se laissa aller à sa belle humeur. Pour animer le repas de cette joie qui est le plus grand assaisonnement des viandes et de la table, après qu'on eut fait des projets de ligue contre les réguliers, qu'on eut bien déclamé contre leurs priviléges et exemptions, et qu'on eut discouru en l'air sur les pouvoirs du Pape et de la hiérarchie, Gondrin s'avisa, pour réchauffer les esprits, de faire un ragoût de reste de gibier; il demanda un réchaud, de l'orange et d'autres ingrédients qui piquent l'appétit. Il ne manquait plus que du poivre blanc. Sans poivre blanc, le plat était manqué, et il ne s'en trouva pas au logis. Grande émotion parmi les convives! Mais l'archevêque lève les yeux au ciel, semble invoquer la toute-puissance céleste, et, ouvrant sa croix pectorale, il la trouve remplie de poivre blanc fort exquis : le ragoût était sauvé [1]!

Les applaudissements éclatent, et la gaieté redouble : tous les cœurs étaient conquis!

V

Cette petite débauche si tendre et si pleine de privautés fit tout l'effet qu'on s'était proposé. Ce fut là, à ce dîner de Saint-Roch, que prit naissance une coutume depuis bien fatale à la discipline et à la hiérarchie, dans l'Église de France, ce fut l'origine de ce que l'histoire

[1] Fuzet, *Op. cit.*, p. 167.

de l'Église gallicane appelle « les assemblées des curés de Paris ».

Ils formèrent une espèce de corps avec un syndic, eurent leurs jours de réunion, dressèrent des statuts, et, quoiqu'ils ne se déclarassent pas trop ouvertement pour la nouvelle doctrine, ils ne laissèrent pas que de servir indirectement les jansénistes.

Ils donnèrent ainsi l'exemple aux autres curés du royaume.

On commença à faire partout de grands éloges de la hiérarchie et à ne prôner que les hiérarches. On appelait de ce beau nom ceux qui s'attachaient à leur paroisse et suivaient la direction de leur curé. Et, comme on n'approuvait dans la cabale que la dévotion de la paroisse et la direction des curés, parce qu'on voulait leur donner du crédit et les attirer, cette fantaisie devint alors tellement à la mode que, jusque dans les compagnies les plus libres de toute attache janséniste, on se moquait des dames qui se confessaient à des réguliers, comme n'étant pas de la hiérarchie.

Rien ne diminua si fort l'influence des religieux et ne releva davantage la paroisse, chose si méprisée auparavant, qu'on abandonnait les cures les plus considérables de la capitale aux Picards, aux Normands et aux Bourguignons, comme des postes peu dignes des gens de qualité. L'abbé Olier fut le premier de condition qui, par zèle pour les âmes, se fit curé; plusieurs l'imitèrent, mais non point poussés par le même motif[1].

Ce furent donc les jansénistes qui mirent en vogue cet esprit de paroisse, lequel régna depuis si fort à Paris. — « Ce n'est pas, ajoute le P. Papin, — sans doute, comme

[1] Fuzet, *Op. cit.*, p. 165 et suiv.

on l'a dit, pour calmer les scrupules des curés qui se trouvaient un peu jansénistes en ce point, — ce n'est pas que ce ne fût une chose fort louable de s'affectionner à sa paroisse, puisque c'est une dévotion selon l'esprit de l'Église, qui la conseille aux fidèles; mais cet attachement devint alors blâmable par l'esprit d'intrigue qui s'y mêla et par les excès d'autorité auxquels se portèrent la plupart des curés. »

VI

Ainsi, curés et docteurs, grandes dames et bourgeoises, s'agitaient et se groupaient autour de M. Arnauld, pour défendre son livre de la *Fréquente Communion*, alors très-attaqué par les Jésuites, et en particulier par le P. Petau, le plus savant et le plus lettré d'entre eux, qui, dans son *Traité de la pénitence publique et de la préparation à la communion*, qui eut deux éditions en 1644, signalait Arnauld comme un sectaire et lui trouve « un dessein de révolte contre l'Église pareille à celle d'Arius, de Luther et de Calvin ».

La cour s'émeut, l'orage va gronder.

Nous allons voir comment l'habile homme sut s'en garer.

X

LES CACHETTES DU GRAND ARNAULD.

Un estafier à la porte d'Arnauld. — Députations à la Régente. — Déclaration d'Antoine Arnauld. — La peur de Rome et de la cour. — Arnauld se dérobe. — Pour et contre. — La Régente entre deux courants. — Arnauld inviolable. — Les témoignages du P. Rapin.

C'était en plein carême de l'an de grâce 1644; on était sur la fin de la première quinzaine de mars, et, de tous les points de Paris comme de la province, les prédicateurs constataient que, si jamais il n'y eut plus d'auditeurs autour de leurs chaires, jamais il n'y eut moins de pénitents autour des confessionnaux; mais nul d'entre eux ne pouvait se vanter d'y faire entrer.

Quand on demandait aux gens raison de cette abstention, ils produisaient le livre de la *Fréquente Communion* et arguaient des principes de M. Arnauld pour s'éloigner de la table sainte.

Un beau matin, un estafier de la cour frappe à la porte du grand docteur et produit un ordre de la Reine mère, enjoignant à Arnauld et à Barcos d'aller à Rome pour y rendre compte de leur doctrine. Ces messieurs avaient huit jours pour faire leurs préparatifs et partir.

L'ordre était habile, il était orthodoxe et conforme aux principes catholiques. Mais Arnauld était plus habile que la Reine et que Mazarin, son conseiller.

I

Tout fut mis en mouvement, et, en quelques heures, l'ordre royal devint l'événement du jour.

Ce fut une vraie procession vers le Louvre. Anne d'Autriche dut subir la série de remontrances qu'Arnauld lui fit adresser. Défilèrent dans ce but devant Sa Majesté, successivement et sans interruption, le Parlement, le clergé, l'Université, la Faculté de théologie, la maison de Sorbonne.

C'est ainsi, du moins, que les huissiers annonçaient, car les mémoires du temps assurent qu'un certain nombre de membres du Parlement et des autres corps que je viens de nommer, prenant audacieusement le nom des corps auxquels ils appartenaient, couvrirent Arnauld.

Or, que disaient ces députations? Vraiment, le métier de souverain n'est pas toujours amusant, et j'imagine que la Régente devait trouver fastidieuses à écouter ces longues remontrances, dont les historiographes de la secte nous ont conservé les filandreuses déclamations.

Puisque nous n'y sommes point obligé, comme l'était la Reine mère, nous n'entendrons pas ces amplifications de rhétorique; mais nous avons bien le droit de nous indigner, comme catholiques, quand nous voyons des harangueurs, parlant au nom de la Sorbonne, soutenir, en pleine audience royale, « qu'un sujet du roi de France ne devait pas être jugé hors du royaume, et que ce serait un scandale inouï qu'un Français fût jugé à Rome »! Comme s'il s'agissait d'un pur délit politique ou social, et comme si la foi, dont Rome est l'unique juge suprême,

n'était pas mise en péril par les doctrines hétérodoxes du livre de la *Fréquente Communion.*

Le même jour, 14 mars 1644, Arnauld, plus effrayé qu'il n'en voulait avoir l'air, remettait entre les mains des prélats qui s'étaient constitués ses patrons la déclaration suivante. Le lecteur en admirera la sincérité et le courage :

« Comme je puis jurer solennellement devant Dieu, qui est la vérité même, que je n'ai composé le livre de la *Fréquente Communion* que par le seul amour de la vérité et le désir du salut des âmes, je puis protester aussi, devant sa divine majesté, par le seul mouvement LIBRE ET VOLONTAIRE de ma conscience, que je le soumets du fond de mon âme, ainsi que je l'ai toujours soumis, au jugement de l'Église romaine, de notre saint-père le Pape, que je vénère avec tous les fidèles, comme le souverain vicaire de Jésus-Christ en terre, et auquel en cette qualité je remets de tout mon cœur, et ce qui concerne ma personne, et ce qui regarde mes sentiments; de tous les évêques catholiques, que je respecte comme mes Pères; de Mgr l'illustrissime archevêque de Paris, à qui je rendrai toujours en toutes choses l'obéissance que je lui ai vouée publiquement; de la Faculté de théologie, que j'honore comme une mère, et pour qui j'aurai toute ma vie un très-humble respect et une très-ardente affection. Et, comme j'espère, avec la grâce de Dieu, que ni le désir des biens, ni la crainte des maux temporels, ne m'empêcheront jamais de défendre la vérité, aussi, l'amour opiniâtre de mes propres sentiments ne me fera jamais oublier ou blesser en la moindre chose l'obéissance et la soumission parfaite que je dois et que je veux toujours rendre à l'Église, dont je reconnais et révère la puissance et l'autorité, qui est celle de

Jésus-Christ même, comme étant une et également inviolable dans la succession de tous ses pasteurs et de tous ses conciles, depuis le premier siècle jusqu'au siècle présent, et depuis aujourd'hui jusqu'à la fin du monde. — Fait à Paris, le 14e jour de mars 1644. — Antoine Arnauld. »

Cette belle déclaration, que le plus fervent catholique signerait des deux mains, servit de thème et de pièce justificative à l'apologie d'Arnauld et de son livre, que les évêques approbateurs adressèrent à Urbain VIII. L'archevêque de Sens écrivit de son côté au cardinal Barberini, et l'audacieux prélat, dont on connaît l'austérité de mœurs, en profitait pour lancer ce trait contre les Jésuites : « C'est ainsi qu'on entretient la licence de toutes sortes de crimes, et qu'on anéantit la croix de Jésus-Christ, car il est vrai de dire que maintenant on fait un jeu des plus grands crimes, et qu'on fait presque un crime de la pénitence. »

Gondrin fait allusion à la pénitence des paroissiens de Duhamel!...

De leur côté, les autres amis d'Arnauld présentaient cette belle déclaration du grand docteur à la Régente comme une *rétractation*.

Et Arnauld!... Oh! le rusé compère se venge bien, dans l'intimité, des écrits publics que lui dicte la peur de Rome et de la cour. Là, il se moque à l'aise de ce qu'il appelle « la bulle prétendue qu'on fait courir depuis quelques jours contre la doctrine de saint Augustin, expliquée dans le livre de M. d'Ypres »; là, il prépare sa « Première Apologie pour M. Jansénius », qu'il lancera à la fin de l'année contre le Pape.

Voilà donc bien Arnauld tout entier! Le voilà tel que le plus habile portraitiste de cette cabale le peindra,

quatorze ans plus tard, quand les cinq Propositions de Jansénius seront plus particulièrement et plus explicitement condamnées.

« C'était l'homme, sous l'extérieur le plus petit et le plus commun, le plus extraordinaire qui ait peut-être jamais été, qui cachait sous des airs d'une simplicité d'enfant tout ce qu'un vieux docteur peut avoir de ruse et de finesse... Je laisse à dire à ceux qui l'ont le mieux connu et qui se sont mêlés de faire le portrait de son esprit sur de meilleurs mémoires que moi, qu'il n'avait ni honneur ni conscience, qu'il changeait de sentiment dès qu'il changeait d'intérêts, d'un procédé faux presque en toutes choses, parlant souvent autrement qu'il ne pensait, soufflant, comme on dit, le froid et le chaud en matière de religion, etc., etc.[1]... » Rapin continue sur ce ton, et il emprunte ses couleurs à des sources peu suspectes, parmi lesquelles Jurieu.

En même temps, pour compléter la comédie, Arnauld faisait le malade. On s'en allait tous les jours, au petit et au grand lever de la Reine, attendrir son cœur, lui représentant que « la santé du docteur, fort altérée par ses études, ne lui permettait pas de... faire le voyage de Rome »!

II

Tout fut inutile, et les stratagèmes échouèrent tous. « L'ordre de partir fut réitéré » par la Reine. Arnauld dut prendre un parti : il prit le parti des... ténèbres.

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. III, p. 1.

« N'ayant pu rien gagner sur l'esprit de cette princesse, ni par lui, ni par ses amis, qui furent tous employés à cela, il fut contraint, dit Rapin, de disparaître pour quelque temps, étant dans la résolution de ne pas obéir, parce que, de quelque côté qu'il envisageât ce voyage, il lui paraissait hasardeux pour sa personne[1]. »

C'est le complice d'Arnauld, prévenu comme lui, le neveu de Saint-Cyran, qui l'amena à cette résolution courageuse. Arnauld d'Andilly, la duchesse de Longueville, Chavigny, Bignon, et autres dupes du parti, étaient au contraire d'avis de produire hardiment Arnauld et Barcos à Rome, et de les y soutenir énergiquement. Mais le neveu de Saint-Cyran se connaissait bien, il connaissait Arnauld et toute leur affaire; il prévoyait que Rome y verrait clair. Puis, dit naïvement un historien, « il avait une horreur invincible de la justice ».

« Le dernier jour de la huitaine qui avait été donnée s'approchant, M. de Barcos envoya dire à M. Arnauld et à ceux qui devaient l'accompagner, lesquels faisaient leurs préparatifs pour entrer avec éclat dans Rome, qu'ils pouvaient faire ce qui leur plairait; que pour lui, il avait pris d'autres mesures. M. Arnauld crut alors qu'il ferait mieux d'imiter M. de Barcos, et prit le parti de se cacher[2]. »

Ainsi parle dom Clémencet, leur historiographe.

Quant à Lancelot, il va plus loin dans ses *Mémoires :* « J'ai su *d'une personne* que si M. Arnauld et M. de Barcos étaient allés à Rome, jamais ils n'en seraient revenus, parce que le dessein était de les laisser pourrir dans les prisons de l'Inquisition, si même, ajoutait cette

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 34.
[2] CLÉMENCET, t. II, p. 389.

personne, on n'eût trouvé le moyen de les faire périr[1]. »

Pourquoi pas? Après avoir dit que le Pape trahissait la foi, il fallait bien dire qu'il pouvait être un assassin. Ce qui est plus clair, c'est qu'Arnauld et Barcos, jugés à Rome dans les formes, eussent pu aboutir à un résultat qui ne tentait pas ces honnêtes gens, ces grands saints! Ils préférèrent s'enfoncer dans l'ombre, cette ombre chère aux conspirateurs.

Alors commence cette odyssée connue dans les annales jansséniennes sous le nom glorieux : *les cachettes du docteur Arnauld.* Voilà en effet Arnauld qui va rôder, de cachette en cachette, pendant vingt-cinq ans, jusqu'à ce que, par un faux en signature sans exemple dans l'histoire des malfaiteurs célèbres, s'étant fait admettre à ce qu'on appelle *la paix de l'Église,* il reparaisse glorieux à la lumière.

III

Les cachettes d'ailleurs ne lui manqueront pas, durant ce quart de siècle.

La première fut chez Hamelin, contrôleur des ponts et chaussées, qui vint se loger, avec sa femme, au faubourg Saint-Marceau, pour mieux couvrir Arnauld et ses rendez-vous avec Lemaistre de Sacy, Fontaine et les autres douze du cénacle.

Le janséniste dom Clémencet a dépeint complaisamment cette première cachette : « Dieu, dit-il, procura une retraite à ce docteur persécuté, chez des personnes

[1] T. II, p. 392.

amies qui commençaient à embrasser la pénitence et qui n'avaient pas encore éclaté dans le monde. (C'étaient les Nicodèmes du parti.) Ils mirent leur gloire à voir leur maison servir d'asile à ce serviteur de Dieu, et ils le cachèrent avec tout le soin possible; ce qui attira, conclut le dévot historien, sur cette famille toutes les bénédictions du ciel qu'on y a vues depuis avec joie si abondamment répandues. M. Arnauld vivait là, paisible comme un agneau. »

Ah! vraiment, paisible comme un agneau!... Cet agneau, c'est un loup de première force, qui sort à chaque instant de sa tanière pour ravager en tous sens l'Église de Dieu : défendant Jansénius, déchirant les Jésuites, grossissant les rangs de l'armée de la révolte, et allant en 1655 jusqu'à ce degré d'audace d'infliger à une bulle du Pape les notes de téméraire, de scandaleuse, de présomptueuse et même d'hérétique, toutes notes que le Pape lui-même a infligées à une censure faite par les amis d'Arnauld et mise au compte de la Sorbonne.

IV

En même temps que le docteur Arnauld et le nouvel abbé de Saint-Cyran embrassent le rôle de réfractaires au sein de Paris et de ses alentours, dépistant la police et manœuvrant dans la nuit, Arnauld d'Andilly, l'aîné de la famille, voit s'évanouir le plus beau de ses rêves, qu'il a bien cru tenir un instant, celui de précepteur du jeune roi Louis XIV.

Il reçoit de Saint-Germain, où résidait la cour, un

billet qu'il va étiqueter ainsi : « Billet de feu M. de Saint-Ange à M. d'Andilly, touchant le dessein qu'avait la Reine de mettre le Roi entre ses mains. » Le billet est conçu en ces termes :

« Je sais que, depuis douze jours, elle a dit qu'un de ses grands regrets qu'elle eût, était qu'il eût de certaines opinions, et que sans cela il n'y eût eu personne en France entre les mains duquel elle eût voulu mettre le Roi qu'entre les siennes[1]. »

C'est ce que l'on appelle en propres termes de l'eau bénite de cour!

Trois jours auparavant, le 28 mai, la *Gazette de France* avait annoncé que la Régente venait de nommer précepteur du Roi l'abbé de Beaumont, Hardouin de Péréfixe, ancien maître de chambre du cardinal de Richelieu, imbu des principes de son maître autant qu'il était étranger à son génie, et dont la cabale d'ailleurs n'aura pas trop à se plaindre un jour.

D'Andilly, avec son art de Tartufe, a fait de suprêmes tentatives pour lui et pour les siens. Elles ont failli réussir, mais la Providence, qui veillait sur la France et son Église, les a fait tourner à sa confusion. Consultons Rapin :

« D'Andilly était ami de la princesse de Guéménée, en qui la Reine prenait tant de confiance que le cardinal Mazarin, n'étant pas encore bien établi dans ses bonnes grâces, engagea d'Andilly à le servir par la princesse qu'il gouvernait; mais en voulant servir le cardinal, on dit qu'il ne s'oublia pas. Il entreprit même, à ce qu'on prétend, de cajoler la Reine par des flatteries de dévotion, pour s'insinuer en son esprit, ce qui ne lui réussit

[1] VARIN, *la Vérité sur les Arnauld*, t. I, p. 22.

pas; car le duc de Beaufort, qui fut favori de cette princesse deux ou trois jours, l'ayant trouvé à genoux au chevet de son lit, un jour qu'elle s'y était jetée fatiguée d'une affaire qu'elle venait de conclure, il l'en chassa rudement. D'Andilly, sans se rebuter, se représente à la Reine, laquelle n'ayant eu aucune attention à ce qu'il lui disait, il lui fit demander audience par son ami Barthellac, son trésorier, qu'elle considérait fort; c'était un de ses officiers les plus affidés, lequel la fit avertir que d'Andilly avait quelque chose d'important à lui dire. La Reine, qui était naturellement bonne, lui répondit qu'elle l'écouterait volontiers quand il voudrait. Le jour fut pris. D'Andilly fut présenté par son ami. Mais la Reine s'étant approchée pour l'écouter dans l'embrasure de la fenêtre de son appartement du Louvre, afin qu'il ne fût pas entendu de ceux qui étaient dans la chambre, la marquise de Senecey fut pour la prendre par le bras pour l'en retirer, et elle lui dit : « On veut surprendre Votre « Majesté, madame; gardez-vous bien de donner une « audience secrète à cet homme qui pense à vous trom- « per. » C'était en effet pour lui parler de la nouvelle opinion, ce qui obligea la Reine de le renvoyer sans l'écouter[1]. »

V

La vérité avait donc encore quelques défenseurs.

Une levée de boucliers éclata pour soutenir la Reine dans ce juste éclat, qu'on avait obtenu d'elle contre l'hérésie.

[1] Rapin, t. I, p. 64.

Condé, premier prince du sang royal, bon catholique malgré ses ancêtres et (faut-il le dire?) malgré ses enfants, est à la tête de la croisade. Il publie, en cette année 1644, des *Remarques chrétiennes et catholiques sur le livre de la Fréquente Communion;* et Habert ayant répliqué à l'apologie de Jansénius par Arnauld, le prince de Condé non-seulement accepta la dédicace de ce livre, mais il l'en remercia par une lettre, que Besoigne lui-même qualifie de « pleine d'éloquence ».

Le fondateur de la congrégation de la Mission, Vincent de Paul, et le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, Olier, nouveau curé de la paroisse de ce nom, secondent très-activement dans Paris un si beau zèle. « Olier, dit Rapin, avait assez souvent des entretiens avec le prince de Condé, qui était de sa paroisse, sur la nouvelle opinion, que ce prince ne pouvait souffrir, et ils s'étaient souvent animés l'un et l'autre à la combattre sans aucun ménagement[1]. »

L'ami de saint François de Sales, Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, va entrer en lice par trois écrits intitulés : 1° *Apostille sur le livre de la Tradition de l'Église du sieur Arnauld;* — 2° *Du rare et fréquent usage de l'Eucharistie;* — 3° *Usage de la Pénitence et de l'Eucharistie.*

Le P. Bourgoing, général de l'Oratoire, publie une *Déclaration présentée à la Reine par le Père général de l'Oratoire, au nom de la congrégation, sur quelques points touchant la Pénitence.*

Un ecclésiastique, fort célèbre alors dans Paris par quantité d'actions d'une dévotion très-éclairée, et dont Abelly doit écrire la vie, Renard, publie le *Juge sans intérêt sur le livre de la Fréquente Communion* et les *Maximes*

[1] T. I, p. 136.

tirées de la doctrine des Conciles et des Pères, opposées à celles du livre de la Fréquente Communion.

Un autre prêtre, nommé Invernoi, publie un bon travail intitulé : *De la réitération du sacrement de Pénitence.*

Un anonyme publie la *Conformité des principes du livre de la Fréquente Communion avec ceux de Marc-Antoine de Dominis, archevêque schismatique.*

Raconis, évêque de Lavaur, qui aura la gloire d'être pour cela moqué par Boileau, publie deux gros volumes : *Examen et jugement du livre de la Fréquente Communion fait contre la fréquente communion et publié sous le nom du sieur Arnauld, docteur de Sorbonne.*

Launoy lui-même se croit obligé de combattre Arnauld par un écrit intitulé : *l'Esprit du concile de Trente touchant la satisfaction dans le sacrement de Pénitence.*

Nous avons déjà parlé du grand ouvrage du P. Petau, en six livres, qui paraît cette année 1644, et qui sera enrichi de deux livres l'année suivante.

Deux autres écrits attribués aux Jésuites vont déchirer tous les voiles du complot hérétique et jeter les derniers cris d'alarme. Le premier, intitulé : *Remarques judicieuses sur le livre de la Fréquente Communion,* observe que « les ancêtres de M. Arnauld étaient de la religion prétendue réformée, et qu'on ne devait pas souffrir qu'un jeune docteur, né de tels parents, écrivît contre une doctrine et une pratique reçues partout dans l'Église ».

Le second, attribué au P. Séguin, frère du premier médecin de la Reine, et intitulé : *Sommaire de la théologie de M. Arnauld, extrait du livre de la Fréquente Communion et des Maximes de M. de Saint-Cyran,* dit enfin toute la vérité, et à qui de droit.

Écoutons-le, cela nous reposera de cette aride, quoique nécessaire, nomenclature bibliographique. J'em-

prunte mon analyse et mon extrait à Besoigne lui-même :

« Après avoir, dit l'écrivain janséniste, traduit ces deux messieurs (Arnauld et Saint-Cyran) comme de vrais hérétiques, qui ne reconnaissaient plus l'Église, qui agitaient le concile de Trente, qui blasphémaient contre l'Eucharistie dans un écrit ténébreux intitulé : *le Chapelet secret,* il fait une apostrophe pleine de violence aux évêques et à la puissance séculière, en ces termes : « Et « puis, dit l'auteur en parlant aux premiers, mettez la « direction de votre conscience entre les mains de ces « gens-là! Pasteurs des âmes... que ne quittez-vous la « jalousie qu'ils vous donnent de votre autorité, sans « autre dessein que de la renverser! Voyez jusqu'à quel « point ils abaissent et dégradent vos personnes sacrées, « en vous faisant avouer jusqu'à quel point vous avez « été aveugles jusqu'à présent, que vous avez consenti « à l'altération et au déréglement de l'Église, autorisé « ses abus... Ces fourbes et ces traîtres voudraient vous « faire tourner la puissance que Dieu vous a donnée « contre ceux-là mêmes qui vous sont fidèlement soumis, « pour commettre les maîtres du bercail avec les ber- « gers, etc. » Mais, continue Besoigne, c'est bien autre chose quand il adresse la parole aux puissances séculières : Grands, à qui Dieu a donné la puissance de juger les hommes... ouvrez les yeux au malheur qui menace autant l'État que la religion, puisque jamais le changement de l'un n'arrive sans la ruine de l'autre. Quand vous entendez nommer les jansénistes, les cyranistes, les arnauldistes, tremblez et dites que ce sont des pestes de religion et d'État qu'il faut étouffer dans leur naissance... que Rome ayant tonné sur leur tête, il faut joindre la foudre au tonnerre et l'épée royale à celle de

l'Église, pour exterminer ce malheur de nos jours[1]. »

Sur quoi, l'historien janséniste Besoigne affirme que le Jésuite Séguin ne demandait rien moins que le sang et la vie de M. Arnauld et même de ses approbateurs. Seize évêques et vingt-quatre docteurs, plus Arnauld, cela faisait bien des têtes! Il n'est pas probable que le P. Séguin ait demandé ces quarante et une têtes d'un coup. Ce qu'il avait bien le droit de demander, c'est que l'Église et l'État fissent quelque justice et prissent quelques précautions contre ces conspirateurs sans pareils qui renverseront un jour l'Église et l'État dans le sang, et ne tarderont pas quatre ans à donner des preuves de leur savoir-faire.

C'était d'ailleurs le vœu de tout ce qu'il y avait de bons catholiques et de bons politiques en France, et la Reine, en ordonnant à Arnauld et à Barcos d'aller subir à Rome leur jugement, ne faisait que le moins qu'elle était obligée de faire.

Mais l'historien janséniste n'est que trop exact quand il ajoute : « Il n'en fut pas ainsi, grâce au Seigneur, et ces grands, qui avaient l'épée en main, n'employèrent leur autorité qu'à faire arrêter le libraire qui avait imprimé ce *libelle séditieux!* »

VI

Voilà donc le sort du cri d'alarme poussé par le sage et courageux P. Séguin!

« La Reine, disait le cardinal Mazarin, est admirable

[1] Besoigne, t. I. p. 329.

dans l'affaire des jansénistes. Quand on en parle en général, elle veut qu'on les extermine tous; mais quand on lui propose de pendre quelques-uns d'entre eux, et qu'il faut commencer par M. d'Andilly, ou quelque autre, elle s'écrie aussitôt qu'ils sont trop gens de bien et trop bons serviteurs du Roi. »

La Régente, en effet, était entre deux courants :

D'un côté, sa conscience et son bon sens; la comtesse de Senecey, sa plus intime amie, ardente et intelligente catholique; les Jésuites clairvoyants; l'ancien clergé, toute la France à sa suite; Rome, avec Innocent X, ferme pontife qui vient de succéder à Urbain VIII et qui veut réprimer le mal.

De l'autre côté, tous les vieux ennemis de Rome, dont le Parlement abonde, l'archevêché de Paris, gagné à l'ennemi, et seize, bientôt vingt-sept prélats, dont cinq archevêques, et la Sorbonne, dit-on; avec eux, les ministres sortis de l'école de Richelieu, tels que Chavigny, et favorisant tantôt le jansénisme, tantôt le Pape, mais bien plus le jansénisme; de grandes dames conquises au parti, et parmi elles une que j'ai oublié de noter dans mon étude sur le rôle des femmes en cette histoire, madame de Motteville.

Madame de Motteville était une autre intime d'Anne d'Autriche : elle goûtait fort les jansénistes, leurs manières et leurs cercles, sinon leurs doctrines.

Elle trouvait saint Vincent de Paul exagéré et impudent, « étant, disait-elle, homme tout d'une pièce, qui n'avait jamais songé à gagner les bonnes grâces des gens de la cour, dont il ne connaissait pas les manières ». Elle pense de même de madame de Senecey : « La marquise de Senecey, écrit-elle dans ses *Mémoires,* avait beaucoup d'esprit, de vertu, de piété, un cœur fort noble

joint à une amitié sincère... mais... son esprit allait toujours à l'extrémité de toutes choses. »

Mais, — et ceci est beaucoup plus grave, — dans le second courant dont je parle, la Reine trouvait sa propre faiblesse. Elle tonnait contre l'hérésie, et elle se laissait aller à jouer avec elle. Fille d'Ève, Arnauld d'Andilly la tentait avec les plus beaux fruits de ses espaliers; elle en mangeait, et son bras n'avait plus de nerf, ni son œil de rayon clair. L'ombre des espaliers de Pomponne couvrira le docteur Arnauld et toutes ses cachettes : on le cherchera toujours avec l'intention de ne le trouver jamais.

Écoutons encore Rapin :

« D'Andilly, honteux d'avoir été traité de la sorte (*lorsque la Reine le congédia sans l'avoir écouté*), et malcontent de n'avoir pas réussi dans les mesures qu'il avait prises avec les ministres par l'entremise de la princesse de Guéménée pour être précepteur du Roi, dont il avait eu des assurances par Chavigny, son ami, à la mort de Louis XIII, se retire à Pomponne, sa maison de campagne, à quatre lieues de Paris, où il s'applique à la culture des arbres fruitiers et à écrire... D'Andilly avait du génie pour écrire, comme il a paru par les ouvrages qu'il a donnés et qui ont été reçus avec tant de succès, ce qui lui fut d'un grand secours dans sa retraite; mais on prétend qu'elle ne laissa pas d'être un peu violente : la difficulté qu'il eut à s'y résoudre, et les adieux trop longs et trop réitérés dont il lassa la cour, donnèrent lieu à le croire. Après tout, il ne fut pas ermite de bonne foi, car il voulut encore faire du bruit de sa solitude par le commerce de lettres très-fréquent et très-assidu qu'il conserva avec ses amis, et par ce soin qu'il avait d'envoyer aux dames de la cour, surtout à la Reine, des fruits

de ses espaliers de Pomponne, qui étaient toujours bien reçus, parce qu'ils étaient très-beaux; et la Reine, qui les aimait fort, en faisait de petites railleries agréables avec la marquise de Senecey, à qui elle en donnait à manger, en lui disant qu'elle pouvait en conscience manger des pêches et des pavies (variété de pêches dont la chair est adhérente au noyau) de M. d'Andilly, parce qu'ils n'étaient point jansénistes[1]. »

Ces pêches et ces pavies étaient plus jansénistes que ne voulait le croire Anne d'Autriche. Qui sait si les espaliers de Pomponne n'ont pas décidé de l'avenir du jansénisme, c'est-à-dire de celui même de la monarchie française, que le jansénisme, en fin de compte, renversa?

VII

Arnauld, désormais proscrit et inviolable, va promenant dans l'ombre je ne sais quelle auréole de martyr. Il lance de là, comme des foudres, ses ouvrages qu'il forge et met sous presse tout à son aise; et, comme un géant mystérieux, il tient continuellement l'admiration publique en haleine. Pendant que seize évêques l'appuient à Rome, où ils envoient, en 1645, comme leur mandataire attitré, Bourgeois, un des vingt-quatre docteurs qui ont approuvé le livre d'Arnauld, voilà que l'archevêque d'Auch et ses dix suffragants se joignent à eux pour appuyer ce livre en France.

Pour lui, il publie, à la fin de l'année 1644, sa *Première*

[1] T. I, p. 66.

Apologie pour M. Jansénius; et il va la faire suivre d'une *Seconde,* où il s'attaquera indirectement au prince de Condé, dont son adversaire Habert a reçu les félicitations solennelles.

Il répond, dans le courant de l'année 1645, à l'évêque de Lavaur, et, négligeant une partie de ses moindres adversaires, il concentre ses coups sur le P. Peteau, en décochant çà et là quelques flèches sur le saint abbé Renard.

C'est dans une préface, longue comme un livre, qu'il frappe sur eux, préface accolée à une compilation de textes faite avec art par son neveu Le Maître, pour paraître sous son nom, à lui, et étayer le livre de la *Fréquente Communion.* Cette compilation a pour titre : *la Tradition de l'Église sur le sujet de la Pénitence et de la Communion, représentée dans les plus excellents ouvrages des Pères grecs et latins, et des auteurs célèbres de ces derniers siècles, traduits en français par M. Antoine Arnauld, docteur en théologie de la maison de Sorbonne.* L'ouvrage est dédié à la Reine, comme celui du P. Petau; c'est un fruit que le docteur Arnauld lui sert en même temps que son frère, le soi-disant solitaire de Pomponne, lui envoie des pêches et des pavies.

A Paris, tout réussit qui vient d'Arnauld : l'archevêché est pour lui, le Parlement, les gens de cour, les gens de lettres, les jeunes docteurs de Sorbonne à la suite de quelques vieux, une partie des religieux mêmes, tout ce qui hait ou jalouse les Jésuites, les grandes dames surtout, à qui M. Arnauld enseigne la théologie en français, et qui se croient de magnifiques théologiennes.

Celles dont la réputation est ternie ou en danger de l'être se donnent un air de sainteté (comme elles se mettent du rouge), en professant la morale austère du

livre de la *Fréquente Communion*. La fille du prince de Condé, qui vient d'épouser le duc de Longueville, et dont le rang, la jeunesse, la beauté, l'esprit, attirent les yeux de toute la cour, ne reconnaît que le livre d'Arnauld. Elle ne jure que par ce dieu inconnu, dont elle se fait à jamais la prophétesse. Dès 1644, on la trouve dans les conseils de la cabale. M. Cousin n'a garde de rappeler un trait charmant d'elle, à cette époque :

« On l'entendit alors dire que si jamais elle devenait dévote, elle serait de ce parti-là, et l'on prétend qu'elle fit la première des railleries de la simplicité du prince de Condé, son père, qui avait osé écrire contre ce livre, et qu'elle rendit son ouvrage ridicule par les plaisanteries qu'elle en fit [1]. »

C'est la prochaine héroïne de la Fronde, et « la plus grande actrice du parti [2] ». Ce sont ses débuts. Les acteurs commencent aussi à poindre. Arnauld, du fond de ses cachettes, les pousse en scène et les applaudit. La chaire a été interdite au P. Nouet, pour avoir attaqué Arnauld : il n'est pas davantage permis d'attaquer en chaire Jansénius.

L'archevêque de Paris, Gondi, a fait « une ordonnance par laquelle » il défend « de traiter ces sortes de matières dans les prédications »; et il va jusqu'à défendre « de dogmatiser en public sur ces matières. De plus, à l'occasion du livre de M. Habert, M. l'abbé de Retz, coadjuteur de Paris, dans l'absence de son oncle, fit une ordonnance pareille... pour renouveler les défenses de traiter dans les sermons et dans les catéchismes les matières contentieuses à la grâce [3]. »

[1] Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 36.
[2] Rapin, p. 35.
[3] Besoigne, t. V, p. 407, 410.

Les chiens de garde étant ainsi muselés, les loups s'en donnent tout à leur aise au milieu des brebis, mais sous la peau des brebis mêmes, et avec tout le savoir des renards.

Au commencement de 1645, Duhamel, annoncé par Arnauld dans son livre de la *Fréquente Communion* comme un nouvel Élie, apparaît dans la cure de Saint-Merry, au centre de la capitale, et il répond à tout ce qu'on attendait de ses prodigieux talents de comédien.

« On le crut capable de grandes choses, dit Rapin, quand il serait dans un établissement qui lui donnerait de l'autorité. Et en effet, on ne se trompe pas. Il se trouve dans sa manière un air souple, insinuant et patelin, si propre à gagner les femmes, et un visage si populaire et si caressant, qu'il fut bientôt le maître dans cette paroisse, quoiqu'il eût un collègue avec lequel il partageait les fonctions de sa charge et de son autorité : ce fut par le ministère d'un esprit fait de la sorte qu'on commença à gagner le peuple, qui fut bientôt touché du mérite de son curé, par la comparaison qu'il faisait de ses talents avec ceux de son prédécesseur : car, comme il avait de la vivacité, de l'imagination et un grand flux de langue, il prêchait tant qu'on voulait. Les dames furent tellement charmées de sa direction, que non-seulement il se rendit maître des esprits, mais aussi des bourses des gens de qualité de sa paroisse ; et ce fut un de ceux qui attirèrent à Port-Royal cette splendeur et cette abondance, laquelle le rendit si puissant dans la suite par la contribution des dames, qui n'épargnèrent rien pour soutenir cette nouveauté, dont elles furent bientôt éprises par les doucereuses exhortations de leur curé[1]. »

[1] RAPIN, t. I, p. 60-62.

Le curé de Saint-Merry compta bien vite des complices parmi ses collègues. Nous l'avons raconté déjà, et Rapin le constate, dans son langage un peu rude, mais toujours loyal :

« L'animosité contre les Jésuites, dit-il, lui adjoignait ceux qui n'avaient pas assez de religion pour la faire taire, ni assez de crainte de Dieu pour voir où elle conduit. C'était un grand caractère que celui d'être leur ennemi dans une cabale qui ne se formait que par aversion pour leur Compagnie. Ce fut particulièrement cette considération qui attacha une partie des curés de Paris et des villages voisins à la nouvelle opinion, parce que les intérêts de la hiérarchie les ayant révoltés contre cette société, ils furent des premiers à s'engager dans une ligue qui ne s'élevait que pour la détruire [1]. »

[1] RAPIN, t. I, p. 111.

XI

AVANT-COUREURS DE LA FRONDE.

La réponse de Rome. — L'*Hérésie des deux chefs*. — Échos en France à la condamnation de Rome. — Le Parlement. — L'archevêché. — Les séminaires de la secte. — Le P. Desmares. — *Quid est tibi, mare, quod fugisti?* — La discussion esquivée. — L'hôtel de Nevers. — Le curé de Saint-Merry. — La Fronde est là!

Rome se devait de répondre à l'appel de la France catholique.

La réponse fut telle que les chefs jansénistes, effrayés de cet échec et de l'encouragement qu'il apportait à la cour, dont l'indécision menaçait de devenir de la fermeté, se décidèrent à une prise d'armes.

D'abord, suivant son sage système, avant de condamner le livre de la *Fréquente Communion* et avec le livre les vingt-sept évêques qui l'ont approuvé et le défendent par leur député, Rome croit devoir temporiser. Ce n'est même qu'en 1690, Arnauld vivant encore, que plusieurs de ses propositions furent flétries par Alexandre VIII.

Mais il était, dans le livre des grands docteurs, une proposition sur laquelle il n'était plus possible de dissimuler. C'est la fameuse proposition connue dans l'histoire du dogme sous le nom d'*Hérésie des deux chefs*. Elle était ainsi conçue : « Saint Pierre et saint Paul sont les deux chefs de l'Église, qui n'en font qu'un. »

Un beau matin, la *Gazette de Rome* apprend à tout Paris que cette proposition est « la doctrine de la Sorbonne ». C'est du moins ce que le délégué des évêques approbateurs a prétendu faire accroire à Rome.

Cette impertinence eut l'heureux résultat de réveiller la Sorbonne, qui commença enfin à ouvrir les yeux sur les manœuvres et les agissements de cette cabale compromettante. Les docteurs s'assemblent, et l'assemblée décide d'envoyer son syndic, Nicolas Cornet (celui-là même dont Bossuet prononcera un jour l'oraison funèbre), comme député au nonce apostolique, pour démentir cette indigne tromperie.

La répudiation de la Sorbonne compromettait le livre et ses approbateurs. Barcos vint à la rescousse. Aidé d'Arnauld, et se cachant tous les deux sous le voile prudent de l'anonymat ou du pseudonymat, cé moyen cher aux lâches de tous les temps, ils lancèrent dans le public trois écrits pour défendre la proposition.

Dès lors, la condamnation devenait indispensable. C'est ce que saint Vincent de Paul, avec la triple autorité de sa vertu, de sa situation et de son orthodoxie, fit admirablement ressortir dans une lettre qui suffirait à la gloire de ce grand homme, s'il n'avait su, malgré son humilité, se grandir aux yeux de l'histoire par tant d'autres actions d'éclat.

« On a écrit de bien gros livres sur le livre de la *Fréquente Communion :* rien de plus sensé, de plus décisif que les quelques pages de Vincent de Paul[1] ! »

La censure était déjà dressée depuis 1645. Quand la lettre de saint Vincent de Paul arrive à Rome, le Pape n'hésite plus. Le 24 janvier 1647, il fulmine cette sen-

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 116.

tence qui a été une étape vers la glorieuse constitution *De Ecclesia,* récemment promulguée au concile du Vatican.

L'hérésie janséniste d'une Église à deux têtes a servi la vérité et amené le Saint-Siége à déclarer hérétique la proposition d'Arnauld : « Saint Pierre et saint Paul sont deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un, en sorte que saint Paul est l'égal et non le sujet de saint Pierre dans la primauté et le gouvernement de l'Église universelle [1]. »

De plus, le Pape défend la lecture de tous les livres où cette proposition condamnée serait contenue.

C'était peu, au gré de quelques catholiques impatients. Mais le coup porta, et les jansénistes le sentirent bien.

Un libelle anonyme parut aussitôt, qui opposait vingt-quatre chicanes à la condamnation de Rome. Elle entraînait la proscription même du livre de la *Fréquente Communion,* d'où elle était extraite. La cabale prit peur, et elle essaya d'un moyen assez singulier pour sauver la situation. Voulant couvrir Arnauld, qu'on sut dès lors être le chef reconnu, sinon avoué, de l'ordre janséniste, il dit que c'est lui qui l'a glissée dans le livre. Singulière défaite ! Au cas où l'intercalation serait le fait de Barcos, Arnauld a au moins pris part à la manœuvre en adoptant l'addition jusqu'à cette heure, et dans plusieurs éditions.

Malgré ce subterfuge, le docteur se sentit accablé sous la censure. L'historien janséniste le constate bien à sa manière, quand il dit : « Au reste, ni lui, ni les autres défenseurs de saint Augustin, ne produisirent rien depuis cette année 1645 jusqu'en 1649[2]. »

D'AVRIGNY, an 1647.
Ibid.

Les jansénistes attendent, pour rentrer en lice, des conditions meilleures. Ils savent d'ailleurs et très-activement les faire naître. De toutes parts, on les voit surgir en 1647.

I

Le Parlement d'abord, cet éternel tracassier qui a tant de fois entravé l'action pontificale dans l'Église gallicane, le Parlement ne craint pas de prendre parti pour les novateurs et de se faire leur champion sur le terrain même où Rome et la cour le proscrivent d'abord. Nous le lisons dans une chronique du temps :

« Pour revenir au décret du Pape (contre la doctrine du double chef de l'Église), dès qu'il parut en France, on l'attaqua par un libelle qui fut lacéré et brûlé par la main du bourreau, en vertu d'une sentence rendue, le 6 mai, par ordre exprès de Sa Majesté ; mais le nonce du Pape l'ayant fait imprimer, le Parlement de Paris rendit un arrêt, le 27 du même mois, qui en ordonnait la suppression[1]. »

L'archevêché de Paris, où Retz était l'inspirateur de tout, rivalisait avec le Parlement de faveur pour l'hérésie.

1° Ayant dû faire, en 1644, chez les religieuses de la secte, une visite canonique à l'occasion du livre de la *Fréquente Communion,* dont Saint-Cyran y avait fait pratiquer les théories d'avance, l'official et le pénitencier de l'archevêque avaient trouvé tout pour le mieux. Ils avaient hautement déclaré que « la conduite de M. de

[1] Besoigne, t. V, p. 411.

Saint-Cyran dans ce monastère avait été très-catholique et très-chrétienne, et qu'ils n'y avaient trouvé que vertu, piété et même sainteté[1] ».

2° Maintenant, l'archevêché autorisait sans bruit les trois séminaires de la secte établis dans le faubonrg Saint-Jacques, — un pour les hommes mariés qu'on séparait de leurs femmes pour les mettre en pénitence, — un second pour les femmes mariées et les filles, — un troisième pour les enfants et les jeunes gens qu'on faisait étudier au sein de la pénitence; pauvres petits êtres qu'on voyait maigres et secs à faire pitié, et dont plusieurs moururent de langueur, sans autre sacrement, bien entendu, que l'extrême-onction[2].

3° L'archevêché faisait plus encore. Mais ceci demande quelques détails.

Un oratorien, le P. Desmares, avait débité jadis la nouvelle doctrine dans la chaire de sa congrégation, au grand scandale de Louis XIII.

Ce roi pieux et orthodoxe envoya le frère de la marquise de Liancourt, le maréchal de Schomberg, « à l'archevêque de Paris pour lui ordonner (c'est le style introduit par les libertés gallicanes dans les rapports de l'État avec l'Église en matière spirituelle) de sa part de défendre aux prédicateurs du carême de prêcher la nouvelle opinion, qui faisait du bruit dans le monde, et que le P. Desmares avait déjà prêchée en l'église des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré[3] ».

Ce même P. Desmares était un des oracles de l'hôtel de Liancourt; c'est l'orateur que la duchesse de Longueville avait mis en vogue en le prônant. Toute la cabale

[1] D'Avrigny, an 1647.
[2] Dom Clémencet, t. II, p. 396.
[3] Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 124.

s'en mêlait, tant et si bien que, pour le carême de 1647 et l'année de la première condamnation d'Arnauld, c'est lui qu'on choisit pour Notre-Dame.

Il faudrait lire dans Rapin le récit de tout le tapage organisé par la secte autour de ce carême. Le concours fut immense, et peut-être les vastes nefs de Notre-Dame n'en ont jamais vu de pareil.

L'orateur en fut enivré. On le serait à moins!..... J'en trouve le témoignage dans les relations du temps, lesquelles, comme toujours, sont contradictoires, suivant le caprice ou la passion de leurs auteurs. C'est ainsi que je lis dans l'une d'elles : « Tout se trouvait dans sa manière de prêcher... le son d'une voix sonore et où il n'y avait rien d'aigre ni de faux, le geste qui était naturel et proportionné aux choses; jusqu'à l'air de son visage qui était mortifié et recueilli. » En voilà pour un. L'autre relation dit au contraire : « Il ne possédait aucun des talents extérieurs; il était petit et de peu de mine, et n'avait rien d'agréable ni dans sa personne, ni dans sa prononciation. »

Après cela, fiez-vous aux critiques d'art.

Laissons de côté les appréciations et les appréciateurs. Le fait historiqué bien acquis nous importe beaucoup plus. Or l'histoire raconte que le prédicateur, perdant la tête, en vint aux dernières énormités jansénistes. Il alla jusqu'à dire que les actions commises en état de péché mortel, un jour d'obligation, ce n'est pas satisfaire au précepte, mais commettre un péché équivalent à une communion indigne[1].

On le voit, toujours le même système : fermer la porte au repentir et éloigner par l'austérité de la pratique

[1] RAPIN, *Mémoires*.

chrétienne. Mais personne ne semblait y prendre garde. Tout passait dans le torrent de la vogue et des applaudissements.

Madame de Motteville, à qui saint Vincent de Paul n'avait pas eu l'heur de plaire, mit ses complaisances dans l'orateur de Notre-Dame, lequel « prêchait, dit-elle dans ses *Mémoires,* avec beaucoup de zèle et selon l'Évangile, quant aux mœurs, et qui était suivi des gens de la plus grande qualité, des plus beaux esprits et même de plusieurs personnes les plus retirées du monde; mais, ajoute-t-elle assez naïvement, quant à la doctrine, on le croyait de l'opinion de Jansénius ».

Ainsi donc, Jansénius tenait la chaire de Notre-Dame, sous le patronage de l'archevêque de Paris. La mode s'en étant mêlée, la séduction fut telle que l'amie intime d'Anne d'Autriche trouvait qu'il « prêchait avec beaucoup de zèle et selon l'Évangile »! On croit déjà entendre murmurer le vers de Boileau sur l'aigle oratoire du jansénisme :

Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché!

Cependant, chose consolante que j'aime toujours à constater, malgré les séductions et l'entraînement général de l'opinion publique, la vérité gardait ses défenseurs. Tandis que le P. Desmares enflammait les esprits, le P. de la Barre, un Jésuite, lui donnait la réplique dans la chaire de Saint-Benoît, paroisse de l'Université.

Le tournoi oratoire donna lieu à une anecdote assez piquante, laquelle, comme cela arrive toujours en France, se termina par un mot qui est resté.

Voici l'histoire :

Quelque temps après Pâques, un maître des requêtes, Puget, que les Mémoires appellent « un homme somp-

tueux en sa table », donna à dîner en l'honneur du prédicateur de Notre-Dame. Le P. Desmares tint naturellement le dé de la conversation. Il parla de saint Augustin, de Molina, de la grâce suffisante ou efficace, sans que les autres convives, peu versés dans la connaissance des mystères, fissent autre chose que l'admirer, tout en dégustant le bon dîner de Puget.

Malheureusement pour l'Oratorien, il y avait là, égaré parmi les convives, un ami des Jésuites, le marquis du Coudray. Celui-ci, entendant déblatérer contre ses amis, et en particulier contre le P. de la Barre, finit par en être agacé.

— Parler mal du prochain en son absence, fit il tout à coup, ne me semble ni chrétien ni honnête. Je serais bien aise, mon Père, de vous voir aux prises avec un Jésuite.

— Qu'à cela ne tienne, reprit fièrement l'Oratorien, fort échauffé, j'accepte le défi.

— Eh bien, dit le marquis, le P. de la Barre est de mes amis et de mon pays ; il ne me refusera pas.

On prit jour pour la conférence, et rendez-vous fut donné à Arcueil.

Afin de marquer davantage son assurance, le P. Desmares demanda des témoins et des spectateurs. Outre le marquis de la Rocheposay, il prit pour seconds La Barde, docteur de Sorbonne, le marquis de Liancourt et Bennières, maître des requêtes.

Le P. de la Barre prit le P. Deschamps, le maréchal de la Meilleraye et un maître des requêtes, d'Orgeval.

Avant d'avoir combattu, le P. Desmares chantait victoire. Il faisait courir le bruit que son adversaire délibérait, qu'il se trouvait mal, que ses supérieurs lui avaient défendu de se rendre à la conférence, ce qui obligea le

P. de la Barre à être plus ponctuel et à devancer l'heure du rendez-vous.

Mais il eut beau attendre, le fier Oratorien ne vint pas.

L'aventure fit du bruit, et quand ils rencontraient depuis le P. Desmares sur le parvis de Notre-Dame, les petits enfants de chœur chantaient, en vrais gamins de Paris, le verset de psaume : *Quid est tibi,* MARE, *quod fugisti?*

4° En cette même année 1647 s'ouvre le plus mystérieux et en même temps le plus brillant foyer du jansénisme, l'hôtel de Nevers, lequel seconda l'hôtel de Liancourt, qu'il devait promptement effacer.

Rapin l'a raconté avec son talent habituel.

« La comtesse du Plessis, dit-il[1], femme de Guénégault, secrétaire d'État, tenait des assemblées de gens choisis à l'hôtel de Nevers.

« C'était là qu'on débitait, avec toute la politesse dont cet hôtel était plein, toutes les bonnes fortunes du parti et tout ce qu'il y avait d'agréable dans la nouvelle morale; et autant que la doctrine prétendue de saint Augustin s'avançait par le Port-Royal parmi les dévots, autant faisait-elle de progrès par l'hôtel de Nevers dans le beau monde. Car la comtesse du Plessis était alors jeune, bien faite; et comme elle avait beaucoup d'esprit, qu'elle faisait bien les honneurs de sa maison par un air de grandeur et de magnificence qui lui était naturel, elle attirait chez elle grand nombre de gens de qualité de la cour et de la ville, et son logis était un des plus célèbres de Paris pour les personnes d'importance qui s'y assemblaient. Ce furent des mystères que tout ce qui se passa

[1] RAPIN, t. I, p. 217.

dans cet hôtel sur les intrigues de la cabale, dont on n'a pu rien savoir au vrai par l'habileté de cette dame, qui avait l'air d'inspirer de la fidélité, de la discrétion et du silence à tous ceux qui l'approchaient. »

5° Mais, à lui tout seul, un autre personnage, que nous avons déjà rencontré sur nos pas, faisait plus que l'hôtel de Nevers, l'archevêché, le P. Desmares, les séminaires de la secte et le Parlement. C'est le curé de Saint-Merry, Duhamel. Sa direction et ses prônes remuèrent tout Paris. En entraînant le peuple aux nouveautés, il l'amenait à son insu sur le chemin de la révolte, et les sages, en voyant la foule envahir Saint-Merry, hochèrent la tête; car, pour les clairvoyants, la Fronde n'était plus loin.

« Il prêchait dans sa paroisse, dit Rapin, la nouvelle doctrine, tête levée... Cette hardiesse lui venait principalement de l'art qu'il avait de gagner les esprits par ses caresses, par ses embrassements et par ses contorsions affectées du corps et du visage, par les protestations d'amitié qu'il faisait à ceux qu'il voulait gagner, et par mille autres manières de hâblerie qui lui étaient particulières... Mais il régnait encore plus sur les femmes que sur les hommes [1]. »

Ici, Rapin reproduit le portrait d'Edme Amyot, déjà cité. Ce portrait explique mieux que bien des causes les soulèvements que nous allons voir au prochain chapitre, d'autant que le genre du curé de Saint-Merry gagne les autres presbytères de la capitale, et que dans un an tous ces curés seront groupés autour de Retz. Écoutons encore Amyot [2] :

[1] Rapin, p. 219.
[2] Cité par le P. Rapin, p. 220.

« Les attachements et affections qu'ont pour lui les dames de la paroisse sont si déréglés, qu'elles aiment mieux se damner avec lui que de se sauver avec les autres. Les liens dont il les a attachées à sa personne ne sont que charmes, et le voile sous lequel il met à couvert ses corruptions à l'égard de ceux qui n'y sont pas liés est la piété, la religion et l'aumône. La chair est puissante, quand on la berce de piété et qu'on la couvre de religion. Il n'y a en lui que flatterie et cajolerie ; il a autant d'artifice pour se couvrir, qu'il en a pour dépouiller les femmes... C'est ce qui le rend puissant et ce qui fait qu'en lui seul consiste toute la force du jansénisme ; les autres ne sont que des barbouilleurs de papier, qui ne sont pas capables de faire un prosélyte. Mais lui, il les flatte et il les gagne par une piété apparente, ce qu'il fait avec tant de dextérité, qu'on ne lui échappe point. Quand il trouve un homme qui lui résiste, il l'aborde en le caressant et en lui disant : Mon frère, n'y a-t-il pas moyen de rompre la glace qui est entre vous et moi?... Les dames ont les clefs de sa maison pour y entrer, sous prétexte d'entrer en l'église plus commodément ; et quand elles vont à la messe, ou aux vêpres, ou au prône, elles ne s'en retournent jamais qu'après lui avoir rendu leurs adorations et leurs offrandes, comme à un saint en chair et en os... Il se moque, conclut Amyot, de ceux du parti qui se piquent de doctrine, sachant bien qu'il a des attraits plus puissants pour se faire rechercher. »

6° La province était également envahie de toute part. Les séductions de la secte s'y exercent encore plus aisément qu'à Paris.

Elle y fit cette incomparable conquête, dont Augustin Thierry a dit « qu'elle fut une seconde invasion *franque* au sein du jansénisme ; elle en marque le second temps et

comme la seconde jeunesse, la gloire carlovingienne[1] ».

On devine que je veux parler de Blaise Pascal et de sa sœur Jacqueline. Nous leur consacrerons ailleurs une étude approfondie. Pour le moment, je note la conquête au passage.

7° La secte grandit également en Belgique, première source du mal; en Lorraine, sur le Rhin, à la cour d'Espagne et jusqu'en Pologne, où l'évêque de Posen lui est livré, et où la Reine elle-même, après avoir figuré aux obsèques de Saint-Cyran, a emmené comme confesseur Fleury, un des docteurs en Sorbonne qui ont approuvé le livre de la *Fréquente Communion*.

8° Enfin, l'argent abondait entre les mains de la cabale, comme les hommes d'importance. On y soignait, avec une sollicitude toute spéciale, ce nerf de la guerre. Le génie des recettes y atteignait une vraie perfection. Cela s'appelait déjà la *Boîte à Perrette,* depuis si célèbre. Toute fraîche née, la boîte pouvait tenir tête au Trésor royal. « L'abondance, disent les Mémoires, y vint de divers endroits, d'où on fit un fonds propre à fournir à toutes les dépenses que pouvait demander le vaste projet qu'on s'y proposait. »

Princesses, marquises, bourgeoises, vivantes, mourantes, se dépouillaient pour le diable avec un entrain qu'elles n'auraient jamais mis pour le bon Dieu. Mais entre toutes se distinguaient « les veuves de la paroisse de Saint-Merry, dirigées par Henri Duhamel, habile à persuader ce dépouillement de biens à ses dévotes[2] ». On l'a dit plaisamment, la bouche d'or de ce nouveau Chrysostome aboutissait toujours à la conquête de la

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* t. IV, p. 12.
[2] RAPIN, t. I, p. 128.

Toison d'or. Et c'est pourquoi il se tenait justement, sinon modestement, pour le grand apôtre du nouvel Évangile.

II

Dans ces conditions merveilleuses, le jansénisme rêvait la conquête de cent trente-cinq évêchés de France, comme autrefois les donatistes avaient fait celle des quatre cents siéges d'Afrique.

L'ambition de l'épiscopat étant un piége, la secte y eut recours. Elle annonça que la curée était ouverte, et que les premiers arrivés seraient les premiers pourvus.

C'est une triste page de l'histoire de notre Église au dix-septième siècle, mais il faut savoir tout dire, quand on veut être complet. Lisons donc cette page dans le P. Rapin :

« La chaleur... qui s'augmentait tous les jours même dans la Sorbonne commençait à échauffer tellement les esprits des plus emportés, qu'il s'en trouva d'assez hardis pour répandre parmi la jeunesse, qui s'élevait sur les bancs, qu'on avait déjà des assurances que tous les évêques du royaume se déclareraient dans peu de temps pour la doctrine de l'évêque d'Ypres, sur l'exemple de l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, et de l'archevêque de Sens, qui étaient en une si grande considération dans le clergé, qu'on voyait déjà de fort grandes dispositions dans la plupart des prélats pour se déclarer. Et pour gagner ce qu'il y avait de jeunes gens dans cette compagnie, on assurait hardiment que, dans six

ans, on serait maître de tous les évêchés pour les distribuer à ceux qui suivaient la nouvelle doctrine [1]. »

Mais il fallait gagner la cour, sans laquelle, les meneurs le sentaient bien, on n'aboutirait pas, en un temps où l'union de l'Église et de l'État était inscrite en tête de la Charte !

On fit jouer tous les ressorts imaginables pour s'emparer de l'esprit et aussi de la faveur de la Reine. Mais Anne d'Autriche pouvait bien avoir la faiblesse d'accepter les pêches et les pavies d'Arnauld d'Andilly, de laisser rôder et conquérir tout à son aise dans Paris le grand Arnauld, contre qui elle avait décrété une prise de corps. Elle ne voulut jamais aller plus loin. Jamais, — et c'est sa gloire devant Dieu, qui l'en a récompensée par le règne de son fils, — jamais elle ne consentit à livrer l'Église de France en proie aux jansénistes, pas plus qu'elle n'avait voulu leur donner son fils, le jeune Louis XIV, à élever.

Chaque jour, la Régente apprenait à connaître de quelle espèce étaient ces gens-là : les scélérats perçaient petit à petit sous les dévots.

Le neveu d'Arnauld, Antoine Le Maistre, ayant composé une Vie de saint Louis, où elle était célébrée avec affectation sous le nom de la reine Blanche, et son fils sous celui du saint roi, elle vit le piége de la servilité visant à la domination, et elle refusa carrément le privilége pour l'impression du livre.

Dès lors, sa perte fut jurée.

[1] Rapin, t. I, p. 163.

III

Anne d'Autriche le soupçonna. Elle voulut dès lors percer à jour les ténèbres de ce puissant parti qui, s'élevant, semblable à une nuée, du sein des ruines du calvinisme broyé par Richelieu, formait déjà comme un État dans l'État.

Mais le jansénisme était déjà si redoutable dès cette année 1647, qu'Anne d'Autriche ne put pas même arriver à une enquête sur son compte. Son lieutenant civil n'aboutit à rien dans la procédure qu'il avait entamée par ordre de la Régente. « On sut depuis, dit Rapin, qu'il avait été intimidé par des menaces secrètes que quelques personnes puissantes du parti lui firent faire, car il était circonspect[1]. »

Quand on lui reprochait cette circonspection, il répondait que c'étaient des gens à ménager, comme il en avait fait l'expérience. — On avait tenté de l'empoisonner. — Et il ajoutait mélancoliquement : « Ils sont à craindre, et on ne pardonne pas aisément à Port-Royal[2]. »

C'est ainsi qu'on tremblait sous les menaces de la secte, en même temps qu'on était séduit par ses caresses et par les réalités ou les vanteries de sa puissance.

Les bons prêtres et les bons chrétiens qui osaient lui tenir tête avaient à braver ses poisons variés et ses vengeances savantes. Malheur à qui, dédaignant les honneurs dont il disposait, comme M. Olier, comme saint

[1] Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 162.
[2] *Ibid.*

Vincent de Paul, comme les Jésuites, ne songeait pas à lui baiser les mains ou les pieds!

Arrivés là, il est bien clair que nous sommes à la veille de la Fronde. Le jansénisme, qui se sent la force de renverser l'Église et l'État pour se mettre à leur place, ne manquera pas d'en faire l'essai.

Nous touchons aux barricades de 1648.

« Le Pape m'ayant interrogé au sujet des troubles de France, j'ai répondu qu'un des principaux sujets de la guerre civile venait des soins que prenait la Reine d'étouffer les nouvelles doctrines qu'on semait dans le peuple par l'artifice de certains dévots qui suivent l'opinion de Jansénius, et que les principaux moteurs de la rébellion de Paris étaient des gens attachés à l'opinion de cet évêque flamand, ennemi juré de la monarchie et principalement de l'ecclésiastique et romaine; qu'en cette occasion Leurs Majestés avaient montré leur zèle pour la vérité de la religion [1]. »

J'emprunte ce témoignage à une dépêche de l'ambassadeur de France à Rome, le bailli de Valence, adressée au cardinal Mazarin, le 25 juillet 1649. Cette note diplomatique donne la vérité.

C'est un grand point de l'histoire du jansénisme que les historiens du parti ont eu le soin le plus jaloux d'ensevelir dans un complet silence. Nos grands historiens nationaux ont à peu près tous donné dans cette conspiration contre la vérité.

Et pourtant les preuves abondent du rôle des jansénistes dans les troubles civils de la Fronde. Nous le démontrerons dans un prochain chapitre. Ce sera la fin de nos études sur les *Origines du jansénisme*.

[1] Cité par RAPIN, t. I, p. 245.

XII

LE JANSÉNISME RÉVOLUTIONNAIRE.

La Fronde.— Le Parlement de Paris. — Le coadjuteur de Paris.— La duchesse de Longueville. — Chavigny. — Les curés de Paris. — L'arrêt d'union.

La révolte fut ouverte, et la guerre déclarée par le Parlement.

Il y a tout d'abord une remarque à faire, d'autant plus importante qu'elle nous livre la clef de la fatale déviation dans la notion chrétienne du pouvoir, qui, de tempéré comme le veut la sainte doctrine, tend à l'absolutisme. Nous allons avoir le secret du siècle de Louis XIV.

Calviniste sous Henri IV, richériste sous Louis XIII, janséniste sous la Régence, le Parlement, depuis l'avénement des Bourbons, n'avait cessé de proclamer la complète indépendance du Roi vis-à-vis de l'Église. Disons mieux, il voulait préconiser la supériorité de l'État, et le roi de France tendait à devenir un César très-peu chrétien. Mais c'était pour soumettre à son tour le César au Parlement que celui-ci essayait de soustraire celui-là à l'influence pondératrice de l'Église.

Les états généraux ne s'étaient plus rassemblés depuis Richelieu. Il prit fantaisie à ces gens de robe de se considérer comme les états généraux en permanence, bien plus, comme la représentation et la personnification de

la nation entière. Autour de Louis XIV enfant, le parlement de Paris dit tout bas le mot que, devenu jeune homme, le Roi devait lui retourner tout haut : « L'État, c'est moi ! »

Pour favoriser ces prétentions révolutionnaires, les circonstances avaient semblé s'accumuler à plaisir. Anne d'Autriche avait dû faire casser le testament de Louis XIII par le Parlement, et elle lui devait la régence. Depuis quatre ans, le Parlement, émancipé de la dure servitude où le tenait Richelieu, s'élevait peu à peu dans une vraie suprématie vis-à-vis de la cour : comme un parvenu, il en crevait d'orgueil et inventait chaque jour une prétention nouvelle.

I

C'est le moment de le constater. Si le Parlement en était, c'est que le jansénisme en avait fait sa plus sûre cachette et en était l'âme vivante.

D'ailleurs, le péril était imminent, et le succès invitait la secte à tenter un grand coup.

On était en 1648.

Le puritain Cromwell, triomphant en Angleterre, recevait des mains de l'Écosse ce Charles Ier qui allait renouveler les représailles sanglantes de la révolution contre la royauté absolue. En face du trône de Charles-Quint, le pêcheur devait être maître absolu de Naples. L'heure est à la révolte. Le jansénisme crut le moment opportun.

C'est le 27 mai 1647 que le parlement de Paris avait ordonné la suppression du décret du Pape, imprimé par

les soins du nonce, contre la proposition hérétique d'Arnauld : « Saint Pierre,... saint Paul,... les deux chefs de l'Église, qui n'en font qu'un [1]... ». Le 10 août, il s'attaqua au Roi, comme il venait de s'attaquer au Pape.

Quelque envie que j'en aie, je ne saurais refaire ici cette histoire de la révolte, telle que le cardinal de Retz l'a si pittoresquement décrite dans ses *Mémoires*.

Il en résulte du moins ce fait, qui a été constaté par tous les historiens les plus sérieux de la Fronde : « Si le Parlement voulait la lutte, c'est parce qu'il y avait déjà trop de *secrets moteurs* des délibérations de la compagnie, qui étaient bien aises d'essayer leur force dans cette occasion [2]. »

Les *secrets moteurs* du Parlement nous sont déjà connus; ils vont se démasquer de plus en plus. Remettons en vue les trois principaux d'entre eux : de Retz, madame de Longueville et Chavigny.

1° De Retz est déjà le héros du jansénisme, il va le devenir de la Fronde. Bossuet, qui n'a pas su se dégager d'une sorte d'admiration pour ce triste héros, l'a peint avec vigueur, sinon sans ménagement, quand il s'écria un jour dans la chaire, d'où son génie a laissé tomber sur le grand siècle ravi les éclats de son incomparable éloquence :

« Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi, ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter... Mais pendant qu'il voulait acquérir ce

[1] *Préface*, § 6.
[2] RETZ, *Mémoires*, t. I, p. 138.

qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et, après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. »

« Il remua tout par de *secrets et puissants ressorts* », voilà ce qui est le plus constant dans l'histoire de ce prélat batailleur. Quels étaient ces ressorts? Nous le verrons bientôt.

2° A côté de Retz, il faut placer la duchesse de Longueville, cette amie de mademoiselle de Vertus, dont Rapin nous a raconté qu'en 1663 elles commencèrent à s'établir en petit tribunal, « pour devenir, dit depuis si plaisamment le duc de la Rochefoucauld qui les connaissait bien, les *Mères de l'Église,* c'est-à-dire de la nouvelle Église, en les opposant par raillerie aux Pères de l'ancienne ».

Or, c'est la Rochefoucauld, qui lui aussi était de la nouvelle Église, qui pousse en avant madame de Longueville, sur qui il a tout empire. Comme la constatation a son importance, je l'emprunte au témoignage très-explicite de madame de Motteville, dans ses curieux *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche :*

« Cette princesse qui, absente, régnait dans sa famille, et dont tout le monde souhaitait l'approbation comme un bien souverain, revenant à Paris (mai 1647), ne manque pas d'y paraître avec plus d'éclat qu'elle n'en avait eu quand elle était partie. L'amitié que M. le prince (de Condé), son frère, avait pour elle, autorisant ses actions et ses manières, la grandeur de sa beauté et celle de son esprit grossirent tellement la cabale de sa famille, qu'elle ne fut pas longtemps à la cour sans l'occuper presque tout entière. Sa ruelle devint le centre de

toutes les intrigues, et ceux qu'elle aimait devenaient aussitôt les mignons de la fortune. Ses courtisans furent révérés du ministre, et dans peu de temps nous allons la voir la cause de toutes les révolutions et de toutes les brouilleries qui ont laissé perdre la France. Le prince de Marsillac (depuis duc de la Rochefoucauld) avait pris liaison avec M. le Prince... En s'attachant à M. le Prince par politique, il s'était donné à madame de Longueville d'une manière un peu plus tendre... Ce don parut tout entier aux yeux du public... Elle devint ambitieuse pour lui; elle cessa d'aimer le repos pour lui, et, pour être sensible à cette affection, elle devint trop insensible à sa propre gloire. »

3° Après le coadjuteur de Paris et la sœur de Condé, gardons-nous d'omettre celui qui travaille le Parlement au moins autant qu'eux et pour eux, sans doute, en même temps que pour lui-même, l'intime de Richelieu, l'auteur de la fortune de Mazarin, l'homme que Louis XIII a nommé par son testament ministre d'État et membre du conseil de régence, celui qu'Anne d'Autriche a fait secrétaire d'État, le gouverneur de Vincennes, que nous avons vu s'employer si habilement à délivrer le patriarche, le comte de Chavigny, disciple de Saint-Cyran, de qui Rapin écrira : « Déchu de l'état florissant où il était au commencement de la Régence, pour se venger du cardinal qui l'anéantissait peu à peu, il prit de grandes liaisons avec les frondeurs du Parlement par Viole, Longueil et de Croissy, ses confidents. »

Omer Talon, l'avocat général du Parlement, confirme cette grave révélation dans ses *Mémoires*. Il faut relire ces données si curieuses pour l'histoire du jansénisme :

« A l'égard de M. de Chavigny qui est un grand génie, un homme de haut sens, pour être âgé de quarante ans

seulement, il a été soupçonné d'avoir quelque part dans toute l'émotion du Parlement, ce qu'il a fait si adroitement qu'il a été difficile de l'en convaincre positivement... (Ici Omer Talon entre dans de longs et curieux détails sur les rapports de Chavigny avec les membres du Parlement que nous venons de nommer, et il en résulte que, pour y acquérir de nouvelles charges, les nouveaux officiers n'avaient qu'à verser mille écus dans la *boîte à Perrette,* et tout était dit. On les traitait comme les anciens.) Mais, conclut Omer Talon, outre toutes ces inconstances, on s'imaginait que M. de Chavigny faisant profession de dévotion depuis quelque temps, et même de jansénisme, qu'il se trouvait que tous ceux qui étaient de cette opinion n'aimaient pas le gouvernement prétendu de l'État. »

II

Le moment sembla venu aux conspirateurs d'agir.

On s'avisa tout à coup d'une émeute, au sujet d'un édit qui obligeait certains contribuables à payer un cens au prix d'une année de revenu. L'émeute éclata dans un quartier de Paris où le jansénisme et de Retz avaient de longue date leurs intelligences, et qu'on avait préparé de longue main à cette première échauffourée qui donna le signal de l'insurrection. « Sur ces entrefaites, raconte M. Henri Martin, les poursuites et les saisies ayant commencé contre ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient payer, les propriétaires et les marchands des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, qui étaient de la censure royale, se portèrent en foule au palais et y firent émeute,

deux ou trois jours de suite, contre quelques présidents et conseillers de la grande chambre, qui avaient accepté de la cour la mission de faire exécuter l'édit de rachat (7-9 janvier 1648). L'émotion gagna vite le reste de la population, quand le bruit se fut répandu qu'un nouveau lit de justice allait encore imposer au Parlement force édits bursaux. On entendit, la nuit, des coups de fusil dans toutes les rues; c'étaient les bourgeois qui essayaient leurs armes pour braver et menacer la cour; le peuple ne s'entretenait plus que de Masaniello et du bon exemple qu'avaient donné les Napolitains. »

Il ne faut pas grande sagacité pour voir que ces propriétaires et ces marchands des quartiers Saint-Denis et Saint-Martin étaient poussés par quelqu'un, et que ce quelqu'un était Duhamel, le curé de Saint-Merry.

Duhamel est le Masaniello en soutane du jansénisme. Rapin[1] l'a dit : « On se servait (de lui) pour animer les bourgeois de la rue Saint-Martin et de la rue Saint-Denis. Le tumulte l'avait rendu fier, car il se faisait mieux écouter dans le désordre, son talent principal étant de haranguer les mécontents et d'émouvoir les esprits à la sédition; (d'ailleurs) il gouvernait les maris par les femmes, dont il s'était rendu maître par ses cajoleries dans la direction. »

La cour ne s'y trompa point. Quand la Fronde fut passée, Duhamel reçut son salaire. Il fut exilé. Les jansénistes firent des démarches auprès du confesseur du Roi, le P. Annat, afin de faire replacer au centre de Paris ce levier tout-puissant de la cabale. Amyot le sut, et il n'hésita pas à écrire courageusement au P. Annat :

[1] T. I, p. 265.

« Il ne faut pas penser, mon Révérend Père, à faire retourner M. Duhamel. C'est lui qui est auteur de tous les mouvements de Paris depuis 1648. Il a gâté bien des gens par sa doctrine, et encore plus par ses mœurs, qui se servent de la religion et de la piété pour perdre les autres. »

Duhamel n'était d'ailleurs point le seul curé de Paris qui fût au service du jansénisme et dans la main du coadjuteur. En somme, soit perversité, soit faiblesse, du plus au moins, tous les curés de Paris en sont là, sauf M. Olier.

A côté d'Olier, le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, de Pons, essayait de lutter contre l'envahissement général. On tenta de l'empoisonner, et ses paroissiens s'étant révoltés contre leur pasteur, parce qu'il demeurait fidèle, il fut contraint de se démettre. Cette paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, conquise par le poison et la révolte, devint dès lors un des plus fermes boulevards de la secte, qui s'y retranche et qui, de nos jours encore, en a gardé la trace.

Seul, ou à peu près, parmi nos grands historiens de France, M. Gaillardin a constaté cette intervention du jansénisme sous la Fronde. « Le jansénisme, dit l'éminent historien, applaudit à un mouvement qui le délivre de tout frein. On commence à publier dans la ville que la vérité ne sera plus étouffée dans l'injustice, qu'il sera permis de parler sans crainte et de dire ses sentiments, que la rigueur des lois ne sera plus un obstacle à la publication de l'Évangile... A côté, écrit ailleurs le même historien, circulent les théories sur la souveraineté du peuple. Le *théologien politique,* Brousse, curé de Saint-Roch, prêche la légitimité de l'insurrection. » La favorite d'Anne d'Autriche écrit du coadjuteur : « Il fit sous main inspirer

aux curés de Paris le désir de se mêler des affaires d'État. Cette occupation leur parut belle, et particulièrement en cette occasion où l'on pouvait tout faire sous un prétexte de conscience qui paraissait plausible au public. Ils s'assemblèrent et l'allèrent trouver en corps pour lui représenter qu'ils avaient droit de s'opposer au prêt que le Roi demandait, parce que c'était une usure qui avait été tolérée jusqu'alors, mais jamais poursuivie, et que si les cours souveraines y passaient, ce serait autoriser le péché. »

Ainsi parlent ces casuistes jansénistes, qui ont trouvé ce dévot moyen de faire périr l'État par la famine.

Le corps des curés de Paris est parfaitement organisé et très-bien en train de se mêler d'affaires d'État. Serons-nous encore téméraires, quand nous les placerons au premier rang de ce que Bossuet appelle « les secrets et puissants ressorts », ces ressorts sur lesquels le Parlement compte et par lesquels le coadjuteur va tout remuer?

Personne d'ailleurs ne peut s'y tromper, malgré les astuces et les ruses du remuant prélat. Chacun se rappelle à cette heure et se rappellera surtout dans quatre mois, quand le Parlement, sûr de son terrain, lancera contre la cour son fameux *Arrêt d'union,* une émeute dirigée, il y a trois ans, par un curé janséniste et favorisée, pour ne pas dire plus, par le coadjuteur de Paris, dans le quartier Saint-Eustache, qui touche à Saint-Merry. J'en ai déjà dit un mot, mais il convient d'y insister.

C'était dans les débuts de la Régence, au lendemain de la mise en liberté de Saint-Cyran, quelque temps après l'affaire dite *du Toisé,* qui avait déjà excité une petite émeute en juillet 1644.

Retz venait d'être nommé coadjuteur, et il tenait à

payer sa bienvenue aux jansénistes, qu'il sentait bien devoir être un jour son armée. Il en trouva l'occasion et la mit à profit avec empressement.

Le curé de Saint-Eustache étant mort, il s'agissait de leur faire cadeau de cette paroisse, « la plus grande et la plus nombreuse de Pàris », au moment même où ils étaient en train de conquérir la cure de Saint-Merry pour Duhamel.

Anne d'Autriche avait obtenu de l'archevêque la cure de Saint-Eustache pour un frère d'un maître des requêtes, fort ami du chancelier, qui était de cette paroisse. Il s'appelait Poncet de la Rivière et devint plus tard aumônier du Roi et évêque dans notre Midi, à Sisteron.

Mais les jansénistes avaient un autre candidat. Ils voulaient la cure pour un certain Merlin, déjà curé dans le diocèse de Sens comme Duhamel, et comme lui acquis à la secte. Tous les moyens d'usage furent mis en œuvre. On fit passer ce Merlin comme un neveu du curé défunt, dont la mémoire était en bénédiction. On produisit une résignation en sa faveur, « laquelle, dit Anquetil, ne valait rien et fourmillait de nullités ». Puis, pour emporter l'affaire d'assaut, on fit jouer l'émeute. Bref, on enleva la cure par un tour d'audace jusque-là sans exemple.

L'histoire en a été racontée avec infiniment de charme par mademoiselle de Montpensier, la cousine germaine de Louis XIV, en ses *Mémoires,* à qui j'en emprunte le récit, sans omettre toutefois de remarquer que, en racontant l'aventure, la spirituelle fille de Gaston d'Orléans ne s'est point doutée qu'elle narrait un des chefs-d'œuvre du jansénisme :

« Le curé de Saint-Eustache mourut, dit mademoiselle de Montpensier. M. l'archevêque de Paris qui en confère

la cure la donna à M. Poncet. Comme il se mit en devoir d'en prendre possession, le neveu du défunt, appelé Merlin, s'y opposa. Il prétendit faire valoir une résignation qu'il disait que son oncle, le défunt curé, avait faite en sa faveur. Il n'était pas difficile à Poncet de s'en défendre, à cause des nullités qui se rencontraient dans ce prétendu droit. Merlin se trouva fortifié par la bienveillance des paroissiens, et principalement du menu peuple de la paroisse, qui, pour l'affection qu'il avait portée à l'oncle, se mit en tête de prendre le parti du neveu. Il s'assembla en tumulte pour le protéger; et comme on avait envoyé quelques archers de la ville et quelques gardes pour dissiper la populace, cette canaille se saisit de l'église et sonna le tocsin. Ce désordre dura bien trois jours, pendant lesquels ils délibérèrent d'aller piller la maison de M. le chancelier, à cause que, comme paroissien, il ne prenait pas le parti de Merlin. Les harengères des halles députèrent à la Reine sur ce sujet; et celle qui porta la parole dit pour toutes raisons que les Merlin avaient été leurs curés de père en fils, et que le dernier avait désiré que son neveu lui succédât; qu'elles n'en pouvaient souffrir d'autres. Jamais il n'y eut de farce si plaisante que tout ce qui se passa dans la querelle de ces deux concurrents; et, sans les conséquences qui étaient à craindre, l'on eût pris plaisir à la voir durer. Lorsque l'on vit que les bourgeois commençaient à se barricader dans les halles, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de les apaiser que de leur donner le curé qu'ils demandaient, Merlin leur fut accordé, et tout aussitôt tout fut calme dans la paroisse. »

Ce curé Merlin sera trente-quatre ans, à Saint-Eustache, un des plus ardents suppôts de la cabale. Quand on voulut, en 1678, le nommer chanoine de Notre-Dame,

il mourut presque aussitôt après son entrée dans la stalle canoniale. Son histoire est remplie de faits qui expliquent le succès des sectaires dans Paris, avec de tels pasteurs. Ce sont les prêtres de Saint-Eustache qui, sous la cure de Merlin, pour se venger d'avoir été démasqués par le grand comique, refusèrent d'aller assister Molière mourant qui les réclamait. Il faut lire cette aventure dans le bon travail que lui a consacré M. l'abbé Davin, à la suite de ses études sur les *Sources du Tartuffe*.

III

Le P. Rapin, arrivé comme nous au seuil de la Fronde, a eu soin de rappeler cette aventure de la nomination de Merlin, et il la qualifie hardiment « d'affaire qui fut la première source de la guerre de Paris ».

Mais, avant Rapin, un des témoins et des historiens de cette guerre, la duchesse de Nemours, avait écrit ces paroles importantes :

« .....Ce qu'on a nommé Fronde, dont la principale source vient du mépris qu'on avait du cardinal, fondé principalement sur son humeur craintive, que l'on commença de connaître et de découvrir dès le commencement de la Régence, par la faiblesse qu'il eut de consentir à la déposition d'un homme que la Reine avait pourvu de la cure de Saint-Eustache, pour y mettre en sa place le neveu de celui qui y était avant lui, lequel, par de très-grandes aumônes et par une vie toute pleine de piété, avait tellement gagné le cœur de tous ses paroissiens que, dès qu'il fut mort, tout ce peuple des halles, jusqu'aux harengères, alla en foule et en tumulte

faire entendre à la Reine et au cardinal qu'ils voulaient avoir son neveu pour curé, et qu'ils étaient résolus de n'en point souffrir d'autres. La Reine et le cardinal eurent assez de faiblesse pour consentir à ce qu'ils demandaient avec tant d'insolence, ce qui fit dire en ce temps-là à bien des gens de bon esprit que cet exemple du cardinal serait d'une pernicieuse conséquence, comme on ne l'éprouva que trop dans la suite. »

Ainsi, avec la faveur et peut-être les conseils du coadjuteur, les jansénistes avaient donné, en 1644, cet échantillon de leur art d'en appeler au vulgaire. En 1648, ils vont révéler cet art tout entier.

Ce n'est point ici le lieu de refaire l'histoire de la Fronde, quelque intérêt qu'il y eût à retrouver là, en germe, toutes les visées et aussi toutes les menées révolutionnaires qui aboutiront dans un siècle et demi.

Du moins je veux passer en revue les troupes de la rébellion quand l'armée fut prête, et y découvrir le janséniste caché dans ses rangs, comme autrefois les pharisiens dans la tourbe qui demanda à Pilate la condamnation de Jésus.

1° Duhamel avait amené cette armée à point, bien secondé sous main par ses confrères et les divers agents de la cabale.

2° On venait, par un tour d'adresse, d'assurer un chef militaire à l'armée de la révolte. « Sur ces entrefaites, dit H. Martin[1], le duc de Beaufort, l'ancien chef des *Importants*, prisonnier depuis cinq ans, s'échappa du donjon de Vincennes (31 mai); c'était un mauvais présage pour la cour et un chef en disponibilité pour les mécontents. » .

[1] *Hist. de France*, t. XIII, p. 281.

Or, ne l'oublions point, le gouverneur de Vincennes était toujours « le comte de Chavigny, disciple de Saint-Cyran » et son libérateur. Il continuait de plus belle « ses grandes liaisons avec les frondeurs du Parlement, Viole, Longueil et de Croissy, ses confidents »; tous gens que l'on vit bientôt à la tête de la Fronde avec Beaufort.

3° Mais, par-dessus tout et tous, le coadjuteur de Paris animait et dirigeait l'armée, payait largement de sa personne et de sa bourse, c'est-à-dire de la bourse des autres, car, comme César, il n'était riche que de dettes.

« Comme je n'ignorais pas, dit-il avec son impudence ordinaire, que l'innocence et la droiture nous brouilleraient dans les suites avec la cour, je pris la résolution de me précautionner du côté de la ville, en y ménageant avec soin tous mes amis, et en n'oubliant rien de tout ce qui pourrait m'être nécessaire pour m'attirer ou plutôt pour me conserver l'amitié du peuple.

« Depuis le 28 mars jusqu'au 25 août 1648, je dépensai trente-six mille écus en aumônes et en libéralités. »

Nous avons déjà vu dans quelle *boîte à Perrette* puisait si largement le coadjuteur.

4° En terminant, entr'ouvrons une porte, celle de cette synagogue de Satan, que tant de fois j'ai rencontrée sur ma route, et que je n'ai pas souvent nommée jusqu'ici, me réservant de l'étudier à part dans tous ses recoins. Je veux parler de Port-Royal.

Retz ne manqua pas de s'assurer par lui-même de Port-Royal, et d'y passer pour ainsi dire sa revue.

Les religieuses quittaient à ce moment Port-Royal de Paris pour retourner à Port-Royal des Champs, comme si elles eussent pressenti les prochains événements de la capitale, et elles emmenaient avec elles le docteur Ar-

nauld, qui allait désormais prendre chez elles ses cachettes.

La veille du départ (16 mai 1648), le coadjuteur se rendit à Port-Royal de Paris pour faire honneur à la Mère Angélique et pour lui dire adieu. « Il eut aussi la bonté, ajoute la *Relation,* de vouloir voir toutes les filles qui la devaient accompagner, et de leur donner sa bénédiction. »

Maintenant, la Fronde peut ouvrir ses feux et commencer ses barricades, la Fronde que, en 1649, la cour n'hésita plus à mettre tout entière au compte du jansénisme : ennemis de l'Église et de la société, ces sectaires vont se charger de prouver une fois de plus à la France que l'hérésie fut, à toutes ses pages, sa plus cruelle ennemie.

II

PORT-ROYAL

LES ORIGINES DE PORT-ROYAL.

Histoire d'une abbaye. — Les débuts de la Mère Angélique. — Ce qu'est une véritable vocation religieuse. — Le point du jour en la Mère Angélique. — Ce que produit un sermon. — La *journée du guichet*. — La Mère Angélique et saint François de Sales. — Correspondance du saint évêque de Genève. — Madame de Chantal. — Qui se trompait des deux? — On vient de Chevreuse à Paris. — L'*Institut du Saint-Sacrement*. — Intervention de l'évêque de Langres. — Saint-Cyran entre à Port-Royal. — La Sœur Marie-Claire.

I

Entre Versailles et Chevreuse, au fond d'une vallée qu'enserrent des collines couronnées de bois et qu'un étang couvre sur une large moitié de sa surface, s'élevait, au dix-septième siècle, une abbaye de religieuses bernardines appartenant à la réforme dite de Cîteaux.

L'origine de son nom a, comme toujours, été un sujet de discussion pour les érudits. Suivant une ancienne tradition locale, Philippe-Auguste, chassant dans les bois avoisinants, s'égara et trouva heureusement un abri dans la petite chapelle solitaire qui s'élevait au fond de la vallée. En souvenir de cette aventure, le modeste oratoire, qui avait servi de refuge et comme de *port* au *Roi*, prit le nom sous lequel fut connu depuis le monas-

tère bâti en ce lieu par un sentiment de pieuse reconnaissance, celui de *Port-Royal.*

La dame de Montmorency, favorisant les efforts d'Odon de Sully, pour lors évêque de Paris, fonda, conformément au vœu de Philippe-Auguste, une communauté de filles de Saint-Bernard, où vinrent, en 1204, douze religieuses de Citeaux, pour se consacrer à la prière, à l'éducation de la jeunesse et pratiquer la vie commune.

Ce n'est pas le lieu de refaire l'histoire de cette abbaye. Comme les maisons de ce genre, elle eut à peu près trois siècles de régularité. Les troubles du seizième siècle vinrent mettre fin à cette tranquille ferveur.

La rigide observance y dégénéra peu à peu en un relâchement scandaleux, qui explique ce besoin de réforme, habilement exploité par les hérétiques et dénaturé plus tard par les sectaires du dix-septième siècle.

Une relation du temps nous révèle la lamentable situation de l'abbaye, au moment précis où s'ouvre notre étude. J'y relèverai seulement quelques traits. Ils suffisent malheureusement à nous faire entrevoir le reste, et c'est à ce titre que je dois les remettre sous les yeux du lecteur :

« Il y avait pour confesseur un religieux bernardin si ignorant, qu'il n'entendait pas le *Pater;* il ne savait pas un mot de catéchisme, et n'ouvrait jamais d'autre livre que son bréviaire : son exercice était d'aller à la chasse. Il y avait plus de trente ans qu'on n'avait prêché à Port-Royal... Les moines bernardins, qui y venaient, n'entretenaient les religieuses que des divertissements de Citeaux et de Clairvaux, de ce qu'ils appelaient *les bonnes coutumes de l'ordre...* On ne communiait qu'aux grandes fêtes, la Purification exceptée, à cause que c'était le temps du carnaval, où l'on s'occupait à faire des masca-

rades dans la maison, et le confesseur en faisait avec les valets... Les religieuses portaient habituellement des masques... »

II

Nous avons fait ailleurs[1] ample connaissance avec le célèbre avocat qui devait donner à ce triste couvent un regain de vie et lui assurer une sorte d'immortalité, dans nos annales littéraires, théologiques et philosophiques.

Antoine Arnauld, ayant vingt enfants, décida que sa fille aînée resterait dans le monde, où on la marierait, tandis que les deux suivantes seraient de bonne heure, comme on disait alors, placées en religion.

Le grand avocat choisit, pour réaliser son dessein, le monastère de Port-Royal. On agit sur l'abbé de Cîteaux, qui était tout dévoué à la famille, et sur le Roi, assez coulant d'habitude en matière de bénéfices ecclésiastiques. Rome fut plus difficile. Mais, au moyen d'une substitution de noms, les jeunes filles d'Arnauld obtinrent les bulles nécessaires. Elles s'appelèrent dès lors Angélique et Agnès. Angélique fut abbesse de Port-Royal, Agnès abbesse de Saint-Cyr. La première avait dix ans et demi quand l'abbé de Cîteaux lui remit la crosse abbatiale, l'autre n'avait pas huit ans.

Jeux à l'intérieur du cloître, promenades souvent fort risquées au dehors, mascarades, ce furent, avec la récitation souvent négligée de l'office divin, les graves préoccupations de la jeune abbesse.

[1] Dans la première partie de cet ouvrage.

Vers 1607, âgée de quinze ans, Angélique commença à se dégoûter du cloître et de sa profession. Consumée d'ennui, exaltée par la lecture des romans dont on faisait ses délices à Port-Royal, elle résolut de fuir, à l'insu de son père, de se marier quelque part, d'aller à la Rochelle, chez ses tantes huguenotes, où elle trouverait la liberté de vivre à sa guise.

Antoine Arnauld eut vent de ce dessein. Il fit venir à Paris la jeune rêveuse.

Ici, pour ne pas être suspect, je cite Sainte-Beuve :

« Il (M. Arnauld) lui présenta brusquement un papier « assez mal écrit, en lui disant, avant qu'elle eût eu le « temps de lire : « Ma fille, signez ce papier ! » ce qu'elle « fit par crainte et respect, mais *crevant tout bas de dépit,* « et, à quelques mots qu'elle saisit du regard, il lui parut « bien que c'était un renouvellement et une ratification « de ses vœux qu'on lui extorquait ainsi. M. Arnauld, « tout intègre qu'il était, n'y regardait pas de si près ce « jour-là. Les mondains, conclut mélancoliquement l'his- « torien de Port-Royal, sont de tout temps les mêmes « sur certains chapitres : moins la vérité en soi que la « considération, moins la vertu que l'honneur[1]. »

Telle fut la vocation religieuse de la célèbre abbesse qui, sous le nom de la Mère Angélique, devait si fort attirer l'attention sur Port-Royal, sur les luttes, sur les doctrines de l'abbaye, où le jansénisme établit son quartier général.

En face de cette atroce violation de la liberté individuelle, qui pourrait méconnaître combien est différent le grand spectacle que donne tous les jours au monde la jeune fille catholique, notre contemporaine, qui, dans

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* t. I, p. 83.

le plein épanouissement de sa liberté, se rend d'elle-même à l'appel de Dieu, simple, souriante autant que résolue!

« Un matin, elle se lève et s'en vient dire à son père et à sa mère : Adieu, tout est fini. Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai jamais ni épouse, ni mère; je ne serai plus même votre fille. Je ne suis plus qu'à Dieu. Rien ne la retient. La voilà déjà parée pour le sacrifice, étincelante et charmante, avec un sourire évangélique, avec une ardeur sereine, rayonnante de grâce et de fraîcheur, le vrai chef-d'œuvre de la création! Fière de sa riante et dernière parure, vaillante et radieuse, elle marche à l'autel, ou plutôt elle y court, elle y vole comme un soldat à l'assaut, contenant à peine la passion qui la dévore, pour y courber la tête sous ce voile qui sera un joug pour le reste de sa vie, mais qui sera la couronne de son éternité. »

Celui qui a décrit ce spectacle quotidien dans l'Église est un père qui l'a vu et qui l'a subi, avant de le peindre, avec ces vivantes couleurs, dans son beau livre des *Moines d'Occident*. C'est Charles de Montalembert[1].

Que nous sommes loin de l'abbesse enfantine, des bulles extorquées, de la signature forcée, de la réintégration tyrannique au cloître exigée par un père qui fait, dit Sainte-Beuve, passer l'honneur (disons la vanité) avant la vertu!

[1] T. V, p. 392.

III

La réintégration eut lieu en effet. L'abbesse de quinze ans revint, l'esprit rempli des visions du monde qu'elle quittait avec tant de regret, le cœur et les yeux pleins de larmes, pour s'enfermer dans un séjour triste, « où il me semblait, raconte-t-elle dans ses *Mémoires*, que je m'enterrais toute vivante ».

Mais, la suite de ces études le montrera surabondamment, c'était, avec cela, une nature énergique. Religieuse par force, elle se résolut à faire bon cœur contre mauvaise fortune.

Le point de départ de cette résolution porte un nom dans les mémoires du célèbre couvent, que je suis pas à pas. C'est du style prétentieux comme Rambouillet l'avait mis à la mode. Cela s'appelle *le point du jour qui a toujours été croissant en notre Mère Angélique jusqu'au midi.*

La Mère Angélique prit donc une de ces résolutions extrêmes où les âmes fières et généreuses se précipitent volontiers après d'amères déceptions.

On rentrait de la promenade. Le soir était venu, et l'abbesse se disposait au repos, quand on vint lui dire qu'un religieux capucin frappait à la porte et insistait pour se faire entendre dans un couvent où l'on prêchait trop peu. Angélique trouva l'aventure piquante, fit sonner la communauté et se rendit à l'église, où le capucin attendait déjà dans la chaire.

« Pendant ce sermon, dit-elle, Dieu me toucha telle-
« ment que, dès ce moment-là, je me trouvai plus heu-

« reuse d'être religieuse que je ne m'étais estimée heu-
« reuse de ne pas l'être. »

Et aussitôt, elle qui n'avait pas même voulu être religieuse à la manière de madame d'Estrées, voulut l'être à la manière de sainte Thérèse. Elle se mit à se réformer et à réformer ses sœurs en religion. Elle s'enferma tout à coup dans une austérité dont les hautes murailles qu'elle fit bâtir autour de l'abbaye n'étaient que le symbole. Elle prenait une sainte revanche contre son père.

C'était pendant l'hiver de 1608.

Mais Antoine Arnauld ne l'entendait point ainsi. Il manda la jeune réformatrice à Andilly, et lui déclara qu'il s'opposait au dessein qu'elle avait commencé d'exécuter.

Pour échapper enfin à la tyrannie paternelle, Angélique médita un vrai coup d'État. Rentrée à Port-Royal, elle fait sa confession générale, obtient de ses sœurs la communauté de biens et la clôture, et attend de pied ferme les assaillants.

Ils vinrent le vendredi 25 septembre 1609. C'est une date célèbre dans l'histoire de Port-Royal.

M. Arnauld père, sa femme, leur fils aîné et madame Le Maistre, sa sœur, se rendirent au monastère. Quand ils heurtèrent à la porte intérieure, l'abbesse, qui avait retiré les clefs des mains de chaque tourière, se présenta seule, ouvrit le guichet, et apprit à son père que l'entrée du couvent ne lui était pas plus permise qu'à tout autre.

Devant la barrière qu'il rencontrait pour la première fois, l'avocat au Parlement ne put se contenir. Il frappa violemment contre la porte de clôture, commanda qu'on la lui ouvrît incontinent, et s'emporta en paroles menaçantes. De son côté, la mère, aussi surprise, mais moins emportée que son mari, appelait sa fille « une ingrate »,

tandis que le fils aîné, d'Andilly, plus exaspéré que les autres, accablait sa sœur de reproches, et, croyant sans doute plaider au Palais, la qualifiait « de monstre et de parricide ».

Ces éclats retentissent jusqu'au réfectoire, où les religieuses prenaient leur repas du matin, et les épouvantent. Angélique demeure inflexible. M. Arnauld lui demande ses deux autres filles, qui se trouvaient auprès d'elle. On les lui rend par une porte dérobée. Leur frère, M. d'Andilly, leur adresse de vifs reproches. Agnès lui réplique par des citations du concile de Trente. « Oh! pour le coup, s'écrie M. d'Andilly, nous en tenons vraiment! En voilà encore une qui se mêle de nous alléguer les conciles et les canons! »

Pressé par sa fille, M. Arnauld, qui ordonnait le retour, entre dans un parloir, à côté du guichet. Lorsque le rideau de la grille tombe, la vue de ce père irrité impressionne si vivement Angélique, qu'elle s'évanouit par terre. Aux cris de la famille, les religieuses accourent et emportent leur abbesse.

Voilà en abrégé ce que les historiens ont appelé la *journée du guichet.*

Pour être véridique, je dois ajouter qu'elle a été célébrée avec quelque pompe. Un philosophe de grande valeur, mais tendre jusqu'à l'excès pour ses héroïnes de Port-Royal, Royer-Collard, n'a pas craint de citer cette *journée du guichet* « comme une des grandes pages de la « nature humaine, comme une de celles que, même pour « des philosophes, aucune page de Plutarque n'efface « en triomphe moral et en beauté de caractère ».

Par malheur, tout cet éclat aboutit à un accommodement qui nous en gâte un peu le drame héroïque. Le père eut permission d'entrer dans les enceintes régu-

lières, le cloître excepté; la mère et les filles purent franchir la clôture, *quand elles le voudraient*[1].

IV

Après la journée du guichet, les parties s'étant accommodées, la jeune abbesse, soutenue par de pieux encouragements, poursuivit la réforme commencée.

A dix ans de là, en 1618, nous la retrouvons à Maubuisson, où l'abbé de Cîteaux l'a envoyée rétablir la discipline, singulièrement ébranlée par le long gouvernement de madame d'Estrées, nommée et maintenue abbesse par la scandaleuse influence de sa sœur jusqu'à la fin du règne de Henri IV. Louis XIII l'ayant fait enfermer aux *Filles pénitentes* de Paris, la Mère Angélique fut chargée de réformer Maubuisson. Mais madame d'Estrées s'échappe de Paris et vient faire à la lettre le siége de son ancienne abbaye. On tira des coups de pistolet, les gentilshommes qui accompagnaient la sœur de Gabrielle dégaînèrent. Le couvent fut pris d'assaut, les religieuses de Port-Royal furent chassées. Il fallut que le Roi envoyât le guet pour rétablir toutes choses et ramener de Pontoise, où elles s'étaient réfugiées, madame de Port-Royal et ses fidèles compagnes.

C'est à Maubuisson, six mois avant la bataille, qu'une circonstance heureuse mit la jeune et ardente abbesse en rapports avec l'esprit le plus délicat et l'âme la plus élevée de ce temps.

C'était le 5 avril 1619. M. de Bonneuil, introducteur

[1] Nous avons résumé les récits des historiens de la note, d'après l'analyse qu'en ont faite Sainte-Beuve et l'abbé Fuzet.

des ambassadeurs à la cour, dont la fille était élevée au couvent de Maubuisson, y amena, pour la faire confirmer, un prélat que tout Paris se disputait.

Cet évêque venait de refuser le siége épiscopal de Paris, où l'appelaient tous les vœux, aimant mieux, disait-il, rester fidèle à sa pauvre épouse d'Annecy, que de se rapprocher de la cour, « où je fais mon noviciat, ajoutait-il gaiement, mais où je ne ferai jamais profession ».

Mais plus il s'éloignait du monde, et plus le monde charmé venait à lui. Les grands le conjuraient de se charger de leur conduite, et s'il se prêtait à leurs désirs, pour se faire tout à tous, comme un parfait disciple du Maître qu'il était, son attrait le rapprochait toujours des âmes pures et simples, qui lui rappelaient ses bons paysans de Savoie, et quand on lui demandait de venir édifier une communauté, il accourait, préférant, écrivait-il, « voir un train d'avettes qui toutes concourent à former une ruche de miel, qu'un amas de guêpes à la cour » [1].

L'aimable prélat se laissa donc conduire volontiers à Maubuisson. Il arriva là ce qui arrivait à tout le monde. Dès que l'évêque de Genève eut paru et parlé, la Mère Angélique tomba sous le charme. Cependant, chose curieuse, elle fut séduite, non par la douceur du saint, mais par sa fermeté.

L'enthousiasme fut grand. Il devint l'origine d'une suite ininterrompue de saints rapports qui, après avoir fort occupé les écrivains de Port-Royal dans les *Mémoires* [2], a, de nos jours, exercé la sagacité de Sainte-Beuve [3], qui leur consacre trois de ses leçons les plus fouillées; de

[1] Lettre du 19 septembre 1619.
[2] *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, etc.
[3] P. 39.

M. Cousin, dans son étude sur *Jacqueline Pascal,* et de M. Henri Martin, dans son *Histoire de France* [1].

L'objection est grave. Si le grand évêque dont je parle, et en qui l'on a certainement reconnu saint François de Sales, s'y est trompé, la réformatrice de Port-Royal mérite peut-être mieux que nous ne le faisons. Puis, de certaines affirmations relatées par nos *Mémoires,* il résulterait que, dans ses entretiens les plus intimes avec la Mère Angélique, l'évêque, que l'Église vient de décorer de l'auréole du docteur, après l'avoir fait monter sur les autels, aurait secrètement favorisé les premières tendances de l'héroïne du jansénisme. Encore une fois, la prétention est grave, et si je comprends tout l'intérêt qu'a pris la secte à la soutenir, l'apologiste se doit d'étudier d'un peu près cette révélation inattendue.

J'ai pensé que le lecteur serait de cet avis, et j'ai étudié de près toute la correspondance de François de Sales avec Angélique Arnauld. J'en mettrai d'ailleurs les pièces sous ses yeux, pour le faire juge.

Cette correspondance est très-abondante. Encore tout n'a-t-il pas été publié, tant s'en faut. Après la sainte coopératrice de ses œuvres, la Mère Arnauld est peut-être la correspondante qui a le plus occupé le grand directeur. On sent qu'il avait deviné l'importance exceptionnelle du rôle et l'influence capitale que cette femme allait exercer sur les controverses religieuses du dix-septième siècle.

[1] T. XII, p. 307.

V

Saint François de Sales, loin d'approuver, comme le disent les *Mémoires,* les rigueurs de la réforme introduite par l'altière abbesse, et son impatience à obtenir tout à la fois, lui écrit :

« O ma fille! non, je vous prie, ne croyez pas que « l'œuvre puisse être sitôt faite. Les cerisiers portent « bientôt leurs fruits, parce que leurs fruits ne sont que « des cerises de peu de durée; mais les palmiers, princes « des arbres, ne portent leurs dattes, ce dit-on, que cent « ans après qu'on les a plantés [1]. »

L'abbesse se livrait à des privations immodérées; le saint lui écrit :

« Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de « tracas d'esprit et refuser le dormir au corps, c'est vou- « loir tirer beaucoup de services d'un cheval qui est ef- « flanqué, et sans le faire repaître [2]. »

« Je vois clairement, lui écrit-il encore, cette fourmi- « lière d'inclinations que l'amour-propre nourrit et jette « en votre cœur, ma très-chère fille, et sais fort bien que « la condition de votre esprit subtil, délicat et fertile, « contribue à cela [3]. »

L'orgueil secret de la réformatrice perçait jusque dans ses lettres les plus humbles. François de Sales le découvre et lui dit :

« Ne prenez point garde à bien bâtir vos lettres pour

[1] Lettre 449.
[2] Lettre 436.
[3] Lettre 674.

« me les envoyer; car je ne cherche point les beaux édi-
« fices, ni le langage des anges; ains les nids de colombe
« et le langage de dilection [1]. »

L'abbesse de Port-Royal manquait de bonté, cette fleur de la charité, sans laquelle on ne gagne jamais les cœurs. Son directeur l'y exhorte :

« Apprivoisez petit à petit la vivacité de votre esprit
« à la patience, douceur et affabilité... Mais, voyez-vous,
« vous lui êtes trop sévère, à la pauvre fille; il ne lui faut
« point tant faire de reproches, puisqu'elle est fille de
« bons désirs [2]. »

Le saint évêque voyait avec grand déplaisir que sa très-chère fille manquait de cette tranquillité et de cette égalité d'âme, de cette joie modeste, de cette simplicité enfantine qu'il chérissait tant, et il lui recommandait avec instance ces aimables vertus.

« Votre âme est continuellement agitée des vents et
« des passions, et par conséquent elle est toujours en
« branle... S'il est possible, soyez toujours égale en hu-
« meur... Quand je dis grave (parlant de la joie qu'il lui
« conseille), je ne dis pas morne, ni affectée, ni sombre,
« ni dédaigneuse, ni altière; mais je veux dire sainte
« et charitable..... O Dieu! ma fille, je vois vos entortille-
« ments dans ces pensées de vanité; la futilité jointe
« à la subtilité de votre esprit prête la main à ces sug-
« gestions : mais de quoi vous mettez-vous en peine?
« Les oiseaux venaient becqueter sur le sacrifice d'Abra-
« ham : que faisait-il? Avec un rameau qu'il passait sou-
« vent sur l'holocauste, il les chassait [3]... »

Je cite des phrases détachées, ne pouvant citer tout

[1] Lettre 412.
[2] Lettres 496 et 480.
[3] Lettres 459 et 465.

ce détail, d'ailleurs charmant, qui serait un fin régal littéraire, si nous pouvions nous y attarder. Le peu que j'en extrais prouvera à l'évidence qu'il y avait entre l'esprit du saint directeur et celui de sa dirigée une opposition complète.

L'abbesse de Port-Royal était diamétralement éloignée de cette humilité et simplicité de cœur, de cette soumission d'esprit, de ce soin doux, gracieux, compatissant et débonnaire, de cette tranquillité, de ce repos, recommandés par l'évêque de Genève! Une direction de crainte et de tremblement, une théologie de terreur, un mysticisme obscur et exubérant, allaient mieux à sa nature que la manière du bienheureux, toute d'amour, de lumière, de joie tranquille et d'abandon filial.

On l'a dit avec raison[1] : « Oh! que la gloire de Port-« Royal eût été pure et son influence salutaire, si l'esprit « du saint qui flotte un moment sur ses origines s'y fût « reposé pour toujours! Mais la douce et riante figure de « François de Sales cesse bientôt d'illuminer le cloître de « la Mère Angélique : voici venir Jansénius et le sombre « abbé de Saint-Cyran, l'*homme fatal,* comme l'appelle « M. Cousin. »

VI

« Si ce saint homme fût demeuré en France, je crois « que j'aurais tiré grand avantage de sa sainte con-« duite! »

C'est Angélique Arnauld qui écrira cela, plus tard,

[1] FUZET, *les Jansénistes du dix-septième siècle,* p. 32.

quand, après avoir perdu cette direction sage et douce, elle fut tombée entre les mains de l'*homme fatal!* Au lieu de l'apaiser comme faisait l'évêque, l'abbé l'aiguillonna encore davantage, lui brouilla l'esprit avec les discussions sur la grâce, la jeta dans l'hérésie, où elle porta la passion de son âme, l'exagération de son caractère, l'opiniâtreté de son sexe, et, gardant parmi ses ruines quelques éclairs de beauté morale, restant grande encore au milieu de cette hérésie étroite et chagrine qui n'était pas faite pour elle, devint le type le plus complet de ces vierges dont l'archevêque de Paris disait qu'elles étaient pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons [1].

Il y aurait peut-être lieu de noter ici avec quelque soin une autre rencontre que fit la Mère Angélique, avant de tomber entre les mains de Saint-Cyran.

Si elle avait goûté l'évêque de Genève, ce fut bien autre chose quand elle vit madame de Chantal. De son côté, la fondatrice de la Visitation éprouva pour elle une sorte d'enthousiasme, dont ses œuvres portent plus d'une trace, et que la secte n'a pas manqué d'exploiter.

Madame de Chantal aima cette âme qu'elle crut trouver grande comme la sienne, qu'elle sentait impérieuse et fière comme elle l'aurait été facilement elle-même, mais qui lui parut si décidée à dompter son orgueil par une de ces déterminations qui n'était que le dégoût passager du commandement, et qui lui sembla témoigner d'une âme humble et immolée jusqu'à l'héroïsme.

Angélique eut en effet la pensée de quitter sa crosse d'abbesse, cette crosse que ses jeunes mains tenaient avec tant de gloire, et d'entrer simple novice à la Visitation.

[1] Bougaud, *Vie de sainte Chantal*, t. II, p. 410.

Le 11 novembre 1621, la Mère de Chantal l'écrivait à l'évêque de Genève : « Voilà des lettres de cette chère « fille de Port-Royal, dont les désirs croissent parmi les « contradictions... Elle sent que Dieu l'appelle à la Vi- « sitation. J'ai ce même sentiment. Mais, pour Dieu! « mon vrai père, dites-moi franchement si c'est le « vôtre!... »

Saint François de Sales a raconté avec beaucoup d'intérêt comment « il gauchit tant qu'il put », ne pouvant se résigner à introduire une pareille religieuse dans son humble et doux bercail.

Qui se trompait des deux, de celui qui pensait que la Mère Angélique n'était pas faite pour la Visitation, ou de celle qui croyait qu'elle devait y entrer pour son profit et celui de l'institut?

Un récent historien des deux saints s'est posé la question :

« Si la Mère Angélique eût, en effet, pris l'habit « de la Visitation, que serait-il arrivé? Contenue par « la Mère de Chantal, qui l'égalait en fermeté et en « énergie, qui la surpassait en expérience et en sain- « teté; assouplie par les règles si douces de la Visi- « tation, se développant avec toute l'énergie dont elle « était capable dans le sens du bien, la Mère Angélique « de Port-Royal aurait-elle eu un âge mûr plus brillant « encore et plus fécond que sa jeunesse, et, préservée de « tout danger par l'humilité et par l'obéissance, se dila- « tant pour ainsi dire dans le sacrifice, serait-elle de- « venue, comme elle en était capable, une seconde sainte « Chantal? Ou bien, chose possible encore, ces désirs « d'obéissance, sincères pourtant, n'étaient-ils, au fond « et à l'insu même de la Mère Angélique, que la trom- « perie d'une nature passagèrement lasse de comman-

« der? Une fois dans le cloître, cette âme altière ne se « serait-elle pas retrouvée? N'aurait-elle pas brisé tous « les freins, et, lasse d'obéir, n'aurait-elle pas attristé la « vieillesse de sainte Chantal et déshonoré les origines « de la Visitation par une éclatante révolte? Inquiète et « curieuse, n'aurait-elle pas rencontré ce jansénisme qui « tourna si longtemps et si ardemment autour du mo- « nastère de la Visitation? Ne l'y aurait-elle pas intro- « duit et n'aurait-elle pas changé en un plomb vil l'or « si pur de l'institut naissant? C'est le secret de Dieu. « Mais qu'est-ce donc que cette question de la vocation, « obscure et terrible par son obscurité même, puisque « des guides expérimentés comme saint François de « Sales et sainte Chantal peuvent quelquefois ne pas tom- « ber d'accord [1]? »

Quoi qu'il en soit, nous venons d'en finir avec les belles et riantes années du monastère, réjoui par l'influence passagère, hélas! de l'aimable évêque de Genève. Voici venir les jours d'orage, où le vent de l'erreur va dévaster ce paysage sur lequel nous nous sommes arrêtés un peu longtemps, d'autant plus volontiers que nous savons ne plus le revoir.

VII

Port-Royal des Champs avait tellement gagné dans l'opinion publique, que le nombre des religieuses atteignait, en 1625, le nombre de quatre-vingts. La maison était étroite; les eaux stagnantes du lac en rendaient le

[1] BOUGAUD, *loc. cit.*

séjour malsain. Puis, surtout, la veuve de M. Antoine Arnauld, qui avait pris fantaisie de vivre sous la houlette de ses propres filles, désirait que l'on vînt de Chevreuse à Paris pour s'y faire plus commodément religieuse à l'âge respectable qu'elle avait atteint.

Elle acheta à Paris, au faubourg Saint-Jacques, une vaste maison où la communauté fut transférée dans le courant de l'année 1626.

Le monastère fut soustrait à la juridiction de l'abbé de Cîteaux et placé sous l'obédience de l'archevêque de Paris, l'oncle du célèbre cardinal de Retz. Les fonctions devinrent électives.

Malheureusement, la Mère Angélique et sa sœur la Mère Agnès donnèrent leur démission, l'une d'abbesse, l'autre de coadjutrice, et se soumirent à la réélection. Or, quand on en vint aux voix, elles ne furent réélues ni l'une ni l'autre.

Les supérieures déposées firent leur petite cabale, et trois ans après, en 1630, elles quittaient la maison pour s'en aller fonder sur la paroisse Saint-Eustache un ordre nouveau, célèbre dans l'histoire du dix-septième siècle sous le nom d'*Institut du Saint-Sacrement*. C'est l'origine de Port-Royal de Paris.

Trois évêques furent chargés du gouvernement spirituel de ce nouvel institut. Ils ne s'entendaient pas sur la direction à donner aux religieuses, et la discussion éclata à propos de ce fameux livre du *Chapelet secret*, dont j'ai exposé les tristes doctrines.

L'habile abbé de Saint-Cyran prit la défense de ce livre. Prudemment, il s'abrita sous le voile de l'anonyme. Mais il eut soin de faire arriver son vrai nom à l'évêque de Langres, qui avait pris parti pour le livre contre ses deux autres collègues, et par lui aux religieuses. Les re-

ligieuses furent ravies, et l'évêque gagné si fort qu'il se décida à demander à Saint-Cyran de le seconder dans la direction de l'Institut, que les deux autres supérieurs lui avaient abandonnée.

Le rusé montagnard dissimula sa joie et refusa. Il savait bien qu'on se mettrait à ses genoux, pour le supplier d'entrer dans la place où il avait résolu d'établir le quartier général de la secte. Il se donna ainsi le mérite et l'honneur d'avoir cédé aux pressantes instances qui finirent par le décider.

La Mère Angélique crut voir arriver un nouveau François de Sales. Elle entraîna si bien les sœurs à penser comme elle que, au bout de peu de temps, le pauvre évêque de Langres, d'abord ravi de l'influence prise par le nouveau directeur, fut un beau matin mis à la porte par l'influence secrète de son coadjuteur, qui protestait plus que jamais de son respect pour Sa Grandeur et du peu de goût qu'il avait pour ce gouvernement.

Si j'en avais l'espace, il y aurait plaisir à surprendre la finesse de l'habile homme dans l'amusante histoire de la plus jeune sœur de la Mère Angélique. Sainte-Beuve l'a racontée longuement à ses auditeurs de Lausanne.

Elle s'appelait Marie-Claire et fut, comme ses sœurs, saisie par ce mystérieux et satanique attrait qui grossissait sans cesse le cortége du fatal directeur.

C'était une âme grande et affectueuse, ayant besoin d'expansion, dévouée jusqu'au plus complet oubli d'elle-même.

Saint-Cyran jeta son dévolu sur elle, et la marqua pour une de ses victimes, qu'il immolerait impitoyablement à cet impérieux besoin de domination qui lui faisait écrire à un ami : « Je n'ai pas moins un esprit de « principauté que les plus grands potentats du monde ;

« et, Dieu ayant proposé un royaume en paix à tous les « hommes, il n'y a rien d'extraordinaire que j'en pré- « tende ma part. »

Marie-Claire avait subi la fascination de ce serpent.

Il lui opposa, suivant sa tactique ordinaire, de longs refus. Plus la pauvre fille suppliait, conjurait avec larmes, et plus Saint-Cyran se faisait désirer.

Le jour de Saint-Louis 1636, elle lui écrit : « Vous êtes « libre de me refuser, mais je ne le suis point de me re- « tirer; et vous me commanderez de le faire auparavant « que je cesse de vous importuner de mes prières. »

L'impitoyable abbé la laissa soupirer encore six mois, en sorte que, quand il consentit à la recevoir dans son repaire, la pauvre enfant se fût jetée dans le feu, sur un mot de lui.

Le misérable l'exigea. Dur jusqu'à la monstruosité, il soumit cette nature naïve et sensible aux plus rudes compressions. S'il lui arrivait de verser quelques larmes sous l'effort de la douleur morale qu'elle subissait, le cruel directeur la condamnait aux plus dures pénitences. Au bout de peu de temps, elle succombait, fanatisée par le séducteur, au point de crier : « Victoire! victoire! » quand elle expira, le 15 juin 1642.

Mais Saint-Cyran était arrivé au bout de son dessein. Il avait une martyre à proposer aux femmes et aux hommes qu'il avait rassemblés sous sa domination.

Car ce n'est pas seulement sur une communauté de religieuses qu'il exerçait son esprit de principauté. A Port-Royal des Champs, des hommes, et des hommes de la plus haute valeur intellectuelle, parmi lesquels plus d'un des plus beaux génies du grand siècle, vivaient sous sa conduite et de son esprit.

II

LES SOLITAIRES DE PORT-ROYAL.

Les douze de Saint-Cyran. — L'année capitale de Port-Royal. — Antoine Le Maistre. — Ses plaidoyers et ses lettres. — Sa conversion. — Conversion de M. de Séricourt. — La troisième recrue. — Le *Jardin des racines grecques*. — Une page de René. — Un rusé directeur. — Le grand Arnauld. — Nicole. — Lemaistre de Sacy. — Arnauld de Luzancy. — Victor Pallu. — Pierre Maugellin. — Wallon de Beaupuy. — Litolphe de Suzarre. — François Jackins. — Raphaël-Moreau d'Épinois-Saint-Ange. — Pertuis de la Rivière. — Le Secq et de Portes. — Antoine Géroust. — Charles Duchemin. — François Bouilli. — Hamon. — De Gué de Bagnols et de Bernières. — Ceux que nous omettons.

Saint-Cyran, avant de mourir, avait dit à son médecin, qui était aussi celui des Jésuites :

« Allez, dites à ces Pères qu'ils n'ont que faire de « désirer ma mort, et qu'ils n'y gagneront rien, parce « que je leur laisserai peut-être une douzaine de per- « sonnes après moi, qui leur feront plus de peine que « moi[1] ! »

Aussitôt Saint-Cyran mort, ces douze surent exploiter, au profit de la nouvelle doctrine, les funérailles, le tombeau et les reliques du maître.

Enhardis par la vénération que les grands et le peuple vouaient à la mémoire de l'hérésiarque, soutenus par

[1] LANCELOT, *Mémoires*, t. II, p. 117.

les grandes dames qui avaient mis le culte de ce nouveau saint à la mode; se rappelant l'oracle du sectaire, qui leur avait dit en mourant : « L'heure de parler et de « combattre est venue! » ils déployèrent hardiment, sous la conduite du grand Arnauld, l'étendard augustinien de la grâce.

Il importe de faire ample connaissance avec cet état-major d'une armée qui va occuper, durant cinquante ans, le champ de bataille où se livrera, sur notre terre de France, la guerre la plus longue et la plus désastreuse qui y fût jamais livrée à l'Église et à l'État.

Je vais essayer de retracer le portrait de ces hommes, à qui ne manquèrent ni le talent, ni le succès, ni l'application acharnée au travail, ni même le génie. Peut-être le défilé paraîtra-t-il un peu monotone; mais il importe trop à l'intelligence du sujet pour qu'on ne me pardonne pas d'avoir retracé ces importantes silhouettes, sans lesquelles on ne comprend rien au rôle capital exercé par la doctrine et l'influence de Port-Royal au grand siècle.

I

Nous sommes en 1636.

« C'est l'année capitale pour nous, et dans laquelle tous les fils de notre histoire arrivent, se joignent et font nœud. Il faut compter :

« Retour de la mère Angélique à Port-Royal. (Elle y a charge de maîtresse des novices et y fait des conférences qui établissent sa domination spirituelle sur toutes ses compagnes, qu'elle fanatise.)

« Élection de la Mère Agnès, à son retour, comme abbesse. (Après avoir lutté quelque temps contre le bon sens et l'instinct de préservation qui la tenaient en défiance, elle entre dans les voies du *fatal* directeur qui l'a fascinée.)

« Introduction de l'abbé Antoine Singlin, docteur en théologie et prédicateur fort goûté de son temps, à Port-Royal, comme *confesseur,* l'abbé de Saint-Cyran, et, après Saint-Cyran, son neveu et héritier, M. de Barcos, restant plus particulièrement *directeur.*

« Mais surtout, et ceci est le point essentiel où nos fils vont se rejoindre, c'est juste vers ce même temps que le fatal sectaire, devenu le point de mire des âmes, voit se grouper autour de lui et de sa pensée les hommes que l'histoire philosophique et littéraire a immortalisés sous le nom de *Solitaires de Port-Royal.* »

II

Antoine Le Maistre, qui eut le triste honneur d'ouvrir cette longue galerie, était le fils d'un conseiller du Roi, qui avait épousé l'aînée de toutes les filles de M. Arnauld. Il était dès lors le neveu des Mères Angélique et Agnès, ce qui explique un peu l'influence que l'abbé de Saint-Cyran exerça sur sa vie.

C'était un avocat de grande célébrité, et les plaidoyers de M. Le Maistre ont longtemps servi de modèle à l'éloquence du barreau. « Les jours qu'il plaidait, disent les *Mémoires,* les prédicateurs, par prudence et de peur de prêcher dans le désert, s'arrangeaient pour ne point monter en chaire et allaient l'entendre. La grand'cham-

bre, ajoutent-ils, était trop étroite pour contenir tous ses auditeurs. »

A dire vrai, je soupçonne les *Mémoires* de quelque exagération. Quand on relit aujourd'hui ces fameux plaidoyers, farcis de citations, de maximes, de traits mythologiques, on ne comprend guère cet engouement du *tout Paris* d'alors, se pressant aux portes de la grand'chambre pour entendre le célèbre avocat qui fait intervenir Mars et Neptune dans la cause d'une servante, trompée par le fils d'un serrurier; qui, dans une affaire de substitution, commence par rappeler aux magistrats que, « *dans les premiers siècles après le déluge,* les seuls enfants mâles succédaient à la principauté de la famille ». La comédie des *Plaideurs* a recueilli un certain nombre de ces traits d'éloquence avocassière que je pourrais multiplier, s'ils importaient davantage à nos études.

Vers 1634, le jeune avocat, déjà célèbre, songea à se marier. Il choisit, — sa célébrité lui en créait le droit, — une des plus belles et des plus sages personnes de Paris. Quand Saint-Cyran sut la chose, lui qui avait jeté son dévolu sur Le Maistre, il trembla pour l'avenir de la secte, à qui un tel appoint devait servir si puissamment. Ce n'est pas lui cependant qu'on voit paraître. L'habile homme disposait des tantes. Elles écrivirent à leur neveu, d'ailleurs fort admirateur de leur vertu et de leur renom :

« Mon très-cher neveu, écrit la Mère Agnès, ce sera « la dernière fois que je me servirai de ce titre. Autant « que vous m'avez été cher, vous me serez indifférent, « n'y ayant plus de reprise en vous pour y fonder une « amitié qui soit singulière. Je vous aimerai dans la cha- « rité chrétienne, mais universelle, et comme vous serez « dans une condition fort commune, je serai pour vous » dans une affection fort ordinaire. Vous voulez devenir

« esclave, et avec cela demeurer roi dans mon cœur : « cela n'est pas possible... »

Suit une diatribe contre le mariage tellement longue qu'elle justifierait à elle seule la plaisante remarque de Sainte-Beuve, quand il disait : « De toutes les lettres, et « en général de tous les écrits de Port-Royal, on peut « retrancher presque la moitié dans les citations qu'on « en donne, sans leur faire perdre quant au sens, et en « aidant de beaucoup à l'agrément. »

Mieux que ces lettres, l'action de l'hérésiarque vint à bout des résistances du pauvre fiancé. On s'arrangea pour le mettre en présence de Saint-Cyran dans une mise en scène habilement choisie, parce qu'elle est toujours émouvante.

C'était devant le lit de mort d'une de ses pénitentes, que l'astucieux abbé voulut rencontrer Le Maistre. Il le fit assister à un véritable drame, dont la pauvre mourante paya les frais. Au milieu de la scène, la malade mourut, donnant tous les signes d'une épouvante facilement explicable par les menaces terribles que ce malheureux sacrilége lui avait fait subir.

Le jeune homme, terrifié, ne se contenant plus, descend au jardin, se promène longtemps à grands pas, comme saint Augustin, disent les *Mémoires* de la secte, dans ce jardin où il errait un moment avant d'entendre la voix sous le figuier. C'était le 24 août 1637. Tout à coup, sa résolution est prise, il remonte, se jette aux pieds de Saint-Cyran et le conjure de se charger de sa conduite.

Le rusé sectaire ressentit une grande joie, mais il était trop habile pour le laisser voir. Il garda longtemps le silence, paraissant soucieux; puis, comme prenant tout à coup une résolution de héros, il lui dit, en martelant

chaque mot et en fixant sur le pauvre éperdu un de ces longs regards dont on s'explique la puissance fascinatrice, en les considérant au portrait de Champaigne : « Je prévois bien où Dieu me mène en me chargeant de « votre conduite, mais il n'importe : il le faut suivre « jusqu'à la prison et à la mort. »

La conquête était finie. C'est en vain que ses collègues du barreau, que les magistrats du Palais diront de lui qu'il a perdu la tête. C'est en vain que le chancelier, que des prélats judicieux et graves, que la famille elle-même le supplieront de ne rien précipiter. Le Maistre échappa à toutes les supplications en se cachant dans une retraite profonde, dans le propre logis de son séducteur, en attendant que l'on eût fait bâtir un petit logement attenant au monastère de Port-Royal de Paris. On mit grande hâte à cette construction, on revêtit les murailles humides de planches de sapin et le logis fut prêt en trois mois. Le Maistre s'y enferma le 15 janvier 1638, le jour de Saint-Paul, premier ermite.

Il n'y entra point seul.

III

Antoine Le Maistre avait un frère dans l'armée. Officier distingué, M. de Séricourt, — c'est son nom, — s'était signalé à Philippsbourg et y avait été fait prisonnier par les Impériaux. Emmené en Allemagne, il était parvenu à s'échapper.

Ici, il faut laisser parler Fontaine, l'auteur des *Mémoires,* auxquels je recours volontiers, parce qu'ils nous livrent sans le vouloir et de bonne foi, — Fontaine était

un des naïfs de Port-Royal, — le secret et la mesure de la séduction que ces premiers solitaires avaient subie.

« Quand il (M. de Séricourt) vit M. Le Maistre dans « cette espèce de tombeau où il était enseveli tout « vivant, et dans un air si lugubre de pénitence qui « l'environnait, il en fut tout saisi, et, avec des yeux « étonnés, il cherchait M. Le Maistre dans la personne « qu'il voyait, et il ne le trouvait point. M. Le Maistre « remarqua son étonnement, et, d'un air gai, mais tout « de feu, il lui dit, en l'embrassant : Ah! me reconnais- « sez-vous bien, mon frère? Voilà ce M. Le Maistre « d'autrefois; il est mort au monde... J'ai assez parlé « aux hommes dans le public... Je me suis tourmenté « fort inutilement à plaider la cause des autres... J'ai « renoncé à tout. Il n'y a plus que mes proches qui par- « tagent encore mon cœur : je voudrais bien qu'il plût « à Dieu d'étendre sur eux les grandes grâces qu'il m'a « faites. Vous, mon frère, qui paraissez si surpris de me « voir en cet état, me ferez-vous le même honneur que « quelques-uns me font dans le monde, qui croient et « publient que je suis devenu fou? — Non, sûrement, « mon frère, dit M. de Séricourt... Je ne vous cèle pas « que je venais ici plus qu'à demi rendu, mais ce que je « vois achève tout. — Jamais, reprit M. Le Maistre, je « ne me suis trouvé plus heureux que depuis que je n'ai « plus endossé ma robe : vous éprouveriez sûrement le « même bonheur, si vous vouliez renoncer à l'épée. »

Et voilà, toujours d'après Fontaine, le bon Séricourt qui recommence la scène de son aîné; mais n'ayant pas, comme lui, la facilité de se jeter aux pieds du chef de file que Richelieu avait fait enfermer à Vincennes, il lui écrit une lettre fort animée, le conjurant de se charger

de son âme et de lui accorder une grande grâce, celle de s'aller enfermer avec lui... en prison.

« Cet homme admirable, conclut Fontaine, jugea qu'il « serait mieux pour le bien de ces deux frères qu'ils « fussent ensemble, ce qui fut fait aussitôt, et ils n'écri- « vaient plus que sous le nom de premier et de second « ermite. Ils goûtaient ensemble les douceurs de la soli- « tude, sans se l'interrompre l'un à l'autre; ils étaient « trop consolés de se voir, sans qu'il leur fût nécessaire « de parler. »

Les deux ermites muets furent bientôt rejoints dans leur Thébaïde par une troisième recrue.

IV

Le nouvel arrivant porte un nom que tous ceux d'entre nos lecteurs qui firent leur éducation dans la première moitié de ce siècle n'ont eu garde d'oublier. Ils se souviendront toujours, comme il m'en souvient, du désespoir de nos maîtres quand ils ne pouvaient, par aucun prix ni par aucun pensum, parvenir à loger dans notre mémoire justement rebelle cette baroque série de vers que l'auteur, sans doute, pensions-nous, dans la pensée de morguer les pauvres écoliers, avait intitulée facétieusement *un jardin,* le jardin des racines... grecques.

Claude Lancelot, le futur auteur du *Jardin des racines grecques,* entra, lui aussi, un des premiers à Port-Royal, où il composera ce livre et quelques autres tout aussi gais, pour servir à l'instruction, sinon à l'agrément, de la jeunesse, dont il contribua, avec ses confrères, et plus

peut-être qu'aucun d'eux, à dévier les principes d'éducation.

Un jour, — il était fort jeune encore et élève de M. Bourdoise à Saint-Nicolas du Chardonnet, — un affidé lui dit mystérieusement : « Toute la conduite de « ce temps-ci, ce n'est pas celle de saint Augustin que « Dieu m'a fait la grâce de goûter », et il ajouta à voix basse, de peur que M. Bourdoise l'entendît : « Je ne « sache aujourd'hui presque qu'un homme qui soit bien « entré dans toute vérité. » Le jeune séminariste, piqué de curiosité, le supplie de lui nommer cet homme, et le compère de répondre : « C'est l'abbé de Saint-Cyran! »

Lancelot a raconté l'anecdote tout au long dans ses *Mémoires,* car tous ces modestes et humbles reclus ont fort aimé et pratiqué ce genre de littérature.

« Cette parole, écrit-il, fut comme un dard qui, à l'in- « stant même, me perça le cœur... Hélas! me dis-je à « moi-même, voilà celui qu'il y a si longtemps que Dieu « me marque; voilà un homme semblable aux saints, et « enfin un homme des premiers siècles. Il faut tout « quitter pour l'aller trouver, fût-il au bout du monde. »

On parla de Lancelot à l'abbé, qui répondit : « Oui, « faites-le venir, je me sens disposé à le voir. »

Cette réponse transporta de joie le pauvre enfant. Il courut chez l'homme des premiers siècles, qui le reçut avec ses airs ordinaires d'inspiré, l'écouta et lui dit de revenir dans trois jours.

Dans l'intervalle, le rusé Pyrénéen le savait bien, Lancelot assisterait à la vêture de sa sœur chez les cordelières réformées du couvent de l'*Ave Maria.* Lui-même a raconté ce qui se passa dans son âme, lorsqu'il vit paraître sa sœur à la grille, revêtue d'une robe grise, ceinte d'une grosse corde, avec une couronne d'épines

sur la tête, tenant un crucifix d'une main et de l'autre un cierge allumé. « J'avoue, ajoute-t-il, que je fus frappé « de ce spectacle, car je n'avais jamais assisté à de pa- « reilles cérémonies, et je fus si touché de la joie extra- « ordinaire qui paraissait sur son visage, que, rentrant « en moi-même, et la considérant comme dans un pa- « radis, au lieu que je me voyais encore dans le monde, « je fondais en larmes et ne savais où j'en étais... Ceux « qui me voyaient s'imaginaient que c'était ma sœur « que je pleurais, au lieu que je me pleurais moi-même « et que pour elle je l'estimais bien heureuse. »

Au commencement de ce siècle, un écrivain de génie reprit, en jetant sur elle la poudre d'or de son grand style, cette page des *Mémoires* de Lancelot. Mais l'écrivain s'appelle Chateaubriand, et, n'était la digression où elle nous entraînerait, il y aurait plaisir à faire un peu de littérature comparée.

Ceux qui ont lu *René* n'oublieront jamais cette page étincelante qui n'a pas vieilli, où René raconte aussi la prise d'habit de sa sœur. — « Amélie, dit-il, soutenue de « deux religieuses, se met à genoux sur la dernière « marche de l'autel. Sa superbe chevelure tombe de « toutes parts sous le fer sacré. Une longue robe d'éta- « mine remplace pour elle les ornements du siècle. Ce- « pendant, pour mourir au monde, il fallait qu'elle passât « à travers le tombeau. Ma sœur se couche sur le marbre; « on étend sur elle un drap mortuaire; quatre flambeaux « en masquent les quatre coins. Le prêtre, l'étole au « cou, le livre à la main, commence l'office des morts; « de jeunes vierges le continuent. O joies de la religion, « conclut Chateaubriand, que vous êtes grandes, mais « que vous êtes terribles! »

Saint-Cyran avait compté sur cette terreur.

Lancelot, en sortant de la cérémonie, courut le trouver. Il ne le reçut point. Le troisième jour seulement, il daigna l'admettre à l'accompagner dans une course qu'il dirigeait vers Port-Royal. Chemin faisant, le pauvre adolescent se met à fondre en larmes. Fidèle à sa tactique, l'abbé le considéra avec un mélange de tendresse et d'austérité, et lui donna cette consolation : « Saint Chrysostome, fit-il doctoralement, nous dit que nos larmes ne sont faites que pour pleurer nos péchés, et que c'est en abuser que de les employer à autre chose! » Je ne sais pas si saint Chrysostome a jamais pu dire une semblable énormité; mais ce que je sais bien, c'est que les jansénistes étaient très-capables de lui faire dire ce qu'il n'a point dit, ou tout au moins de lui prêter un sens que n'ont point ses paroles. Mais, dans le cas présent, le but était atteint, et Lancelot s'efforça d'essuyer ses larmes, d'autant que le sévère directeur venait d'ajouter, sur un ton de prophète : « Je vous avais bien dit « qu'il fallait attendre, et que Dieu nous ouvrirait « quelque porte..... Le voilà qui a parlé. Il faut le « suivre! »

Puis, sur un ton négligé, il ajouta : « N'avez-vous « jamais ouï parler de M. Le Maistre? » Lancelot répondit qu'il avait entendu parler avec admiration du célèbre avocat et de ses harangues. « C'est, reprit Saint-« Cyran, c'est l'homme le plus éloquent qui ait été de-« puis plus de deux cents ans dans le Parlement; cepen-« dant il a tout quitté dans le temps où il pouvait aspirer « à une haute fortune; il s'est retiré dans une solitude, « et l'on ne sait où il est. » Et là-dessus, il tourna court, lui disant adieu et laissant opérer l'aiguillon qu'il venait d'enfoncer.

Vraiment, il semble que je fais là un récit de haute-

fantaisie, car, somme toute, ces hommes de Port-Royal étaient des gens d'esprit, et il faut être naïf pour se laisser prendre à cette méthode, toujours la même, de duplicité, de mensonge et de séduction. Et pourtant je n'ai rien voulu emprunter aux adversaires de Port-Royal. C'est uniquement aux *Mémoires* que le célèbre institut nous a laissés et aux écrivains favorables à la secte que j'en emprunte les éléments. D'ailleurs, ne nous plaignons pas trop de la naïveté des premiers disciples de Saint-Cyran. Voici ce qu'en plein dix-neuvième siècle, à deux cents ans d'existence, avec les mêmes pièces sous les yeux, leur dernier historien, arrivé au point où nous en sommes, écrit bravement :

« Nous assistons de point en point à toute cette cure, « à cette sainte et adroite opération des âmes. »

Mais reprenons.

Le saint et adroit opérateur avait disparu, laissant le pauvre garçon debout au seuil de Port-Royal. Lancelot se trouva, nous dit-il, dans l'état de ces deux gentilshommes dont parle Potitien (au huitième livre des *Confessions* de saint Augustin), « lesquels ayant lu par hasard « la *Vie de saint Antoine,* père des ermites, résolurent de « l'imiter et de fuir le monde pour la solitude, et s'en « revenant, plein de joie et d'admiration, avec cette « idée qu'il y avait dans le siècle un autre saint Antoine « (bien que, observe-t-il, il ne sût pas encore que ce « nom d'*Antoine* fût précisément celui de M. Le Maistre), « il se disait : « Il faut que je cherche où je pourrais « avoir de ses nouvelles, pour tâcher de vivre et de l'i- « miter. »

« Et il ne se doutait pas, fait remarquer Sainte-Beuve, « que l'objet de son désir fût si voisin, et que M. Le « Maistre, dans le moment même, informé par M. de

« Saint-Cyran de l'état de sa jeune âme, sollicitait pour « elle le savant temporisateur et le pressait de ter- « miner. »

Enfin, après quelques autres détails que je franchis, quand l'heure lui semble venue où l'on allait voir poindre un peu de découragement chez son jeune disciple, Saint-Cyran le mit à Port-Royal le 20 janvier 1638.

Voilà le premier état et le plus simple commencement de ce qu'on a appelé le solitaire.

V

Mais à côté de ces trois pierres fondamentales sur lesquelles se bâtit l'édifice, vraiment monumental, où s'établira, comme dans un camp retranché, le quartier général de nos sectaires, il convient de ne pas omettre trois autres noms, plus importants encore, et qui désignent les principaux chefs de file de la nouvelle armée.

Je veux dire le grand Arnauld, Nicole et Le Maistre de Sacy.

Du grand Arnauld j'ai suffisamment parlé déjà au point de vue de son rôle de généralissime, comme écrivain, comme diplomate et comme agitateur. Nous le rencontrerons d'ailleurs bientôt sur notre route.

Pour Nicole, il tient une place tellement considérable dans l'histoire de son temps, et il a tenu un rôle si singulièrement habile dans toute cette ténébreuse intrigue, qu'il convient de lui consacrer un chapitre spécial. Nous n'y manquerons pas, lorsque la suite de ces études nous y aura naturellement amené.

Le Maistre de Sacy, lui, vint à Port-Royal comme

naturellement. C'était une âme douce, un esprit aux horizons étroits, qu'on gagnait avec un éloge finement glissé dans l'entretien. D'ailleurs, nulle couleur, nulle flamme, une pâleur monotone, un ton uniforme, mais ferme et entêté comme tous les esprits médiocres.

C'était le frère cadet de MM. Le Maistre et de Séricourt. Il s'appelait de son nom de baptême *Isaac*. Un solitaire imagina de faire un anagramme de ce nom par trop hébraïque. Il trouva qu'en retranchant seulement l'un des deux *a* et en retournant le nom, cela faisait Sacy. L'ingénieuse trouvaille plut beaucoup au nouveau venu. Dans son humble modestie, il y ajouta la particule, et cela fit *M. de Sacy*. C'est sous ce nom qu'il a écrit, et c'est ce nom que vous trouverez dans une foule de livres encore aujourd'hui fort en vogue, même parmi les catholiques les plus orthodoxes, car, par une inexplicable et mystérieuse puissance du jansénisme, qui nous semble si bien mort et si complétement enterré, les traductions que Le Maistre de Sacy a perfidement jetées dans le peuple fidèle, pour lui faire lire la Bible dans la langue française, sont encore aujourd'hui fort en honneur parmi nous, malgré leur origine hérétique et leurs défauts de tout genre. Chaque année, la librairie parisienne en inonde la France, et cette année encore, lorsqu'un artiste de génie continuait d'illustrer les plus belles pages de la Sainte Écriture, c'est à Le Maistre de Sacy que son éditeur en a demandé le texte. Ce nom s'étale avec honneur à côté des ravissantes créations de l'art contemporain s'appliquant à relever, par des dessins merveilleux, nos Saintes Écritures. Cela semble une revanche de l'ennemi de Dieu, qui, contraint de laisser au génie de l'artiste un libre essor pour nous révéler l'esprit sublime de la Bible, se venge en inspirant du moins la

pensée d'amoindrir cette révélation de l'esprit par l'étroitesse et les contre-sens de la lettre.

Ce Le Maistre de Sacy servit merveilleusement les desseins des chefs de parti, qu'il ne pénètre sans doute jamais complétement. Lorsque le neveu et successeur de Saint-Cyran, l'abbé de Barcos, et lorsque M. Singlin lui-même fut obligé de s'effacer, on jeta les yeux sur Sacy pour être le directeur spirituel du *Saint Désert*. Il fit quelques résistances, mais on lui dit que M. Singlin avait, en le désignant du doigt, prononcé sur lui la parole de Jean-Baptiste sur Jésus : « Il faut que celui-ci croisse et que, moi, je diminue. » La comparaison le flatta, il se laissa ordonner prêtre, et, à partir de 1650, il avait alors trente-sept ans, c'est lui qui sera chargé de diriger les solitaires. Il devait vivre encore trente-quatre ans, et sa parole dirigea jusqu'au bout, du moins il croira diriger, car il ne cessera d'obéir, d'une part aux habiles suggestions de la Mère Angélique, et d'autre part à l'omnipotente volonté de son neveu, vrai chef, vrai directeur, le grand Arnauld.

VI

A ces ouvriers de la première heure vinrent bientôt s'adjoindre une foule d'autres adhérents, ce qui obligea à utiliser pour eux les bâtiments de Port-Royal des Champs, où d'ailleurs une colonie de religieuses ne tarda pas à retourner avec eux.

Besoigne, l'historien janséniste, a longuement narré la biographie de ces convertis de la deuxième heure.

Sainte-Beuve, de son côté, lui a consacré de très-nombreuses leçons dans ses conférences de Lausanne.

Qu'on veuille me dispenser de suivre Besoigne et Sainte-Beuve dans leurs interminables récits, nous n'en sortirions pas. Du moins, il convient d'énumérer rapidement les noms de ces fameux ermites de Port-Royal qui, du sein de leur désert, vont mener le monde et tenir le fil des événements historiques, depuis la Fronde jusqu'à la Terreur.

Je me borne à une simple nomenclature par ordre de date.

1° *Arnauld de Luzancy,* fils de M. d'Andilly. — Page du cardinal Mazarin, il eut la petite vérole et se dégoûta du monde, où les traces de l'affreuse maladie diminuèrent ses succès. C'est lui qui faisait valoir les terres avec M. Le Maistre. Il conduisait le ménage, disent les *Mémoires*.

2° *Victor Pallu.* — La lecture du livre de la *Fréquente Communion* l'amena au désert, où M. de Saint-Cyran, qui devait mourir dans ses bras, le cultiva tout particulièrement. Il était médecin, et, comme tel, donna ses soins aux solitaires.

3° *Pierre Maugellin.* — C'était un chanoine de Beauvais. Il donna comme docteur son approbation au livre d'Arnauld. La secte l'en récompensa en lui inspirant le goût de la solitude et en lui faisant perdre son canonicat, pour s'enfermer à Port-Royal, où il eut un rôle très-accusé.

4° *Wallon de Beaupuy.* — Élève d'Arnauld en Sorbonne, il devint le collègue de Lancelot dans la direction des écoliers. Il rendait de grands services aux chefs. N'ayant pas le talent de produire par lui-même, il compilait pour eux. Ses recueils de notes, qu'il amassait avec une patience

infatigable, servaient à Arnauld, à Nicole, à Sacy, pour la composition de leurs ouvrages.

5° *Litolphe de Suzarre.* — Celui-là était évêque, évêque de Bazas. C'est encore un converti de la *Fréquente Communion.* Épouvanté par la lecture de ce livre, il accourut à Port-Royal, demanda avec larmes la permission de se démettre de son évêché, et de mourir en pénitent. Les solitaires se disaient : « Mais la pénitence du salut est donc aussi ouverte aux évêques ? » On lui fit faire un an de retraite; et, quand on le jugea suffisamment saturé d'esprit sectaire, on le pria de retourner dans son diocèse, pour y répandre la bonne doctrine.

6° *François Jackin.* — Gentilhomme anglais. Éminemment processif, il était devenu le client assidu de M. Le Maistre avocat; il le suivit au désert et devint le disciple de M. Le Maistre pénitent. On en fit le jardinier de l'abbaye. Un jour, chose grave, il fit rire M. Fontaine. Celui-ci le regardait travailler; comme on parlait d'une grande bête enragée qui faisait de grands dégats, il lui dit : « Que feriez-vous, monsieur, si vous le voyiez entrer maintenant dans votre jardin ? » Il lui répondit d'un air résolu : « Je lui fourrerais mon bêche dans son gueule. » M. Fontaine ne put s'empêcher de rire, et il s'est cru obligé d'en faire l'aveu dans ses *Mémoires.*

7° *Raphaël Moreau,* célèbre chirurgien du temps. — Il semble que la Providence ne voulait pas que ces bons solitaires manquassent d'aucun secours dans les choses nécessaires : médecin, chirurgien, cordonnier, menuisier, etc., se trouvaient à Port-Royal.

8° *D'Épinois Saint-Ange,* élève préféré de Saint-Cyran. — On lui confia l'emploi de vitrier; il faisait, disent nos chroniques, des lanternes de fer-blanc.

9° *Pertuis de la Rivière.* — C'était le cousin germain

du célèbre duc de Saint-Simon. Protestant, il devint catholique et se laissa conduire au désert par l'évêque de Bazas. On le chargea de garder le bois, où il passait à proprement parler toute sa vie.

10° *Le Secq* et *de Portes*. — Deux jeunes officiers que M. d'Andilly convertit, au siége de Montpellier, en leur vantant les vertus et la direction de l'abbé de Saint-Cyran.

11° *Antoine Giroust*, prêtre. — Gagné, le lendemain de son ordination, par sa sœur, religieuse de Port-Royal, il prit la résolution, qu'il exécuta, de ne jamais monter à l'autel. Il mourut en 1672 et il fut *enterré en laïc*, disent les *Mémoires*. L'enterrement laïque des prêtres était fréquent au saint désert.

12° *Le chevalier de la Petitière*. — Le chevalier de Saint-Michel passait pour la première épée de France. Il tua en duel un parent du cardinal et s'alla cacher à Port-Royal, d'où il sortit, pour s'aller mettre chez un cordonnier, en qualité d'apprenti. On ne l'appelle, dans les annales des Champs, que « le saint cordonnier. »

13° *Charles Duchemin*, prêtre. — Il commença les exercices de la pénitence par renoncer aux fonctions ecclésiastiques. Il s'employait avec un courage infatigable au labour et aux ouvrages les plus rudes de la campagne. Il ferrait les chevaux et les pansait dans leurs maladies. Personne, aux champs, ne sut jamais son nom de famille, ni sa qualité de prêtre : la mort seule dévoila ce mystérieux pénitent.

14° *François Bouilli*, chanoine d'Abbeville. — Il renonça tout jeune au siècle et à sa stalle. On en fit un jardinier, et il eut l'honneur d'avoir sous lui, comme apprenti, l'illustre abbé de Pontchateau.

15° *Hamon*. — Médecin qui jouera plus tard un grand rôle.

Il succéda à Pallu, mais il fut moins accommodant. Quand il avait fait son ordonnance, il fallait obéir. A plusieurs reprises il faillit mettre la révolution parmi les ermites.

16° *De Gué de Bagnols* et *de Bernières.* — Ni l'un ni l'autre n'étaient à proprement parler du nombre des pénitents domiciliés à Port-Royal; mais ils méritent d'être comptés parmi eux, puisqu'ils étaient, d'après les *Mémoires,* 1° les anges de Port-Royal, tant pour les religieuses que pour les solitaires et les théologiens amis de la maison; 2° les procureurs généraux de toutes les œuvres de charité. M. de Bagnols persuada à son père de se dépouiller d'une somme de quatre cent mille livres, comme mal acquise : toute cette fortune fut déposée aux pieds de M. Singlin et s'en vint grossir la fameuse *boîte à Perrette*[1].

VII

Je m'arrête, non toutefois sans me hâter de répondre à une question qui s'imposerait à l'esprit du lecteur. Pourquoi n'ai-je mentionné ni Pascal, ni Racine, ni Boileau, ces immortelles gloires de *Port-Royal?* Certes, je ne les ai point oubliés, et si l'ordre chronologique me permet de les renvoyer à plus tard, je m'empresse de noter ces grands noms que l'astucieuse habileté des Arnauld sut gagner à la cause janséniste. Pascal surtout, par ce pamphlet de génie qui est un des monuments de la langue française, mérite nos études. Je ne faillirai point à ce vrai devoir, et bientôt je convierai les lecteurs

[1] Résumé d'après Rapin, Fontaine, Sainte-Beuve et Fuzet.

à regarder de près ce grand homme, à scruter son chef-d'œuvre, et aussi à déplorer ce sacrilége abus de la lumière divine dans l'éparpillement des dons les plus sublimes qui, Bossuet excepté, firent de lui l'homme peut-être le plus éminent de son siècle.

Ah! quelle est donc cette puissance de l'hérésie qui attire dans ses filets, qui fascine dans ses antres, qui empoisonne, en les fixant dans une obstination inconcevable, tant d'âmes, tant de cœurs, tant de talents, tant de génies? Avec un pareil levier, les chefs de tous les enrôlés soulèveront le pays, l'univers, l'Église! Ils entasseront les ruines sur les ruines, jusqu'à ce que tout soit démoli, et qu'il ne reste plus à Dieu qu'à recommencer le miracle qui suivit l'invasion des Barbares, quand, sur les ruines amoncelées de l'empire romain, on vit apparaître l'Église pour régénérer et ressusciter le monde! Oui, Dieu interviendra, lorsque, selon le mot de Lacordaire, les enseignes de la république et la croix de Jésus-Christ se baisseront pour se reconnaître et se toucher, et, sur les ruines de la monarchie française, l'Église, représentée par un pontife, vieillard, successeur d'un captif, mort en exil, s'offrira au monde, pour réparer les désastres incalculables de l'hérésie jansénienne!

III

LES CONSTITUTIONS DE PORT-ROYAL.

Le saint désert se peuple. — Une formule historique. — Combien la vérité est loin du préjugé. — Un livre révélateur. — Comment l'homme revivait chez les saints solitaires. — Anecdote. — Les trois moyens et les sept instructions de Port-Royal. — La solution d'un problème.

Le *saint désert* se peuplait toujours. Bientôt Port-Royal des Champs fut insuffisant à contenir l'affluence croissante des solitaires. Il fallut songer à agrandir les bâtiments.

Il y fut pourvu par M. de Bagnols, et surtout par le duc de Luynes, de qui les *Mémoires* écrivent « qu'il était « une de ces âmes cachées que Dieu tenait en réserve « dans le secret impénétrable de sa prescience, et qui ve- « naient se donner à lui dans le moment qu'il avait mar- « qué par ses décrets éternels ».

Le duc fit bâtir le château de Vaumurier à quelques pas du monastère, restauré et fortifié par ses soins.

On était en pleine Fronde. Nous avons raconté ailleurs comment le jansénisme fut l'âme, l'agent plus ou moins mystérieux, l'inspirateur et... le banquier de cette folle équipée, où le droit à l'insurrection fut hardiment proclamé et faillit révolutionner la France et l'Europe.

Le régiment d'insurgés que commandait le duc de Luynes s'appelait le régiment janséniste.

La guerre passée, la Mère Angélique revint avec ses pensionnaires et ses religieuses habiter la chère vallée, que les beaux jardins de M. d'Andilly et les constructions du *bon duc* avaient transformée. Les solitaires se logèrent aux *Granges,* ferme de Port-Royal peu éloignée du monastère, où d'ailleurs quelques-uns de nos messieurs gardèrent leur appartement. Religieuses et solitaires vécurent dans l'union la plus étroite. « Les *messieurs* », disent crûment et sur un ton de triomphe les historiens amis de la maison, « les *messieurs* servaient les *mères.* »

I

En France, et un peu partout, mais en France surtout, nous vivons volontiers de mots. Il y a des mots historiques qu'on nous apprend avec soin dès le plus bas âge; puis, les préjugés d'éducation et aussi, disons-le, une louable pensée de patriotisme aidant, nous nous composons, avec un certain nombre de formules, un bagage dont nous ne saurions nous séparer.

Une de ces formules historiques est la phrase célèbre du bon archevêque de Paris, qui, après s'être débattu cinq ou six heures durant contre le caquet théologique des religieuses de Port-Royal, sortit, en disant : « Pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons! »

Là-dessus, nous nous sommes bâti tout un système de convention, d'après lequel le jansénisme (dont c'était d'ailleurs la tactique) n'a été qu'une école d'austère moralité, poussée jusqu'au scrupule.

Milton, quand il décrit la lutte qui se livre dans la pensée du superbe archange, sollicité d'une part d'obte-

nir la confirmation de sa gloire en faisant acte de soumission à Dieu, et d'autre part attiré par les séductions de son orgueil, finit ce sublime monologue, en mettant sur les lèvres du prince des milices révoltées cette parole si fière : « Je veux régner, et si je ne puis être roi qu'en enfer, eh bien, je choisis l'enfer! »

On nous a dit, et nous le croyons, que Port-Royal a fait comme l'archange de Milton. Il a péché par orgueil, il s'est précipité dans l'abîme avec une superbe indomptable; mais il a gardé ses ailes pures, et par là, du moins, il s'impose à notre admiration.

C'est là un de nos préjugés historiques les plus fortement enracinés dans la nation, bien que nous ne comprenions guère cette exception à une loi morale pourtant si universellement constatée en psychologie. En effet, tous les moralistes sont d'accord pour dire que les deux concupiscences, celle de l'orgueil et celle des sens, ne se séparent point, et que celle-ci est comme la conséquence fatale de celle-là, Dieu semblant vouloir humilier par l'une l'apparente grandeur de l'autre.

Qu'on me permette l'aveu. Quand j'ai choisi pour sujet de mes études le jansénisme, j'ai ouvert les livres, les mémoires, avec ce préjugé contre lequel aujourd'hui encore, malgré l'écrasante accumulation des documents, je lutte avec peine.

Car la vérité historique est le contre-pied du préjugé.

Ces prétendus réformateurs de la morale, ces austères vertus, ces puretés farouches, cachaient, avec une surprenante finesse, de honteux mystères.

Ce sera, j'espère, une de nos conclusions quand nous sortirons de Port-Royal. On me trouvera alors autorisé à redire sur ces hérétiques la parole du Maître, vengeresse de la justice et de la vertu :

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui « purifiez le dehors de la coupe et du vase pendant « qu'au dedans vous êtes pleins de souillures. Malheur à « vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous « êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui à l'exté- « rieur paraissent beaux et qui au dedans sont pleins « d'ossements de morts et de corruption. Ainsi au dehors « vous paraissez justes aux hommes; mais, au dedans, « vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité! »

Dès aujourd'hui, soulevons un coin du voile. Nous sommes au début. Ce sont les temps héroïques du *saint désert*. Et pourtant, dès le premier jour, ce qui amènera plus tard, comme fatalement, la corruption monstrueuse dont les archives secrètes du trop célèbre monastère nous ont révélé l'effrayante réalité, la cause qui devait nous amener le résultat nous apparaît claire et évidente.

Un témoin contemporain l'a raconté, c'est Rapin, au tome II de ses *Mémoires* (page 264).

« On vit, dit-il, des prêtres, des chanoines et d'autres « personnes attachées aux autels; on vit des cavaliers, « des gens de robe, des avocats, des pères de famille re- « noncer à l'état où la providence de Dieu les avait ap- « pelés et à leur première vocation pour en suivre une « autre qui n'avait encore jamais eu lieu parmi les chré- « tiens, et que les canons des Conciles et les saints Pères « ont toujours déconseillée comme d'un usage très-dan- « gereux, savoir est que des hommes s'enfermassent dans « un même lieu pour servir des filles. Il fallait une doc- « trine aussi nouvelle que l'était celle de Port-Royal « pour autoriser une fantaisie de dévotion aussi peu usi- « tée dans les premiers siècles... Et cette fantaisie de « dévotion eut alors tant de vogue dans le parti (parce

« qu'une des principales industries des chefs était d'im-
« primer dans les esprits une si haute estime et une si
« singulière vénération pour ces religieuses) qu'elle y
« tint lieu d'un exercice de vertu des plus saints qu'on
« pût pratiquer, et que le plus grand éloge qu'on donna
« à ces personnes que je viens de nommer pour rendre
« leur nom respectable à la postérité, fut de marquer
« dans les épitaphes qu'on leur a dressées dans l'église
« de Port-Royal des Champs, et qu'on y voit encore au-
« jourd'hui, que leur insigne mérite avait été de ce qu'ils
« avaient renoncé à tous les ordres de la providence de
« Dieu sur eux, qui sont marqués d'ordinaire pour une
« première vocation, pour habiter avec des filles, les ser-
« vir dans les fonctions même les plus abjectes de la
« vie, assister à l'office divin qu'elles célébraient pour
« entrer dans une espèce de concert avec elles et y faire
« un même cœur : ce qui était une grande satisfaction
« pour eux, parce qu'on les regardait comme les seules
« véritables chrétiennes qu'il y eût alors dans l'Église,
« tous les autres fidèles étant corrompus ou dans leurs
« mœurs ou dans leur créance, et qu'ainsi rien n'était
« plus capable de sanctifier des chrétiens que de vivre en
« la compagnie et au service d'aussi saintes filles, qu'on
« faisait passer pour le seul modèle qui restait dans
« l'Église de la vie des vrais fidèles. »

Le judicieux historien conclut par cette réflexion si sage, si vraie, si catholique :

« C'est par tous ces différents artifices qu'on impo-
« sait au public; mais après tout on n'imposait qu'aux
« ignorants. Les intelligents et les gens solides qui re-
« gardaient cette conduite d'un autre œil ne se laissaient
« nullement éblouir à ces apparences. Et, après l'avertis-
« sement du Fils de Dieu dans cette célèbre prophétie

« qu'il fait des hérétiques du dernier temps en son Évan-
« gile, où il déclare qu'ils viendront avec un grand exté-
« rieur de probité sous les vêtements de brebis, mais
« que dans le fond ce seront des loups ravissants qui ne
« chercheront qu'à détruire le véritable troupeau de
« Jésus-Christ; après, dis-je, un avis si solennel, ils n'ont
« garde de se laisser séduire à l'éclat trompeur d'une sé-
« vérité affectée, qui a toujours été le grand air sous les
« couleurs duquel toutes les hérésies se sont établies. »

II

Il existe un livre qui, avec les précautions infinies dont la secte était coutumière, présente, pour qui sait lire entre les lignes, tous les caractères dont parle Rapin. C'est le livre que les chefs mettaient entre les mains des novices de Port-Royal, quand on les jugeait mûrs pour entrer dans ce mystère.

En étudiant ce recueil curieux et attristant, la pensée se reporte sur les créations similaires et si différentes que vit naître le temps même où nous sommes arrivé : la Visitation, le Carmel, Saint-Sulpice, la Trappe, Saint-Lazare et cette œuvre sublime, née du cœur de l'homme qui n'eut en sa vie qu'une seule haine, le jansénisme, la merveilleuse institution des Sœurs de Charité.

Là, on repose ses regards avec attendrissement et confiance! Et si l'on reprend ensuite le livre fatal, comme il nous rejette loin de ces créations vraiment religieuses, nées au souffle des saints, vivant d'une règle approuvée par l'Église, et surtout couvrant l'éclat de leurs vertus du voile protecteur de l'humilité!

A Port-Royal, nous trouvons des chrétiens réunis, disent-ils, pour pratiquer la pénitence; mais la pensée qui les amène, c'est l'ambition de faire revivre la primitive Église. Vocation prétentieuse à laquelle ils se sont appelés eux-mêmes. Ils n'ont pour la suivre d'autres règles que leurs imaginations propres, souvent bizarres et ridicules, comme il arrive toujours quand, en semblable matière, on se laisse aller dans la solitude, mauvaise conseillère, aux caprices de l'esprit propre. Ils obéissent à des guides sans autorité, parce qu'ils sont sans mission. Puis, comme les pharisiens, ils sonnent de la trompette devant eux, élargissent les bords de leur tunique et donnent de somptueuses proportions aux franges de leur manteau. Ils se proclament les seuls purs, les seuls saints, les seuls élus.

Ouvrez les *Mémoires* des jansénistes. Vous y verrez partout ce triple caractère d'individualisme (c'est-à-dire, au fond, de rationalisme), d'illuminisme et d'orgueil.

Par exemple, Fontaine, après avoir raconté l'arrivée de M. d'Andilly et de quelques autres *messieurs* aux Champs, écrit :

« Je contemplais avec une admiration toujours nou-
« velle ces personnes choisies de Dieu de toute éternité,
« que le secret instinct de son esprit faisait venir au dé-
« sert. La grâce était l'étoile qui les conduisait avec joie...
« Dieu faisait tout *lui seul*. Il était la colonne qui les con-
« duisait dans ce désert, la voie qui les y menait, le guide
« qui les y faisait arriver, la main qui les y soutenait, le
« bras puissant qui les y retenait par la douceur d'une
« manne céleste. Il ne leur ôtait pas leurs plaisirs, mais
« il les y changeait. On les voyait se rendre comme de
« nouveaux disciples dans cette école de pénitence; y
« apprendre une langue qui jusque-là leur avait été in-

« connue;... faire passer le changement de leur cœur « jusqu'au changement de leurs vivres et de leurs vête- « ments, qui étaient pauvres, mais d'une pauvreté qui « ne ressemblait pas à celle des personnes religieuses... »

Le verbeux M. Fontaine, *qui ne se trouve jamais long,* finit par s'écrier : « Pour réveiller les hommes de leur « assoupissement, vous faites paraître, ô mon Dieu, des « personnes de l'un et de l'autre sexe, qui sonnent *taci-* « *tement* de la trompette, et qui, *sans faire de bruit au* « *dehors,* ne laissent pas de faire sortir de leur retraite « une voix plus puissante que celle des prédicateurs. »

III

Cependant ces saints solitaires, ces bienheureux jardiniers que les *Mémoires* nous représentent avec leur petit justaucorps de toile ou de méchante étoffe, enfoncés dans la retraite, fuyant tout visiteur comme s'ils eussent vu un serpent, épris de la pauvreté, de l'abjection et de la pénitence, n'avaient renoncé ni aux contestations de l'amour-propre, ni à des opinions profanes.

Ceux qui se mêlaient de jardinage avaient souvent de petites altercations pour quelques tas de fumier. L'un plaidait pour des blés et pour des avoines; l'autre prétendait que ses légumes et ses choux ne devaient pas être méprisés; celui-là disait que sa vigne devait être préférée à tout.

Après le jardinage et l'agriculture, la médecine jetait la division parmi les pénitents. Trois médecins mirent le feu aux poudres. M. Hamon tenait pour ses ordonnances sévères; M. Duclos, ami de M. d'Andilly, guérissait de

toute sorte de maux avec une pilule de sa composition; M. Jacques, soutenu par le duc de Luynes, employait, lui, une poudre qui garda beaucoup de partisans à Port-Royal. Ordonnances, pilule et poudre occasionnaient de fréquentes disputes parmi les bienheureux solitaires.

La philosophie cartésienne vint soulever de nouveaux différends. Si nous pénétrons à certains jours dans le château de Vaumurier, nous y trouverons nos jardiniers, nos vignerons, changés en académiciens et en philosophes. Ils discutent sur les tourbillons de Descartes et s'occupent surtout de cette question : « Les bêtes sont-elles des horloges? » Sur cette question, les esprits s'échauffèrent fort :

« On ne se faisait plus une affaire de battre un chien, « disent les *Mémoires*. On lui donnait fort indifférem- « ment des coups de bâton, et on se moquait de ceux qui « plaignaient ces pauvres bêtes, comme si elles eussent « senti de la douleur. On disait que c'étaient des horloges; « que les cris qu'elles faisaient quand on les frappait « n'étaient que le bruit d'un petit ressort qui avait été « remué, mais que tout cela était sans sentiment. On « clouait sur les ais de pauvres animaux par les quatre « pattes, pour les ouvrir tout en vie... Ce qui était une « grande matière d'entretien. Le château de M. le duc « de Luynes était la source de toutes ces curiosités, et « cette source était inépuisable. »

Qu'on me permette d'égayer un instant ce chapitre par une anecdote. On en excusera la note un peu badine, d'autant que, après cela, je vais avoir besoin de toute la patience du lecteur pour ce qui me reste à exposer des *constitutions de Port-Royal*.

L'anecdote est une histoire de chiens qui voulurent

sans doute venger sur l'un de nos *messieurs* leurs frères malheureux, ouverts tout en vie à Port-Royal. M. Fuzet l'a cueillie dans un livre écrit par un abbé janséniste, intitulé : *le Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin.*

« Un jour — c'est l'abbé janséniste qui parle — que « nous voyagions à cheval, un ecclésiastique et moi, « nous nous égarâmes sur le soir, et la nuit nous surprit « au milieu de la campagne. Après avoir marché long- « temps au hasard, sans savoir où nous étions ni où « nous devions aboutir, nous arrivâmes enfin à une « ferme écartée, et nous y demandâmes le couvert. Le « maître et la maîtresse du logis nous reçurent avec toute « la charité possible. On prit nos chevaux, on nous al- « luma un grand feu : ces bonnes gens nous préparaient « un *fort bon souper* à leur manière, et nous commen- « cions à nous trouver à notre aise, lorsqu'un im- « prévu nous fit regretter l'embarras dont nous nous « étions tirés. En effet, nous étant avisés de sortir dans « la cour, voici deux mâtins qui viennent comme pour « se jeter sur nous. Le fermier était sur le seuil de la « maison et dit à sa servante : « Marie, donne-moi ce « bâton, que j'assomme ces deux jansénistes. » La peur « nous saisit dans le moment. (C'était pourtant une belle « occasion de souffrir pour la vérité!) — Nous fuyons de « toutes nos forces, sans savoir où nous allons; les chiens « nous suivent, et le fermier nous suit, en criant à « pleine tête: — Arrêtez-vous, pestes d'animaux! — Mon « compagnon tombe dans la mare; plus heureux que lui, « je l'avais évitée, et je courais toujours, lorsque le fer- « mier nous dit : — Eh! méssieurs, ne craignez rien, ils « ne vous feront pas de mal. — Les chiens s'écartent, « nous tirons mon compagnon de l'eau et nous rentrons

« à la maison... Le chagrin que nos hôtes témoignaient « de cette aventure nous convainquit pleinement qu'ils « ne nous voulaient point de mal... Je demandai au fer- « mier comment on appelait ses chiens. — Nous les appe- « lons, dit-il, *Jansénistes*. — Pourquoi donc, repris-je, « les appelez-vous de la sorte? — C'est, répliqua-t-il, le « Père procureur des Jésuites, dont je suis le fermier, « qui leur a donné ce nom, à cause qu'ils avaient mordu « son compagnon et qu'ils lui avaient déchiré sa robe.— « La fermière ajouta : — Le Père procureur nous a dit qu'il « n'y avait que les jansénistes qui mordissent et qui déchi- « rassent les Jésuites. — Mais, lui répondis-je, savez- « vous bien ce que c'est qu'un janséniste? — Non, repar- « tit-elle, je ne sais pas quelle bête c'est. — Ce n'est pas « une bête, repris-je, c'est un homme. — Cet homme-là « est donc bien méchant, répliqua-t-elle, qui mord et « déchire nos bons Pères? Le mari et la femme, con- « clut mon abbé, nous dirent sur cela beaucoup de naï- « vetés qui nous réjouirent fort. »

IV

Nous voici arrivés au point capital.

Il y a, dans le *Supplément au nécrologe de l'abbaye de Port-Royal,* une pièce intitulée : *Exercices de piété des solitaires.* C'est une apologie, sur le ton lyrique, souvent reproduite par les panégyristes et destinée à conserver l'auréole menteuse dont la sainteté de nos messieurs s'est couronnée.

Je ne ferai pas subir à un lecteur ces longues tirades dithyrambiques. Elles sont reproduites un peu partout,

et quand on les retrouve, aujourd'hui encore, dans des livres écrits par des catholiques, on comprend cette exclamation d'un contemporain; « Triomphez, ô bienheu-« reux jardiniers; vous aviez bien attaché le masque; « vos amis l'ont consolidé et embelli; et, malgré les efforts « (de l'Église), il tient encore solidement à votre figure. »

Détachons le masque.

Le meilleur moyen, c'est d'opposer à l'apologie qui fait loi, un autre document qui nous ramène à la réalité.

Il a pour titre : *Règlement et instructions de messieurs les disciples de Saint-Augustin de l'union.* Il fut lu, en 1667, dans une congrégation tenue devant le Pape. On le conserve aux archives du saint-office, à Rome. C'est à ce document authentique qu'il convient de demander la réalité.

Comme il est fort long, j'en ai extrait la quintessence, laissant à regret beaucoup de points dans l'ombre; mais ce résumé sera encore assez long.

Il est divisé en deux parties.

La première donne les trois moyens d'atteindre le but principal de l'union des disciples de Saint-Augustin, qui est, dit le règlement, de « remédier aux abus et aux « désordres qui se sont glissés dans l'Église, depuis saint « Augustin, par les différents sentiments qu'on a pris « de son excellente doctrine ». C'est la mise en œuvre du livre capital de notre siècle, l'*Augustinus* de Jansénius.

Premier moyen :

Il se subdivise en six recommandations :

1° Pour bien s'établir auprès des peuples, il est à propos qu'on tâche de régler ses mœurs, *au moins quant à*

l'extérieur. (C'est l'explication de l'apparente austérité de vie dont les jansénistes se sont toujours piqués.)

2° On tâchera de porter les peuples à quelques pratiques extérieures de piété, *ce qui servira à éloigner de croire que (notre) doctrine est conforme à celle des calvinistes*. (Or, la réalité est que le jansénisme n'est qu'un calvinisme adroitement déguisé.)

3° On publiera partout que la doctrine de l'Église, comme on l'a mise en usage, est trop large ; que les pénitences ordinaires ne sont nullement conformes aux péchés et à la pratique de l'Église primitive ; qu'on profane plutôt le saint sacrement de l'autel qu'on ne l'honore, de la façon qu'on fréquente aujourd'hui la sainte communion. (Dès lors, on prêchera l'éloignement des sources de la vie spirituelle, afin de tuer plus vite et plus sûrement les âmes.)

4° On déclarera les abus qui se sont glissés dans l'Église. (Loin d'imiter la respectueuse conduite des fils de Noé, on se complaira à révéler les honteuses défaillances dont l'Église gémissait si haut, et tandis que les saints, d'accord avec les conciles et les papes, travaillaient à corriger ces abus, eux se feront une joie satanique de les publier partout, afin d'éloigner les cœurs de l'Église.)

5° On se louera fort les uns les autres. (Ah! pour cela, ils n'y ont pas manqué, et ils y ont si bien réussi, que les moins naïfs s'y sont laissé prendre, et que toute cette histoire du jansénisme, telle qu'on nous la conte depuis Fontaine, est une conspiration savamment et merveilleusement ourdie contre la vérité.)

6° Ils feront profession d'être savants. Pour en acquérir du moins la réputation, ils parleront souvent dans les chaires et dans les compagnies de la prédestination et de la grâce.

DEUXIÈME MOYEN :

1° Ils seront soigneux de recueillir tout ce qui aura été écrit contre les moines, pour s'en servir dans les rencontres; en sorte toutefois (la recommandation est bien digne d'eux) qu'il y *paraisse plus de zèle* que d'animosité.

2° Ils feront connaître aux peuples l'ignorance des religieuses et leurs déréglements. (Toujours le même système, avec la même bonne foi !)

TROISIÈME MOYEN :

Ruiner la doctrine des mérites et établir celle de la grâce (c'est-à-dire, ressusciter les hérésies de Pélage, de Calvin et de Baïus).

V

La seconde partie est beaucoup plus considérable. Elle contient les *Instructions pour l'établissement de la doctrine de Jansénius*. D'ailleurs, elle porte ce titre.

Je résume ces instructions. Elles vont achever de nous dévoiler cyniquement le but infernal et les moyens ténébreux de la secte, la plus diabolique et la plus subtile que l'enfer ait jamais tissée sur notre terre de France et dans le sein de l'Église.

PREMIÈRE INSTRUCTION :

Comment il faut se gouverner avec les suspects.

1° Ils ne feront point de difficulté de désavouer la

doctrine de l'évêque d'Ypres et de dire qu'ils ne sont point jansénistes...

2° Ils ne diront point ouvertement leur opinion, mais l'exposeront sous des termes qui la feront paraître semblable à l'opinion commune.

3° Il faut bien se garder d'avancer d'abord certaines propositions choquantes, comme que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, que les commandements de Dieu sont impossibles, qu'il n'y a point de grâce suffisante; mais, soit qu'on prêche ou qu'on écrive, il ne faut parler que de la grâce victorieuse; on aura le reste, quand on pourra obtenir cela.

4° Ils témoigneront être dès gens bien paisibles, bien fâchés du bruit et du scandale que cause cette contestation dans l'Église, qu'ils ne veulent que la paix, afin qu'on ne les croit pas les auteurs principaux de tous ces mouvements.

5° S'ils veulent dire leur opinion devant les gens suspects, que ce soit au moins par forme de narration, disant : Les jansénistes avancent telles ou telles choses... (Comprenez-vous que Molière ait visé ces gens-là qu'il connaissait bien, quand il a peint sous son masque hideux, mais habile, le type immortel du Tartuffe!)

Deuxième instruction :

Comment il faut se gouverner avec les simples.

1° Pour peu qu'on reconnaisse en eux l'amorce de la nouveauté, il faut leur donner la doctrine comme nouvelle à l'Église d'à présent.

2° (Ceci est capital et explique tout ce que j'ai dit ailleurs du rôle des matriarches de la secte.)

Les femmes et les filles sont propres à recevoir cette doctrine et à lui donner vogue; c'est pourquoi il faut s'insinuer par toutes sortes de voies auprès d'elles, et surtout par des dévotions extraordinaires, parce qu'elles aiment le changement et sont fort capables d'attirer les hommes à leur sentiment.

3° Quand il y aura quelque livre propre à insinuer cette doctrine, les riches sont exhortés d'en faire provision et d'en avoir un nombre proprement reliés pour donner ou pour prêter... Si dans le pays on ne trouve personne propre à faire cette dépense, on la fera de la bourse commune. (Et voilà comment les bibliothèques que nous léguèrent nos grands parents sont toutes plus ou moins fournies de livres jansénistes.)

Troisième instruction :

Pour les indifférents et les neutres.

1° Les disciples unis pourront traiter avec ceux qu'ils reconnaîtront ni pour ni contre, comme il a été dit des suspects, avec discrétion.

2° Ils pourront faire couler des écrits ou imprimés dans les bonnes maisons, et en envoyer en forme de lettres aux notables des lieux.

3° Pour attirer leur curiosité, il faut faire mystère des principaux articles de notre religion. (La religion des jansénistes, car la religion du Christ, elle doit être prêchée bien haut : Allez, commandait le Maître; ce que je vous dis, prêchez-le sur les toits, et l'Église catholique se reconnaîtra à ce signe, et, au milieu des cirques sanglants, sur le forum de Rome, sur les rivages inhospitaliers, comme au sein de ses temples ouverts à tous, l'É-

glise véritable enseignera son *symbole* tout haut, parce qu'elle n'a rien à cacher! Mais poursuivons.)

QUATRIÈME INSTRUCTION :

Comment il faut se gouverner avec les fervents et les dévots.

1° Ils leur représenteront que la plus solide dévotion est celle de saint Augustin (la nôtre!...).

2 Ils leur persuaderont que la plus grande gloire et la plus grande vertu de l'homme est de croire que la grâce fait *tout* en nous et *sans* nous.

CINQUIÈME INSTRUCTION :

Pour les indévots et les libertins.

(Je continue à résumer ce règlement, qui n'a pas besoin de commentaires et nous donne la clef de toute cette histoire. Peut-être suis-je un peu long; qu'on me le pardonne. C'est pour avoir négligé ce chapitre capital de leur thèse, que plus d'un adversaire des jansénistes s'est fait battre piteusement, parce qu'on lui opposait la vertu, les doctrines austères et l'héroïque constance de nos hérétiques.)

Aux indévots et aux libertins donc, d'après leurs constitutions, les disciples augustiniens diront :

1° Que Dieu a résolu de toute éternité notre salut ou notre damnation, et que nous ne pouvons changer ses arrêts;

2° Que les pratiques de mortification des moines ne servent de rien, si l'on est en grâce;

3° Que c'est la grâce, et non pas nos œuvres, qui fait

notre mérite, si mérite il y a ; et que, si nous ne sommes en grâce, ces bonnes œuvres sont des péchés mortels;

4° Que si le concile de Trente enseigne le contraire, il faut dire qu'il n'est pas œcuménique, et qu'il n'était composé que de moines et semblables autres ;

5° Que tous les savants et bons esprits sont jansénistes;

6° On leur dira *ce qu'on ne dit pas* aux autres, que Jésus-Christ n'est pas mort pour les réprouvés, qu'il ne donne aucune grâce ; qu'il n'y a point de grâce qui ne soit efficace.....

SIXIÈME INSTRUCTION :

Comment il faut se gouverner avec les prélats, prêtres et autres ecclésiastiques.

1° Les disciples de Saint-Augustin auront grand soin de traiter nosseigneurs les prélats avec de grandes soumissions, et messieurs les prêtres avec bien du respect et de la cordialité, pour marquer qu'ils savent mieux reconnaître la dignité sacerdotale que les religieux.

2° Ils feront entendre aux prêtres que les moines n'ont que du mépris pour eux ; que la direction des âmes et le mystère de la prédication leur appartiennent de droit, primitivement à tout autre, et que les moines n'en sont en possession que par usurpation; qu'ils ne sont point dans l'ordre de la hiérarchie, et que leur office n'est que de pleurer leurs péchés ;... que tous leurs soins ne tendent qu'à tenir les prêtres séculiers dans la haine et le mépris des peuples.

3° Il faudra encourager les prêtres de se faire paraître dans les chaires en leur procurant de l'emploi. Ils s'assembleront et s'uniront autant qu'il sera possible par le

lien de la charité, pour faire corps contre les religieux.

4° Ils s'efforceront de gagner au parti... ceux qui seront en réputation de prêcher et d'écrire le mieux. (Hélas! voilà comment, dès la fin du grand siècle, pendant tout le dix-huitième et dans la première moitié du nôtre, le clergé français se précipita avec tant d'empressement entre les bras de ce parti, qui l'exploita, au point que, à une heure dite, comme autrefois sous l'arianisme, la France chrétienne, la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, s'éveilla épouvantée d'une défection si générale et gémit, s'étonnant d'être devenue janséniste!

Je finis l'analyse de cette triste pièce de conviction, dont il faut garder les sinistres lueurs pour nous éclairer dans ce qui nous reste à dire du jansénisme de Port-Royal.

Voici donc la dernière instruction du règlement des disciples de Jansénius :

Septième instruction :

Comment ils doivent se comporter entre eux.

1° Les disciples unis de la sorte seront tellement liés ensemble, dans cette alliance spirituelle, que rien ne soit capable de les désunir.

2° Ils ne communiqueront ces instructions qu'à ceux qui seront bien affermis dans la doctrine et dans la *haine* des adversaires. (Mystère et haine, voilà bien le caractère d'une secte!)

3° Les plus sensés et les plus capables pourront faire profession ouverte de la doctrine, et faire ouvertement la guerre aux adversaires; les autres, non.

4° Les derniers s'appelleront disciples secrets, tels qu'en avait le Fils de Dieu.

5° Ils tâcheront de faire une bourse commune pour fournir aux frais.

6° Enfin, — on gardera (par-dessus tout) un secret inviolable.

VI

A cette révélation écrasante du véritable esprit des solitaires de Port-Royal et de tous leurs adhérents, je n'ajouterai qu'une remarque.

Comment donc les prétendus défenseurs de la vérité catholique au dix-huitième siècle ont-ils bien pu s'y prendre pour attaquer, comme ils l'ont fait, les sociétés secrètes, qui dès lors envahissaient le pays? Quand je faisais passer sous les yeux de mes lecteurs cette série de recommandations qui constituent le règlement janséniste, ne leur semblait-il pas lire un code d'observances franc-maçonniques? Oui, la franc-maçonnerie du siècle dernier n'avait qu'une réponse à faire, celle de la sagesse antique : « Médecin, guérissez-vous vous-même ! » Et nous pouvons déjà bien le dire, nous aussi, quoique les révélations de l'avenir nous réservent bien d'autres motifs de le proclamer encore plus haut : « La pire des franc-maçonneries, ce fut le jansénisme ! »

C'est notre grand Bossuet qui l'a dit : « La vérité est comme la justice. Elle ne souffre pas les retraites. Elle veut *le pays ouvert.* »

Belle parole que toute la suite de notre histoire religieuse confirme et corrobore de son irréfutable témoi-

gnage, depuis les gnostiques du premier siècle jusqu'aux jansénistes de nos temps. Le schisme, l'hérésie, l'erreur, ont toujours recherché les retranchements. La vérité, elle, au contraire, n'aime pas les murailles. Afin d'être abordée plus facilement, elle voudrait tous les pays libres et *découverts*. L'Église, le catholicisme, la vérité religieuse a une immense passion : c'est la liberté ; la vérité catholique a un immense besoin : c'est la lumière !

Le jansénisme se parque dans un petit espace muré, derrière lequel, comme parle l'Écriture, il ne regarde qu'à travers une fente, *videntes per foramina,* et parce qu'il ne regarde qu'à travers ces meurtrières étroites, il demeure dans les ténèbres ; *videntes per foramina tenebrescent.*

Pour nous, nous ne regardons pas à travers une fente, mais bien dans la largeur de l'horizon catholique. Notre lumière est sur le chandelier, elle brille sur la montagne, à découvert, et convie tous les esprits, tous les cœurs, toutes les âmes à venir s'affranchir dans les larges épanouissements de la liberté vraie des enfants de Dieu, que nous aimons avec passion. C'est nous qui sommes les fils de Sara, la femme libre, parce que c'est nous qui sommes les enfants de la lumière. Eux sont les fils d'Agar, de la femme esclave, et ils voudraient enténébrer l'humanité, en l'emprisonnant dans les langes de l'erreur, et cela dès l'âge le plus tendre, dès l'enfance, dès l'adolescence, comme le firent nos sectaires dans ce qu'on a appelé les *petites écoles de Port-Royal.*

IV

LES PETITES ÉCOLES.

(Comment on entendait l'éducation de la jeunesse à Port-Royal.) Une belle pensée de Mgr Dupanloup. — Importance que Saint-Cyran attache à l'éducation. — Comment Balzac a jugé l'œuvre de Sainte-Beuve. — Les trois maisons d'école. — Idéal de l'éducation à Port-Royal. — Pratiques d'isolement. — Une journée à Port-Royal. — Des innovations. — Épuration de la langue. — L'Académie française. — Les *Remarques* de Vaugelas. — L'hôtel de Rambouillet.

Un grand éducateur contemporain de la jeunesse française qui a bien pu être discuté en religion et en politique, mais dont tous, adversaires et admirateurs. ont reconnu l'incontestable compétence en matière d'éducation, Mgr Dupanloup, au début de son grand traité sur ce sujet, qui fut la passion de sa vie, s'écriait :

« L'enfant! c'est l'homme lui-même avec tout son avenir renfermé dans ses premières années; l'enfant! c'est l'espérance de la famille et de la société; c'est le genre humain qui renaît, la patrie qui se perpétue; c'est comme le renouvellement de l'humanité dans sa fleur! »

Ces fleurs vivantes, espérances de l'humanité, du pays et de l'Église, ne pouvaient manquer d'attirer nos solitaires. D'ailleurs, c'était une des recommandations du maître. S'entretenant un jour avec son fidèle disciple Lancelot, Saint-Cyran lui dit qu'il aurait été ravi de

passer son existence à montrer les rudiments, les genres et la syntaxe aux enfants. Il eut même plusieurs élèves, de qui Fontaine raconte, avec une naïve admiration, que ce grand instituteur les accoutumait « à manger « toute sorte de légumes, de la morue et des harengs » !

Les élèves dont Saint-Cyran avait commencé l'éducation à Vincennes, et qu'il avait ensuite confiés à ses disciples de Port-Royal, ne lui firent pas tous honneur, bien qu'une de ses principales recommandations, celle qu'il répète le plus souvent et qui lui tenait évidemment le plus à cœur, fût celle-ci : « Et surtout, châtiez-les, « battez-les de verges, et fort ! »

« Un de ces petits garçons, dit Lancelot, ayant com- « mencé à dérober à M. Singlin une vieille calotte, « qu'il vendit deux liards pour avoir de quoi jouer, et « prenant ensuite tout ce qu'il pouvait friponner, « s'avança tellement à grands pas dans le mal qu'il prit « jusques à des cueillères d'argent, et tomba dans toutes « sortes de désordres. » Sur quoi, le pieux Lancelot de s'écrier : « C'est ici qu'il faut adorer les jugements de « Dieu et dire avec l'Écriture : *Novit Dominus qui sunt* « *ejus,* puisque toute la charité d'un des plus grands « hommes de l'Église n'a pu sauver cette petite âme... « Personne, conclut le disciple de Jansénius, personne « ne peut corriger ceux que le Seigneur abandonne ! »

Cette conclusion fataliste pourrait servir d'épigraphe à toute cette histoire des célèbres *Petites Écoles de Port-Royal,* qui réalisèrent le plus cher désir de l'abbé de Saint-Cyran, écrivant à M. Rebours, son adepte, qu'il avait « fait le dessein de bâtir une maison qui eût été « comme un séminaire pour l'Église » !...

Nous savons déjà ce qu'il faut entendre par cette *Église.* Il ne s'agit point de la sainte et grande Église de

Dieu, mais bien de ce que le bon sens populaire, au commencement de ce siècle, a fini par appeler la *Petite Église*.

Avant tout, il s'agit de faire de bons jansénistes, de petits *messieurs*, comme disent les *Mémoires*, et voilà pourquoi, notons-le en passant, ces mêmes *Mémoires* font remarquer avec grand soin que ces écoles célèbres « étaient plus pour la piété que pour la science ».

I

Je ne puis pas faire l'historique complet des écoles de Port-Royal. Un collége peut avoir ses annales; mais, en dehors de ceux qui y vécurent et pour qui ces souvenirs sont pleins de charmes, il faut qu'il sache se résigner à n'intéresser, par ses récits, qu'une classe forcément restreinte de personnes.

Pour l'avoir oublié, malgré la prodigieuse variété de son talent, Sainte-Beuve s'est attiré une critique, émanant d'un homme qui ne fut pas le premier venu dans le monde littéraire de son temps. Voici comment Honoré de Balzac, l'auteur de la *Comédie humaine*, a jugé les nombreux volumes où l'historien de Port-Royal a narré par le menu tout le moindre détail de l'historique de nos écoles :

« En lisant M. Sainte-Beuve, tantôt l'ennui tombe « sur vous, comme parfois vous voyez tomber une pluie « fine qui finit par vous percer jusqu'aux os. Les phrases « à idées menues, insaisissables, pleuvent une à une et « attristent l'intelligence qui s'expose à ce français « humide. Tantôt l'ennui saute aux yeux et vous endort

« avec la puissance du magnétisme. Je vous le jure, le « devoir de chacun est de lui dire d'en rester à son pre- « mier volume, et pour sa gloire, et... pour les ais (bois « de bibliothèque. »

Comme je n'ai nulle envie de magnétiser qui que ce soit, ni de faire subir à mes lecteurs les transpercements d'une pluie fine, je passerai par-dessus les mille enchevêtrements des origines, changement de local, renvoi d'élèves, succession de maîtres, inspection, etc. Tout cela, les curieux de ces petites histoires le trouveront longuement déduit au tome III de Sainte-Beuve.

Pour nous, arrivons tout de suite à la fin de la guerre civile, et, de 1653 à 1660, assistons au développement qui a fait de ces années l'époque la plus brillante des petites écoles.

Les religieuses avaient leurs pensionnaires.

Les solitaires avaient leurs écoliers.

Ceux-ci furent dès lors partagés en trois maisons : aux Granges, au château des Trous et au Chenay, près de Versailles. Nicole et Lancelot professèrent aux Granges, où l'on voit, en 1655, Jean Racine parmi les enfants.

La célèbre Jacqueline Pascal, sœur du grand génie qui nous occupera bientôt, paraît avoir été la grande directrice de l'éducation des filles. C'est elle qui rédigera le règlement pour les enfants, et les commentaires qu'elle y ajoute prouvent qu'elle en avait suivi l'application avec la volonté de justifier tous ses préceptes par une expérience personnelle.

Son travail, fort vanté par M. Cousin, peut nous aider à porter un jugement équitable sur un système d'éducation dont les mérites et les vices ont été peut-être autant exagérés dans un camp que dans l'autre.

A côté du travail de Jacqueline Pascal pour les filles,

nous placerons le règlement du grand Arnauld pour les écoliers, et ces deux écrits, s'inspirant des mêmes idées au fond, se complétant l'un l'autre, vont nous permettre de porter un jugement que je crois vrai, parce qu'il est modéré et rend justice aux mérites en faisant justice des défauts.

II

C'est aujourd'hui un axiome devenu banal qu'il y a lieu de distinguer, dans l'éducation, ce qui est l'éducation proprement dite de l'instruction. Je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de définir ces deux choses, si distinctes dans l'unité qui nous les présente d'ordinaire réunies; et je vais étudier, tout d'abord, l'éducation proprement dite, telle qu'on l'entendait à Port-Royal.

Le principe fondamental qui l'inspirait fut celui-ci :

L'idéal de l'éducation, c'est l'isolement!

L'enfant doit être soustrait au monde, qui lui ôte l'innocence; aux colléges, dans lesquels il apporte ou prend tous les vices; à la famille même, où il rencontre trop de facilités.

Il faut le soumettre à une surveillance qui écarte de lui tout exemple qui ne serait pas rigoureusement parfait, qui réprime tous ses instincts, qui l'entretienne avec un soin scrupuleux dans l'ignorance du mal, qui le préserve de la dissipation malheureusement naturelle à son âge.

De ce principe découlaient les pratiques suivies par ces éducateurs, et que je crois pouvoir résumer ainsi :

1° Chaque maître n'aura qu'un très-petit nombre d'élèves, quelquefois deux, quatre au plus.

2° Nuit et jour, ce maître devra veiller sur les sens de l'enfant, qui sont comme les portes de son âme.

3° On ne négligera aucune précaution pour éloigner du jeune ignorant la connaissance du mal.

4° Les domestiques, choisis avec soin, se garderont de rien dire, de rien faire qui puisse réveiller cette idée dans l'enfant.

5° La dissipation, naturelle à cet âge, est considérée comme le grand ennemi. On la préviendra par une occupation continuelle, en exigeant de l'écolier qu'il renonce à toute pratique et même à toute pensée inutile.

6° Les amusements aussi ont leurs dangers. On y substituera certains travaux, et surtout des pratiques religieuses, prolongées, sévères, monastiques même.

Une fois sur cette pente où le vrai se mêle habilement à cette exagération qui est toujours le faux, en politique, en administration, en religion même, comme en pédagogie, une fois sur cette pente, où s'arrête-t-on?

Jacqueline Pascal nous l'apprend, dans ces règlements que nous citions tout à l'heure. Car les femmes, — c'est un privilége et aussi un malheur de ce sexe, — avec le zèle de leur logique et l'admirable passion de leur dévouement, tirent encore mieux que les hommes les conséquences d'un principe.

Prenons la sœur de Pascal pour guide, et, à sa suite, pénétrons dans ces sombres et silencieux corridors, où Port-Royal prétend imposer à ses enfants la vie monastique et claustrale.

La visite ne manque pas d'intérêt.

III

Commençons par le dortoir. C'est une enfilade de petites chambres bien étroites, à la porte desquelles on frappe à l'heure dite pour le lever.

Or, il est quatre heures du matin, et les pauvres petits êtres, surpris dans leur meilleur somme, doivent se lever promptement, « sans, dit le règlement, sans « perdre de temps pour se réveiller, de peur, ajoute-« t-il, de donner lieu à la paresse ».

Aussitôt levé, on baise la terre, on s'habille en hâte, « pour réparer, dit encore le règlement, les inutilités « des femmes du siècle à s'habiller et à se coiffer ».

Alors commence une interminable série de prières. Récitation de toutes les petites heures de l'office divin, comme les moines, « mais bien lentement, bien distinc-« tement, avec de bonnes pauses », dit la règle.

A la fin de prime, on s'arrête, et là, à deux genoux, dans un silence absolu, favorisé par la nuit qui règne, on se livre à un examen rigoureux, après lequel la messe commence, et tous l'entendent à genoux, parce que, dit Jacqueline Pascal, « on a éprouvé que cette coutume « n'est pas difficile, quand on l'a prise de bonne heure ».

L'appétit s'éveille de bonne heure, surtout dans les jeunes estomacs. On le sait bien à Port-Royal. C'est pourquoi, levés à quatre heures, les écoliers déjeunent à sept heures et demie, observant au réfectoire, suivant les monitions qu'ils ont reçues, la même modestie qu'à l'église, tenant les yeux baissés, pendant la lecture qu'on y fait, sans regarder de côté ni d'autre, cela leur est expressément défendu.

Et là, comme partout, même quand ils se promèneront dans le jardin, un silence absolu, à moins que l'heure ne vienne à sonner, car alors l'un de ces pauvres petits martyrs s'avance, se met à genoux et récite une prière, qui varie selon la saison, et à laquelle les autres répondent. Cela interrompt le silence et délasse les esprits trop tendus.

A huit heures, une maîtresse commence une lecture pieuse, que les enfants écoutent avec grande attention, car elle doit servir, c'est encore un point de la règle, d'entretien le long de la journée. Puis, durant trois quarts d'heure, on se met à écrire. Ici se place une recommandation qui a dû souvent faire chiffrer ces petites intelligences. On se souvient que, depuis quatre heures du matin, elles sont condamnées à un rigoureux silence. Eh bien! le règlement veut plus encore : les élèves, dit-il «, doivent redoubler leur silence pen- « dant l'écriture ». Redoubler leur silence! Je ne sais vraiment comment ils s'y peuvent prendre.

Après la classe d'écriture, classe de chant.

Mais les voilà de nouveau défilant en bon ordre, bien silencieux, vers l'oratoire. On y fait l'examen, on y récite encore un certain nombre de psaumes. Puis, après un mince repas, voici enfin la récréation.

Hélas! quelle récréation! S'il est défendu de parler jusque-là, il est bien plus interdit maintenant de jouer. Ah! disent les maîtres et les maîtresses, pauvres enfants, si vous pouviez ne jamais parler! Puis donc qu'il faut accorder quelque chose à votre misérable nature enfantine, venez ici, groupez-vous en rond autour de vos maîtres.

Par le fait, les récréations sont supprimées. « On « les habitue, dit Jacqueline Pascal, à aimer beaucoup

« l'ouvrage, et à porter partout de quoi travailler. »

D'ailleurs, par surcroît de précaution, « on entretient « toujours, ajoute-t-elle, la coutume que l'on a prise, « qui est qu'en quelque lieu que ce soit, on leur fasse « répéter tout haut ce que les élèves ont dit tout bas ».

Suit une série de sujets de conversations interdits. Il y en a bien quelques douzaines, et vraiment, quand on a défendu de parler de ce qui s'est passé au réfectoire, dans les classes, à l'église, au parloir, je ne sais plus trop de quoi ces pauvres petits êtres pouvaient bien entretenir leurs compagnons de chaîne.

Mais le président de cette récréation tant redoutée a levé déjà bien des fois les yeux sur l'horloge. Elle avance si lentement à son gré, cette aiguille qui doit le décharger d'un poids si énorme, celui de faire parler des enfants, en leur recommandant de ne parler de rien!

Enfin, l'heure sonne! vite, encore une bonne petite prière, pour demander pardon à Dieu des fautes qu'on vient de commettre.

Alors commence un exercice qui a un nom un peu singulier. Cela s'appelle la coulpe. Il consiste à s'accuser tout haut des fautes commises depuis le lever. Cela dure une demi-heure. Puis, pendant trois quarts d'heure, on fait une instruction, tirée du catéchisme de M. de Saint-Cyran.

Pour le travail, les élèves s'isolent les uns des autres, car, dit le règlement, « ils ne doivent jamais travailler « ensemble », sans doute pour éviter la tentation de se dire un mot. C'est là ce qu'il faut craindre par-dessus tout. Écoutez les recommandations de la règle. Dans les défilés, une des religieuses (ou un des messieurs) marchera derrière les élèves, afin de pouvoir découvrir ceux (ou celles) qui, sous prétexte d'être fatigués, marche-

raient plus doucement, afin de se parler bas les uns aux autres.

Si les plus jeunes ont besoin de prendre quelque nourriture dans l'après-midi, on leur donne une petite collation à trois heures et demie; mais dès quatorze ans, cette collation, le joyeux goûter de l'adolescence, est sévèrement proscrite.

La soirée se passe dans le même engrenage d'offices, vêpres et matines, de prières, de récréations et de repas mélangés de pratiques sévères, jusqu'à ce qu'enfin l'heure sonne où, après avoir une dernière fois baisé la terre, ces innocentes victimes ont enfin la permission de dormir en liberté, et encore, à la condition de se résigner à interrompre deux fois leur premier sommeil, pour répondre à la rigoureuse inspection des cellules, laquelle se renouvelle à deux reprises, avant que tout Port-Royal soit bien définitivement endormi.

IV

Les défauts d'un pareil plan d'éducation sautent aux yeux.

Ils ont été résumés admirablement dans un livre excellent, qu'a couronné l'Académie française, et qui est une des meilleures productions de l'Université dans ces temps-ci.

» Nous ne contestons pas », dit très-bien M. Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, « qu'il « soit sage et chrétien de commencer l'éducation au « sortir du berceau, et de plier l'enfant par de bonnes

« impressions aux habitudes de la vertu et du travail.
« Nous regrettons plus que personne l'entassement
« des élèves qui encombrent aujourd'hui nos colléges
« trop rares et trop étroits, dont la foule, faisant les
« ténèbres autour d'eux, déconcerte la surveillance la
« plus active, dont le nombre auprès d'un seul maître
« rend impossible la direction morale et intellectuelle
« de l'individu. Mais comment approuver ce régime de
« cloître ou de caserne imposé à la jeunesse, ce travail
« opiniâtre qui refuse au corps les exercices nécessaires
« à son développement, cette vie sombre qui proscrit la
« gaieté, le meilleur repos de l'esprit; ces prières et
« offices prolongés, qui infligent à la religion un aspect
« dur et impitoyable? On peut les apprécier, même de
« nos jours, par ce qui est resté jusqu'à nous. Car l'in-
« fluence des jansénistes sur l'éducation a été profonde.
« Leurs adversaires eux-mêmes, pour ne pas paraître
« relâchés, en combattant leurs excès, en avaient adopté
« une partie. La plupart de nos usages scolaires, sauf
« les exercices religieux, venaient de là : l'internat avec
« son emprisonnement de dix mois, ou ses sorties
« rares et courtes; la discipline façonnée à ériger des
« peccadilles en fautes graves; l'étude continuée même
« le dimanche et les jours de fête; les récréations parci-
« monieusement restreintes, comme autant de moments
« perdus, et nul divertissement qui pût faire aimer la
« vie en commun. Aussi, combien d'écoliers n'en ont
« gardé que la haine de la règle, l'ennui, sinon l'horreur
« du travail, l'impatience de l'affranchissement, et l'es-
« poir, trop souvent, hélas! réalisé, de se dédommager
« d'un excès de privations par un excès de liberté! Il y
« a vingt ans à peine », conclut l'honorable professeur,
« que ces rigueurs ont commencé à s'adoucir, et », ajoute-

t-il avec une pointe de malice bien justifiée, « ce n'a pas « été sans regret, dans l'Université et ailleurs! »

M. Gaillardin a raison. L'éducation de Port-Royal menait au cloître, qui évidemment ne peut être la vie du grand nombre, ou bien il menait à un désir violent d'émancipation.

Plus la direction était mystérieuse, plus la curiosité enfantine était tentée de pénétrer le mystère.

Plus la surveillance était soupçonneuse, plus l'esprit d'indépendance devait s'ingénier et la mettre en défaut.

Racine a raconté comment il y parvint pour son compte.

Il voulait connaître un roman dont on avait prononcé le nom devant lui. Mais Lancelot veillait. Que fit Racine? En écolier de génie qu'il était, il se mit en tête d'échapper à la surveillance par la mémoire. En un mot, il apprit par cœur le roman grec de *Théagène et Chariclée,* et le lendemain il le traduisait par cœur et le méditait à son aise.

V

Descendons maintenant des hauteurs où, en pareille matière, doit toujours planer, dans les préoccupations des maîtres et dans la sollicitude des familles, tout ce qui touche à ce point si grave de l'éducation proprement dite.

Sur ce terrain moins important, mais encore si grave, lui aussi, de l'instruction, ou, si vous le voulez, de l'éducation de l'esprit, nous allons trouver une occasion

d'adresser à Port-Royal et à ses *méthodes* une louange, que, sur tant d'autres points, nous sommes contraints de lui mesurer parcimonieusement, et même de lui refuser totalement.

Le système d'instruction suivi à Port-Royal renferme beaucoup d'innovations heureuses, secouant la routine, améliorant les procédés, comprenant les besoins modernes, ouvrant des routes nouvelles et s'y engageant avec une résolution qui amènera, dans l'éducation française, une heureuse révolution.

Pour se faire une idée complète de la *méthode* justement vantée de Port-Royal, il faut lire les *préfaces* que Guyot a mises en tête des traductions de Cicéron.

Ne pouvant tout dire, je les résumerai par une simple énumération :

1° L'étude de la langue nationale primera l'étude des langues mortes, auxquelles on demandera surtout d'aider au développement intellectuel de l'élève, au lieu de proposer l'appropriation personnelle d'une langue.

2° L'explication philologique remplacera l'explication littéraire.

3° La traduction de vive voix faite par le maître devant l'élève sera substituée à la version écrite.

4° On laissera à l'élève la liberté de choisir le sujet de ses compositions latines dans les souvenirs de ses lectures.

5° On pratiquera volontiers les narrations parlées, faites sur-le-champ et prises dans ce que l'élève vient de lire.

6° On substituera un abrégé de rudiment français à la grammaire latine écrite en latin.

7° Les thèmes latins supprimés dans les petites classes et les vers latins dans les hautes.

Telles sont les principales innovations de la méthode dite de Port-Royal.

Sans doute tout n'y est pas parfait, et, si nous faisions ici un cours de pédagogie, il y aurait matière à épiloguer sur chacun de ces préceptes. Mgr Dupanloup l'a fait avec la sagacité du bon sens et l'autorité de l'expérience.

Mais, encore une fois, il y a beaucoup de bon dans la méthode.

Sainte-Beuve le remarque : l'Université d'alors n'en profita pas. « Rien n'est tenace, dit-il, comme la rou-« tine dans les vieux corps... Faut-il l'avouer? En « lisant le détail des recommandations et des conseils « donnés par nos amis, en me pénétrant surtout de l'es-« prit qui y respire, j'ai été tout surpris de voir que, « même de nos jours, l'Université renouvelée n'avait pas « encore accepté quelques-unes de ces réformes le plus « expressément indiquées dès lors, sur les thèmes par « exemple, sur les vers latins, sur le mode d'explication « des auteurs latins. »

Ce regret a reçu, de nos jours, une satisfaction. Les dernières circulaires et les derniers règlements se sont inspirés des utiles réformes dont les maîtres de Port-Royal ont eu l'impérissable honneur.

Je sais bien qu'on reproche justement à leurs livres de distiller l'ennui, et si la méthode était bonne, l'application en fut soporifique. A ce point de vue, les adversaires ont quelque raison de dire qu'en fin de compte Port-Royal a contribué, plus que ses rivaux encore, à la décadence des études classiques.

On connaît cette nomenclature de livres qui, pour la plupart, ont passé par nos mains, depuis cette *Logique de Port-Royal* qui fut longtemps notre manuel de philoso-

phie classique en France, jusqu'à ce trop fameux *Jardin des racines grecques mises en vers,* dont le moindre défaut, pourrait-on dire, était qu'il y avait en définitive fort peu de *racines* proprement dites, que ce n'étaient point là des *vers,* et surtout que cela ne ressemble en rien à un *jardin.* J'en appelle à tous les écoliers passés et présents.

VI

Mais il est un point sur lequel je demande la permission de m'arrêter. Ce sera la conclusion de ce chapitre : il en résultera, à la gloire de Port-Royal, un de ces mérites qui ont, par malheur, tellement ravi certains esprits qu'ils ont fermé les yeux, dans leur enthousiaste admiration, sur la fatale influence que ces maîtres exercèrent sur la désorganisation religieuse et sociale qui les suivit.

Le dix-septième siècle est le grand siècle littéraire de la France, comparable en tout et supérieur en bien des points aux siècles immortels de Périclès, d'Auguste et de Léon X. Jamais on n'a fait voir, ni probablement on ne fera voir, comme au dix-septième siècle, de quoi la langue française est capable, lorsqu'on sait dépenser ses trésors. La merveilleuse facture de la phrase, le bon goût exquis, le talent de la composition, l'heureuse imitation de l'antiquité, le génie de l'esprit moderne et tant d'autres qualités des auteurs du grand siècle, en firent des hommes qui appartiennent, depuis, à l'Europe et au monde, presque autant qu'à leur patrie.

La France, sous Louis XIV, en même temps qu'elle étendait le progrès de ses armes, portait par toute l'Eu-

rope l'empire de sa langue. Le francais commença à devenir la langue des traités et de la diplomatie. Employée aux conférences préparatoires de la paix de Nimègue, elle servit à dicter des lois au monde.

Mais, il importe de le remarquer, deux langues pour ainsi dire partagent le dix-septième siècle. La vraie langue classique date seulement de la seconde moitié de ce grand siècle. Remarquez-le, en effet, c'est seulement de 1650 à 1660 que débutèrent tous ses plus grands auteurs : la Fontaine, en 1650; Pascal, en 1656; Bossuet, en 1653; Molière, en 1658; Boileau et Racine, en 1660.

Dans sa première moitié, le dix-septième siècle formait le tour de ses phrases et de ses périodes sur les meilleurs écrivains du seizième.

Or, ce français, qui relève d'Amyot et de Montaigne, n'est point encore dégagé de l'embarras de la construction et de la période latine; les conjonctions et les particules y sont multipliées très-pesamment, les *qui* et les *que* sont innombrables; on y voit abonder ces incidentes formées avec le participe présent, qui ont généralement quelque chose de lourd et de tortueux.

Plusieurs causes contribuèrent au magnifique essor de notre beau langage français, quand il secoua tout d'un coup, comme l'archange du poëte, ses ailes emprisonnées et s'éleva d'un seul bond à cette hauteur d'où il règne sur l'univers presque entier.

I. Une création, dont le génie de Richelieu devina d'un coup d'œil la portée, se donna la mission d'établir des règles certaines de la langue française. Je veux dire de l'*Académie française*.

Sans doute, en ses débuts, l'Académie mérita le plaisant reproche que lui faisait la spirituelle mademoiselle de Gournay : « Leur style est un bouillon d'eau claire,

« sans impureté et sans substance. » Et d'Olivet le disait avec autant d'esprit que de sens : « On a voulu épurer « notre langue. Peut-être a-t-on fait comme ces méde- « cins qui, à force de saigner et de purger, précipitent « leur malade dans un état de faiblesse d'où il a bien de « la peine à revenir. »

Heureusement le plus grand génie du temps vient s'asseoir parmi les immortels. « Vous êtes », leur dit-il, avec la solennité de sa belle parole, « un conseil réglé « et perpétuel, destiné à réprimer les bizarreries de « l'usage et à tempérer les déréglements de cet empire « trop populaire. » L'Académie entendit le conseil de Bossuet. Elle le suivit et elle y est encore fidèle. C'est pourquoi elle est restée, parmi nous, l'arbitre du langage et la sauvegarde d'une des plus pures gloires de la France, celle d'avoir pu imposer sa langue nationale aux peuples les plus divers.

II. L'action collective de l'Académie française fut puissamment secondée, à ses débuts, par l'un des plus distingués de ses premiers membres, par Vaugelas, lequel mourut précisément en 1650, à l'aurore de la grande littérature nationale.

Les *Remarques* de Vaugelas *sur la langue française* deviennent promptement le code de la correction et du bon goût. Il atteignit si bien son but, que ceux mêmes qui lancèrent des livres contre lui, et lui reprochèrent d'entraver les conceptions du génie de scrupules impertinents et de superstitions puériles, n'osèrent employer aucun des mauvais mots qu'il avait proscrits; et durent employer le français épuré des *Remarques* pour les combattre.

III. A côté de l'influence générale de l'Académie et de l'influence particulière de Vaugelas, « à quoi nous devons

le plus bel attribut de notre langue, disait d'Olivet, une clarté infinie », il faut indiquer le rôle que joua, à cette époque du remaniement du français, l'*hôtel de Rambouillet*.

Ce cénacle littéraire, formé au seuil même du grand siècle, en 1600, sous le règne de Henri IV, à l'hôtel Pisani, fut le premier, et longtemps le seul salon de Paris où se soit assemblée la compagnie des beaux esprits du temps. Il fut le centre de réunion des talents les plus variés : Richelieu, Condé, Malherbe, Vaugelas, Balzac, Voiture, Chapelain, Godeau, Corneille, Scarron, Scudéri, puis enfin Bossuet et Fléchier, s'y rendaient et s'y rencontraient avec les dames de Rambouillet, la duchesse de Longueville, madame de Sablé et madame de Sévigné elle-même.

Ces femmes prirent, on le sait, comme un titre d'honneur et un diplôme de bel esprit, et aussi de pureté de mœurs, le nom de *Précieuses*, depuis ridiculisé par la comédie. Les hommes s'appelaient les *Esprits doux*.

Ce monde à part se fit une langue de convention, dont Saumaize a composé le dictionnaire. (Paris, Athènes; Aix, Corinthe; le roi, Alexandre.) Les dames se firent un système de la recherche et de l'obscurité dans la conversation et dans les écrits. (Yeux, *miroir de l'âme;* oreilles, *portes de l'entendement;* nez, *les écluses du cerveau;* dents, *ameublement de la bouche;* joues, *les trônes de la pudeur;* les pieds, *les chers souffrants;* le soleil, *l'aimable éclairant;* un verre d'eau, *un bain intérieur;* un dîner, *prendre les nécessités méridionales;* chandelle, *le supplément du soleil;* moucher la chandelle, *ôter le superflu de cet ardent;* approcher un fauteuil, *voiturer les commodités de la conversation;* un volet, *un inutile;* des porteurs, *des mulets baptisés;* inviter à s'asseoir, *contenter l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser.*)

Inutile de prolonger ces citations. Elles sont suffisamment connues par les *Précieuses ridicules* de Molière. Elles aboutissent à la *Carte du Tendre* et aux fameux romans du *Cyrus* et de la *Clélie,* tant raillés par Boileau.

Ainsi, ces *Précieuses* et ces *Esprits doux* affaiblirent et gâtèrent, comme de gaieté de cœur, le service que l'hôtel de Rambouillet rendit à la langue par tant de mots nouveaux et nécessaires, par tant de tours hardis et heureux qui sont restés, par tant de métaphores grandes et énergiques dont il l'enrichit..

Le règne passager de l'hôtel Pisani, dont Bayle disait avec raison qu'il était un palais d'honneur, et dont l'admission était regardée comme un double brevet de culture intellectuelle et de vertu, a marqué une nouvelle phase dans notre culture littéraire et dans la formation définitive de la langue française.

IV. Il est du moins temps de le dire, s'il n'est pas encore temps de le démontrer, tandis que, dans les salons élégants de l'hôtel italien de Rambouillet, la langue nationale prenait de la souplesse et de la grâce, malheureusement gâtée d'afféterie, dans le désert de Port-Royal, elle apprenait la fermeté et la mâle énergie.

L'influence de Port-Royal sur la formation de la langue moderne fut considérable. Tous, amis et ennemis, s'accordent à le dire.

Les écrivains de Port-Royal commencèrent à écrire à une époque où la prose française n'avait point encore produit un chef-d'œuvre durable, dans le style définitif, qui devait illustrer le dix-septième siècle.

Les solitaires, qui se firent dès l'abord un système de l'usage exclusif de la langue française dans leurs écrits, contribuèrent puissamment à introduire le bon goût dans presque toutes les parties des études classiques, et,

indépendamment des chefs-d'œuvre de Pascal, avancèrent le progrès de la langue par leur diction sérieuse et nourrie, par leur constante correction, par leur habituel éloignement de toutes les recherches du bel esprit.

Leur exemple excita autour d'eux, et jusque chez leurs adversaires, une émulation de délicatesse et de distinction.

Sans doute, leur style n'est pas irréprochable; le néologisme y abonde; « tout le monde a trouvé à redire à la « longueur exorbitante de leurs périodes », ces périodes dont Voltaire disait plaisamment que les jansénistes ont la phrase longue!

Mais, à côté de ces défauts, que de qualités solides et toutes nouvelles en français!

On le voit, il n'est point nécessaire de dénigrer les vrais mérites pour combattre les erreurs! Pourquoi l'a-t-on oublié quelquefois dans l'ardeur de la polémique, même dans le camp auquel nous avons l'honneur d'appartenir?

A côté du janséniste, qu'il faut combattre, il y a le littérateur, le philosophe, l'écrivain qu'il faut couronner de fleurs.

Nous le ferons impartialement et loyalement pour Pascal; mais, avant Pascal, il convient d'étudier Nicole, le moraliste de qui madame de Sévigné écrivait à sa fille: « Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève! »

V

NICOLE.

Comment l'abbé Singlin découvrit Nicole. — Sa naissance. — Son caractère. — Les *Imaginaires*. — Nicole controversiste. — L'opportunisme. — Une injure à Bossuet. — Les *Essais de morale*. — Où s'alimentent les recueils de sermons. — Les Troyennes à la robe traînante.

Ce fut l'abbé Singlin qui découvrit Nicole.

La découverte eut lieu à Chevreuse, dans une des *petites écoles*, où il travaillait, avec Lancelot et les autres *Messieurs*, à l'éducation de la jeunesse, suivant les principes et les méthodes de Port-Royal.

M. Singlin, en sa qualité de successeur de Saint-Cyran, faisait une tournée d'inspection.

Comme c'est assez l'usage chez les inspecteurs, l'habile héritier des pouvoirs et de l'esprit du vrai fondateur de la secte se proposait beaucoup plus l'inspection des maîtres que l'inspection des élèves dans sa tournée.

Il remarqua fort un jeune professeur de langue latine, dont une tante, religieuse à Port-Royal, lui avait d'ailleurs parlé.

Le professeur avait un extérieur simple, une taille médiocre, le nez aquilin, les yeux très-grands, très-ouverts; le naturel timide, extrêmement impressionnable; d'ordinaire silencieux et attentif à écouter les autres.

L'entretien tomba sur une éclipse de soleil arrivée peu de jours auparavant. Le jeune professeur, encouragé par l'inspecteur, se mit à discourir sur cette éclipse, en des termes nets et avec une grande précision de détails. Singlin l'écoutait, et son attention enhardissant le timide jeune homme, celui-ci finit par s'emparer de la conversation, au point de ne plus laisser, lui, l'auditeur complaisant de tous, à ceux qu'il écoutait d'ordinaire, que l'unique ressource de se taire et d'écouter à leur tour.

Le directeur de Port-Royal jeta dès lors son dévolu sur lui.

Il le prit à part, se promena longuement avec le disert discoureur, qu'il fit parler sur toute sorte de sujets

Quand ils se séparèrent, Singlin recommanda à son jeune ami de mettre par écrit ce qu'il venait de dire sur l'éclipse.

La dissertation fut examinée en conciliabule secret. On trouva que Singlin avait bien jugé. Dès lors, les chefs de la cabale décidèrent qu'on donnerait ce jeune maître au grand Arnauld, pour l'aider dans la composition de ses ouvrages. « Et, de fait, dit Rapin, ils travaillaient souvent l'un après l'autre au même ouvrage, d'une manière qu'il paraissait le même esprit de ce qu'ils faisaient, se succédant l'un à l'autre. »

Et voilà pourquoi Arnauld et Nicole devinrent comme la doublure l'un de l'autre, ce dernier tremblant quelquefois, regrettant d'avoir subi le charme, mais se laissant dominer par son patron, au point de se confondre avec lui.

J'ai dessein de bien marquer en quoi la physionomie de Nicole est différente de celle de nos autres *Messieurs,* et en particulier de celle d'Arnauld, dont on le considère ordinairement comme inséparable.

« *Particulariser* Nicole, dit Sainte-Beuve, est le plus

grand service qu'on puisse lui rendre, aujourd'hui que l'éloignement nous a habitués à confondre les écrivains jansénistes, que l'on cite encore, dans une triste uniformité de teinte. »

I

Né à Chartres le 19 octobre 1625, Pierre Nicole eut pour père un avocat au Parlement, auteur de plusieurs petits poëmes. Il en avait même composé d'assez libres, dont, après sa mort, son fils rachetait tous les exemplaires, en sorte que, par allusion au vers du poëte :

> Le fils a racheté les *crimes* de son père,

on lui appliquait ce même vers, en changeant un mot :

> Le fils a racheté les *rimes* de son père.

Nicole avait trois sœurs, dont l'une, la dernière, Charlotte, élevée quelque temps au monastère des Champs, avait, dit-on, au moins autant de facilité et de dispositions naturelles que son frère, et était, par rapport à lui, ce que la célèbre Jacqueline fut à Pascal.

En un mot, c'était une famille d'esprit.

Le jeune Nicole lut de bonne heure tout ce qu'il y avait d'auteurs grecs et latins dans la bibliothèque paternelle. A quatorze ans, il avait achevé le cours ordinaire des humanités.

Son père l'envoya, en 1642, à Paris, pour y faire sa philosophie au collége d'Harcourt. De là, il passa à la théologie, et dirigea d'abord ses vues sur la Sorbonne.

Mais il avait des relations toutes nouées avec Port-Royal par la Mère Marie des Anges Suireau, qui était sa tante. Elle le fit entrer là, comme un des maîtres des *Petites-Écoles,* où il composa, malgré sa jeunesse, les plus importants des livres de la *Méthode de Port-Royal.*

Lorsque M. Singlin se fut emparé de lui à la suite de la conversation sur l'éclipse, il entra dans la plupart des complots jansénistes, dont il fut souvent la ressource et presque toujours la plume.

Le grand Arnauld le prit pour combattre avec lui et « le doubler », ainsi qu'on l'a dit justement, comme ces guerriers qui allaient dans la mêlée attachés l'un à l'autre.

Mais, au milieu des plus brillantes escarmouches, Nicole ne cessait de subir, plus encore que de suivre, le capitaine auquel il s'était laissé enchaîner.

Il méditait toujours de se séparer, de s'enfuir. Les chefs le surveillaient de près, et, à la première tentative de fuite, on le happait au passage, comme le fit un jour Pavillon, l'évêque janséniste d'Alet, quand il administra à Nicole, pris en flagrant délit, cette verte correction, se terminant par une pompeuse image : « Quoi ! vous le bras droit de M. Arnauld !... »

Il était réellement tourmenté de craintes, et il se plaignait souvent de ce que ses chefs n'en tenaient pas compte.

« On ne presse point M. Hamon d'écrire, parce que, « dit-on, il y a trop de répugnance. Cependant on ne « saurait point avoir plus de répugnance que j'ai... Mon « imagination est pénétrée comme de la crainte du « tonnerre, et la raison même n'est pas trop capable de « la guérir en ce point. »

Dans la dernière partie de sa vie, cette crainte devint de la terreur... « Je suis, écrivait-il, comme un homme

« qui, se promenant sans dessein dans un petit bateau « sur le bord de la mer, aurait été jeté par une tempête « en pleine mer, et obligé de faire le tour du monde. »

Bref, comme caractère, Nicole est le type du peureux.

Les *Anecdotes manuscrites,* conservées dans la Bibliothèque de Troyes, racontent de ce naturel pusillanime une foule de traits amusants, auxquels les exemples cités par la *Logique de Port-Royal* font, paraît-il, de piquantes allusions, aujourd'hui lettre close pour nous.

A Troyes, il n'osait pas sortir quand il faisait un peu de vent, de peur de recevoir des tuiles sur la tête.

Il ne passait pas une rivière, dans un bac, sans porter une ceinture de sûreté, pour pouvoir surnager, en cas de naufrage.

Un jour, redescendant de la tour nouvellement bâtie de Saint-Jacques du Haut-Pas, où le curé l'avait fait monter : « Si tous vos pénitents, dit-il, avaient une « résolution aussi ferme de ne plus pécher que j'en ai « de ne plus remonter à cette tour, vous auriez pour « paroissiens de bien bons chrétiens. »

Travaillant à la campagne de M. de Monserve, il exigea qu'on fît faire une trappe au plancher. Avec un coup de pied, cette trappe s'ouvrait et faisait rentrer en terre la table et tout ce qui était dessus, en sorte que, quand on le venait visiter, on ne pouvait voir à quoi il s'occupait. Au besoin, il aurait eu la possibilité de se cacher lui-même.

Cette même pusillanimité le faisait céder toujours dans la discussion parlée. Il avait tellement peur de s'attirer quelque horion, qu'il tombait sans cesse d'accord avec les gens à qui il n'avait pas le front de tenir tête. C'est lui qui disait de certain docteur, qui avait sur lui l'avantage dans la dispute : « Il me bat dans le cabi-

« net, mais il n'est pas encore au bas de l'escalier que je « l'ai confondu! »

Obligé souvent de se cacher, durant le long procès d'Arnauld, il se mourait de peur. La longue habitude d'une existence clandestine développa encore ses appréhensions et son art instinctif des stratagèmes.

Mais « cette timidité, dit Sainte-Beuve, ne l'empê- « chait pas d'être fort vif et des plus actifs dans le « cabinet et les portes closes ».

C'est là qu'il faut le suivre.

II

Nicole a tant écrit, il se trouve mêlé à tant d'ouvrages, pour une part indéterminée, que ce serait entrer dans une fort sèche bibliographie que de prétendre tout dire.

Il est surtout l'auteur d'une foule d'ouvrages, plus ou moins signés. Mais il est surtout l'auteur des IMAGINAIRES.

Les IMAGINAIRES, dont le vrai titre est : *Lettres sur l'hérésie imaginaire,* étaient une exposition très-partiale de tous les différends que ceux qui s'appelaient les disciples de saint Augustin avaient eus jusque-là avec Rome, avec la Sorbonne et avec les Jésuites.

Les écrits de Saint-Cyran, le *Petrus Aurelius,* les questions de la grâce, le livre de la *Fréquente Communion;* en un mot, toutes les querelles soulevées par la secte, trouvèrent dans l'auteur des *Lettres sur l'hérésie imaginaire* un défenseur dont les coups eurent, à ce moment-là, un retentissement bien oublié aujourd'hui.

Et en effet, quand on est obligé, par devoir d'état, de s'imposer cette rude corvée de relire les IMAGINAIRES

de Nicole, on est amené à se dire qu'il fallait tout l'entraînement de l'esprit de parti pour trouver cela « juste et joli ». Ce sont les expressions mêmes de madame de Sévigné, qui plus tard se rétracta.

« Juste et joli! » grand Dieu! C'est juste comme un sophisme, joli comme une caricature, et, pour brocher sur le tout, ennuyeux comme une pluie qui ne sait pas finir.

En deux ou trois passages seulement, Nicole sent le besoin d'égayer ses plaidoiries par quelque historiette, celle de l'Éléphant blanc, par exemple, la piquante allusion au Catholicon d'Espagne, l'anecdote du Capuchon des cordeliers. Mais tout cela ne le mène à rien de vif. Il reste en chemin.

Au fond, ce qui résulte d'une étude attentive de ses lettres, c'est que Nicole n'a jamais été un bien fervent janséniste. Il a prêté sa plume au grand Arnauld, il s'est laissé lancer par la secte. Au fond, encore une fois, ce ne fut jamais qu'un hérétique amateur.

N'est-ce pas la conclusion qui vous semble ressortir de ce ton railleur et comme sceptique avec lequel il raconte la fameuse querelle des cordeliers sur la forme de leur capuchon?

« Les uns, dit-il, qui se faisaient appeler les frères « spirituels, le voulaient plus étroit; les autres, qu'on « appelait les frères de communauté, le voulaient plus « large. Cette dispute leur paraissait très-considérable, « et en effet la querelle en dura plus d'un siècle, avec « beaucoup de chaleur et d'animosité de part et d'autre, « et fut à peine terminée par les bulles de quatre papes, « Nicolas IV, Clément V, Jean XXII et Benoît XII. « Mais maintenant il semble qu'on ait dessein de faire « rire le monde, quand on parle de cette dispute, et je

« m'assure qu'il n'y a point de cordelier qui s'intéresse « présentement pour la mesure de son capuchon. Ainsi « un sage cordelier aurait dû dire, au temps où cette « contestation était le plus échauffée : Attendons un « peu, et on se moquera des uns et des autres ! »

Parfait, monsieur Nicole, attendons un peu! Mais soyons de bon compte ! Quand on en est, dit Sainte-Beuve, à comparer pour l'importance la querelle du jansénisme à celle du capuchon des cordeliers, et que cependant on est Nicole, on provoque une question : Comment alors peut-on rester janséniste encore et à ce degré, un janséniste *unguibus et rostro,* un janséniste d'estoc et de taille, discutant, ergotant, bataillant jusqu'à la fin ?

« Cette génération passera, conclut le railleur scep- « tique, les uns et les autres, et ceux qui contestent « maintenant iront à leur maison éternelle, *in domum* « *æternitatis suæ*. Il viendra d'autres hommes, qui n'au- « ront point de part à vos passions, et alors il est bien « certain que toute cette dispute ne passera que pour « une comédie et un vain amusement. »

Nous ne suivrons pas Nicole dans la série de ses IMAGINAIRES. « En s'engageant si fort malgré lui dans son sujet, il en presse les inconvénients et n'y échappe pas. Ce qui était sa souffrance deviendrait aisément notre ennui. »

Les IMAGINAIRES sont au nombre de dix, mais elles se continuent par huit autres lettres qui sont intitulées les VISIONNAIRES, et sont particulièrement dirigées contre Desmaretz de Saint-Sorlin, auteur d'une comédie de ce nom et réputé assez visionnaire lui-même.

Nicole y emploie toutes les ressources de son talent à le flétrir et à le faire passer pour un fanatique, qui avait voulu follement trancher du prophète. Il a bon marché,

tout d'abord et sans peine, de cette fausse spiritualité de Desmaretz, un de ces *zelanti,* comme il y en a dans tous les temps, qui s'imposent à l'Église sous couleur de la défendre, et compromettent la cause catholique par les excès de leur polémique et les extravagances de leur esprit peu réglé, un de ces hommes à qui M. de Talleyrand disait volontiers : « Surtout, monsieur l'ambassadeur, pas de zèle! »

Mais, malheureusement pour lui, Nicole, faisant allusion à la première profession de Desmaretz, autrefois « faiseur de romans et poëte de théâtre », appela toute « cette classe d'auteurs des empoisonneurs publics ». Racine se sentit piqué, et releva le mot; et Nicole ne s'est jamais vanté de la petite lettre si mordante que Racine lança dans le public, et qui mit les rieurs du côté opposé à celui qu'occupait le clan janséniste. Longtemps celui-ci ne le pardonna point à Racine. Plus tard, il est vrai, la réconciliation se fit, mais Racine n'y a rien gagné pour sa gloire.

III

Après Nicole épistolier, après Nicole auteur des *Dix-huit Petites Lettres,* prenons Nicole controversiste, et dans la plus importante des controverses qu'il ait soutenues.

C'était en 1664. Il avait fait une préface destinée à être mise en tête de l'*Office du Saint-Sacrement,* que M. Le Maistre allait publier, avec le concours du duc de Luynes. La préface ne fut pourtant pas publiée, mais elle courut manuscrite, et chez madame de Sablé, où l'on était sûr d'avoir les primeurs en tout, le ministre Claude

en eut connaissance. Il la réfuta, et cette réponse courut manuscrite également.

Alors Nicole se décida à faire imprimer son premier écrit, c'est-à-dire sa préface ou petit traité, avec une réfutation de l'écrit de Claude.

Cela ne formait encore qu'un petit volume in-12, sous le titre de la PERPÉTUITÉ DE LA FOI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE TOUCHANT L'EUCHARISTIE, etc., et ayant pour tout nom d'auteur celui du *sieur Barthélemy*.

C'est ce qu'on appela depuis la PETITE PERPÉTUITÉ, pour l'opposer à la grande, à la grosse, qui fera bien des volumes in-4°.

Claude publia, en 1665, ses réponses, tant celle que Nicole avait réfutée qu'une réponse nouvelle.

Dès lors, reprenant d'une seule vue et rassemblant tous ses arguments, Nicole prépara le volume qui ouvre la GRANDE PERPÉTUITÉ. Mais, forcément distrait par les consultations journalières et les tracas du parti auquel il s'était laissé inféoder, il se réfugia à l'abbaye de Hautefontaine, où il acheva ce premier volume, lequel parut avec l'approbation de vingt-sept prélats et vingt docteurs, parmi lesquels celle de Bossuet, encore simple prêtre, mais déjà l'oracle de l'Église de France.

L'effet produit sur les esprits fut considérable.

Turenne, l'ayant lu en manuscrit, en fut déterminé plus tôt à abjurer. D'autres grands seigneurs calvinistes furent également amenés par cette lecture à un plus prompt retour au sein du catholicisme.

Ce succès inspira à la secte une idée machiavélique.

On l'accusait de n'être au fond qu'un calvinisme déguisé. L'occasion était belle de dérouter l'opinion publique et de tromper le Pape lui-même sur la véritable tendance du jansénisme.

Dans ce but, le grand Arnauld avait rédigé l'épître dédicatoire du livre de Nicole, lequel était dédié à Clément IX.

On eut l'idée d'attribuer le livre tout entier à Arnauld. Nicole était peureux, on s'en souvient. On lui fit peur des vengeances que les calvinistes ne manqueraient pas de tirer de cet ouvrage, qu'il avait d'ailleurs composé au-dessus de la fameuse trappe.

On fit tant et si bien que le timide Nicole s'en vint un jour trouver son chef de file, et lui tint ce langage :

— Vous êtes prêtre et docteur, et moi, je ne suis que simple clerc. (En effet, Nicole, qui portait l'habit ecclésiastique, n'avait jamais voulu franchir les premiers degrés de la cléricature.) Il est convenable que l'on n'envisage que vous dans un travail où il faut parler au nom de l'Église et défendre sa foi dans des points si importants.

Et voilà comment la PERPÉTUITÉ fut longtemps et est encore aujourd'hui pour certains compilateurs, qui copient leurs devanciers sans y regarder de si près, attribuée au grand Arnauld.

Le second volume parut en 1672, le troisième en 1676.

Cette vaste compilation de textes des saints Pères en faveur de la croyance continue de l'Église catholique au dogme de la présence réelle constitue une écrasante réfutation de la négation calviniste, par le témoignage de la tradition.

IV

Ici se place un épisode, mal compris, mal interprété, qui a amené, dans quelques ouvrages contemporains, parmi les publications auxquelles les récentes querelles de l'*opportunisme* au Concile du Vatican donnèrent naissance, une conclusion véritablement étourdissante.

On a pu y lire cette énormité inattendue que, parmi les adhérents et les souteneurs, sinon parmi les chefs les plus habilement dissimulés du jansénisme, il fallait compter... Bossuet.

Bossuet janséniste !...

Voilà, certes, de l'inattendu pour qui a tant soit peu pratiqué ce grand homme.

J'ai quelque honte à répéter cette injure, qui ressemble, quand on la profère, à une sorte de blasphème contre cette grande mémoire.

Ah! je sais bien que Bossuet fut non-seulement un génie d'éloquence, mais aussi un génie de politique, qui voyait toujours les questions et les affaires de haut.

Merveilleusement habile à la conduite des hommes, miséricordieux et compatissant pour ces faiblesses de l'humanité dont il a si magnifiquement scruté l'analyse, il n'avait en rien ce zèle amer qui décourage, éloigne, irrite les dissidents. Ce n'est pas lui qui aurait éteint la mèche qui fume encore et achevé de casser le roseau déjà à demi brisé. Bon Samaritain, il touche avec des précautions infinies à toutes les plaies de son temps. S'il n'a pas réussi à ramener au bercail nos frères séparés, il aura, dans l'histoire du ministère ecclésiastique,

l'impérissable honneur de l'avoir tenté et à demi réalisé. Mais oublierait-on par hasard que c'est à son génie que le clergé de France, lancé sur une pente rapide, en 1682, dut de s'arrêter à temps et de retenir notre Église sur le penchant du schisme? Quand on lit cette histoire de la fameuse assemblée, on est tenté de se jeter à genoux et de chanter l'hymne d'action de grâces à la providence de Dieu qui veille sur notre patrie, parce qu'on a pu mesurer la distance qui sépare les fatales tendances de l'esprit qui animait d'abord l'assemblée de cet hymne splendide qui s'appelle le *Sermon sur l'unité de l'Église*

Bossuet janséniste!... mais pourquoi donc?

Eh! tout simplement parce que Bossuet tenta de ramener les sectaires à la soumission de l'esprit et à l'obéissance due au Saint-Siége.

Connaissant la nature humaine, il tressaillit de bonheur quand il eut en main le manuscrit de la PERPÉTUITÉ DE LA FOI! Il venait de trouver un terrain sur lequel il pouvait, sans rien compromettre de la vérité, se rapprocher d'Arnauld, de Nicole, de Port-Royal. Il tendait sa noble main à ces fiers égarés, et peut-être, si, au lieu de lui reprocher cette condescendance, on l'eût aidé à faire la réconciliation, le jansénisme eût été étouffé presque dans son berceau.

Mais assez de ce douloureux sujet! Les contemporains n'ont jamais songé à cette injure posthume. Elle ressemble à l'acte de l'Arabe qui, passant au pied des pyramides, dans son désert, leur jette un coup de sa lance : les pyramides se taisent!

Qu'il a bien mieux dit, devant l'Académie française, en 1711, lorsque Bossuet venait de se coucher dans sa gloire, son illustre successeur, Massillon, quand il s'écriait :

« D'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui

« caractérise toujours les grandes âmes et les esprits de « premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le « clergé de France se fera honneur dans tous les siècles, « un évêque au milieu de la cour, l'honneur de tous les « talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes « les églises, la terreur de toutes les sectes... et à qui il « n'a manqué que d'être né dans les premiers temps « pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères « assemblés, dicté des canons, et présidé à Nicée et à « Éphèse. »

Revenons à Nicole.

V

Voltaire a dit de Nicole : « Ce qu'il a écrit contre les Jésuites n'est guère lu aujourd'hui, et ses ESSAIS DE MORALE, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre surtout des *moyens de conserver la paix dans la société* est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en son genre dans l'antiquité. »

Ce même *Traité des moyens de conserver la paix parmi les hommes* est également estimé un chef-d'œuvre par madame de Sévigné, et, de nos jours, par Lamennais.

Il est à croire cependant que, lorsqu'ils en parlaient ainsi, Voltaire et Lamennais n'avaient pas relu le matin le petit traité, et qu'ils en parlaient sous une impression déjà ancienne.

Des treize volumes qu'on a recueillis sous le titre général d'*Essais de morale,* Daguesseau ne recommande à son fils que les quatre premiers volumes, qui, dit-il, « sont plus travaillés que les autres, et où l'on peut apercevoir une espèce d'ordre et de plan ».

Le premier volume des Essais parut en 1671, sous le nom de *Mombrigny*. L'auteur prit dans le second et le troisième le nom de *Chanteresne*. Mais le quatrième volume parut avec le nom de Nicole.

Nicole moraliste vaut infiniment mieux que Nicole controversiste, et surtout que Nicole épistolier.

Il y a lieu dès lors d'étudier d'un peu près sa morale.

La morale, la morale chrétienne, redevenait le penchant, l'attrait propre de Nicole, dès qu'Arnauld et les autres chefs de la secte lui laissaient un moment de répit pour la controverse et les disputes du parti.

Une petite occasion, une circonstance particulière réveillait-elle une idée chez Nicole? vite il la généralisait, et en faisait le sujet d'un de ses *petits traités*.

Ainsi naquirent les *Essais de morale*, dont on peut dire avec raison que ceux-là au moins sont le produit naturel, spontané, et non point imposé ou suggéré, de l'esprit de Nicole.

Avouons-le pourtant avec Sainte-Beuve, quand on aborde les *Essais de morale* avec un esprit d'aujourd'hui, avec les habitudes modernes, et au sortir des lectures de notre temps, on est vite ennuyé. Cela semble plein de redites, de développements inutiles, de lieux communs que ne relève pas l'expression.

Le fils de madame de Sévigné trouvait que c'était « distillé, sophistiqué, galimatias en quelques endroits, « et surtout ennuyeux presque d'un bout à l'autre ». Ce marquis de Sévigné, qui avait le bon sens rapide et le dégoût prompt, comme il arrive aux suprêmes délicats, disait encore qu'avec Nicole, « l'estomac se fatiguait, et que c'était comme qui mangeait trop de *blanc-manger* ».

On est bien plutôt tenté aujourd'hui de trouver que c'est comme qui mangerait trop de pain bis, de pain

rassis. Le mot est lâché, dit Sainte-Beuve, mais je ne puis le contredire. Nicole peut encore être agréable à étudier, il est décidément ennuyeux à lire.

Lorsque le célèbre critique hasardait si timidement cet avis, qui est parfaitement juste, il était gêné par la publication que l'héritier du nom de Sacy venait de faire, en 1857, du *Choix des petits traités de morale de Nicole.*

Il faut croire qu'au dix-septième siècle, l'esprit de secte aidant, — rien ne rend indulgent comme l'esprit de secte ou de parti, — les délicats passaient plus facilement qu'aujourd'hui sur l'ennui, témoin madame de Sévigné.

La spirituelle marquise ne tarit pas quand elle parle de son auteur :

« Je poursuis cette *Morale* de Nicole que je trouve « délicieuse; elle ne m'a encore donné aucune leçon « contre la pluie, mais j'en attends, car j'y trouve tout. » (*Lettre du* 30 *septembre.*)

« Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève. » (*Lettre du* 7 *octobre* 1678.)

« M. Nicole est admirable, j'en suis charmée, je n'ai « rien vu de pareil. » (*Lettre du* 1er *novembre.*)

On croit qu'elle a tout dit, et, dans la lettre suivante, le 4 novembre, elle recommence : « Parlons un peu de « M. Nicole. Il y a longtemps (il y a trois jours) que « nous n'en avons rien dit... Devinez ce que je fais. Je « recommence ce traité; je voudrais bien *en faire un* « *bouillon et l'avaler.* »

Toute la correspondance de l'aimable épistolière avec madame de Grignan est remplie de ces élans d'admiration pour la morale de Nicole. Cela revient à tous moments. On l'a dit avec beaucoup de charme, mais très-justement :

« Ces graves *Essais de morale* me semblent ainsi n'être « qu'un frais jasmin ou, si l'on veut, comme quelque « réséda un peu sombre, posé sur la table de madame de « Sévigné. Elle en fait de temps en temps dans ses « lettres un petit parfum, elle en détache un brin de « fleur pour madame de Grignan. »

Aujourd'hui, tout cela a vieilli; puis on est en garde contre les exagérations de morale, contre l'esprit de crainte, contre ce *terrorisme* spirituel, dont la fréquentation de Port-Royal et le contact de l'esprit janséniste imprégnèrent les meilleures pages de Nicole.

Mais, cette réserve faite, il est incontestable que les *Essais* présentent nombre de belles considérations et de beaux tableaux.

Je n'en citerai qu'un. C'est une page que j'emprunte au traité des *Quatre dernières fins de l'homme*. Il s'agit de tous les péchés mortels endormis ou inconnus à chacun, qui se réveilleront pour le pécheur à l'heure du jugement :

« Quand on s'imagine, dit Nicole, une chambre vaste, « mais obscure, et qu'un homme travaille toute sa vie à « la remplir de vipères et de serpents; qu'il y en apporte « tous les jours grande quantité, et qu'il emploie même « diverses personnes pour l'aider à en faire amas; mais « que sitôt que ces serpents sont dans cette chambre, « ils s'y assoupissent en s'entassant les uns sur les « autres, en sorte qu'ils permettent même à cet homme « de se coucher sur eux sans le piquer et sans lui faire « aucun mal; que, cet état durant assez longtemps, cet « homme s'y accoutume et n'appréhende rien de cet « amas de serpents; mais que lorsqu'il y pense le moins, « les fenêtres de cette chambre venant à s'ouvrir tout « d'un coup et à laisser entrer un grand jour, tous ces

« serpents se réveillent tout d'un coup, et se jettent « tous sur ce misérable, qu'ils le réduisent par leurs « morsures, et qu'il n'y en ait aucun qui ne lui fasse sen- « tir son venin. Quelque terrible que soit cette image, « ce n'est qu'un faible rayon de ce que font ordinaire- « ment les hommes, et de ce qui leur arrive au jour de « leur mort. »

Cela produit un certain effet d'horreur, qui ne manque pas d'un certain cachet oratoire. Et, à ce propos, ne vous souvient-il pas d'avoir entendu, dans votre jeunesse, quelque part, un prédicateur de carême ou de retraite dire ces choses-là en chaire, ou équivalemment ?

C'est que Nicole et ses *Essais de morale,* Le Tourneur et son *Année chrétienne,* Mésenguy et sa *Doctrine chrétienne,* ont longtemps inspiré nos orateurs sacrés. Alors même que ces livres et leurs auteurs eurent été condamnés avec le jansénisme, des compilateurs peu scrupuleux les ont réédités sous d'autres noms et sous une autre forme, et les recueils de sermonnaires où nos anciens puisaient les flots tièdes et incolores de leur éloquence ont perpétué jusqu'à nos jours, dans les chaires françaises, l'inspiration janséniste.

Aujourd'hui, grâce à Dieu, ce genre tend de plus en plus à disparaître, et Bossuet reste notre grand maître à tous. Des sermonnaires de Port-Royal, nous n'avons retenu que le dégoût et une instinctive horreur, aidée par le bon sens, le sens catholique.

Mais la portion la plus délicate, la plus intime, la plus originale des Essais est celle qui concerne les amitiés infidèles, leurs jugements téméraires, leurs soupçons injustes.

On sent que ce moraliste a beaucoup souffert dans le

contact de ses amis. En effet, les Messieurs de Port-Royal, restés roides et inflexibles sur le dogme de la grâce efficace, ne lui pardonnaient pas sa modération. Ils lui témoignèrent leur mécontentement d'abord, et plus tard, quand Nicole fut enfin parvenu à se séparer de M. Arnauld, leur indignation.

Le bon et timide Nicole l'écrivait à un ami :

Αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρωάδας ἑλκεσιπέπλους.

C'est le mot d'Hector à Andromaque, qui lui conseillait de ne pas se risquer en plaine contre les Grecs trop puissants : « Je crains, répondait le timide Hector, je crains le qu'en dira-t-on des Troyens et aussi (sinon encore bien plus) celui des Troyennes *à la robe traînante.* »

On sait ce qu'étaient les *Troyennes* dont Nicole avait peur. Leur *robe traînante* remplissait les cloîtres de Port-Royal et aussi les salons de Paris.

D'accord avec les Troyens que l'on connaît aussi, ou, pour parler sans métaphore, d'accord avec les solitaires, les religieuses de Port-Royal jetèrent leur dévolu sur un autre esprit, autrement incisif, et bien autrement doué que Nicole.

J'ai nommé Blaise Pascal.

VI

BLAISE PASCAL.

Une page de Chateaubriand. — Autre portrait. — Trois éléments d'informations. — Le cataplasme mystérieux. — Un cœur de mère. — *Rerum cognoscere causas.* — L'enfant prodige. — Avec des ronds et des barres. — Émotion du père de Pascal. — Ses premiers ouvrages. — La sœur de Pascal. — Un sixain improvisé. — Jacqueline joue la comédie devant Richelieu et sauve son père. — Toutes marquées de la petite vérole. — Première visite de la grâce. — Les rebouteurs jansénistes de Rome. — Première conversion de Pascal. — Curiosité qu'il apporte à l'étude de l'âme humaine. — Tristesse et doute. — Contraste entre Bossuet et Pascal. — Montaigne. — Son influence sur Pascal. — Mademoiselle Roannez.

« Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des « *barres* et des *ronds,* avait créé les mathématiques; qui « à seize ans avait fait le plus savant traité des coniques « qu'on eût vu depuis l'antiquité; qui à dix-neuf ans « réduisit en machine une science qui existe tout entière « dans l'entendement; qui à vingt-trois ans démontra « les phénomènes de la pesanteur de l'air, et détruisit « une des grandes erreurs de l'ancienne physique; qui, à « cet âge où les autres hommes commencent à peine de « naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences « humaines, s'aperçut de leur néant, et tourna ses pen- « sées vers la religion; qui, depuis ce moment jusqu'à « sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, tou- « jours infirme et souffrant, fixa la langue que parlèrent

« Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite « plaisanterie comme du raisonnement le plus fort; « enfin, qui, dans les courts intervalles de ses maux, « résolut par abstraction un des plus hauts problèmes de « géométrie et jeta sur le papier des pensées qui tiennent « autant du dieu que de l'homme.

« Cet effrayant génie se nommait *Blaise Pascal.* »

Voilà comment, au début de ce siècle, voulant exalter le *Génie du christianisme* par les grands hommes que le christianisme a produits, Chateaubriand parla de Pascal.

Je dois à la vérité de dire que, pour le besoin de sa cause, l'immortel défenseur du christianisme a trop laissé dans l'ombre les défauts du modèle qui posait devant sa riche palette.

Il a bien mieux dit, un des plus récents historiens du jansénisme, dont les précieuses indications m'ont plus d'une fois servi à trouver la solution des mille problèmes que soulève à chaque pas l'histoire de la subtile secte.

Voici comment M. Fuzet dessine ce même portrait :

« Puissant mais amer génie, Pascal nous offre les plus « étranges contrastes. Il nous ravit par d'admirables raison- « nements et nous confond par de pitoyables sophismes ; il « s'élance à des hauteurs de pensée prodigieuses et s'égare « en de puériles subtilités ; il raille avec enjouement et il « écrit avec le sang de son cœur que le doute torture ; il « se livre sans retenue à tous les plaisirs du monde, et se « jette sans ménagement dans les pratiques de la péni- « tence la plus outrée ; il se règle sur la justice la plus « sévère et se laisse conduire par la passion la plus « aveugle ; il défend la vérité avec l'éloquence d'un Père « de l'Église, et soutient le mensonge avec l'impudence « d'un sectaire ; il sacrifie la raison à la foi et finit par « immoler la raison à la foi. Tout est grand en lui, et,

« sauf quelques endroits, tout est désolé, tout est tour-
« menté. Il apparaît comme ces hautes montagnes de
« l'Auvergne, sa patrie, volcans éteints dont les flancs
« sont sillonnés de longues et noires traînées de lave, à
« travers lesquelles des bouquets de verdure surgissent
« çà et là, mêlant l'image de la vie aux sombres tableaux
« de la mort. L'existence de Pascal est un drame; il n'est
« pas facile d'en trouver le nœud [1]. »

Cherchons à démêler ce nœud. Sans recourir au procédé d'Alexandre, — il est par trop autoritaire, — je crois qu'on peut arriver à se reconnaître dans ce fouillis, emmêlé à plaisir par les uns et par les autres, par les amis à outrance et par des ennemis non moins excessifs.

M. Cousin a recueilli, avec un patient amour, — bien justifié d'ailleurs par la grandeur du sujet, — tout ce qui peut intéresser l'érudition à l'endroit de Pascal.

Nos *Messieurs,* de leur côté, ont beaucoup écrit sur Pascal; mais — le grand Arnauld l'a avoué — ils ont peu respecté l'intégrité de l'histoire à son égard [2].

Enfin, Rapin et les Jésuites fouillèrent ce problème historique, et ne se laissèrent point battre sans crier, comme nous aurons l'occasion de le raconter plus tard.

De tous ces éléments assez disparates d'informations, il y a moyen de tirer bon profit. Je vais l'essayer.

I

Blaise Pascal naquit à Clermont en 1623.

Il n'avait qu'un an, raconte mademoiselle Périer [3], sa

[1] *Les Jansénistes du dix-septième siècle*, p. 296.
[2] Lettre d'Arnauld à M. Périer, à propos de l'édition des *Pensées*.
[3] *Mémoire de la vie de M. Pascal, écrit par mademoiselle Périer, sa nièce.*

nièce, lorsqu'il fut saisi d'une maladie mystérieuse, que la médecine moderne pourrait sans doute expliquer, en disant que, dès le berceau, Pascal montra une de ces organisations supranerveuses, presque toujours en dehors de l'état de santé, et excessives en tout, jusque dans leurs maladies.

Mais, au dix-septième siècle, les nerfs n'avaient point encore conquis la place vraiment royale que leur assigne la médecine contemporaine, et l'on chercha une autre explication aux étrangetés des phénomènes morbides qu'affectait la constitution du petit malade.

On l'attribua aux maléfices d'une pauvresse, admise souvent dans la maison, où elle recevait la charité.

Le grand-père menaça la mendiante de la faire pendre haut et court, si elle ne se hâtait de lever le sort.

La sorcière effrayée dit que le sort qu'elle avait jeté sur l'enfant « était à la mort », et que, pour le lever, il fallait transporter le sort sur quelqu'un, qui mourrait à sa place. Et, comme le grand-père se récriait, elle dit: « On peut mettre le sort sur une bête. » Le pauvre aïeul, content de s'en tirer à si bon compte, offrit un cheval. La mendiante, sans doute en veine de générosité ce jour-là, répondit que, sans faire de si grands frais, un chat lui suffirait. Mais elle ajouta qu'elle avait besoin d'un enfant qui n'eût pas sept ans, et qui, avant le lever du soleil, cueillît neuf feuilles de trois sortes d'herbe, trois de chaque sorte. Elle en composa un cataplasme, qui fut posé sur le pauvre petit, et voilà que l'enfant tomba dans une immobilité complète, qui fit croire à sa mort.

Mais, vers minuit, l'heure des sorciers, les invocations au diable, la mort du chat et le cataplasme magique ramenèrent à la vie le jeune Blaise, qu'on avait cru mort.

dit M. Henri Martin, au tome XII de son *Histoire*
ce, « ce ne sont pas, comme aux beaux jours de
ce, les Muses qui envoient les abeilles déposer
iel sur les lèvres de l'enfant consacré au dieu de
ence : c'est un démon malfaisant qui couvre de
res ailes le berceau de la victime prédestinée[1] ».
illons le mot. Il est d'un historien peu suspect, et
pte tout entier. Le « démon malfaisant » pour-
ute sa vie la « victime », et les « noires ailes »
ront souvent le soleil de ce beau génie malheu-

s ans, Pascal perdait sa mère. Or, le cœur se
e surtout sous le rayonnement de l'amour mater-
e création sublime, la plus belle peut-être que
etée dans l'humanité pétrie de ses mains divines,
s révéler un rayon du trésor de ses miséricordes
es.

Mais, « s'il ne connut pas la chaude lumière qui jaillit de l'âme d'une mère, Pascal vit de bonne heure l'austère génie de la science l'inonder de ses clartés et le dévorer de ses ardeurs. De la sorte, tandis que son cœur restait comme un germe enfoui dans une terre privée de soleil, son esprit doué d'une merveilleuse fécondité arrivait presque tout à coup à son complet épanouissement[2]. »

Dès son plus bas âge, le génie philosophique et scientifique du jeune Blaise se manifesta par une poursuite acharnée des causes. Le *pourquoi* de tout ce qu'il voyait et de tout ce qu'il entendait faisait dès lors sa préoccupation, non point à la manière des enfants ordinaires qui posent volontiers des questions sur tout ce qui se rencontre sur la route, mais, rapidement distraits par

[1] P. 91.
[2] FUZET, *loc. cit.*, p. 298.

une préoccupation nouvelle, se gardent d'approfondir la réponse qu'ils reçoivent, et souvent même ne l'attendent pas, pour questionner sur un tout autre sujet.

Rerum cognoscere causas! Ce fut, en tout et toujours, la devise de Pascal. Tout enfant, il jetait son père, savant fort distingué, dans l'admiration, par ses questions profondes sur la nature des choses.

Renfermé dans une contemplation que l'âge mûr a tant de peine à s'imposer, cet enfant prodige combine, creuse, et rien ne satisfait ce vaste génie naissant.

Un jour, raconte sa sœur, madame Périer, « quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un couteau, il prit garde que cela rendait un grand son, mais qu'aussitôt qu'on eut mis la main dessus, cela l'arrêta : il voulut en même temps en savoir la cause, et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur les sons. Il y remarqua tant de choses qu'il en fit un traité à l'âge de douze ans, qui fut trouvé tout à fait bien raisonné. »

C'est encore madame Périer, elle-même fort savante, qui nous a conservé le récit auquel Chateaubriand fait allusion quand il dit : « Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des *barres* et des *ronds,* avait créé les mathématiques. »

M. Pascal le père était un savant mathématicien; mais voyant les dispositions extraordinaires de son enfant pour les sciences exactes, et craignant qu'elles ne l'absorbassent au point de le distraire de l'étude des langues, il avait serré tous ses livres de mathématiques et s'abstenait d'en parler avec ses amis en la présence du petit curieux. Celui-ci, piqué au jeu et poursuivi par le démon de la science qui le poursuivait depuis l'enfance, suppliait son père de lui apprendre ces mysté-

rieuses mathématiques, dont il se promettait tant de jouissances.

— Quand vous saurez le latin et le grec, disait le père, je vous mettrai aux mathématiques.

— Mais, dit un jour l'enfant, qu'est-ce donc que ces mathématiques? De quoi y traite-t-on?

— C'est, répondit M. Pascal, le moyen de faire des figures justes, et de trouver les proportions de ces figures entre elles.

Puis, comme l'insatiable curieux insistait, il ajouta :

— D'ailleurs, je vous défends d'en parler davantage, et même d'y penser jamais.

Décontenancé, mais non découragé, le jeune adolescent se retire dans une petite salle où il avait coutume de passer ses heures de récréation, et là, songeant à ce que son père vient de lui dire, que les mathématiques donnent le moyen de faire des figures infailliblement justes, il prend du charbon et se met à tracer des figures sur les carreaux, cherchant le moyen, par exemple, de faire un cercle parfaitement rond, un triangle dont les côtés et les angles fussent égaux. Cela fait, il cherchait les proportions des figures entre elles.

Mais, comme son père lui avait caché jusqu'au nom de ces figures, il fut contraint de se faire lui-même des définitions : il appelait un cercle *un rond,* une ligne *une barre,* etc.

Avec ces définitions, il fit des axiomes, et, de déduction en déduction, de théorème en théorème, il poussa si loin ses recherches, qu'il en vint à la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide.

Il en était là, lorsque son père entra dans la salle. L'enfant, courbé sur ses *ronds* et ses *barres,* ne l'entendit point entrer. Quand il se releva, il demeura interdit et

tout tremblant à cause de la défense expresse qu'il avait reçue « de penser à ces choses-là ».

Mais la surprise du père fut bien plus grande que la crainte du fils, quand, l'ayant interrogé sur ce qu'il pouvait bien faire là, l'enfant lui exposa naïvement, avec sa terminologie enfantine de *ronds* et de *barres*, ses définitions, ses recherches sur ce qui faisait, sans qu'il s'en doutât, la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide.

« Mon père, dit madame Périer, fut si épouvanté de la grandeur et de la puissance de ce génie, que, sans lui dire un mot, il le quitta et alla chez M. Le Pailleur, qui était son ami intime, et qui était aussi fort savant : lorsqu'il fut arrivé là, il y demeura immobile comme un homme transporté. M. Le Pailleur voyant cela, et voyant même qu'il versait quelques larmes, fut épouvanté à son tour et le pria de ne pas lui celer plus longtemps la cause de son déplaisir. Mon père lui répondit : — Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie ; vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études ; cependant, voici ce qu'il a fait..... »

M. Le Pailleur conclut qu'il serait injuste et imprudent de captiver plus longtemps cet esprit, et M. Pascal mit entre les mains de son fils les *Éléments d'Euclide*, pour les lire pendant ses récréations !... — Ce que les écoliers appellent une lecture amusante. — Blaise les lut, les entendit tout seul. Il avait douze ans.

A seize ans, il avait composé son petit *Traité des sections coniques*.

A dix-neuf ans, il inventa sa *machine arithmétique*, destinée à abréger les opérations des calculs, dont l'exécution et la mise en train lui coûtèrent tant de tra-

cas, comme il l'a raconté lui-même dans son *Avis au lecteur,* de 1649.

A vingt-quatre ans, il publiait ses *Expériences nouvelles touchant le vide.*

Ce dernier ouvrage suscita des contradicteurs. Descartes réclama. Les Jésuites contestèrent à Pascal le mérite de ses découvertes. *Inde iræ.* Or, les rancunes des savants sont terribles. Pascal sentit vivement les attaques des Révérends Pères. Plus tard, nous verrons s'il s'en vengea, et, fermant les *Provinciales,* nous serons bien amené à redire le vers de Boileau, en le modifiant :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des *savants?*

II

Il n'est que juste de laisser maintenant pour quelques instants Blaise et de se retourner vers une petite fille, de deux ans moins âgée que lui, et qui exercera sur la vie de son frère une influence capitale.

C'est Jacqueline Pascal, la sœur de notre héros.

M. Cousin lui a consacré un de ses plus intéressants volumes, dans la galerie des femmes illustres du dix-septième siècle.

Dès l'enfance, elle annonça un remarquable talent pour la versification. Sa sœur aînée (celle qui fut madame Périer) lui montrait à lire. L'écolière, qui avait sept ans, s'y prêtait d'ordinaire avec répugnance ; mais un jour que sa sœur lisait tout haut des vers, cette cadence plut si fort à l'enfant, qu'elle dit :

— Quand vous voudrez me faire lire, faites-moi lire

dans un livre de vers; je dirai ma leçon tant que vous voudrez.

Elle avait douze ans quand on la conduisit à Saint-Germain, chez la Reine, à qui elle devait lire un sonnet de sa composition.

Or, en attendant qu'elle entrât dans le cabinet de Sa Majesté, chacun dans la galerie l'entourait, l'interrogeait comme une petite merveille et lui demandait des vers. La fille de Monsieur, qui était alors fort jeune, lui dit: — Puisque vous faites si bien des vers, faites-en pour moi. Jacqueline, tout froidement, se retira en un coin, et s'en revint, au bout d'un instant, avec un sixain qu'elle venait d'improviser:

Muse, notre grande princesse
Te commande aujourd'hui d'exercer ton adresse
A louer sa beauté; mais il faut avouer
Qu'on ne saurait le satisfaire,
Et que le seul moyen qu'on a de le louer,
C'est de dire en un mot qu'on ne saurait le faire!

L'année suivante, M. Pascal père avait encouru la disgrâce du terrible cardinal. Jacqueline imagina de le sauver. Elle joua la comédie devant Richelieu, et, quand la comédie fut finie, elle s'en alla bravement trouver l'Éminence, et lui récita un petit compliment de sa composition:

Ne vous étonnez pas, incomparable Armand,
Si j'ai mal contenté vos yeux et vos oreilles;
Mon esprit, agité de frayeurs sans pareilles,
Interdit à mon corps, et voix et mouvement.
Mais, pour me rendre ici capable de vous plaire,
Rappelez de l'exil mon misérable père:
C'est le bien que j'attends d'une insigne bonté.
Sauvez cet innocent d'un péril manifeste:
Ainsi vous me rendrez l'entière liberté
De l'esprit et du corps, de la voix et du geste.

— Eh bien! mon enfant, répondit Richelieu, mandez à monsieur votre père qu'il peut revenir en toute assurance, et que je suis bien aise de le rendre à une si aimable famille.

La jeune Muse devait tenir les promesses de ses débuts. C'est elle qui, avec les Mères Angélique et Agnès, jettera tant d'éclat sur les écoles de Port-Royal, où les élèves s'affoleront de Mère de Sainte-Euphémie — c'est le nom de religieuse de Jacqueline Pascal.

Cette entrée à Port-Royal de sa sœur causera d'abord bien des tourments à Blaise. Mais Jacqueline finira par entraîner son frère à y entrer comme elle, et elle avait une bonne raison de se refuser aux instances qui la voulaient retenir dans le monde, où ses brillants débuts à la cour semblaient lui assurer tant de succès... La petite vérole l'avait affreusement défigurée.

C'est un fait que la plupart, pour ne pas dire toutes les principales religieuses de Port-Royal, avaient eu ainsi la petite vérole, qui de bonne heure leur avait gâté le visage.

« Je le rappelle, dit malicieusement Sainte-Beuve, parce que cela m'a paru revenir assez souvent, mais je ne veux pas dire pourtant qu'on ne donne à Dieu que ce dont le monde ne veut pas ou ne veut plus. »

Si ce n'est pas cela, qu'est-ce donc que le malin historiographe veut dire? Et pourquoi ne le dit-il pas?

III

Ce fut au milieu des spéculations scientifiques de Blaise et des impromptus poétiques de Jacqueline Pascal

que la grâce, pour parler comme à Port-Royal, vint les visiter tous deux pour la première fois.

Pascal était venu habiter Rouen avec son père, nommé intendant, et ses deux sœurs, Gilberte, qui s'y maria avec M. Périer, et Jacqueline, qui pensait alors beaucoup plus au monde et à la poésie qu'aux délices du cloître.

Pascal le père, disent les *Relations jansénistes,* « avait de la piété, mais elle n'était pas assez éclairée ». Pour éclairer sa piété, « Dieu, qui avait sur lui et sur sa famille des desseins de miséricorde, permit qu'il lui arrivât un accident, qui fut l'occasion de sa conversion et de celle de ses enfants[1] ».

Cet accident providentiel, dont parlent les *Mémoires d'Utrecht,* arriva pendant l'hiver, un jour de froid serré. S'étant aventuré sur la glace, le bonhomme glissa et se démit la jambe.

On appela, pour la lui remettre, deux rebouteurs fameux, aussi habiles praticiens que fervents jansénistes. Ils apportèrent, avec leurs planchettes et instruments, les livres que la secte distribuait : le *Discours sur la réformation de l'homme intérieur,* par Jansénius; les *Traités* de Saint-Cyran et la *Fréquente Communion* d'Arnauld.

Ces lectures exaltèrent l'esprit du jeune Blaise. Elles l'inclinèrent vers la philosophie et la théologie, comme les *Éléments* d'Euclide l'avaient absorbé dans les mathématiques.

Dans son ardeur de néophyte, il chercha noise à un pauvre capucin qui avait eu le malheur de soutenir, non pas en chaire, mais dans la conversation, des doctrines un peu singulières.

[1] *Recueil pour servir à l'histoire de Port-Royal,* p. 250.

Pascal le dénonça à l'archevêque de Rouen et poussa, dit Sainte-Beuve[1], le pauvre visionnaire l'épée dans les reins plus que de raison.

Décidément, les capucins ont eu la chance de servir de cible aux premiers essais des grands docteurs de la secte. On se souvient qu'à Bayonne ce fut un capucin qui essuya la première décharge de Duvergier de Hauranne. Les premiers coups de boutoir que l'auteur des *Provinciales* prodigua plus tard aux Jésuites, c'est un capucin qui les reçut.

Nous en sommes à ce que les biographes de Pascal appellent sa « première conversion ». C'est l'heure, dit le Recueil d'Utrecht, où « il commença à goûter les charmes de la solitude chrétienne[2] ».

La vérité pourtant est que Pascal fut attiré à étudier la philosophie religieuse par curiosité plus que par amour de Dieu. La lecture des livres de Port-Royal lui révélait un monde moral dont les mathématiques ne lui avaient point laissé soupçonner l'existence ; car il est bien permis de le rappeler après Leibnitz, Descartes et plus d'un savant de nos jours, la science, quand elle s'isole, laisse incomplet l'homme qui s'y absorbe.

La curiosité donc poussa Pascal à étudier l'âme humaine. Disons-le, avec la curiosité, le grand homme apporta à cette étude un autre sentiment, celui qui se dégage de tous ses écrits, celui que notre siècle a qualifié de mélancolie, que le siècle où vivait Pascal appelait la misanthropie, et que nous nommerions plus justement un immense et incurable dégoût des hommes et des choses humaines.

Écoutons-le, ce sublime dégoûté, qui a franchi d'un

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. II, p., 481.
[2] P. 251.

bond les limites de la science et n'y a point trouvé le dernier mot des jouissances de l'esprit.

C'est dans une de ses *Pensées* que je recueille cet aveu profondément triste et irrémédiablement découragé :

« J'avais passé beaucoup de temps dans l'étude des « sciences abstraites ; mais le peu de gens avec qui on « peut communiquer m'en avaient dégoûté. Quand j'ai « commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences « abstraites ne lui sont pas propres, et que je m'égarais « plus de ma condition en y pénétrant que les autres « en les ignorant, et je leur ai pardonné de ne point s'y « appliquer ; mais j'ai cru trouver au moins bien des « compagnons dans l'étude de l'homme, puisque c'est « celle qui lui est propre. J'ai été trompé. Il y en a en- « core moins qui l'étudient que la géométrie. »

Pascal s'est dégoûté des sciences abstraites ; il se dégoûte des sciences morales, parce que, dans cette étude, il ne trouve que des compagnons de piété, et non des émules de philosophie.

Il se décide à quitter Jansénius.

Mais ce grand chercheur a besoin d'un maître. Tourmenté de ce besoin de savoir qui est la grande torture des âmes élevées comme la sienne ; n'ayant trouvé jusque-là que le vide et le dégoût ; enclin par sa nature à douter de tout, des hommes comme des choses, il lui faut un enseigneur. Il a cru un moment le trouver dans les chefs de la nouvelle doctrine.

Ces chefs, Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, Port-Royal, ne le peuvent contenter.

Pascal est une âme qui souffre, qui a connu la lutte et l'agonie de cette angoisse qu'on appelle le Doute. Le Doute !... On a écrit, de nos jours, un beau livre sur le *Doute et ses victimes au dix-neuvième siècle*. Il faudrait en

écrire un autre sur les grands douteurs du dix-septième siècle, et Pascal y tiendrait un long chapitre.

On l'a dit avec raison, dans sa *Recherche de la vérité*, Pascal est un voyageur égaré qui aspire au gîte, qui, perdu sans guide dans une forêt obscure, fait maintes fois fausse route, va, revient sur ses pas, se décourage, s'assied au carrefour de la forêt, pousse des cris sans que nul lui réponde, se remet en marche avec frénésie et douleur, s'égare encore, se jette à terre et veut mourir, et n'arrive qu'après avoir passé par toutes les transes et avoir poussé sa sueur de sang.

Combien Pascal est différent de Bossuet! Quand on place à côté l'une de l'autre ces deux physionomies, toutes les deux belles et ravissantes, l'œil se porte d'abord, avec une sorte d'irrésistible fascination, sur le visage maigre, allongé, triste au fond, de Pascal; puis le regard revient, pour s'y reposer, sur la majestueuse face de Bossuet, tranquille, maître de lui, en pleine possession de son âme et de la vérité.

« Bossuet professe comme le plus grand des évêques. Il est assis dans sa chaire. Ce n'est pas, comme Pascal, un inquiet ni un douloureux, qui cherche, c'est un maître qui indique et confirme la voie[1]. »

Ah! c'est que Bossuet, s'enlevant comme l'aigle d'un coup d'aile vers le soleil, a plongé dans les hauteurs de l'infini, et quand il parle, on dirait que sa grande voix a quelque chose des échos de cet infini où il a pénétré. Pascal, lui, n'est pas monté si haut. Écoutez-le. Il l'avouait un jour à M. de Sacy.

Il racontait comment, dégoûté de Jansénius, il se tourna vers un autre maître.

[1] SAINTE-BEUVE, *loc. cit.*

Celui-là, disait-il, « rejette bien loin cette vertu « stoïque, qu'on peint avec une mine sévère, un regard « farouche, des cheveux hérissés, le front ridé et en fu- « reur, dans une posture pénible et tendue, loin des « hommes, dans un morne silence et assise sur la pointe « d'un rocher[1] ».

Ce maître nouveau, c'est Montaigne.

IV

On sait ce que fut Michel Montaigne.

L'un des plus fameux incrédules du dix-huitième siècle, lequel d'ailleurs revendiqua toujours Montaigne comme sien, disait : « Montaigne nous a volé, il y a deux cents ans, une partie de la philosophie du siècle[2]. »

Et, de nos jours, Lamartine n'a pas hésité à définir les *Essais* de Montaigne « l'encyclopédie du scepticisme[3] ».

A un degré moindre et avec plus de politesse dans l'expression, il est de l'école de Rabelais, son contemporain, avec cette différence que l'égoïsme et la personnalité le tiennent en garde contre tout excès dans les passions, ne voulant pas même se laisser aller à aimer, « de peur, dit-il, d'avoir à souffrir par ceux qu'il aimerait[4] ».

Montaigne, avec sa finesse d'observation et son style souvent éloquent, toujours aimable, me produit l'effet d'Horace chez les Latins.

[1] FONTAINE, *Mémoires*, t. III, p. 95.
[2] THOMAS, *Essais sur les femmes*.
[3] *Confidences*, not. XVI.
[4] Liv. II, ch. X.

Or, se figure-t-on un chrétien des premiers temps de l'Église, qui, voulant travailler à la défense du christianisme, au lieu d'étudier saint Paul, l'Évangile et les Pères apostoliques, se serait mis à faire d'Horace son maître et son guide inspirateur?

Ainsi pourtant fit Pascal.

Montaigne le ravit, l'enthousiasma; et si plus tard il le combattit, sa conversation avec M. de Sacy, à Port-Royal, prouve qu'il n'est jamais complétement revenu de cette séduction que le gentilhomme gascon avait exercée sur lui au sortir de sa première connaissance avec Jansénius.

Il y aurait une étude comparée fort intéressante à faire entre les *Pensées* de Pascal et les *Essais* de Montaigne. Je m'étonne que M. Cousin, qui a tant pratiqué Pascal, n'ait point été tenté par ce curieux rapprochement.

Malgré les conseils de ses directeurs, malgré les instances des Singlin et des Sacy, Pascal ne parvint point à mettre *à part,* comme on le lui commande, tout ce que dit Montaigne. Plus d'une fois même, ses *Pensées* sont la reproduction presque textuelle des *Essais,* tant il est resté sous le charme.

C'est que le charme est grand! Le naturel de ce style « non pédantesque, non phrasesque, non plaideresque », comme il disait lui-même; ce ton facile de gentilhomme attachent fort à la lecture de Montaigne. « Ah! l'aimable homme! s'écriait madame de Sévigné; qu'il est de bonne compagnie! C'est mon ancien ami; mais, à force d'être ancien, il m'est nouveau[1]! »

Pascal ne se méfia point assez; il ne sentit peut-être

[1] A madame de Grignan, 6 octobre 1679.

jamais complétement cette pointe déchirante, cette flèche empoisonnée du doute, qu'il emportait chaque jour, qu'il enfonçait chaque jour davantage, au sortir de ses lectures philosophiques.

Chaque jour aussi, il se détournait de plus en plus du chemin de Port-Royal, où l'avait appelé l'austère idéal entrevu dans sa première connaissance avec les directeurs du célèbre désert.

Montaigne l'attirait dans les plaisirs faciles du monde; il lui apprenait à pratiquer cette science dont les *Essais* sont le vrai manuel; cette science dont Pascal lui-même disait que la science de Montaigne était « naïve, familière, plaisante, enjouée, et pour ainsi dire folâtre, qui suit ce qui la charme[1] ».

Puis, il faut bien se décider à le dire, en ces années de science folâtre et enjouée, ce qui charma Pascal fut une rencontre qui devait exercer sur le reste de sa vie une influence décisive.

Dans les salons du duc de Roannez, il rencontra une jeune fille, la sœur du duc, et il l'aima!

Or, mademoiselle de Roannez était de trop haute naissance pour se mésallier.

Mais elle aimait Pascal!

La lutte fut terrible. Nous allons la suivre avec quelques détails, parce qu'elle explique la suite de notre étude, et parce que, faute de l'avoir suivie, Pascal est resté pour beaucoup une énigme.

Or, Pascal s'explique par mademoiselle de Roannez. Et, au prochain chapitre, quand nous le trouverons au désert de *Port-Royal des Champs,* nous serons peut-être moins surpris de l'y rencontrer, quand nous rencontre-

[1] PASCAL, *Entretien avec M. de Sacy.*

rons, non loin des allées où le philosophe promène ses *Pensées*, la silhouette d'une jeune religieuse, entrée en même temps que lui, et sur ses conseils pressants, au même monastère de Port-Royal.

VII

LE GÉNIE DE PASCAL

Comment le génie de Pascal fut dévié. — Contraste avec Bossuet — Duretés et étroitesses. — Quand le cœur s'échappe. — Les trois événements convertisseurs. — Jacqueline précède son père au saint désert. — Difficultés soulevées par Pascal à l'entrée de sa sœur en religion. — Un drame à l'hôtel de Roannez. — Aveu de Pascal, retrouvé par M. Cousin. — La chère sœur exilée. — Initiations franc-maçonniques. — A Port-Royal. — Exagérations de la pénitence. — Le complot.

Le génie de Pascal a été dévié par l'influence des doctrines de la secte.

Sous cette fatale direction, ce grand esprit, qui eût pu être la gloire de l'apologétique chrétienne, se plaît aux duretés et aux étroitesses.

Le sage Daguesseau le disait, en parlant de cette déviation du génie chez Pascal : « La véritable religion n'a pas besoin de supposer, dans ses adversaires ou dans ses émules, des défauts qui n'y sont pas. »

Daguesseau aurait pu ajouter à cette observation, si vraie parce qu'elle est inspirée par l'esprit de justice, lequel est toujours modéré, que la véritable religion se complaît dans la largeur des horizons catholiques.

Pascal, au contraire, aime à insister sur la terreur et l'obscurité du mystère. Il va jusqu'à soutenir que « Dieu a voulu éclairer les uns et aveugler les autres ». Parlant

des prophéties citées dans l'Évangile, il ose dire : « Vous croyez qu'elles sont rapportées pour vous faire croire. Non; c'est pour vous éloigner de croire. »

Les miracles lui inspirent une aussi désolante réflexion : « Les miracles ne servent pas à convertir, mais à condamner. »

Singulier guide vraiment, que ce conducteur qui choisit exprès les sentiers escarpés, qui fait côtoyer l'abîme à ses voyageurs, qui les fait passer dans les ravins et les trous, fuyant la lumière et cherchant l'obscurité!

« J'aime, s'écrie-t-il, les adorateurs inconnus au monde et aux prophètes mêmes [1]. »

Bossuet n'eût jamais dit cela. C'est que Bossuet aimait la largeur des dogmes catholiques et se méfiait, par l'instinct de son génie, des petits troupeaux réservés d'élus, des petites églises, de tout ce qui conduit à la secte.

Ce n'est pas Bossuet non plus qui eût écrit ce que Pascal a osé écrire un jour, quand il apprit la condamnation prononcée par la Sorbonne, l'épiscopat et le Saint-Siége contre les doctrines jansénistes :

« Je mande le récit de cette condamnation, qui vous avait effrayée; cela n'est rien du tout, Dieu merci; et c'est un miracle de ce qu'on ne fait pas pis, puisque les ennemis de la vérité ont le pouvoir et la volonté de l'opprimer [2]. »

Ainsi, voilà un défenseur de l'Église qui, lorsque l'Église condamne une hérésie, prend la défense de cette erreur et accuse l'Église d'opprimer la vérité.

Il va plus loin encore; il semble supposer que la vérité peut disparaître complétement des enseignements de

[1] *Pensées*, édit. Ch. Louandre, ch. XXV, XCV.
[2] Cité par SAINTE-BEUVE, t. III, p. 58.

cette Église, dont pourtant il se proclame le fils et le chevalier. « Peut-être, dit-il à sa correspondante, êtes-vous de celles qui méritent que Dieu ne les abandonne pas et ne les retire pas de la terre, qui s'en est rendue si indigne !... »

I

Mais, à côté de ces duretés, au travers de ces tendances sectaires, que de cris, que d'aspirations, que d'élans !... Rendu à lui-même, débarrassé du manteau qui le brûle et le torture, Pascal revient à cet attrait impérieux de sa nature, endolorie par la souffrance depuis le berceau.

Le jansénisme a voulu comprimer, dans un étau barbare, les besoins de ce cœur tendre et grand. Ce cœur s'échappe de tous côtés.

« Il est bon, s'écriera-t-il, il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin de tendre les bras au libérateur. »

S'enquérant un jour de la meilleure manière de définir la foi, la foi dont il a faim et soif, la foi qu'il convient de donner à l'humanité exilée, voyageuse, cherchant ses voies et son but :

« La foi, dit-il enfin, la foi parfaite, c'est Dieu sensible au cœur et non à la raison ! » Et il ajoute : « Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer ! »

Ce côté affectueux de Pascal, se faisant jour à travers tout ce que sa doctrine et son procédé ont d'âpre et de sévère, a d'autant plus de charme et d'empire. La manière émue dont ce grand esprit souffrant et en prière

nous parle de ce qu'il y a de plus particulier dans la religion, de Jésus-Christ en personne, est fait pour imprimer dans les cœurs un respect attendri.

On peut rester incrédule après avoir lu Pascal, dit l'auteur des *Causeries du lundi,* mais il n'est plus permis de railler ni de blasphémer ; et, en ce sens, il reste vrai qu'il a vaincu par un côté l'esprit du dix-huitième siècle et de Voltaire.

Dans un morceau jusqu'alors inédit, parce que la secte le trouvait contraire à l'une de ses plus chères erreurs, et dont la publication est due à M. Faugère, Pascal médite sur l'agonie de Jésus-Christ, sur les tourments que le Christ agonisant s'est imposés au nom et à l'intention de tous les hommes.

Dans quelques versets de méditation tour à tour et d'oraison, Pascal pénètre dans le mystère de cette douleur avec une passion, une tendresse, une piété, auxquelles nulle âme humaine ne peut demeurer insensible.

Il suppose tout d'un coup un dialogue où le divin agonisant prend la parole et s'adresse à un disciple :

« Console-toi ; tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé ; tu ne me chercherais pas, si tu ne me possédais ; ne t'inquiète donc pas.

« Je pensais à toi dans mon agonie ; j'ai versé telles gouttes de sang pour toi.

« Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité, sans que tu donnes des larmes? »

N'est-ce pas qu'il y a dans ce trouble, dans cette passion, dans cette ardeur, de quoi racheter les duretés et les outrances de doctrine? Il faut lire en entier et à sa place le morceau où Pascal laisse échapper, en pages brûlantes et passionnées, l'humaine charité de l'amour divin.

II

Nous le disions en terminant le chapitre précédent, Pascal a rencontré sur sa route une grande déception, qui explique toute la fin de sa vie et son séjour à Port-Royal.

Nos messieurs racontent autrement la chose.

« Le Seigneur, disent-ils dans le *Recueil d'Utrecht*, poursuivit longtemps M. Pascal, et la Providence disposa divers événements pour le détacher peu à peu de ce qui était l'objet de ses passions[1]. »

1° Le premier de ces événements, d'après les *Mémoires*, fut l'accident du pont de Neuilly. Un jour du mois d'octobre 1654, il était allé se promener, selon sa coutume, au pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre chevaux. Les deux premiers prirent le mors aux dents et se précipitèrent dans la Seine. Heureusement, la secousse rompit les traits, et le carrosse demeura comme suspendu sur le bord du précipice. La constitution frêle et languissante de Pascal en ressentit une commotion terrible. Son cerveau fut tellement ébranlé, que, dans la suite, il croyait voir à côté de son lit, de sa table, de sa chaise, un précipice prêt à l'engloutir. C'est l'origine de la fameuse hallucination connue, dans les annales de l'aliénation mentale, sous le nom de « l'Abîme de Pascal ».

2° Le second événement fut une vision mystérieuse dont Pascal conserva le souvenir dans un écrit hiérogly-

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 153.

phique qu'il porta jusqu'à sa mort entre l'étoffe et la doublure de son habit.

3° Enfin, le troisième événement fut un sermon de M. Singlin. Comme il était à Port-Royal avec sa sœur, le sermon vint à sonner. Il fut l'entendre, assuré, disent les *Mémoires,* que le prédicateur n'avait pas été prévenu à son sujet. Singlin prêcha avec véhémence contre le mariage tel qu'on le contracte d'ordinaire, et Pascal fut vivement touché des exhortations de Singlin.

D'après nos messieurs, l'accident du pont de Neuilly « fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre sa promenade et de mener une vie plus retirée ».

Par la vision, « Dieu lui ôta cet amour des vaines sciences auxquelles il était revenu ». Par le sermon de M. Singlin, « Dieu acheva en lui son œuvre [1] ».

Désillusionné, souffrant, abattu, Pascal chercha la paix dans la retraite et les pratiques de piété, dont Jacqueline l'avait souvent entretenu.

III

Jacqueline avait précédé son frère de plusieurs années au saint désert.

Voici comment elle y entra :

A l'automne de 1647, Pascal, épuisé par l'acharnement de ses travaux, victime de la science, fut saisi d'une sorte de paralysie des membres inférieurs. Il fallait appliquer à ses pieds et à ses jambes des linges trempés dans l'eau-de-vie, pour en réchauffer un peu le marbre. Avec

[1] *Recueil d'Utrecht,* p. 226.

cela, sa tête se fendait de douleur et ses entrailles brûlaient.

On lui conseilla le voyage de Paris. Sa sœur l'y accompagna, et ils se logèrent tout près de l'église de Port-Royal de Paris.

Le frère et la sœur y entendirent souvent M. Singlin, qui ne tarda pas à remarquer sa jeune auditrice, à l'attirer comme une vaillante recrue pour la communauté des Champs et à lui persuader qu'elle y était appelée de Dieu.

Jacqueline, flattée du cas que ces messieurs firent dès lors de son talent, dégoûtée du monde, où sa petite fortune et les ravages de la petite vérole ne lui promettaient pas grand avenir, se sentit attirée vers ce théâtre, essentiellement militant et fort en vue, où elle prévoyait bien qu'on lui ferait jouer promptement un beau rôle.

Son frère, alors tout fervent, la confirma dans cette pensée.

Mais M. Pascal le père, beaucoup plus sensé et plus positif que ses enfants, répondit que sa fille vivrait chez lui de la manière qu'elle entendrait, mais qu'elle attendrait sa mort pour en faire davantage.

Mademoiselle Pascal vécut donc, durant dix-sept ans, renfermée en Auvergne, correspondant secrètement avec M. Singlin et les Mères de Port-Royal. On a ces lettres.

C'est un pur chef-d'œuvre de diplomatie spirituelle, et Jacqueline, adroitement flattée par ses correspondants, devait trépigner d'impatience.

La mort de son père sembla lever tous les obstacles. Mais ne voilà-t-il pas que son frère Blaise, devenu très-mondain, s'oppose à son tour à l'entrée de sa sœur au couvent!

Elle n'en tint nul compte, et, le 4 janvier 1652, — date célèbre, qu'on a depuis fêtée soigneusement dans la cabale, — à l'âge de vingt-six ans, elle tomba entre les bras, j'allais dire entre les serres, de la Mère Angélique, la doucereuse Angélique, dont mademoiselle Pascal écrivait : « Elle me tint une heure entière, la tête appuyée sur son sein, en m'embrassant avec la tendresse d'une vraie mère[1]. »

L'année du noviciat expirée, Pascal se refusa absolument à consentir que le patrimoine de la famille s'en allât grossir la boîte à Perrette.

Jacqueline en fut humiliée. Elle ne voulait pas être reçue comme par charité, et, dans son dépit, supplia les Mères de la faire sœur converse. Les Mères furent d'avis qu'on la recevrait sans dot ; mais M. Singlin, qui tenait les cordons de la bourse, fut d'avis opposé.

Alors commença une petite comédie charmante, que je voudrais pouvoir raconter par le menu ; mais il faut que je me borne au dénoûment.

Au dénoûment, on vit le pauvre frère, honteux, confus, tête basse, demander pardon et apporter les fonds exigés, dans un parloir où on le laissa se morfondre. La Mère Angélique finit par lui envoyer dire que sa migraine l'empêchait de descendre. Il dut revenir une autre fois, et l'habile Tartuffe en jupon daigna recevoir ce qu'on la suppliait à deux genoux d'accepter, et encore, touchant cet or tant convoité d'un doigt dédaigneux, elle dit au pauvre repentant :

« Voyez-vous, monsieur Pascal, nous avons appris de feu M. de Saint-Cyran à ne rien recevoir pour la maison de Dieu qui ne vienne de Dieu[2]. »

[1] V. Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 175.
[2] *Ibid.* Voir également Sainte-Beuve, *loc. cit.*

Sur ce, elle lui tourna les talons, jurant bien qu'elle se vengerait des longs retards de M. Pascal.

Pascal rentra chez lui, cherchant à s'étourdir de la pensée qu'on venait de le jouer, et s'en distrayant, à la manière des grands esprits, par des inventions nouvelles, qui remontent précisément à cette époque. C'est ainsi qu'il inventa le *baquet,* la *brouette* du vinaigrier et ce qu'on appela depuis les *carrosses à cinq sous,* notre moderne et si populaire omnibus, dont peu de gens savent que l'idée première remonte au plus grand génie scientifique du dix-septième siècle.

J'ai dit que Pascal cherchait ainsi à se distraire d'avoir été joué : c'est qu'il avait à ce moment de grands besoins d'argent. Quelques-uns même ont prétendu qu'il recourut à un jeu effréné pour s'en procurer.

Madame Périer, écrivant la vie de son frère, passe légèrement sur ce détail; mais, à Port-Royal, on le savait bien.

« Il n'est que le fond du cloître, dit malicieusement Sainte-Beuve, pour être informé de tout! » Aussi, quand Jacqueline pleurait à chaudes larmes, parce que son frère refusait de payer la dot convoitée, la Mère Angélique lui disait :

— Vous saviez bien que celui qui a le plus d'intérêt à cette affaire est encore trop du monde, et même dans la vanité et les amusements, pour préférer les aumônes que vous vouliez faire à sa commodité particulière.

Et elle ajoutait, sans doute dans cet esprit de charité qui, selon la recommandation de saint Paul, doit consister surtout à ne jamais semer la discorde entre les frères :

— De croire qu'il aurait assez d'amitié (pour sa sœur) pour céder à votre considération, c'était espérer une

chose inouïe et impossible. Cela ne pouvait se faire sans miracle, et vous savez bien qu'il ne faut jamais s'attendre aux miracles.

D'où venaient donc à Pascal ces besoins de luxe qui exigeaient qu'il dissipât tant d'argent? Ici, nous allons pénétrer dans le secret le plus intime de Pascal, que nos *Mémoires* ont dissimulé avec un art infini, car il y allait, en définitive, de tout l'honneur de la cabale.

On ne voit ordinairement que deux hommes dans Pascal, le savant qui se consume en travaux immortels, et le solitaire de Port-Royal écrivant les *Provinciales* et préparant les *Pensées*. Mais il y en a un troisième encore, l'homme du monde, qui a connu les passions de l'humanité et participé à toutes ses faiblesses.

Suivons un peu cet homme-là.

IV

Il est dix heures du matin.

M. Pascal est encore dans son lit, où du reste il n'entre que bien longtemps après minuit. La soirée s'est prolongée fort avant, et les nombreux invités du brillant et aristocratique hôtel où nous entrons ont assisté à un véritable drame, dont notre penseur fut le héros et faillit être la victime.

On se l'était montré avec admiration durant la petite fête que le duc de Roannez, propriétaire de l'hôtel, avait organisée en l'honneur de son savant ami.

Il était, se disait-on, d'une famille depuis longtemps anoblie, fort à son aise, sans être riche, célèbre depuis

son enfance, et de toutes parts lié avec ce qu'il y avait de mieux.

Son portrait est là pour nous dire ce que devait être son noble visage à la faveur des bougies dont la clarté inondait le salon ducal. Ses grands yeux lançaient des flammes, et, dans ce temps de haute galanterie, Pascal, jeune, beau, souffrant, plein de langueur et d'ardeur, impétueux et réfléchi, superbe et mélancolique, devait être un personnage fort intéressant. On l'avait fort entouré dans le salon de Richelieu, on cherchait à l'attirer au salon de madame de Sablé.

Quelques bavards assuraient que madame de Sévigné et madame de Longueville le poursuivaient de leur admiration.

Tout à coup, les conversations se turent, et l'on entendit assez distinctement l'oncle du duc de Roannez, le comte d'Harcourt, lequel, d'ailleurs, ne passait pas pour un endurant, parler à M. Pascal sur un ton d'emportement fort peu dans la note joyeuse des propos de salon, et les plus rapprochés prétendirent que M. d'Harcourt avait menacé Pascal de lui passer son épée au travers du corps, comme à un vilain manant.

Cela jeta du froid sur la petite fête, d'autant que M. de Roannez, s'approchant, prenait la main de son ami d'un air de commisération, tandis que le comte d'Harcourt sortait de la pièce, non sans avoir jeté un regard furieux sur la pauvre sœur de son neveu, laquelle rougit et sembla près de se trouver mal.

Pascal a mal dormi après cette scène, et c'est d'une voix fatiguée qu'il vient de répondre à un heurt qu'il lui a semblé entendre à la porte de son appartement. Mais, sans attendre cette réponse, voilà la porte qui s'ouvre avec fracas, et un homme, les yeux hagards, les

cheveux en désordre, brandissant un poignard, se précipite vers le lit où repose Pascal, lequel n'a que juste le temps de se jeter dans la ruelle et de s'échapper par une porte dérobée, qu'il verrouille avec soin, tandis que l'homme pousse des cris de paon et répète qu'il veut tuer M. Pascal, lequel a déshonoré le noble hôtel dont il a l'honneur d'être le gardien.

On eut beaucoup de peine à le désarmer, et, quand on le fit expliquer, il raconta comment, ayant su que M. Pascal avait osé jeter les yeux sur mademoiselle de Roannez, il s'était cru obligé, en sa qualité de concierge de l'hôtel de Roannez, de tuer l'impudent audacieux[1].

Pascal a laissé de cet incident de sa vie un manuscrit du plus haut intérêt, que M. Cousin aura eu l'honneur de découvrir dans les manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Le fin *dilettante* littéraire comptait cette découverte parmi les meilleures fortunes de sa carrière si favorisée.

Le manuscrit est intitulé : *Discours sur les passions de l'amour*.

J'y lis : « Dans une grande âme, tout est grand..... « L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut qu'il « trouve un second pour être heureux. Il le cherche bien « souvent dans l'égalité de la condition, à cause que la « liberté et que l'occasion de se manifester s'y rencon- « trent plus aisément. Néanmoins, l'on va quelquefois « bien au-dessus, et l'on sent le feu s'agrandir, quoique « on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé. Quand l'on « aime sans égalité de condition, l'ambition peut accom- « pagner le commencement de l'amour; mais, en peu de « temps, il devient le maître... Cet attachement à ce

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 273.

« que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait « pas auparavant : l'on devient magnifique, sans l'avoir « jamais été. »

Puis il ajoute ces significatives paroles :

« Un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève « aussi haut qu'on était auparavant. C'est quelquefois « un jeu auquel les dames se plaisent ; mais quelquefois, « en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout « de bon. *Que l'on est heureux quand cela arrive!...* »

Cette exclamation, observe M. Cousin, ne part-elle pas du cœur et n'exprime-t-elle rien de personnel?

Sans nul doute, et à notre sens, voilà la clef de toute la seconde vie de Pascal, voilà le secret de sa deuxième conversion, voilà l'énigme de son entrée et de sa conduite au saint désert.

Après l'éclat dont je viens de parler, le séjour à l'hôtel de Roannez devint impossible. La famille, la domesticité même trouvaient Pascal de trop petite naissance. Pascal partit, non sans emporter au fond du cœur un vif chagrin et cette sourde rancune contre la société, dont les *Pensées* nous ont gardé tant d'amers éclats.

Et quand, dégoûté, abattu, désespéré, il prendra le chemin de Port-Royal des Champs, mademoiselle de Roannez l'y suivra.

Les *Mémoires* le racontent sans vergogne :

« Elle s'échappa un matin de chez madame sa mère « et vint à Port-Royal, où on la reçut. Elle fut mise au « noviciat et y prit le nom de sœur Charlotte de la Pas- « sion. Madame sa mère, ne pouvant la persuader de « sortir de ce monastère, obtint bientôt une lettre de « cachet, avec laquelle elle la vint chercher[1]. »

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 301.

L'exempt dut faire mine d'employer la violence, car la novice ne voulait pas obéir. Dans son dépit, elle coupa ses cheveux et se mit à correspondre avec les sœurs, se refusant à voir qui que ce soit en dehors des amis et des messages de Port-Royal.

« Le principal, raconte la Mère Agnès, est qu'elle est constante. M. Singlin en a été ému jusqu'aux larmes[1]. »

Ce bon M. Singlin se crut obligé d'entrer en correspondance avec « la chère sœur exilée ». Mais, bien mieux que M. Singlin, Pascal consolait cette inconsolable. On a conservé une partie de leur correspondance, et, sans vouloir refaire ici le roman d'Héloïse et d'Abélard, je peux bien dire que, sous l'austérité de la forme, dans les lettres que Pascal écrivait sous des yeux bien habiles pourtant à émonder toute phrase compromettante, on sent la tendresse mal contenue qui dévore et désespère un cœur brisé.

Les *Mémoires* sont encore plus explicites, et, sans songer à mal, le *Recueil d'Utrecht* écrira : « Tant que Pascal vécut, mademoiselle de Roannez lui fut d'un grand secours pour la confiance qu'elle avait en lui[2]. »

Quand Pascal fut mort, sa vocation religieuse, cette ferme et constante vocation dont M. Singlin répondait, s'évanouit bientôt. Elle accorda un an à sa mémoire. Elle resta un an, — juste le temps sans doute de laisser repousser ses cheveux, — enfermée avec ses bréviaires, ses livres de lecture et ses chers souvenirs. Puis, elle opéra sa rentrée dans le monde, et le bel hôtel de Roannez revit une fête splendide, au-dessus de laquelle ne sembla pas même planer l'ombre de Pascal. C'était le

[1] Lettre de la Mère Agnès Arnauld, t. I, p. 445
[2] P. 301.

jour où la novice désolée donnait sa main à un gentilhomme de grande race, et recevait les premiers hommages que la cour et la ville venaient à l'envi présenter à la jeune et charmante duchesse de La Feuillade.

V

Si nous ne devions revenir plus tard sur les autres occupations de Pascal au saint désert, il y aurait peut-être lieu d'en parler ici. Du moins, j'en noterai quelques traits.

Quand ils virent Pascal bien décidé, les rusés compères recoururent au moyen, toujours le même, qui leur avait constamment réussi : aiguillonner le désir par la prolongation de l'attente.

Le récit des initiations par lequel on le fit passer, avant de l'admettre au bienheureux désert, parmi les pénitents qui y faisaient revivre la ferveur de la primitive Église, ressemble à une première édition des degrés par lesquels, dit-on, la franc-maçonnerie fait passer ses apprentis adeptes. Les loges n'auront eu qu'à copier les règlements secrets de Port-Royal, véritable société secrète, avec l'hypocrisie en plus.

On lui indiqua M. Singlin comme directeur. Son honnêteté naturelle se révolta contre la pression exercée dès le début sur sa conscience. Au bout de peu de jours, c'était lui qui frappait à la porte de M. Singlin, et celui-ci faisait la sourde oreille.

D'abord, il n'avait voulu aborder cet héritier des pouvoirs de Saint-Cyran qu'en secret, de nuit, à la faveur d'un déguisement. M. Singlin exigea que la première

rencontre eût lieu en plein Paris, au vu et au su de tout le monde.

Une fois compromis, Pascal n'osera plus reculer, d'autant mieux qu'on l'a abouché avec Arnauld et avec Sacy, le premier « devant lui prêter le collet pour les autres sciences, et le second lui apprendre à les mépriser[1] ».

Au commencement de son entrée aux Champs, il fut dans le ravissement. Tous ces messieurs se disputaient l'honneur de l'entretenir et de le fêter.

Puis, cette vie nouvelle lui plaît par son étrangeté. Il décrit, dans ses lettres à Jacqueline, la cuiller de bois et la vaisselle de terre dont il se sert. Il était si content, que sa sœur lui répond : « Je ne sais comment M. de Sacy s'accommode d'un pénitent si réjoui[2] ! »

Pour l'empêcher de s'ennuyer, les plus capables d'entre les solitaires se relayaient afin de lui fournir, par de fines entrées en matière, l'occasion de faire briller son génie par de longs entretiens sur la philosophie, la géométrie et la physique, dans lesquels, disent les *Mémoires,* « M. Pascal charmait et enlevait tout le monde[3] ».

Ces mêmes *Mémoires,* de Fontaine, nous ont conservé le souvenir d'une conversation, entre Sacy et Pascal, sur Épictète et Montaigne. On dirait d'un entretien de Socrate avec un disciple, conservé par Xénophon. Cette admirable conversation philosophique a justement ravi Sainte-Beuve, qui en a fait une fine et gracieuse analyse au tome II de son Histoire[4].

[1] FONTAINE, *Mémoires,* t. III, p. 78.
[2] *Recueil d'Utrecht,* p. 268.
[3] FONTAINE, *loc. cit.*
[4] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* t. II, p. 382.

Jacqueline entrait dans le complot. Elle écrivait à Blaise : « Je trouve que vous faites une pénitence bien douce, et il n'y a guère de gens qui n'en voulussent faire autant[1]. »

Mais, Pascal le dit de lui-même, dans une de ses plus mélancoliques *Pensées :* « J'ai mon brouillard et mon beau temps au dedans de moi. »

Le beau temps, qui régnait au dedans de lui au commencement de son entrée à Port-Royal, se couvrit bientôt de nuages. Il écrivit lettres sur lettres à la *chère sœur exilée,* qui venait de rentrer dans sa famille. Les doux souvenirs du monde frappaient sans cesse à la porte de sa cellule.

Comme il arrive aux âmes excessives, il voulut s'étourdir par un redoublement d'austérités. Il se mit à pratiquer, dans sa rigueur, cette pénitence, dure, outrée, dont Saint-Cyran a rédigé le code, cherchant encore à l'exagérer, comme il arrive aux esprits extrêmes.

Il en vint, lui, le somptueux et magnifique Pascal de l'hôtel Roannez, pour qui le linge n'était jamais assez délicat ni les dentelles assez fines, il en vint à se complaire à ce qui n'a jamais été une vertu, même au sein du cloître, à se complaire dans la saleté.

C'est sa sœur qui le lui reproche, dans une lettre charmante où elle l'en réprimande avec esprit, et le modère avec l'autorité d'un Père de l'Église, qu'elle cite avec la délicatesse d'un esprit supérieur, comme était le sien.

Le 1er décembre 1655, la sœur de Sainte-Euphémie le mandait au solitaire des Champs :

« On m'a fort congratulée pour la grande ferveur qui

[1] *Recueil d'Utrecht,* p. 268.

« vous élève si fort au-dessus de toutes les matières « communes, que vous mettez les *balais* au rang des « meubles superflus..... Il est nécessaire que vous soyez, « au moins durant quelques mois, aussi propre que « vous êtes *sale,* afin qu'on voie que vous réussissez aussi « bien dans l'humble diligence et vigilance sur la per- « sonne qui vous sert que dans l'humble négligence de « ce qui vous touche; et après cela il vous sera glorieux « et édifiant aux autres de vous voir *dans l'ordure,* s'il « est vrai toutefois que ce soit le plus parfait, dont je « doute beaucoup, parce que saint Bernard n'était pas « de ce sentiment. »

Ceci, Jacqueline l'écrivait à la fin de l'année 1655. Un mois après, jour pour jour, les chefs du parti, qui suivent d'un œil inquiet des exagérations dont ils n'attendent rien de bon, auront trouvé le moyen de fixer Pascal et de l'inféoder à la secte par un lien dix-sept fois retourné autour de ce génie, désormais bien captif.

Ils lui auront mis la plume à la main, et de cette plume, trempée dans le venin par un écrivain de génie, sortiront ces Lettres immortelles, qui ont un nom à jamais célèbre; ces Lettres dont tout le monde parle, sans que tout le monde, hélas! ait pris la peine de les lire et de les étudier de bien près, en se dégageant du charme que leur communique un esprit si finement gaulois.

J'ai nommé les *Provinciales.*

VI

Un jour, les chefs de la cabale s'entretenaient avec angoisse des menaces d'orage que l'horizon leur annonçait de toute part. Rome, les congrégations romaines, la Sorbonne, saint Vincent de Paul, la cour, le Roi, autant de points noirs à l'horizon du jansénisme!

— Autant, dit l'un d'eux, d'éléphants dans l'armée d'Antiochus.

Et les conjurés se regardèrent.

Mais celui qui avait fait l'allusion biblique prit le livre saint, et il lut, au sixième chapitre du premier livre des Macchabées :

« Alors Éléazar, fils de Saura, voyant un des élé-
« phants couvert des ornements royaux, et plus grand
« que tous les autres, crut que le roi était porté par cet
« animal; et il se sacrifia pour délivrer son peuple *et*
« *pour s'acquérir un renom immortel* » (ici le lecteur regarda Pascal), « et il courut hardiment au milieu de la légion,
« tuant à droite et à gauche, et les ennemis tombaient çà
« et là sous ses coups. Et il vint sous l'éléphant et il le
« tua..... »

Ici, le lecteur s'arrêta. Mais Pascal, qui avait compris, prit le livre sacré, et il lut jusqu'au bout le verset inachevé :

« Et l'éléphant tomba sur lui, et Éléazar mourut là! »

Tout le conseil garda le silence. Chacun avait compris que l'éléphant d'Antiochus, c'était la Compagnie de Jésus, la plus déclarée et la plus redoutable parmi les ennemis de la secte.

Mais le rôle d'Éléazar était beau. Pascal l'accepta.

Il interrompit le silence, et, d'un ton décidé, d'un air sombre, il dit :

— Eh bien! nous tuerons la bête!

Puis il ajouta à voix plus basse, d'un ton navré :

— Mais la bête nous tuera !...

La prophétie s'est réalisée. Pascal a tué l'éléphant, qui finit par tomber sous son couteau. Mais l'éléphant, en mourant au champ d'honneur, écrasa le jansénisme.

Certes, la lutte est assez belle pour mériter l'attention.

VIII

LES *PROVINCIALES*.

Un tournoi en Sorbonne. — Condamnation imminente. — Projet de réplique. — Monsieur Pascal, vous devriez faire quelque chose! — Un chef-d'œuvre littéraire. — Services rendus aux lettres françaises par Pascal. — Sa première lettre. — Surprise joyeuse de ces messieurs. — Succès de rire. — Ce qui en est mort. — La *Provinciale*. — Comment on dépistait la police. — La claque. — Anecdote du comte Beugnot. — Le conseil du chevalier de Saint-Méré. — L'orgueil revendique l'honneur de damner les Jésuites. — Ton, caractère et succès des *Provinciales* dirigées contre la Compagnie de Jésus. — Une panoplie immortelle. — Revendications au profit de la liberté. — Un souvenir de la vieillesse du grand Arnauld.

Antoine Arnauld avait quarante-trois ans. Depuis plus de dix, il était célèbre dans l'Église gallicane. Sa position de chef de parti était affichée. On ne l'appelait plus que « le grand Arnauld. »

Une lettre qu'il venait d'écrire à la date du 10 juillet 1655, datée de Port-Royal des Champs, et adressée à un duc et pair (M. de Luynes), réveilla le zèle doctrinal de la Sorbonne.

Dans cette lettre, Arnauld allait à soutenir l'orthodoxie de Jansénius et renouvelait une proposition déjà condamnée, en prétendant prouver que la grâce avait manqué à saint Pierre.

Le premier point s'appelait la *question de fait;* le second, la *question de droit*.

Je me borne à indiquer ces choses, sans m'y arrêter.

Mais, grand Dieu! quelle tempête souleva cette double question! Les séances de Sorbonne où elle fut agitée ressemblent aux débats les plus passionnés de nos assemblées délibérantes. Elles absorbaient l'attention publique. A la cour, à Paris, en province, on s'arrachait les lettres, les feuilles, les libelles qui racontaient les passes, d'ailleurs fort brillantes, de ce tournoi théologique.

Dès le premier jour cependant, on vit bien que la lettre d'Arnauld serait condamnée comme téméraire, injurieuse au Saint-Siége, déjà frappée d'anathème et hérétique.

On ne mit pourtant pas moins de six semaines à délibérer. Il fallait que la lumière se fît et qu'il parût bien évident à la France catholique entière que la Sorbonne, « ce concile permanent des Gaules », n'avait point cherché à étrangler la discussion, comme les partisans de Jansénius en avaient répandu le bruit.

Lors donc que la condamnation fut imminente, le bon sens public se préparait à la ratifier, parce que chacun avait pu suivre les incidents de la lutte. D'ailleurs, l'Église et l'État, alors si complétement unis, avaient déployé un appareil d'une solennité extraordinaire. C'était comme à Éphèse, la veille de la condamnation de Nestorius, ou mieux, comme à Nicée, au moment où Arius fut frappé d'anathème, aux applaudissements du monde entier.

On le voit, l'heure était vraiment solennelle et le moment décisif.

Le parti était consterné. La censure d'Arnauld, le chef de la secte exclu de Sorbonne, cette grande renommée dépouillée tout d'un coup par ses pairs de l'auréole qu'avait alors le bonnet de docteur, c'était la ruine,

c'était la mort. Plus que cela, c'était la honte, l'étouffement dans le mépris public, cette punition que le Français redoutera toujours par-dessus tout au monde.

Au milieu de l'effarement de nos messieurs, il se fit un trait, une déchirure du ciel assombri ; l'histoire nous en a été conservée.

I

C'était à Port-Royal des Champs.

Nicole, le duc de Luynes, M. Vitart[1], et quelques autres, parmi lesquels Pascal, s'entretenaient tristement du coup qui se préparait et qui ne semblait plus pouvoir être paré.

Les écrits apologétiques d'Arnauld, rédigés dans la forme scolastique, en latin, adressés à la Sorbonne, n'atteignaient point le public. Le public, confiant en ses docteurs habituels, levait déjà les mains pour applaudir à la censure, et il ne fallait pas prêter beaucoup l'oreille pour entendre cette longue traînée d'acclamations, qui demain saluera la décision de Sorbonne et anathématisera avec elle, d'un bout de la France à l'autre, le docteur chassé de son siége sorbonnique.

Les amis étaient perplexes. Chacun proposait d'atténuer l'effet de cette terrible censure.

M. Vitart dit au grand Arnauld :

— Maître, vous laisserez-vous condamner comme un enfant? Adressez-vous au public. Détrompez-le, il en est temps : c'est devant lui qu'il faut plaider.

[1] Intendant du duc de Luynes, il fut élevé par Lancelot, avec son cousin, Jean Racine.

Or, Arnauld était un esprit entêté, un ergoteur retors, qui n'affecta jamais les allures dominatrices par lesquelles Saint-Cyran imposait à ses adeptes, mais qui connaissait, au moins autant que son prédécesseur dans la conduite du parti, le secret de saisir le faible de chacun, de provoquer l'étonnement et d'élever l'un par l'autre ces deux sentiments jusqu'à un paroxysme d'admiration qui nous confond aujourd'hui et devient une sorte de mystère, à la distance où nous sommes de ces fanatisations.

D'ailleurs, Arnauld n'était pas prime-sautier. Il n'avait aucune illumination subite. Ses écrits distillent l'ennui. On y cherche vainement le trait, le coup de fouet, la soudaineté, ce qu'il faut pour saisir l'esprit français et pour rendre un écrit populaire.

— Non, dit-il, je ne me laisserai pas condamner comme un enfant. Et il indiqua, à trois jours de là, une nouvelle réunion, pour y faire entendre l'apologie qu'il allait composer.

A l'heure dite, il commença la lecture. Hélas! soit qu'il fût harassé du long combat soutenu en latin, soit la nature de son talent, sa main, en écrivant l'apologie, avait pesé deux fois plus de fatigue, et l'écrit français, cet écrit sur lequel on avait fondé tant d'espérances pour regagner l'opinion, fut écouté dans un morne silence.

Arnauld comprit ce silence consterné. Il eut le bon goût de ne s'en point fâcher, et, foulant aux pieds cet amour-propre si facilement irritable, l'amour-propre de l'auteur, il dit :

— Je vois bien, messieurs, que vous ne trouvez pas cet écrit bon pour son effet, et... je crois que vous avez raison !

Puis, se retournant brusquement vers Pascal :

— Mais vous, qui êtes jeune, qui êtes un curieux, un bel esprit, vous devriez faire quelque chose!...

Pascal n'avait encore rien écrit que sur les sciences. Il ne savait pas combien il était doué pour ce nouveau genre de littérature, net, court, prime-sautier, mêlé de badinage et d'éloquence, dont on a fait depuis l'idéal du pamphlet.

— A la vérité, répondit-il à M. Arnauld, je conçois comment on pourrait faire. Mais tout ce que je puis promettre, c'est d'en ébaucher un projet. A d'autres de le polir et de le mettre en état de paraître.

C'est la réponse du génie. Modeste à l'excès, il se défie de lui-même, et quand il croira n'avoir tracé qu'une ébauche, il aura fait un chef-d'œuvre.

« Il avait, nous dit ingénument madame Périer, sa sœur, une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé, dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style; en sorte que non-seulement il disait ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. »

Or, ces règles nouvelles, dont nul ne s'était encore avisé, Pascal les trouva du premier coup. Il les appliqua dès la seconde ligne avec une sûreté et un brio magistral.

Ah! quels que soient nos regrets, quelque restriction qu'il nous faille apporter aux tendances et aux excès dont nous aurons à nous préoccuper bientôt, saluons cette éclosion du génie. Quand Pascal prend la plume, je ne veux point voir encore ce qu'il écrit, mais la parole de Chateaubriand me poursuit, et, en ce moment,

je ne sais faire autre chose qu'applaudir et admirer : « Il a fixé la langue que parlèrent Bossuet et Racine[1]!... »

Créateur de la langue française, le premier, il en a connu les ressources merveilleuses; le premier, il en arrêta l'exquise et judicieuse netteté; le premier, il la débarrassa de ses langes, et la belle prisonnière, longtemps captive comme la chrysalide, s'élança, de ses mains libératrices, brillante, lumineuse, dégagée de tous liens, vers l'idéal rêvé! Bossuet, la Bruyère, Racine, Molière, Boileau, la Fontaine, la virent monter ainsi. Ils furent épris de sa jeune beauté, ils coururent après la délivrée de Pascal, ils se complurent à la suivre.

Encore une fois les lettres françaises étaient fondées, et la grande littérature du grand siècle avait trouvé son révélateur.

II

Dès le lendemain, en effet, Pascal avait la plume à l'œuvre. Ce qu'il comptait n'être qu'une ébauche devint d'un seul coup la première Lettre, telle que nous l'avons.

La Lettre faite, il la vint lire à ses messieurs assemblés. Il n'y eut qu'une voix :

— Cela est excellent, cela sera goûté; il faut le faire imprimer!

Ces bons messieurs, habitués aux longues périodes, à la phrase janséniste, interminable, pleine de circuits et d'incidentes; les solitaires, nourris de la littérature de M. de Saint-Cyran et de M. Arnauld, ne s'étaient jamais trouvés à pareille fête.

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 277.

Pascal secouait le joug du latinisme, comme dit la Bruyère; il coupait court dans toutes ses longueurs.

Dès le premier mot, dit Sainte-Beuve, l'enjouement a cédé au sérieux, jusque-là de convenance et de rigueur sur ces questions : c'est le ton cavalier, indifférent, mondain, qui a le dessus; nous retrouvons tout de suite l'homme qui, deux ans auparavant, faisait encore rouler sur le pavé de Paris son carrosse à six chevaux, l'honnête homme à la mode, qui avait sur sa cheminée Montaigne. Le voilà, plume en main, revenu à sa première habitude, aisément fringant, et d'un autre monde que nos docteurs.

Écoutez-le : « En vérité, le monde devient méfiant, et ne croit les choses que quand il les voit! » Revoyez ces fusées d'esprit. Reconnaissez au passage, si vous pouvez, car ils se succèdent bien vite, ces traits que le spirituel pamphlétaire décoche à l'infini sur tout ce qu'il rencontre, sur la Sorbonne, sur Escobar, sur les bons Pères.

Le premier, du dedans, il a ouvert la porte à la raillerie. Le premier, il a deviné que le premier besoin de l'esprit français, c'est de rire :

J'ai ri, me voilà désarmé!

Toutes les plaisanteries dont on a vécu cent cinquante ans sur le gros livre de Jansénius, sur ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas, n'ont pas d'autre source : Pascal les a inventées.

« En relisant ces Lettres, on est tout surpris d'y rencontrer mille traits connus, cent fois imités, reproduits, cent fois cités. On ne sait plus d'où ils viennent. C'est de là. Il en est de ces traits de Pascal comme des vers de Boileau, devenus proverbes. La médaille est devenue

monnaie courante : le frottement y a passé. *Assiduitate viluerunt.* »

Bien des choses en sont mortes : le rire, dont Voltaire héritera, les a tuées.

Docteurs de Sorbonne, ergoteurs de la scolastique, casuistes plus ou moins retors personnifiés dans Escobar, perdirent pied tout d'un coup et se cachèrent, car il suffisait de les nommer pour faire rire, tout comme plus tard Boileau, en ridiculisant la fameuse querelle du Lutrin, donnera à la vénérabilité des chanoines gras et vermeils un coup dont ils ne se relèveront plus, jusqu'à la grande Révolution, parce qu'alors les grasses prébendes supprimées ne laisseront plus aux chanoines de nos jours que l'exercice de leur saint ministère, en leur enlevant jusqu'aux moyens de laisser à des chantres gagés le soin de louer Dieu !

Le nom même de ses adversaires, leur titre religieux, prendra, dans le vocabulaire français, une signification ridicule, injurieuse, et, depuis Pascal, quand on voudra désigner un tour de malhonnête escroc, on dira, comme lui : « C'est une escobarderie ! » et quand on voudra désigner l'individu atteint d'un vice toujours honni dans la plus loyale des nations du monde, on n'aura pas de pire désignation pour le stigmatiser que d'emprunter à la colère de Pascal ce titre même, le titre religieux, jusque-là révéré, que ses adversaires portaient depuis deux siècles avec tant d'honneur dans l'Église, où leur institut n'avait jusqu'alors guère rencontré que du respect et leur nom que des hommages.

J'ai besoin de justifier ces dires, et, pour en finir d'une seule fois avec ce succès de la plaisanterie, j'en rappellerai un seul trait.

Il s'agit d'un certain *pouvoir prochain,* que la Sorbonne

exigeait qu'on reconnût et qu'on proclamât, en matière de grâce. Pascal établit, sur ce mot, un dialogue comique, qui se termine par le trait si connu :

« Vous le direz (ce mot-là), ou vous serez hérétique, « et M. Arnauld aussi, car nous sommes le plus grand « nombre, et, s'il est besoin, nous ferons venir tant de « Cordeliers que nous l'emporterons. »

Et tout finit par cette pointe :

« Je vous laisse cependant dans la liberté de tenir « pour le mot de *prochain,* ou non, car j'aime trop mon « prochain pour le persécuter sous ce prétexte. »

Et il conclut :

« Ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer « que de repartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de « trouver des moines que des raisons. »

Voilà du coup la Sorbonne décriée sans retour. Quand, au dix-huitième siècle, elle condamnera le philosophisme de Jean-Jacques Rousseau, les philosophes ne le prendront pas sur un autre ton avec elle. Le docte bonnet ne s'est pas plus relevé de l'affront de Pascal que la calotte de Chapelain de la parodie de Boileau.

« On m'a demandé, dit Pascal dans une de ses *Pensées,* « pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur et di- « vertissant; je réponds que si j'avais écrit mes Lettres « d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savants « qui les auraient lues, et ceux-là n'en avaient pas « besoin... Aussi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière « propre à faire lire mes Lettres par les femmes du « monde. »

III

Le succès de la première Lettre fut immense. On s'arrachait de toutes parts cet écrit, qui faisait huit pages in-4° d'impression. Le libraire, ou les amis, en revoyant les épreuves, y avaient mis le titre : *Lettre écrite à un provincial par un de ses amis.*

Le public, pour abréger, l'appela la *Provinciale,* et en consacra, par cette abréviation, le succès, en lui donnant un nom qui n'a plus varié depuis.

Les docteurs nommés ou atteints par cette première Lettre entrèrent en fureur. Le chancelier, qui avait pris la chose à cœur, faillit en mourir, et il fut saigné, dit-on, *jusqu'à sept fois.* On arrêta l'imprimeur. Les librairies furent mises sous le scellé, et un ordre du Roi déféra tous les complices de cette mise en vente devant le lieutenant criminel.

Le lendemain de la pose des scellés, un des employés de l'imprimerie alla trouver le premier président de Bellièvre, avec la seconde *Provinciale* toute fraîche, pour lui prouver qu'on n'avait pu l'imprimer chez son maître, puisqu'il y avait les scellés.

La vérité est cependant que l'impression avait eu lieu bel et bien chez son maître, et voici comment. Quand le commissaire arriva chez cet imprimeur, qui se nommait Petit, Petit ne s'y trouvait point. Mais sa femme était une dévote à la Duhamel : elle se dévoua, disent les *Mémoires,* à jouer le rôle de Judith[1]. Elle prit résolûment

[1] SAINT-GILLES, cité par SAINTE-BEUVE, t. III, p. 56.

dans son tablier les formes d'impression, et, passant à travers les gardes, comme autrefois Judith, elle alla les porter chez un voisin, où on les imprima pendant la nuit.

« Nous entrons dès lors dans cette carrière de lutinerie, et presque de magie », en matière d'impression, où les jansénistes sont passés maîtres. Au dix-huitième siècle, le lieutenant de police Hérault, visitant une maison où on lui avait dit que s'imprimaient les *Nouvelles ecclésiastiques*[1], et n'y ayant rien saisi, trouvait, en remontant dans son carrosse, des paquets tout humides, tout fraichement imprimés, du nouveau numéro, qu'on y avait jetés, comme pour le narguer.

L'histoire se renouvela jusqu'à la dix-septième et dernière.

Rien n'est amusant comme de suivre dans Paris les ouvriers compositeurs, courant d'une cachette à l'autre, pour dépister la police, et parvenant toujours à lancer la nouvelle *Provinciale,* au jour dit, dans le public, qui s'intéressait énormément à cette sorte de gageure.

Pascal jouissait de son incognito. Les premières Lettres étaient tout à fait anonymes : le pseudonyme de *Louis de Montalte,* par lequel il les signa, — sans doute en souvenir et par allusion au nom de *Montaigne,* son auteur favori, — ne vint que beaucoup plus tard.

On faisait mille suppositions, et le malin épistolier se plaisait à harceler les adversaires, en inventant à chaque fois une devinette nouvelle, qui les déroutait complétement. La troisième Lettre est ainsi souscrite : « Votre très-humble et très-obéissant serviteur, E. A. A. B. P. A. F. D. E. P. » C'était une manière d'énigme et de défi. En

[1] Journal de la secte.

voici la clef : « Votre très-humble et très-obéissant serviteur et ancien ami, Blaise Pascal, Auvergnat, fils d'Étienne Pascal. »

On entend, ce me semble, les gens du parti réunis tous à la sourdine chez l'abbé de Pontchâteau[1], dont le logis était le lieu des rendez-vous ; ils rient, portes closes, des fausses conjectures des adversaires, et de leur rage à ne pouvoir deviner.

Mais toute comédie a besoin d'une *claque*, de beaux esprits et de grandes dames, qui marque au public le moment où il faut applaudir, et, comme disait Molière, *faire du brouhaha*.

La cabale de Port-Royal déploya au service des *Provinciales* une activité prodigieuse. On vendait les *Petites Lettres* à bas prix, on les distribuait gratis, on les envoyait par ballots en province. « Jamais, dit un contemporain, la poste ne fit de si beaux bénéfices. » Les dames mettaient tout leur zèle à cette distribution. Les salons servaient de bureaux d'annonces, comme celui de la comtesse du Plessis-Guénégaud, à l'hôtel de Nevers. Là, se réunissaient l'abbé de Rancé, qui ne se doutait guère alors qu'il ferait un beau livre sur les devoirs de la vie monastique et réformerait la Trappe, et, avec lui, les beaux esprits du temps. La maîtresse de la maison, confidente de l'auteur, leur donnait les premières de chaque Lettre, et ils s'en allaient ensuite, prônant la venue du prochain chef-d'œuvre. Mazarin voulut les connaître, et il en rit aux larmes, comme d'une chose très-indifférente aux vrais intérêts de l'État. Parfois même, on mettait le ciel de la partie, et l'on publiait des miracles accomplis à

[1] Abbé de Saint-Gildas, se démit de ses bénéfices en 1665, et mourut à Paris le 27 juin 1690. Son corps fut rapporté à Port-Royal des Champs.

Port-Royal, pour capter la confiance des bonnes âmes.

Pourtant, à la troisième Lettre, on crut s'apercevoir que l'intérêt languissait, et que les Cordeliers de Sorbonne ne pouvaient suffire plus longtemps à défrayer la curiosité publique.

Le moment est venu de dire la vérité, en se dégageant des passions de l'heure présente.

Il y a beau temps, du reste, que cela a été dit : « Si les *Lettres provinciales*, avec le même mérite littéraire, avaient été écrites contre les Capucins, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus [1] .... »

Qu'on me permette d'évoquer un souvenir contemporain.

Sous la Restauration, Bailleul, le célèbre publiciste, avait fondé le *Constitutionnel* pour servir d'organe à l'opposition libérale, ainsi qu'on l'appelait alors; et comme ses attaques, qui cependant épargnaient plus la monarchie que la religion, lui attiraient de nombreuses condamnations, il venait gémir chez le père du comte Beugnot, lequel a joué sous le gouvernement de Juillet un rôle considérable, et qui a raconté lui-même l'anecdote.

« Mon père, dit le comte Beugnot, le consolait de son mieux et le plaisantait parfois sur des infortunes qui augmentaient la popularité et les profits de son journal. Il lui tint un jour, en ma présence, ce langage : « — Toi, ton parti et ton journal, vous n'êtes que des « imbéciles; vous n'osez pas vous en prendre directe- « ment aux Bourbons, et parce que vous savez que le « clergé leur est favorable, vous attaquez chaque matin « la religion, ses idées, ses dogmes, son influence légi

[1] De Maistre, *De l'Église gallicane*, liv. I, ch. IX.

« time, et vous révoltez par là mille consciences, mille « sentiments vénérables auxquels tout gouvernement « doit appui. La mode de l'incrédulité est passée; là « Révolution nous en a guéris...; change tes batteries, « ce n'est pas la religion qu'il faut combattre, mais l'in- « fluence politique que certains membres du clergé ou « certaines corporations peuvent exercer. Si tu veux « réussir, prends pour point de mire les Jésuites. Les « lois leur sont contraires; les tribunaux, en sévissant « contre eux, croiront se montrer les dignes héritiers « des parlements; et, comme le gouvernement résistera, « vous lui ferez sur ce terrain une guerre où tous les « avantages seront de votre côté..... Va de ce pas, mon « cher Bailleul, sur le quai, et achètes-y, ce qui ne te « coûtera pas cher, un tas de vieux livres qui y sont expo- « sés depuis deux siècles, et où sont développés tous les « crimes et méfaits de la Société de Jésus. Lis ou fais lire « ce fatras; imprime tout cela dans les colonnes de ton « journal, ce sera de bonne guerre[1]. »

Bailleul et ses collaborateurs comprirent le conseil de M. Beugnot, et le journal d'opposition s'en trouva fort bien.

IV

Pascal avait un ami, fort homme du monde, son confident et aussi confident de la secte dont il soignait les affaires au dehors, car Port-Royal, lui aussi, avait ses solitaires, ses pénitents à robe courte, chargés de le représenter hors du saint désert.

[1] *Éloge du comte Beugnot.* (*Journal officiel* du 11 novembre 1873.)

Ce gentilhomme se nommait le chevalier de Saint-Méré. C'est lui qui remplit auprès de Pascal le rôle de conseiller, comme M. Beugnot l'a rempli, sous la Restauration, près de Bailleul.

Il donna à Pascal le conseil de laisser là les matières de la grâce efficace ou suffisante, du pouvoir prochain, et autres questions sur lesquelles il devenait difficile d'égayer encore longtemps la France.

— Prenez à partie les Jésuites, lui dit-il; et Pascal le fit.

Attaquer les Jésuites, c'était bientôt dit. Mais où, sur quel point vulnérable les attaquer?

Voltaire a fait là-dessus un petit pamphlet assez piquant, qui nous révèle indirectement les embarras de Pascal, avant d'écrire sa deuxième *Provinciale*.

Maladie, mort et apparitions du Jésuite Berthier. — C'est le titre de ce pamphlet, d'ailleurs favorable aux Jésuites, de qui Voltaire était l'élève et à qui il a conservé, au milieu de ses plus impies débordements d'incrédulité, une véritable et reconnaissante estime.

Voltaire suppose que Berthier apparaît après sa mort à un de ses confrères, pour lui expliquer quel est le péché qui peut damner un Jésuite.

Berthier a visité dans leurs cavernes les sept péchés capitaux. La *luxure* lui a dit que ce n'est pas elle qui a l'honneur de damner les Jésuites, et que, en général (sauf quelques rares exceptions), elle ne se mêle pas de leurs affaires. L'*avarice* n'a damné que quelques Pères procureurs. La *gourmandise* fit signe que nous n'étions pas dignes d'elle. L'*envie* déclare que les Jésuites ont trop bonne opinion d'eux-mêmes pour recourir à une malheureuse comme elle, qui n'a que la peau sur les os. C'est donc l'*orgueil* qui se charge de cet office et qui revendique cet honneur.

Pour gagner immédiatement son lecteur par le rire, Pascal met tout d'abord en scène ce ridicule, qui est le premier de tous les ridicules, le grand contentement que ses adversaires ont d'eux-mêmes.

Les escarmouches d'avant-garde finies, il exécute la charge à fond avec entraînement, mais sans quitter les allures badines. Un exposé de la politique des Jésuites lui fournit le moyen d'aborder le secret de leur morale, sévère ou facile au gré des événements ou des personnes.

C'est un Jésuite qui explique lui-même la morale de la Compagnie à leur dénonciateur, avec la naïveté d'un benêt ou la facilité d'un scélérat incapable de honte.

Le premier effet fut étourdissant. L'immense talent du pamphlétaire ne permettait plus de voir clair dans cette série d'accusations, écrasantes si elles étaient fondées, et si toutes ces citations, habilement échafaudées dans les *Petites Lettres,* étaient authentiques. La cour s'émut. On demanda des explications au Père Annat, confesseur du Roi. Les Jésuites eux-mêmes furent déconcertés par la soudaineté et la vivacité de l'attaque.

On répondit cependant. On démontra, comme dit Voltaire, que le raisonnement était faux, que les fondements portaient sur des citations tronquées, sur des sens dénaturés, sur des interprétations arbitraires.

Mais le dard resta enfoncé. C'est le Père Rapin qui le constate, avec une amère douleur : « La plupart des gens « qui n'avaient ni le temps ni l'esprit d'en examiner le « fond, ne doutaient pas de la vérité des reproches « qu'on leur faisait[1]... »

Comment échapper à ce feu roulant, qui commence avec la quatrième *Provinciale,* que Pascal ouvre en ces termes :

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. II, p. 367.

« Monsieur, il n'est rien tel que les Jésuites. J'ai bien « vu des Jacobins, des docteurs et de toute sorte de « gens. Mais une pareille visite manquait à mon instruc- « tion. Les autres ne font que les copier. Les choses « valent toujours mieux dans leur source... »

De là part un dialogue ironique comme Platon l'a pu faire, une *philippique* violente comme celles de Démosthènes, qui finit par l'éclat oratoire de Cicéron condamnant Catilina.

On l'a dit avec une justesse irréfutable, l'arme de guerre la plus meurtrière, le code, le *Livre* par excellence du jansénisme, c'est le recueil des treize *Provinciales*.

Voltaire aura beau dire : « De bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites? » le comte de Maistre aura beau les appeler du surnom qu'il leur donna, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* quand il les appelle « les menteuses »; et vainement Chateaubriand portera-t-il le même jugement dans ses *Études historiques,* quand il s'écriera : « Et pourtant, Pascal n'est qu'un calomniateur de génie; il nous a laissé un mensonge immortel! » les *Provinciales* resteront, dans l'arsenal des lettres françaises, une panoplie où l'on viendra longtemps encore décrocher l'arme funeste qui tue toujours à coup sûr.

Le lecteur ne saurait attendre ici un plus long exposé de cette querelle. J'en ai dit assez pour concilier les droits imprescriptibles de la vérité avec les hommages dus au génie de Pascal.

Mais il est une revendication que l'on ne me pardonnerait point d'avoir omise, car nous sommes les fils de Sara, les enfants de cette femme libre, libres de cette liberté, dit saint Paul, dont le Christ nous a laissé le

glorieux héritage. La liberté reconquise par le Rédempteur, cette fleur triomphante dont on fait des couronnes immortelles, a poussé sur le Calvaire, arrosée et fécondée par un sang assez pur pour racheter toutes les servitudes; ce legs merveilleux de notre Dieu, Pascal l'a méconnu! Et ce sera pour ses adversaires une gloire impérissable d'avoir relevé un étendard qu'il eut le tort de laisser tomber sur le champ de bataille de la dogmatique sacrée.

Ce n'est point moi qui l'ai dit, et je serais étonné que notre siècle, si ardent pour la cause sainte de la liberté humaine, ne se fût pas honoré en faisant cette revendication. Elle a été faite, de toutes parts, dans les livres qui semblent le moins favorables.

Je n'en citerai que deux.

Au Collége de France, un jour, le plus grand peut-être des professeurs de la Sorbonne contemporaine, M. Cousin, n'a pas hésité à l'enseigner : « On peut, s'écriait-il, « le dire aujourd'hui, sans craindre de passer pour le « complice du Père Le Tellier : c'étaient alors les Jésuites « qui défendaient la bonne cause, celle de la liberté « humaine et du mérite des œuvres. »

Et hier encore, dans la même chaire, devant le premier auditoire du monde, c'est M. Ernest Renan qui a dit : « Dans la querelle des Jésuites et des jansénistes, « les Jésuites soutenaient une doctrine plus conforme et « plus respectueuse pour la liberté que celle de leurs « adversaires. »

Hélas! Pascal, qui aurait pu être le plus puissant des apologistes chrétiens de nos temps, se laissa entraîner par les sombres emportements de Jansénius et de Port-Royal! Quand on lui parle de l'Église, il écrit : « Si mes « Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne

« est condamné dans le ciel. *Ad tuum, Domine Jesu, tri-*
« *bunal appello.* Seigneur Jésus, c'est à votre tribunal
« que j'en appelle. Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux
« hommes[1] ! »

Avais-je tort de maudire, au chapitre précédent, l'influence fatale de la secte sur ce beau génie malheureux, et de dire que le jansénisme portera, dans l'histoire de l'apologétique chrétienne, l'indélébile tache d'avoir dévié le génie de Pascal?

V

On raconte qu'Arnauld, devenu vieux, exilé à Bruxelles, n'osait plus même se promener dans le jardin de sa petite maison, que lorsqu'on avait tendu des voiles d'un mur à l'autre, pour le dérober à la vue des voisins. Le vieux docteur, le chef de la cabale, dont tant de tristesses assombrirent les derniers jours, avait mis aussi, entre lui et le soleil radieux de la foi, un autre voile, bien autrement épais, celui de l'hérésie. Dans cette ombre froide et stérile, semblable aux arbres que les feux du midi n'échauffent jamais, le jansénisme n'a produit que des fruits sans vie, et il a préparé d'amères déceptions à ceux qui l'ont voulu prendre pour nourricier.

Ce n'est point là qu'il faut demander la vie, ce n'est point aux rameaux de l'hérésie qu'il faut demander des fruits d'or. L'Église seule a les paroles de vie. Elle est cet arbre, planté le long des eaux vivifiantes de la pure doctrine, dont il est écrit qu'il portera son fruit au temps favorable. Attachons-nous à elle. Elle est l'arbre de vie; ailleurs, c'est l'arbre de mort!

[1] PASCAL, *Pensées*, ch. final.

IX

LA CONDAMNATION DES CINQ PROPOSITIONS.

Beauté et actualité du récit de Rapin. — Appel des évêques de France au Souverain Pontife. — Contre-appel des évêques jansénistes. — Division opérée par Paul de Gondi. — Portrait d'Innocent X. — Il nomme une commission de cinq cardinaux et treize consulteurs pour examiner l'affaire. — Historique et procédure de la congrégation. — Intrigues de la secte. — Sessions tenues devant le Pape. — Patience d'Innocent X. — Le Père Desmares. — Fausse joie des députés jansénistes. — Innocent X se détermine à signer la bulle de condamnation. — Ce qu'elle contenait. — Accueil qui lui est fait partout. — Première impression du parti. — Conduite charitable de saint Vincent de Paul. — A propos d'un almanach. — Bataille. — Les haleines de Port-Royal.

Personne n'a mieux raconté que le P. Rapin cette condamnation justement célèbre, dont les suites ont agité l'Église pendant près de deux siècles, et son plus récent éditeur, M. Léon Aubineau, a eu raison d'écrire : « Je suis persuadé qu'aucun catholique ne saurait lire sans se réjouir et remercier Dieu, les livres VII et VIII de nos *Mémoires* [1]. »

Dans le beau récit de Rapin, on voit à l'œuvre l'infaillibilité pontificale, proclamée de nos jours; on apprend comment le Souverain Pontife, personnellement infaillible en matière de foi et de morale, exerce cette divine prérogative.

[1] Tome Ier, p. 24.

A côté des docteurs et des évêques[1] qui demandent simplement une décision et qui s'y soumettent par avance, qu'elle leur soit favorable ou contraire, on trouve d'autres docteurs et évêques, « grands hommes, éloquents, hardis, décisifs », qui prétendent diriger la procédure, qui dictent l'oracle que le Saint-Esprit doit rendre, qui crient à l'inopportunité, qui accusent la cour romaine de tyrannie parce qu'elle ne veut pas ouvrir à leur éloquence le champ d'une dispute publique et contradictoire, qui accusent les Jésuites de tout mener, qui cherchent enfin, par toutes sortes d'intrigues, à temporiser, espérant que la mort du Pape, déjà bien vieux, viendra bientôt détourner le coup dont ils se sentent menacés. Au milieu de cette agitation, on contemple avec joie un pape de plus de quatre-vingts ans, calme et souriant à tous, mais ferme, actif, vigilant, poursuivant son but avec une invincible constance, « consultant toutes les lumières de la terre, comme s'il n'avait rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairci des choses dont il avait à décider, s'adressant à Dieu, comme s'il n'avait rien eu à attendre des hommes. [2] »

Et lorsque, remontant du dix-septième siècle au nôtre, d'Innocent X à Léon XIII, on retrouve la même grandeur planant victorieuse sur les mêmes misères vaincues, on se sent fortifié, malgré les épreuves du temps, dans la foi au perpétuel triomphe des vicaires de Jésus-Christ et de la sainte Église : alors on bénit Dieu de tenir, au-dessus des sept collines de Rome, toujours radieux, toujours vainqueur de la poussière, des nuages et des ténèbres, ce soleil de la papauté qui illumine le monde.

[1] FUZET, *les Jansénistes au dix-septième siècle*, ch. IX, p. 234.
[2] RAPIN, *Mémoires*, t. II, p. 2.

I

Grâce au zèle de saint Vincent de Paul [1], les évêques de France, à une majorité écrasante, se mirent d'accord sur la résolution proposée. Quatre-vingt-dix adressèrent au Pape la lettre circulaire proposée par Nicolas Cornet, le grand docteur de Sorbonne, qui avait eu la patience et la gloire d'extraire et de formuler, des verbeux développements de Jansénius, les cinq propositions.

Cette lettre représentait au Pape la gravité des troubles suscités par le livre de Jansénius, l'insuffisance de la condamnation déjà prononcée par Urbain VIII, parce que ce jugement ne tombait sur aucune proposition en particulier. Elle soumettait au Saint-Siége les cinq propositions formulées par la Sorbonne, en promettant, de la part des signataires et des fidèles en général, la même docilité à la décision du Souverain Pontife que dans l'affaire des *deux chefs*.

Ainsi la question se posait nettement et nominativement contre la doctrine de Jansénius. La Reine se joignit à la démarche des évêques; l'ambassadeur français à Rome eut ordre de solliciter du Pape un jugement définitif. L'union des deux pouvoirs religieux et civil, le catholicisme reconnu comme religion d'État, expliquent cette intervention du gouvernement français dans une affaire au fond purement dogmatique.

Les jansénistes essayèrent de leur côté une contre-marche, qui trahissait leur impuissance et leur embar-

[1] GAILLARDIN, *Histoire du règne de Louis XIV*, t. VI, p. 308.

ras. Ils avaient réussi à retenir de leur côté onze évêques, parmi lesquels l'évêque d'Angers, Henri Arnauld, frère du grand Arnauld, Caulet de Pamiers, Pavillon d'Alet et Gondrin de Sens.

Ces onze écrivirent à leur tour au Pape, mais pour décliner son jugement; ils demandaient, ou que la discussion durât encore librement, comme elle avait été tolérée depuis plusieurs siècles, ou que le Pape ne prononçât pas avant que les évêques, en concile, eussent longuement examiné les questions de personnes ou de choses relatives au procès.

En même temps, un autre prélat accordait au parti une sorte de gratification, indirecte il est vrai, dont ils affectèrent de triompher bruyamment.

A propos d'un livre du jésuite Brisacier, *le Jansénisme confondu,* où l'auteur avait eu le tort d'attaquer personnellement les religieuses de Port-Royal, Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, lança un mandement qui, passant habilement à côté de la question de doctrine, réclamait, pour l'honneur des religieuses incriminées, contre plusieurs *mensonges* et *impostures* [1].

C'était, observe finement M. Gaillardin, un échec pour les Jésuites, qu'on accuse toujours d'une habileté consommée, et qui se comportent parfois comme les plus grands maladroits du monde.

Mais la lettre des onze faisait voir que le parti ne cherchait qu'à gagner du temps, refuge ordinaire des causes embarrassées d'elles-mêmes. Le mandement du coadjuteur, en réfutant des faits imputés à des religieuses, ne prouvait au fond absolument rien contre la réalité et le danger des cinq propositions.

[1] Mandement du 29 décembre 1651.

I.

Le jugement sollicité du Pape fut préparé avec le soin nécessaire pour prévenir toute plainte de précipitation ou de partialité.

Le procès dura deux ans, non par effet d'une lenteur insouciante, mais par la multiplicité des travaux, des mesures de précaution que le Souverain Pontife crut devoir s'imposer pour mettre la vérité dans tout son éclat.

Ceux qui ont l'habitude d'accuser de lenteur la cour de Rome pourraient apprendre, par les détails qui vont suivre, qu'il ne faut pas accepter sans examen les opinions toutes faites, à l'usage des têtes légères ou prévenues.

Innocent X était un grand Pontife.

« C'était, dit Rapin, un homme de tête, résolu, à qui on n'en faisait pas facilement accroire, d'un grand sens pour les affaires, éclairé, ne se fiant aux yeux d'autrui que quand il ne pouvait pas s'instruire par lui-même. Sa sobriété était si grande qu'il ne dépensait pour sa table que deux *jules* par repas, à ce qu'on dit. Le peu de temps qu'il donnait à sa nourriture lui en donnait un plus grand pour les affaires, qu'il aimait, parce que sa capacité lui rendait tout facile, et que son expérience le mettait en état de n'être presque jamais surpris [1]. »

Il nomma une commission composée des cardinaux Roma, Spada, Ginetti, Cecchini et Chigi.

Il choisit Roma parce qu'il le croyait homme de bien,

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. I, p. 491.

incorruptible, zélé pour l'intérêt de la religion; Spada, parce qu'il connaissait sa capacité; Ginetti, parce qu'il était doux, patient, laborieux; Cecchini, parce qu'il était dataire; Chigi, parce qu'il était son secrétaire d'État.

Aux garanties qu'offrait cette congrégation spéciale de cinq cardinaux choisis avec soin, Innocent X joignit d'autres précautions.

Il écrivit, par la voie de ses nonces, aux Universités d'Allemagne, de Flandre, d'Espagne et de Paris, pour avoir leur sentiment sur la doctrine incriminée.

La congrégation des cinq cardinaux passa plus d'un an à revoir les débats antérieurs sur la question de la grâce, à relire le procès de Baïus, à comparer sa doctrine avec celle de l'évêque d'Ypres, à prendre connaissance des censures portées par les Universités.

Ce ne fut qu'après avoir ainsi jeté les fondements de la procédure, qu'elle crut devoir aborder les cinq propositions en elles-mêmes.

Alors elle se renforça de treize consulteurs, choisis parmi les plus savants théologiens. Un seul Jésuite y figurait, à côté de Dominicains, Augustins, Cordeliers, Théatins, Servites et prêtres séculiers.

III

Il était venu à Rome trois députés jansénistes pour défendre leur maître, et trois catholiques pour le combattre.

La congrégation leur demanda aux uns et aux autres leurs mémoires écrits, et, après que les catholiques eurent satisfait à cette demande, les jansénistes se faisant

attendre plus de deux mois, on subit ce délai pour ôter tout prétexte de réclamation.

L'examen des propositions commença enfin le 24 septembre 1652. Il dura jusqu'au 20 janvier suivant.

Dans cet intervalle de temps, il se tint quatorze sessions.

Chaque proposition fut débattue avec une entière liberté de suffrages pour quelques opposants qui se trouvaient en minorité parmi les consulteurs.

Ce premier travail fini, les deux députés des deux partis furent invités à venir, devant la congrégation, développer de vive voix les arguments qu'ils avaient donnés par écrit. Les jansénistes refusèrent. « Ils avaient voulu, disaient-ils, un colloque contre leurs adversaires : ils avaient été envoyés, non pour exposer simplement leur doctrine, mais pour discuter. » Les catholiques se rendirent à l'appel des cardinaux, et l'impression de leurs discours fut assez profonde pour que l'on pût croire les informations terminées.

Néanmoins, la congrégation, reprenant les séances secrètes, consacra tout le mois de février à reviser les suffrages, pour y ajouter ou en retrancher ce qu'on jugerait à propos, et préparer avec plus de sûreté les éléments de la décision pontificale.

Pendant que les cinq propositions étaient ainsi examinées avec une attention scrupuleuse et une incomparable impartialité, les jansénistes déployaient leur esprit d'intrigue. « Ils mettent des masques, a-t-on dit justement, s'engagent dans de ténébreuses intrigues, ne montrent que rarement leur vrai nom et leur vrai visage. Ils se donnent tous les caractères d'une secte. »

La ruse, la flatterie, l'appel au pouvoir séculier, les factums, les remontrances, les articles de gazettes, les

mémoriaux remplis d'injures et de fausse science, ils mettent tout en œuvre, tout, même les moyens les plus vils de corruption. C'est ainsi qu'ils ont l'impudence d'offrir à l'un de leurs juges, qu'ils supposaient besoigneux et magnifique, de lui faire donner par la Boîte de Perrette, à laquelle les matriarches fournissaient largement, une superbe vaisselle d'argent.

Malgré tout, la patience romaine et l'ardent dévouement de l'Église à la cause de la vérité continrent l'indignation et permirent aux cardinaux et à leurs consulteurs d'achever leur travail.

C'est une œuvre vraiment belle que ce travail colossal, dont Rapin nous a conservé les grandes lignes avec une impartialité et une sûreté auxquelles Sainte-Beuve, qui est opposé à ses conclusions, rend un solennel hommage :

« Le P. Rapin, dit-il, donne des renseignements qu'on ne trouverait pas ailleurs. Il a copié sur les *Mémoires du saint-office* le procès-verbal de ce long jugement. »

IV

La tâche de la congrégation accomplie, celle du Pape commença.

Innocent X, malgré ses quatre-vingt-un ans, avait suivi, avec une vigueur de volonté infatigable, ces débats arides et compliqués.

Il s'était fait remettre par écrit tous les avis énoncés dans la congrégation, comme les différents mémoires des parties.

Il voulut les reviser à son tour; et afin de ne laisser à

personne le prétexte de se plaindre de n'avoir pas été entendu, il ouvrit le 10 mars une nouvelle série de sessions qui dura jusqu'au 7 avril.

La congrégation se réunit dix fois sous sa présidence, pendant de longues heures, et quelquefois fort avant dans la nuit.

Sur chaque proposition, il faisait parler chaque consulteur, donnant liberté entière de tout dire, attentif à tout, n'interrompant personne.

L'examen terminé dans ces conditions laborieuses, il ne se hâta pas de conclure.

« Après avoir fait examiner ces propositions près de dix-huit mois par les plus habiles théologiens de Rome, dit Rapin, après s'en être fait informer par le cardinal-secrétaire pour s'en remplir l'esprit, après avoir assisté un mois durant aux congrégations qui se firent dans son palais pour conformer cette entreprise à l'honneur du Saint-Siége, il se servit encore de toutes les diligences et des précautions que lui suggéra la prudence [1]. »

Il ordonna aux commissaires de se réunir de nouveau pour voir ce qui restait à faire, et, en particulier, s'il n'était pas à propos d'écouter les députés jansénistes, qui venaient de recevoir un renfort par l'arrivée du P. Desmares à Rome.

Ce P. Desmares était fort connu à Paris, où sa réputation d'orateur, grossie par la secte, lui avait fait une grande situation. Mais il l'était tout autant par un joli calembour auquel il donna lieu, en provoquant un adversaire des jansénistes à une conférence publique dans laquelle on discuterait la question de la grâce. Il comptait bien que, épouvanté par sa réputation de beau

[1] Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 90.

diseur, l'adversaire, d'ailleurs timide, refuserait. Malheureusement pour Desmares, celui-ci accepta. Tout Paris se rendit à Arcueil pour écouter la fameuse dispute. Il n'y manqua qu'un seul personnage, ce fut le P. Desmares, et on le chansonna, à la mode parisienne, dans une charmante chanson dont le refrain disait avec le psaume :

> Pourquoi donc, Desmares, as-tu fui ?
> Quid est tibi, mare, quod fugisti ?

Le Pape accorda donc une longue audience, en présence de la congrégation, le 19 mai 1653. Ils parlèrent à la mode janséniste. Chacun d'eux voulut écouter son discours, et le P. Desmares, à lui tout seul, tint la parole pendant deux heures.

Innocent X écouta ces verbiages avec tant de patience, que, prenant l'attention pour l'assentiment, les jansénistes, au sortir de là, coururent chez l'ambassadeur de France témoigner de leur joie.

Ils mandèrent à Paris qu'ils avaient sujet d'être fort contents du Pape ; et Rapin le remarque, avec sa pointe accoutumée de malice spirituelle : « Le parti donna de grandes bénédictions à Innocent X, qui passa à Port-Royal, l'espace de quinze jours, pour un des successeurs de saint Pierre les plus accomplis des derniers siècles [1]. »

Ces bénédictions allaient bientôt se changer en imprécations.

Les députés catholiques furent invités à leur tour à venir s'expliquer une dernière fois devant leurs juges ; mais ils répondirent qu'ils avaient tout dit, ne voulant pas éloigner encore la décision par des audiences inu-

[1] *Mémoires*, t. II, p. 102.

tiles. Les jansénistes aussitôt d'écrire à Port-Royal qu'ils avaient refusé de parler après eux, « de peur que le Pape et la congrégation pussent faire une comparaison qui les aurait rendus ridicules et méprisables [1] ».

Le Pape n'avait donc plus qu'à prononcer.

Mais, toujours prudents, même au moment où ils vont parler comme docteurs infaillibles et irréformables de la chrétienté entière, les pontifes romains s'entourent, jusqu'à la dernière minute, de toutes les précautions que dicte la sagesse humaine, cette vertu cardinale si importante à la conduite des pasteurs et des brebis.

Innocent X prit donc une dernière fois conseil des cardinaux. Il demanda à l'ambassadeur français le fidèle tableau de l'état des esprits en France, car la question d'opportunité a aussi son importance dans la promulgation des lois dogmatiques ou morales [2].

[1] SAINT-AMOUR, *Journal*, p. 470.

[2] Nous savons bien que nous signalons, que nous vantons l'opportunité dans un moment très-inopportun. Nous n'oublions pas qu'il y a eu récemment un concile, et que l'opportunité y a joué un vilain rôle. Il n'en est pas moins vrai que l'opportunisme est une chose sacrée, et qu'avec le respect des principes elle constitue la base de tout bon gouvernement. Quand ses disciples ont demandé à Notre-Seigneur des choses indiscrètes, il leur a répondu : « Ces vérités sont des vérités inopportunes; on ne pourrait pas les porter actuellement. » Et quand les disciples ont voulu savoir à quelle heure arriverait l'opportunité, il a encore répondu : « Ce n'est pas à vous de savoir les temps et les moments que mon Père a fixés dans sa puissance. » Sans doute on peut abuser beaucoup de l'opportunité. On peut l'appliquer méchamment à se débarrasser d'une vérité qui offusque. On peut aussi de bonne foi prendre l'opportunité pour l'inopportunité, et rendre l'éclosion de la vérité immédiatement nécessaire. Mais l'opportunité, quand elle a été déclarée opportune par l'autorité à qui le soin a été confié de considérer l'horloge des siècles, l'opportunité est le signe caractéristique du génie, et les grands règnes sont ceux qui ont saisi au vol cette heureuse conjonction du vrai et de l'à-propos. (J. MOREL, *la Condamnation de Galilée*.)

Avec tous ces éléments d'information, le Vicaire du Christ pouvait, comme autrefois Pierre, ouvrir la bouche dans l'assemblée des fidèles. Il indiqua des prières publiques solennelles, et ce fut lui-même qui dicta la condamnation des propositions, les qualifiant l'une après l'autre.

Il fit lire jusqu'à trois fois la bulle devant les cardinaux. « Ceux-ci, dit l'historien de cette belle page de notre histoire ecclésiastique moderne, témoins que Sa Sainteté avait fait devant Dieu et devant les hommes tout ce qui se pouvait, s'en remirent à sa prudence et aux lumières qu'il avait d'en haut sur le dessein de cette constitution[1]. »

C'était le 31 mai 1653, la veille de la Pentecôte. Innocent X signa, dans le palais du Quirinal, la bulle qui condamnait les cinq propositions.

V

Rome avait parlé, la cause était jugée!...

La bulle était claire, explicite.

Elle disait expressément que les cinq propositions avaient été présentées à Innocent X par les évêques de France comme étant les plus remarquées entre celles de Jansénius. Elle les reproduisait textuellement. Elle les condamnait l'une après l'autre comme hérétiques et injurieuses à la bonté de Dieu.

Un paragraphe spécial signifiait que, si la condamnation expresse ne tombait que sur les cinq propositions

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. II, p. 105.

déférées au jugement du Saint-Siége, le Pape ne prétendait aucunement approuver les autres sentiments de Cornélius Jansénius contenus dans son livre.

Aussi l'effet fut-il immense.

De toutes parts, les acclamations furent si nombreuses et si éclatantes que les jansénistes durent pendant quelque temps garder le silence.

L'assemblée du clergé de France reçut, avec les plus vifs témoignages de dévouement à la grande cause de la foi, la décision pontificale. Elle écrivit aux évêques absents pour la leur transmettre. Ceux-ci la publièrent avec empressement, sauf quatre, qui essayèrent d'en dénaturer le sens et d'en atténuer la portée par des mandements schismatiques.

La Sorbonne, sur l'invitation du Roi, l'enregistra, quoique ce ne fût pas la coutume de la Faculté d'enregistrer les bulles des papes. Défense solennelle fut faite aux docteurs et bacheliers de soutenir ou d'enseigner la doctrine qui venait d'être condamnée.

Le Roi fit remercier le Pape d'avoir rendu le repos aux consciences.

Innocent X, heureux dans sa vieillesse de cet accord, semblait rajeunir de bonheur, et il répétait, comme l'atteste notre ambassadeur dans sa dépêche du 28 juillet 1653 : « Les Français sont la fleur des catholiques, et véritablement édifiants par leur obéissance au Saint-Siége. »

Seuls, les calvinistes ne purent dissimuler leur rage. Leurs amis de France, plus ou moins habilement déguisés, tombaient sous une condamnation dont ils ne se relevèrent point, tant l'accord se faisait unanime.

En sortant de Rome, les députés jansénistes, s'étant arrêtés à Zurich, y furent traités par les ministres de la

religion réformée. Dans ce repas, les ministres se servirent d'une copie de la bulle d'Innocent X pour coiffer un flacon de vin!... Ah! c'est que la vieille définition du bon sens français sera éternellement vraie : « Le jansénisme ne fut guère autre chose qu'un calvinisme déguisé »; et il est aussi vrai que spirituel de définir un janséniste, comme le faisaient les Jésuites, au rapport de Sainte-Beuve : « Un janséniste, c'est un calviniste qui dit la messe [1]. »

En dehors de Zurich et des centres révoltés, les chefs jansénistes eux-mêmes, épouvantés du coup qui les frappait à mort, se montraient disposés à la soumission.

C'est saint Vincent de Paul qui l'écrit à M. de Solminhiac, évêque de Cahors : « M. Singlin, patriarche du parti, avec M. Arnauld, déclarent qu'il faut obéir; M. Duhamel, curé de Saint-Merry, l'un des arcs-boutants de la nouvelle doctrine, s'est offert de publier lui-même la bulle dans son église. »

VI

Le saint prêtre, aussi charitable pour les personnes qu'inflexible contre l'erreur, avait conseillé et mis en pratique un système de modération dont Innocent X lui avait donné l'exemple, en faisant l'accueil le plus paternel aux députés jansénistes dans leur audience de congé.

Vincent de Paul disait aux catholiques, après la publication de la bulle, qu'il fallait se contenir dans les té-

[1] *Port-Royal*, t. III, p. 595.

moignages publics de leur joie, et ne rien avancer dans leurs sermons, ni dans leurs entretiens et leurs conversations, qui pût tourner à la confusion des partisans de Jansénius, de peur de les aigrir davantage et de les exaspérer au lieu de les gagner.

« Il trouvait plus expédient, dit Abelly[1], de les prévenir d'honneur et d'amitié dans cette conjoncture humiliante pour eux, et néanmoins capable de les aider à revenir quand ils se verraient traités avec respect et charité. »

Lui-même, il alla à Port-Royal visiter les solitaires et les féliciter de la soumission qu'on attendait d'eux, multipliant, dans des conversations prolongées, les témoignages d'estime et d'affection.

Il traita de même d'autres personnes de condition, fort notables dans le parti, qui promirent aussi toute obéissance au Siége apostolique en ce qui concernait la doctrine condamnée.

Mais tous ne partageaient pas la manière de voir de saint Vincent de Paul.

La dispute s'engagea à propos d'une brochure bien innocente d'ordinaire, à propos d'un almanach.

Adrien Gambart, confesseur de la Visitation du quartier Saint-Jacques, composa un dessin pour être placé en tête de l'almanach de 1654. Le dessin fut gravé par Ganière, sur le refus de Boudan, graveur ordinaire des Jésuites.

Il représentait, d'un côté, le pape Innocent X environné de cardinaux et de prélats, la tiare en tête, avec ses habits pontificaux. Le Pape lançait la foudre de sa censure sur une hydre à cinq têtes, qui marquait les

[1] *Vie de saint Vincent de Paul*, ch. XII

cinq propositions. Vis-à-vis on voyait Louis XIV, s'élevant de son trône : l'esprit du zèle divin l'animait, et la Justice lui présentait son épée. L'évêque d'Ypres était au bas du dessin, avec des ailes de chauve-souris, qui s'enfuyait, et était dans sa fuite bien reçu par Calvin et par les autres hérétiques du temps passé. L'erreur, la tromperie, l'ignorance et quelques autres monstres, étaient terrassés par la foudre lancée des mains du Pape.

Cette allégorie de mauvais goût eut un succès énorme.

Elle s'appelait l'*Almanach de la déroute des jansénistes.*

Port-Royal y répondit par un factum intitulé : *les Enluminures de l'almanach.*

C'était un petit poëme en vers burlesques, où les jansénistes essayaient de répondre à la pensée exprimée par l'almanach.

Les vers étaient de Sacy, « qui ne rougit pas, dit Sainte-Beuve, de souiller ses doigts chastes à cette poésie digne uniquement de dégoût [1] ».

Le P. Lemoyne répondit aux *Enluminures* par un nouveau pamphlet, aussi peu recommandable que ses prédécesseurs, intitulé l'*Étrille du Pégase janséniste.* Cette étrille, qui prétendait racler d'importance le coursier de Sacy, était une satire fort envenimée, cachée sous une fable, où l'on trouvait cependant plus de poésie que dans l'œuvre janséniste.

Toujours, on le voit, le côté humain dans le fonctionnement divin de l'œuvre de Dieu par son Église.

Rapin le confesse avec une ingénuité parfaite : « Il faut avouer, dit-il, que, dans les *Enluminures* aussi bien que dans l'*Étrille du Pégase janséniste,* il y avait peu de ves-

[1] *Port-Royal, loc. cit.*

tiges de cette charité qui est le caractère essentiel du chrétien, et que ce n'est pas par ces voies-là qu'on publie l'Évangile ni qu'on le défend [1]. »

Le prétexte fut trouvé bon par nos messieurs.

Il leur fournit le moyen de rentrer en lice avec un acharnement vraiment digne d'une meilleure cause.

Un des députés catholiques, qui avait tant contribué à la condamnation, Lagault, le disait avec une touchante simplicité : « Nous craignons les haleines de Port-Royal [2]. »

Ces souffles empoisonnés vont se déchaîner, pénétrer partout, et ternir, pendant deux siècles, la gloire catholique de notre patrie !

[1] *Mémoires*, t. II, p. 195.
[2] LAGAULT, lettre XXXI.

X

RÉSISTANCE A LA BULLE.

Ils savent les intentions du Pape mieux que le Pape lui-même. — Un misérable subterfuge. — Succès prodigieux et revirement dans l'opinion publique. — L'assemblée du clergé de France entreprend d'y couper court. — Mort de l'archevêque de Paris. — Une piquante anecdote contée par Racine. — Actes de l'assemblée du clergé. — Réponse du Pape. — Tactique du silence respectueux déjouée par le formulaire. — La formule que tous devaient signer. — Les deux dernières *Provinciales*. — Le droit et le fait. — Réfutation de ce sophisme. — Le Maistre aîné écrit une lettre perfide. — Il agite le spectre de l'inquisition et invoque les libertés gallicanes.

I

« Les jansénistes ont toujours été dans l'usage de savoir les intentions des papes, mieux que les papes eux-mêmes! »

C'est leur historien et panégyriste, Sainte-Beuve, qui leur décerne ce bel éloge. Il est d'ailleurs parfaitement justifié.

Dès 1642, nous l'avons vu, ils prétendaient infirmer l'autorité de la bulle d'Urbain VIII, en affirmant que le Pontife n'aurait pas voulu nommer Jansénius dans cet acte, mais que le nom de l'évêque d'Ypres y avait été inséré par l'assesseur du saint-office.

Voici comment ils s'y prêtent pour infirmer l'autorité de la bulle d'Innocent X.

Ce vertueux et charitable pontife avait reçu, avec une paternelle bonté, les députés jansénistes, au moment de leur départ de Rome, après leur condamnation.

Sur une demande de Desmares, il leur dit qu'il n'avait pas voulu condamner la doctrine de saint Augustin.

Là-dessus, ils se frottèrent les mains, et les affidés s'en allaient partout, mystérieusement, répéter que le Pape distinguait saint Augustin de Jansénius, et, sur cette belle découverte, ils concluaient qu'ils n'étaient pas condamnés, parce qu'ils avaient toujours répété que leur doctrine et saint Augustin, c'était tout un à leurs yeux.

Cependant, le silence fut gardé pendant quelques mois. Ils n'osaient pas rentrer ouvertement en lutte, au milieu du retentissement de leur condamnation, de la faveur avec laquelle l'opinion publique l'avait accueillie, et aussi, disons-le bien vite, de la ferme attitude du pouvoir civil qui les épouvantait.

Après quelques mois de silence, ils produisirent un système de justification qui paraissait accepter la bulle, mais devait les mettre complétement hors de cause.

Voici comment ils s'y prirent. Admirons au passage cette subtilité, dont ils gratifiaient volontiers leurs adversaires, mais où nul ne leur rendra jamais des points, car, dit d'Aguesseau, cette hérésie est la plus subtile que le diable ait jamais tissue.

Ils avancèrent donc que, si les cinq propositions étaient en effet très-répréhensibles, au moins elles n'étaient pas dans Jansénius, puisqu'elles n'étaient pas formulées, dans son livre, dans les termes où elles avaient été présentées au jugement de la cour de Rome, et que, dès lors, si ces propositions méritaient la sentence prononcée contre elles, cette sentence n'atteignait ni Jansénius ni ses disciples.

Il était trop facile de leur répondre.

La première des cinq propositions est textuellement exprimée dans l'*Augustinus*, comme dans la bulle.

Les quatre autres étaient le résumé exact de la doctrine de ce livre, et elles y étaient contenues comme l'effet est contenu dans la cause, comme la conséquence dans son principe, comme un titre de chapitre dans le chapitre lui-même, lorsqu'il le résume fidèlement, quoique en termes différents et plus courts.

En outre, si les propositions condamnées n'étaient pas la doctrine de leur maître, pourquoi donc avaient-ils apporté tant de zèle à les soutenir pendant le procès? Pourquoi avaient-ils essayé de montrer que, si ces propositions pouvaient avoir un sens hérétique, on pouvait aussi, en les expliquant bien, leur trouver un sens catholique, et que ce sens orthodoxe était précisément celui de Jansénius?

On conserve en effet, aux archives du Vatican, un tableau à trois colonnes, où ils distinguaient et discutaient les divers sens possibles des propositions : le sens hérétique ou calviniste qu'ils répudiaient, le sens catholique selon eux qu'ils adoptaient, et le contre-pied de celui-ci qu'ils imputaient à leurs adversaires.

Enfin, comment se faisait-il que la condamnation seule leur eût appris tout à coup que l'objet de tant d'efforts ne les regardait pas, et qu'ils avaient combattu pour une cause étrangère? La découverte était vraiment bien tardive; elle révélait ou une insigne mauvaise foi, ou une naïveté par trop..... naïve.

Telle fut pourtant la tactique qu'ils adoptèrent et qui leur réussit, tant il est vrai que, toutes les fois qu'il s'agit de faire de l'opposition, un semblant de raison, un pitoyable sophisme, suffit pour égarer les masses.

Bientôt toute la question se réduisit à savoir si les propositions étaient ou n'étaient pas *mot à mot* dans le livre de Jansénius.

Ce subterfuge parut un argument suffisant aux esprits superficiels.

Dans les salons, parmi les dévotes de la secte, on ne s'abordait plus qu'en riant : « Il ne faut qu'avoir des yeux, disaient ces dames, pour décider la querelle ! » Et comme les yeux ne rencontraient pas le *mot à mot* demandé, on en concluait superbement que Rome avait condamné sans examen et sans justice.

Puis on embouchait la trompette, et, comme la faveur populaire est chose instable, les partisans de Jansénius devinrent tout à coup les victimes de la persécution, les immolés de la jalousie jésuitique ; ils étaient les nobles représentants de la vérité méconnue, de la liberté opprimée, des héros éternellement dignes de l'admiration et de la reconnaissance de la postérité.

Il faut relire ces dithyrambes dans les Mémoires du temps, dans les correspondances des marquises, et spécialement dans les lettres de madame de Sévigné.

Les évêques et les docteurs, qui avaient déféré le jansénisme au tribunal du Souverain Pontife, comprirent vite la manœuvre et virent le danger.

Dès 1654, l'assemblée du clergé résolut d'enlever tout subterfuge aux partisans obstinés de Jansénius. Elle y mit de la patience, et montra des égards, comme on peut s'en convaincre en relisant ses *Délibérations*... On voit que l'esprit de saint Vincent de Paul exerçait sa sainte contagion sur la docte assemblée.

Les jansénistes fournirent aux prélats leurs *Mémoires* et leurs *Instructions*. L'*Augustinus* fut étudié de nouveau : les textes accusateurs furent reconnus authentiques en

séance publique. Tout fut librement discuté, mûrement examiné, et l'on conclut que, loin d'être faussement attribuées à Jansénius, les cinq propositions n'exprimaient même pas assez tout le venin répandu dans son gros in-folio, dont elles renfermaient cependant toute la substance; que les cinq propositions étaient condamnées dans leur sens propre, qui était le sens de Jansénius, c'est-à-dire que la doctrine contenue dans les cinq propositions, et plus amplement étendue dans le livre de l'évêque d'Ypres, avait été réprouvée par la constitution d'Innocent X.

II

Le cardinal Mazarin prit part à ces délibérations. Je ne fais aucune difficulté de reconnaître que la politique, bien plus que la religion, inspirait e premier ministre.

L'archevêque de Paris venait de mourir, le 21 mars 1654.

Aussitôt le coadjuteur, le cardinal de Retz, prisonnier à Vincennes, avait pris, par procuration, possession de l'archevêché, et les curés de Paris, presque tous jansénistes, l'avaient proclamé archevêque dans leurs paroisses. Quatre mois après, quand Retz s'échappera du château de Nantes, ces mêmes curés chanteront des *Te Deum*.

Les jansénistes comptaient sur la protection et sur le concours du nouvel archevêque, qu'ils croyaient dévoué à leur cause et gagné à leur doctrine, parce qu'ils l'avaient payé fort cher.

Or, l'astucieux cardinal ne se servait de ces messieurs que pour avancer ses propres affaires et leur soutirer de grosses sommes d'argent. Nous avons déjà longuement

démontré ce fait, désormais historique depuis les beaux travaux de M. Chantelauze.

Il n'en est pas moins vrai que la cabale ne tarissait pas de louanges sur le pasteur persécuté, qu'ils comparaient à Athanase, à Jean Chrysostome, à Cyrille, à Thomas de Cantorbéry. Tous ces beaux noms accolés à celui de l'intrigant coadjuteur jurent comme un blasphème, tout comme juraient avec la vérité et le cri public les éloges prodigués par la secte à Gondrin, le licencieux archevêque de Sens.

Malheureusement, on ne trahit pas les droits imprescriptibles de la vérité sans que le mensonge volontaire retombe sur ses inventeurs. Racine l'a dit, et Sainte-Beuve le répète après lui : « On a vu de tout temps les jansénistes louer ou blâmer le même homme, selon qu'ils sont contents ou peu satisfaits de lui. »

Il en apporte en preuve une anecdote piquante, dont on me permettra d'égayer ces pages.

C'est Racine qui l'a contée, dans un moment de dépit, à une heure où, le bon sens reprenant le dessus, le grand poëte se sépara de la secte.

« Un jour, deux capucins arrivèrent à Port-Royal, et y demandèrent l'hospitalité. On les reçut d'abord assez froidement, comme tous les religieux y étaient reçus. Mais enfin, il était tard, et l'on ne put se dispenser de les recevoir. On les mit dans une chambre, et on leur porta à souper.

« Comme ils étaient à table, le diable, qui ne voulait pas que ces bons Pères soupassent à leur aise, mit dans la tête de quelqu'un de vos messieurs que l'un de ces capucins était un certain Père Maillard, qui s'était depuis peu signalé à Rome en sollicitant la bulle du Pape contre Jansénius.

« Ce bruit vint aux oreilles de la Mère Angélique. Elle accourt au parloir avec précipitation, et demande qu'est-ce qu'on a servi aux capucins, quel pain et quel vin on leur a donnés.

« La tourière répond qu'on leur a donné du pain blanc et du vin des messieurs. Cette supérieure zélée commande qu'on le leur ôte, et qu'on leur mette devant eux du pain des valets et du cidre.

« L'ordre s'exécute. Ces bons Pères, qui avaient bu chacun un coup, sont bien étonnés de ce changement. Ils prennent pourtant la chose en patience, et se couchent, non sans admirer le soin qu'on prenait de leur faire faire pénitence.

« Le lendemain, ils demandèrent à dire la messe, ce qu'on ne put pas leur refuser. Comme ils la disaient, M. de Bagnols entra dans l'église, et fut bien surpris de trouver le visage d'un capucin de ses parents dans celui que l'on prenait pour le Père Maillard.

« M. de Bagnols avertit la Mère Angélique de son erreur, et l'assura que ce Père était un fort bon religieux et même dans le cœur assez ami de la vérité — janséniste, s'entend.

« Que fit la Mère Angélique? Elle donna des ordres tout contraires à ceux du jour de devant. Les capucins furent conduits avec honneur de l'église dans le réfectoire, où ils trouvèrent un fort bon déjeuner qui les attendait, et qu'ils mangèrent de fort bon cœur, bénissant Dieu, qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier.

« Voilà », conclut Racine, en s'adressant à ses anciens maîtres qu'il connaissait bien, « voilà comme vous avez « toujours traité tout le monde. Qu'une femme fût dans « le désordre, qu'un homme fût dans la débauche, ils se

« disaient vos amis, vous espériez toujours de leur salut ;
« s'ils vous étaient peu favorables, quelque vertueux
« qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le jugement
« de Dieu pour eux. — La science était traitée comme la
« vertu. Ce n'était pas assez pour être savant d'avoir
« étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs, il fal-
« lait avoir lu Jansénius et n'y avoir point lu les propo-
« sitions.

« Je ne doute point », ajoute malicieusement Racine dans cette lettre qui vaut bien une *Provinciale*[1], « je ne
« doute point que vous ne vous justifiiez par l'exemple
« de quelque Père. Car, qu'est-ce que vous ne trouvez
« point dans les Pères!..... »

III

Je reviens à mon sujet.

L'assemblée du clergé de France entendit les observations d'ailleurs fort sensées et très-théologiques du cardinal Mazarin.

J'emprunte au registre des *Délibérations* de cette assemblée la conclusion à laquelle on s'arrêta, après de longs et consciencieux débats :

« L'affaire mise en délibération, dit le registre, il fut
« arrêté que l'on déclarerait, par voie de jugement donné
« sur les pièces produites de part et d'autre, que la con-
« stitution (d'Innocent X) avait condamné les cinq pro-
« positions comme étant de Jansénius et au sens de Jan-
« sénius, et que le Pape serait informé de ce jugement

[1] RACINE, *Œuvres*, t. IV. (Petites Lettres.)

« de l'assemblée par la lettre qu'on écrirait à Sa Sainteté,
« et qu'il serait écrit sur le même sujet à messeigneurs
« les prélats. »

Les lettres au Pape et aux prélats du royaume furent écrites.

Le Souverain Pontife répondit, le 29 septembre 1654, par un bref adressé à l'assemblée générale du clergé de France. Après avoir loué le zèle des évêques de l'Église gallicane, Innocent X approuvait et confirmait ce qu'ils avaient décidé au sujet de la bulle; puis il déclarait que, par la bulle du 31 mai 1653, *il avait condamné, dans les cinq propositions, la doctrine de Cornélius Jansénius contenue dans le livre intitulé* Augustinus.

Au mois de mai 1655, dans une réunion d'évêques qui précéda l'assemblée générale du clergé un peu retardée, il fut résolu que l'on écrirait une lettre commune à tous les prélats pour leur donner connaissance de la déclaration de Sa Sainteté, et qu'on leur enverrait une copie de la bulle, du bref et des lettres écrites par les assemblées précédentes.

J'insiste sur ces détails, parce qu'ils montrent, en même temps que le zèle de l'épiscopat français pour l'orthodoxie, l'unanimité morale du clergé gallican sur l'autorité du Saint-Siége en matière d'enseignement doctrinal.

De plus, je trouve, dans cette même délibération, un paragraphe qui explique l'origine d'une mesure qui soulèvera des tempêtes, et, jusqu'à la révolution de 1789, sera une perpétuelle occasion de procès de la part de jansénistes récalcitrants.

Voici ce passage, essentiel à la suite de cette étude :

« Pour arrêter le cours d'un des plus grands maux
« dont l'Église pût être affligée, on décida de convier
« (les prélats du royaume) à faire souscrire la bulle et le

« bref de Sa Sainteté par tous les chapitres, les recteurs « des universités, par toutes les communautés séculières « et régulières, par tous les curés et bénéficiers de leurs « diocèses, et généralement par toutes les personnes qui « étaient de leur charge. »

De cette résolution naquit ce qu'on a appelé et ce qui est resté si célèbre dans l'histoire de Port-Royal, le *Formulaire*.

Cette pensée de dresser un formulaire et d'en exiger la signature par tout le clergé et par tous les religieux et religieuses de France, était tout simplement un trait de génie.

Ce coup de maître allait droit au cœur de la secte.

En effet, Arnauld s'était promis de garder ce qu'il appelait un silence *respectueux*, attendant des jours meilleurs, et ne se soumettant ni de cœur ni de bouche. Il était alors à Port-Royal des Champs, et le bon Fontaine nous assure, ce que nous croyons sans peine, « qu'il ne demandait qu'à se taire et à demeurer dans la retraite, souhaitant être sans bouche et sans oreilles [1] ».

Le mot d'ordre, donné par Arnauld à tout le parti, était d'en faire partout autant.

L'idée du formulaire démolit ce plan de bataille et obligea de changer la tactique.

C'est alors, en effet, qu'Arnauld écrivit la fameuse lettre qui fut condamnée en Sorbonne, comme nous l'avons dit en son lieu, et que Pascal écrivit les *Provinciales*.

[1] *Mémoires*, t. III, p. 130.

IV

Mais, au milieu du bruit éclatant des *Provinciales* qui durait depuis un an (du 23 janvier au 4 décembre 1656), l'assemblée du clergé avait à cœur avant tout de faire recevoir et exécuter la bulle et le bref d'Innocent X.

Elle préparait une formule ou *Formulaire de foi* à signer par tous les ecclésiastiques pour assurer, dans le royaume très-chrétien, l'unité de la doctrine.

Rome la secondait activement.

Le procès d'Arnauld en Sorbonne, la distinction que cet obstiné et rusé sectaire prétendait établir entre les cinq propositions et Jansénius, condamnant les unes et soutenant l'orthodoxie de l'autre, avait provoqué le zèle du successeur d'Innocent X, Alexandre VII.

Avant d'être élevé au souverain pontificat, il avait pris une part très-active à toute cette affaire et la connaissait à fond.

La subtilité d'Arnauld était absolument démentie par le texte littéral de la bulle et par le commentaire que le bref avait ajouté à la bulle, puisque Jansénius était nommé dans ces deux actes.

Alexandre VII, espérant en finir, publia une nouvelle bulle le 16 septembre 1656.

Il y déclare qu'ayant assisté, comme cardinal, à toutes les congrégations qui avaient eu lieu sous Innocent X pour l'examen des cinq propositions, il atteste qu'elles sont tirées du livre de Jansénius et qu'elles ont été condamnées dans le sens auquel cet auteur les avait expliquées.

Le Pape ajoute qu'à son tour il les condamne de nouveau et les impute à Jansénius, comme étant l'expression fidèle de toute sa doctrine, et il menace des censures canoniques les récalcitrants.

Pour tout chrétien, pour tout catholique sincèrement soumis à l'autorité sacrée de l'Église, dont le magistère est infaillible en matière de foi et de mœurs, cette déclaration si catégorique du Saint-Siége devait lever tous les doutes.

L'assemblée du clergé reçut avec joie la bulle nouvelle.

Elle expédia à tous les évêques absents un formulaire de soumission aux constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII.

Voici comment était formulée cette profession de foi, que tous devaient signer, en France :

« Je me soumets sincèrement à la constitution du pape « Innocent X, du 31 mai 1653, selon son véritable sens, « qui a été déterminé par la constitution de notre saint « père Alexandre VII, du 16 octobre 1656. Je reconnais « que je suis obligé en conscience d'obéir à ces consti- « tutions, et je condamne de cœur et de bouche la doc- « trine des cinq propositions de Cornélius Jansénius, « contenue en son livre intitulé *Augustinus,* que ces deux « papes et les évêques ont condamnée, laquelle doctrine « n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal « expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur. »

La question était ainsi ramenée à son principe. Le jansénisme perdait tout le terrain qu'il croyait avoir gagné dans une querelle accessoire.

De plus, la Reine insistait auprès du cardinal Mazarin pour que les bulles pontificales fussent enregistrées au Parlement. Les deux puissances étaient d'accord. Le sens de la condamnation était pleinement élucidé. Il devenait

bien difficile que la réalité de la condamnation janséniennе ne devînt évidente à tous les yeux.

Port-Royal le sentit.

V

Pour détourner ce coup fatal, le parti mit en mouvement tous ses écrivains et toutes ses alliances.

Pascal fut appelé à la rescousse.

On lui fit entendre qu'il fallait cette fois défendre le cœur de la place, et non plus seulement ses approches.

Il quitta dès lors la guerre aux casuistes pour reprendre la cause de la grâce, entendue dans le sens de Jansénius.

Il y consacra ses deux dernières Provinciales, la dix-septième (23 janvier) et la dix-huitième (24 mars 1657).

Le grand homme, avec un zèle digne d'une meilleure cause, s'y acharne à démontrer que le jansénisme n'est qu'un fantôme, et voici son raisonnement ;

Les amis de Jansénius condamnent les cinq propositions; mais, ces propositions n'étant pas dans Jansénius, il n'y a pas d'hérésie à dire qu'elles n'y étaient pas.

C'est la fameuse distinction, devenue depuis si célèbre, du *fait* et du *droit,* qui va agiter longtemps la sainte Église, enfanter bien des volumes et obliger les papes à intervenir encore bien des fois.

Pascal pose en thèse générale que, sauf les faits immédiatement révélés de Dieu dans l'Écriture ou la tradition, l'Église peut se tromper, à l'égard de tous les autres faits, notamment si les cinq propositions sont dans Jansénius, et dès lors on n'est pas tenu de s'en rapporter à elle là-dessus.

Comme le fit très-justement observer l'assemblée du clergé de France, soutenir que l'Église soit sujette à se tromper à l'égard des faits qui concernent la foi ou la morale, c'est détruire la tradition, fondement de la foi, parce que la tradition ne consiste que dans l'assemblage des faits dogmatiques, par exemple, que tel ou tel Père, dans chaque siècle, a eu tel sentiment sur tel point de doctrine.

Pascal allait plus loin encore.

Sur la question de fait elle-même, il osait, en présence des deux bulles si explicites, avancer que le pape actuel « n'avait pas fait examiner ce point depuis son pontifi- « cat, et que son prédécesseur Innocent X avait fait exa- « miner si les propositions étaient hérétiques, et non « pas si elles étaient de Jansénius ».

Les amis de Port-Royal eux-mêmes, Sainte-Beuve en tête, sont obligés d'appliquer à cette affirmation l'épithète d'*insigne mensonge*, qu'Alexandre VII avait déjà infligée à une pareille assertion.

Mais, observe M. Gaillardin que nous suivons ici, qu'importait le mensonge, quand on savait bien que le public, qui ne lit pas les réponses, le tiendrait pour vérité?

VI

Un autre solitaire, Le Maistre aîné, vint au secours du parti.

Depuis la publication de ses *Plaidoyers*, dont nous avons parlé ailleurs, il s'était condamné au silence, et, en le félicitant de ses Plaidoyers, dont il venait de lire le texte imprimé, Gomberville, un ami du dedans, lui

adressait ce quatrain, où l'on peut voir tout aussi bien un compliment qu'une épigramme :

Je te dirai ce que je pense,
O grand exemple de nos jours!
J'admire tes nobles discours,
Mais j'admire plus ton silence!

Le Maistre rompit ce silence et reprit, pour combattre la bulle, son ancien métier d'avocat.

Le 1er juin 1657, il lança une lettre anonyme, intitulée *Lettre d'un avocat du Parlement à un de ses amis,* touchant l'inquisition qu'on veut établir en France.

Le titre, à lui seul, dévoile la nouvelle perfidie à laquelle Port-Royal avait recours.

Le Maistre, dans cette lettre, fait appel à l'intérêt privé, non-seulement des ecclésiastiques, mais encore des laïques. Il adjure solennellement les partisans des libertés de l'Église gallicane. Il fait appel à la dignité des évêques. Il excite les prétentions des parlements, car, dit-il, tout cela est menacé par la signature du formulaire ou par l'enregistrement de la bulle.

A l'entendre, le formulaire est tout simplement une nouvelle inquisition, qui va assujettir et brider la France, comme elle exerce déjà son tyrannique espionnage sur les autres nations catholiques.

Exiger la signature sous les peines portées contre les hérétiques, c'est dépouiller de leurs bénéfices tous ceux qui croiront en conscience ne pas devoir signer. « Or, s'écrie-t-il avec un pathétique habile, combien de pères verront leurs fils perdre les bénéfices qu'ils ont eu tant de peine à leur procurer! »

Une fois en train, l'inquisition croîtra et grandira en peu de temps : les particuliers même n'y échapperont

pas; sur une dénonciation, un soupçon, un discours un peu libre touchant les bulles nouvelles, leurs biens seront mis en compromis.

Et que peuvent penser, continue l'avocat retors, que peuvent penser les évêques d'une bulle qui les rabaisse, en les appelant non pas *fils*, non pas *frères*, mais *mineurs*, car le Pape, parlant de lui-même quand il n'était que cardinal et évêque, dit qu'il était alors *in minoribus?*

Puis, de quel droit le Pape impose-t-il ses décisions personnelles, une bulle qu'il a faite tout seul, sans le concours des cardinaux, un de ces *motu proprio* qu'on ne reçoit pas en France, parce que, dit-il fièrement, sûr qu'il était ainsi de faire vibrer la fibre gallicane, « parce qu'on n'y veut pas d'esclavage »?

Le Roi, conclut-il, le Roi souffrira-t-il qu'on inflige les peines indiquées par la bulle? Appartient-il au Pape de menacer de peines les sujets du Roi? C'est au Parlement d'en juger, comme c'est à lui d'empêcher que, par l'enregistrement, tant de prétentions extravagantes deviennent lois de l'État. C'est même au Parlement de prononcer définitivement sur la bulle, car elle ne porte que sur un point de fait, et les parlements sont les juges légitimes et naturels des questions de fait qui se rencontrent dans les matières ecclésiastiques.

J'ai tenu à analyser avec quelque soin cette lettre de Le Maistre, bien plus habile que les *Provinciales* de Pascal.

Elle montre quels odieux moyens la secte n'hésitait pas à mettre en avant, pour empêcher la vérité catholique de triompher au sein du royaume très-chrétien.

Heureusement, la France a ses destinées, et Dieu, qui la protége, veillait sur ce bras droit de la sainte Église, afin que les parades habiles des sectaires ne parvinssent point à le désarmer.

Nous allons voir comment la Providence déjoua ces habiletés schismatiques, mais, hélas! sans les décourager! Il faudra, pour en venir à bout, traverser des torrents de sang et rajeunir, dans le martyre, l'Église de France!

XI

LA SIGNATURE DU FORMULAIRE.

Enregistrement de la bulle. — Ce qui rendait la situation terrible pour Port-Royal. — Il excite le pouvoir royal par un nouveau grief personnel. — Ambassade de Saint-Gilles auprès du cardinal de Retz. — Elle n'aboutit point. — Secours qui arrivent à la secte. — Deux prédictions. — Le miracle de la sainte épine. — Rage de dents subitement guérie. — Fanatisme. — Les grands voiles pour le martyre. — Le mandement écrit par Pascal.

Les oppositions astucieuses et fort adroites de la secte ranimaient trop d'instincts de résistance pour demeurer tout à fait stériles.

D'une part, la signature du Formulaire fut ajournée par suite des intrigues de quelques prélats, amis de la secte, qui contestèrent à l'assemblée du clergé le droit de s'ériger ainsi en concile national.

De l'autre, pour dissiper le fantôme de l'inquisition, Mazarin consentit à insérer, dans la déclaration royale relative à l'enregistrement de la bulle, quelques clauses restrictives.

Mais, le 19 décembre 1657, le Roi tint au Parlement un lit de justice.

L'avocat général, Omer Talon, conclut à l'enregistrement. Bien que suspect de jansénisme, il traita les jansénistes de gens dangereux dans un État par leurs cabales; il présenta comme nécessaire la répression d'une doctrine

que ses auteurs avaient enseignée dans l'école, et publiée dans les cercles et les assemblées les plus considérables de la ville (allusion aux salons parisiens) par leurs livres et leurs écrits.

L'enregistrement passa sans contestation.

I

L'accord ainsi consommé entre l'autorité spirituelle du Pape et l'autorité temporelle du Roi était un coup terrible pour la secte.

Au dix-septième siècle, l'accord entre l'Église et l'État était une véritable union entre les deux, et la religion catholique était la religion de l'État.

C'est ce qui rendait la situation si dangereuse pour la cabale.

En effet, dès que les décisions pontificales devenaient lois de l'État, le bras séculier pouvait intervenir dans les affaires de la conscience, les censures de l'Église pouvaient être exécutées par la force du prince.

Telle était la coutume de ce temps que notre temps n'admet plus. Je n'ai point ici à discuter si c'est à tort ou à raison; mais je dois le constater, pour expliquer les rigueurs qui vont menacer la cabale, et la terrible position où l'enregistrement de la bulle mettait Port-Royal.

Éperdus, à bout de ressources, les jansénistes se risquèrent à donner à la puissance royale un nouveau grief personnel.

Le cardinal de Retz, grassement salarié par le parti, semblait s'endormir dans l'exil, que les millions de la *boîte à Perrette* entouraient de mille charmes.

Le parti essaya de ranimer sa turbulence au profit de

la cabale, de troubler encore une fois l'État pour une cause ecclésiastique, afin de se soustraire à la juridiction de l'État.

Retz était à Rotterdam (1658). On lui dépêcha d'Asson de Saint-Gilles, le menuisier de Port-Royal, un des solitaires du saint désert les plus habiles en diplomatie.

Ce négociateur retors « offrit à l'exilé tout le crédit et la bourse de leurs amis, qui étaient en grand nombre et fort puissants », s'il voulait tenter quelque coup d'éclat, faire un mandement capable de jeter le trouble dans les esprits, et déconcerter le ministre, ou établir au moins quelque règlement qui eût pour effet d'arrêter les poursuites contre la secte.

Saint-Gilles, qui connaissait l'homme, le tentait par l'espérance la plus séduisante pour lui. Il lui faisait entrevoir, dans cette agitation, « vigoureusement appuyée » par une faction considérable, un moyen de renverser Mazarin, et de s'élever lui-même au poste, si longtemps envié par Retz, de premier ministre.

Mais, à la grande surprise de Saint-Gilles et de ses complices d'autrefois, l'exilé ne se laissa pas prendre.

Tant d'entreprises stériles paraissent l'avoir découragé; l'assemblée du clergé ne l'avait pas assez bien défendu; il en était fort mécontent. Les jansénistes, trop entêtés à soutenir une question d'école abstraite, semblaient ne prendre sérieusement sa cause en main que lorsque leurs intérêts particuliers les y portaient. On dit même que, dans ce temps, il avait offert à la Reine de se déclarer contre eux, à la condition d'être rétabli dans son archevêché.

Il ne fit donc aucune attention à leurs propositions, comme s'il eût voulu rebuter tous ceux dont il pouvait espérer quelque secours.

C'est la plainte de son confident, Guy Joly, qui ne peut lui pardonner cette inertie.

Mais Retz était trop habile pour s'embarquer dans une aventure dont il n'augurait rien de bon. Les événements de l'année 1658, la bataille des Dunes, le désarroi où fut jeté le parti des derniers frondeurs, n'étaient pas de nature à lui donner plus d'espérance ou plus d'audace. La fin de la guerre étrangère détruisait tous les calculs des partisans de la guerre civile.

Le jansénisme était donc contraint de se taire comme un condamné, de se résigner à l'enregistrement de la bulle, « de laisser, comme disent les *Mémoires,* de laisser régner l'étoile du cardinal Mazarin ».

Ce n'était pas que tout fût cependant perdu pour lui. Il restait encore bien de la place à son action secrète; il lui surgissait de nouveaux renforts.

Le diocèse de Paris, sans archevêque, sans autorité régulière pour contrôler la doctrine, sous des grands vicaires d'institution suspecte, livrait à la morale étroite et à la prédestination un champ où les prédicateurs et les curés jansénistes ont abondamment semé pour récolter un jour l'indifférence ou l'incrédulité.

L'obstination du cardinal de Retz à refuser sa démission d'archevêque de Paris a assuré ce triomphe à l'hérésie, qui continuait à l'en récompenser par ses larges subsides, cette obstination faisant bien ses affaires.

Si la Fronde, après une lente agonie, rendait enfin le dernier soupir, les noms les plus retentissants de cette cabale la renouvelaient déjà sous une autre forme, en se mettant à la tête des partisans de l'opinion condamnée.

La duchesse de Longueville, après tant de désordres et de révoltes, ramenée aux pensées sérieuses par sa tante la duchesse de Montmorency, réconciliée avec son

mari, embrassait, sous l'influence d'un curé de Rouen, la vie d'expiations dont sa conscience avait besoin. Elle était gagnée aux partisans de la morale étroite.

Le prince de Conti, devenu bon serviteur du Roi, se laissait gagner, pendant un séjour en Languedoc, par l'évêque d'Aleth.

Sa femme, la princesse de Conti, propre nièce de Mazarin, qui adorait son mari, entrait, avec toute l'ardeur de son amour conjugal, dans le parti pour plaire à son époux.

Une doctrine qui recrutait des adeptes dans la famille royale même n'était vraiment pas anéantie.

Le jansénisme, avec le concours de semblables protecteurs, entreprendra une nouvelle campagne après la paix des Pyrénées.

En attendant, il fallait exploiter la situation que l'enregistrement de la bulle allait faire au parti, en le menaçant des rigueurs du bras séculier. Port-Royal n'y manqua pas.

La persécution et le martyre donnent une auréole. Port-Royal le savait : il était bien trop habile pour le négliger.

II

« L'heure de la puissance des ténèbres approchait », pour employer l'expression même des *Mémoires,* qui ne reculent pas devant la sacrilége parodie de la passion du Sauveur, selon l'habitude du diable, inspirateur de toutes les hérésies, et qui, selon Tertullien, « singera » jusqu'au bout le Christ, qu'il combat, *simia Christi.*

Dans un entretien que M. Le Maistre eut avec la Mère Angélique, au sujet de la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions, il lui dit qu'on était à la veille de voir l'effet de deux prédictions, car les prophéties s'en mêlèrent, ainsi que les miracles, comme on va le voir.

« La première fut faite par une sainte fille, dit M. Le Maistre, que madame Poulaillon avait fait venir à Paris instruire des filles du Refuge, et que M. Singlin connut alors. Cette fille lui dit qu'il s'élèverait une grande persécution pour la vérité ecclésiastique, et que plusieurs dévotes l'abandonneraient.

« M. Singlin lui ayant demandé, au sujet d'un fameux d'alors (il s'agit de saint Vincent de Paul), s'il ne défendrait pas la vérité, car il l'estimait en ce temps-là (mensonge!), elle lui dit : « Tant s'en faut, il sera du nombre « des persécuteurs! » (Saint Vincent de Paul persécuteur!...)

« Cette bonne fille vint voir M. Singlin à Port-Royal, quand elle partit de Paris. Il m'a dit qu'elle était si humble et si remplie de l'esprit de Dieu, que, lui ayant dit que c'était une chose très-utile de faire un renouvellement une fois en sa vie, d'entrer dans l'état humble d'un pénitent et d'être séparée quelque temps de l'Eucharistie, pour satisfaire à Dieu par cette humiliation des fautes qu'on peut avoir commises envers un mystère si auguste..., elle fut aussitôt touchée de ce désir, quoiqu'elle eût vécu très-innocemment et très-saintement, et elle poursuivit ensuite M. Singlin, afin qu'il la mît quelque temps en cet état de pénitence; ce qu'il ne put lui refuser...

« Depuis, chaque fois qu'il lui arrivait quelque événement fâcheux, M. Singlin s'écriait :

« — Ma dévote me l'avait bien dit! »

On le voit, la prophétesse était bonne janséniste.

« L'autre prédiction, raconte encore le *Recueil d'Utrecht*[1], est que M. de Bazas nous a dit, étant ici à Port-Royal, qu'un grand homme de Dieu lui avait dit qu'il s'élèverait une grande persécution dans l'Église.

« Je ne sais, ajoute M. Le Maistre (qui aurait bien voulu avoir le saint prélat parmi les partisans et les patrons de la cabale), si ce n'était pas M. Gault, évêque de Marseille, mort en odeur de sainteté, son ami intime... »

Arrivé au moment où ces sinistres prédictions vont s'accomplir, le bon et naïf Fontaine s'écrie :

« Par quel secret jugement Dieu permettait-il que ces hommes se donnassent tant de licence contre ceux qui le servaient avec tant de fidélité? On méditait de les proscrire et de les écraser, dès qu'ils ne voulaient pas plier le genou devant Aman, pour faire sans discernement tout ce qu'on voulait... Eh! quel plaisir pouvaient prendre ces hommes violents à s'établir sur les ruines du bien le plus solide, à faire un malheureux trafic des âmes, et à les vendre à ceux qui leur donnaient en échange une gloire passagère? Victimes malheureuses, plus vendues elles-mêmes et plus foulées aux pieds par les démons, qu'ils ne foulaient les saints sous leurs pieds[2]! »

Nous verrons bientôt si les faits répondirent à ces pathétiques images!

III

Après les prophéties, les miracles!

La Mère Angélique, l'esprit rempli des terribles pré-

[1] *Recueil*, etc., t. I, p. 172.
[2] *Mémoires*, t. III, p. 261.

dictions de la dévote de M. Singlin, écrivait à la reine de Pologne, la plus auguste des matriarches :

« Nos ermites ne sont pas encore dispersés, mais nous « n'attendons que l'heure, *notre saint-père l'ayant demandé* « *au Roi*... Les préparatifs de notre persécution s'avancent « tous les jours : *on attend du Tibre l'eau et l'ordre pour* « *nous submerger.* »

C'est en ces termes respectueux et filials que l'abbesse de Port-Royal parlait du Pape et des commandements de l'Église.

Mais les serviteurs et les servantes de Dieu imaginèrent de recourir à un autre moyen pour gagner leur cause dans la faveur publique. Ils inventèrent un miracle.

L'histoire en est célèbre, et Sainte-Beuve s'est cru obligé de lui consacrer plusieurs de ses chapitres.

La voici, résumée d'après les récits les moins suspects, d'après le *Recueil d'Utrecht*[1] lui-même :

« Port-Royal, raconte le *Recueil,* avait un excellent ami, qui était M. de la Poterie, un ecclésiastique de condition et de piété, fort dévot aux saintes reliques. Entre celles qu'il avait recueillies avec grand soin, il prétendait avoir une des épines de la couronne de Notre-Seigneur. Il l'avait prêtée aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui l'avaient portée en procession dans leur maison.

« Les religieuses de Port-Royal, touchées de la même dévotion, avaient aussi demandé à la voir, et elle leur fut portée le 24 mars 1656. Ce jour-là, qui se trouvait le vendredi de la troisième semaine du Carême, on chantait, à l'introït de la messe, ces paroles du psaume LXXXV : « *Fac mecum signum in bonum,* Seigneur, faites éclater « un signe en ma faveur, afin que mes ennemis le voient

[1] T. I, p. 280 et suiv.

« et soient confondus; qu'ils voient, mon Dieu, que « vous m'avez secouru et que vous m'avez consolé... »

« On plaça le reliquaire sur un petit autel contre la grille du chœur, où, après vêpres, toute la communauté vint le baiser, les religieuses professes les premières, ensuite les novices et les pensionnaires. Parmi celles-ci était une nièce de Pascal, Marguerite Périer.

« Elle souffrait, depuis plus de quatre ans, d'une fistule lacrymale qui suppurait. Quand ce fut à son tour de vénérer la sainte épine, la maîtresse des pensionnaires, qui tenait entre ses mains le reliquaire, de peur que les enfants le fissent tomber, lui dit : « Ma fille, priez pour « votre œil! » Et, en même temps, elle lui appliqua (en pressant fort) la sainte relique sur la partie malade.

« Après la cérémonie, la petite Marguerite ne fut pas plus tôt dans sa chambre, qu'elle dit à sa compagne : « Ma sœur, je n'ai plus de mal, la sainte épine m'a « guérie! »

« Évidemment, dit le *Recueil d'Utrecht*, Dieu sortait de son secret pour faire connaître l'innocence de Port-Royal. »

On organisa tout aussitôt un tapage assourdissant autour de cette intervention céleste. Tous les livres du temps en retentissent, et Pascal a cru devoir y revenir souvent dans les plus beaux endroits de ses *Provinciales*. Cela s'appelait le *miracle de la sainte épine*.

On choisit, en les triant sur le volet, des médecins et des chirurgiens, qui vinrent, en grand apparat, constater le caractère miraculeux de la guérison.

Pour se couvrir d'une sorte d'intervention de l'Église, on recourut aux vicaires généraux de Paris (les grands vicaires du cardinal de Retz!), *les plus grands hommes du siècle*, disent nos messieurs. Or, les témoignages contem-

porains nous découvrent les ficelles de ces approbateurs du miracle.....

« Le bonhomme Bouvard, dit Guy Patin[1], est si vieux, que *parum abest a delirio senili.* (Il radote.) Hamon (un de nos messieurs) est le médecin ordinaire et domestique de Port-Royal, *ideoque recusandus tanquam suspectus* (dès lors récusable comme suspect); les deux autres (Isaac et Eusèbe Renaudot) ne valurent jamais rien, et même l'aîné des deux est le médecin ordinaire de Port-Royal de Paris. *Imo,* ajoute le spirituel contradicteur, qui n'a qu'à faire appel au simple bon sens pour démolir l'échafaudage laborieusement élevé par les jansénistes sur le prétendu miracle de la sainte épine, *imo, ne quid deesse videatur ad insaniam sæculi* (pour qu'il ne manque aucun ridicule à cette affaire), il y a cinq chirurgiens-barbiers qui ont signé le miracle. Ne voilà-t-il pas des gens bien capables d'attester de ce qui peut arriver *supra vires naturæ?* Des laquais revêtus et bottés, et qui n'ont jamais étudié! »

Mais, avec ce miracle, constaté par cinq chirurgiens-barbiers, bottés et savants comme des laquais, par trois médecins de la maison ou en enfance, par deux vicaires généraux sans mission, Port-Royal entendait se soustraire à l'obéissance due à l'Église et à l'État.

Écoutez Fontaine :

« A l'égard des religieuses de Port-Royal et de ceux qui les conduisaient, il était évident que les miracles justifiaient l'un et l'autre, que Dieu témoignait par les effets extraordinaires de sa puissance qu'il était avec eux, et qu'il résidait avec eux comme parmi son peuple et son royaume, qu'il voulait protéger en opposant sa puissance

[1] *Nouvelles Lettres*, t. II, p. 206.

à celle des hommes; qu'il fallait que ceux qui ne voyaient pas des choses si évidentes fussent pires que des aveugles[1]..... »

Rapin a pris la peine de réfuter cette affirmation par un raisonnement qui est l'écho de l'enseignement catholique sur la question :

« Rien n'est plus extravagant, dit-il[2], que de prétendre « prouver une fausseté par un miracle : c'est une entre- « prise de visionnaire, les miracles ne pouvant avoir lieu « que pour établir la vérité... Saint Paul ne veut pas « qu'on l'écoute lui-même, ni qu'on croie un ange en- « voyé du ciel s'il disait quelque chose de contraire à ce « que dit l'Église, et messieurs de Port-Royal voudront « qu'on croie leurs prétendus miracles et qu'on ne « croie pas le Saint-Siége! Ils parlent autrement que « l'Église en prétendant qu'on les écoute! Cela est-il « juste? »

Port-Royal recourra toujours volontiers aux miracles, et quand, au dix-huitième siècle, les faux miracles du diacre Pâris obligeront le Roi à faire fermer le cimetière de Saint-Médard, les appelants seront dans les traditions de la secte.

Ces traditions remontent haut.

En voici un trait qui se passa, d'après les *Relations*, en 1651 :

« La Mère Agnès était tourmentée d'un horrible mal de dents. M. d'Andilly, son frère aîné, qui la voyait dans la douleur au parloir, touché de pitié, lui dit tout d'un coup : « Ma sœur, vous avez assez souffert, nous sommes « Augustiniens, il faut invoquer saint Augustin, qui a

[1] FONTAINE, *Mémoires*, t. III, p. 195
[2] *Mémoires*, t. II, p. 419.

« été autrefois tourmenté et guéri sur-le-champ d'un mal « pareil, comme il le raconte dans ses *Confessions*. » — Sur quoi la Mère dit : « Je vous assure que j'ai besoin « comme lui que Dieu me guérisse, car je n'en puis plus. » — Elle dit aussitôt à deux ou trois filles assistantes : « Mes sœurs, et vous, mon frère, je vous supplie donc « de prier Dieu présentement qu'il me guérisse, si c'est « sa volonté. » Ce qu'elles ayant fait, en se mettant à genoux, aussitôt qu'elles eurent achevé leur courte prière, tout son mal s'évanouit en un moment. »

Le tout est suivi, dans les *Relations* auxquelles j'emprunte ce récit, de la suscription suivante : « J'ai écrit ceci le 3 octobre 1654. *Signé :* LE MAISTRE. »

IV

« Ce miracle éclatant, dont presque tout Paris voulut être témoin oculaire, dit le naïf Fontaine[1], produisit quelque chose de semblable à ce que fit autrefois le miracle que Dieu opéra en faveur de saint Ambroise à Milan, dans la découverte des précieux corps de saint Gervais et de saint Protais. La persécution de l'impératrice Justine n'en fut pas tout à fait éteinte, dit saint Augustin, mais au moins elle fut un peu ralentie, et donna quelque relâche. C'est ce qui arriva à Port-Royal. On donna quelque repos à ces solitaires persécutés. »

Mais le bon sens, qui finit toujours par prendre sa revanche et par triompher, surtout en France, le bon

[1] *Mémoires*, t. III, p. 201.

sens réclama ses droits. Le Roi ordonna que les décisions de l'assemblée du clergé seraient exécutées.

« Voilà la persécution qui commence ! »

Ce fut le cri qui retentit bientôt partout où l'on tenait de près ou de loin à la cabale, depuis les salons de Paris jusqu'au fond des monastères.

« On y avait préparé, raconte le P. Rapin[1], les esprits des religieuses les plus ferventes pour la nouvelle opinion comme des victimes que la Providence destinait au martyre. On leur disait que l'Église ne consistait plus que dans le Port-Royal; qu'elles étaient les seules fidèles qui restaient au monde, et qu'il n'y avait de foi sur la terre que dans leur maison; que les restes d'un si sacré dépôt étaient entre leurs mains; que Dieu allait les mettre à l'épreuve de la tribulation et des souffrances, pour reconnaître jusqu'où irait leur fidélité ! »

Ces discours produisaient, sur des têtes exaltées par la solitude, tout l'effet que les habiles meneurs en attendaient.

— Ma mère, demandaient les religieuses à leur abbesse, quand les bourreaux viendront nous prendre pour nous mener au martyre, ne faudra-t-il pas que nous prenions nos grands voiles?

Elles se préoccupaient de la toilette, ces pauvres fanatiques, et Sainte-Beuve, visiblement impatienté par les grands récits pathétiques de ses bons amis, ne peut s'empêcher de s'écrier :

— Ce qui me gâte tous ces récits, c'est l'exagération manifeste et un excès de naïveté dans l'opiniâtreté, une disproportion du ton aux objets, à laquelle on a peine à se faire[2].

[1] *Mémoires*, t. III, p. 25.
[2] *Port-Royal*, t. IV, p. 45.

En effet, ce n'était pas leur sang, mais la signature du Formulaire qu'on demandait aux religieuses comme aux ecclésiastiques de Port-Royal.

Encore, cette signature leur était-elle rendue facile par le mandement des vicaires généraux de Paris, qui avaient fini par la prescrire.

« La rédaction de ce mandement demandait une plume délicate », dit Sainte-Beuve [1].

Les grands vicaires s'adressèrent à Pascal.

« Il s'agissait de permettre aux amis de Jansénius de signer en conscience une déclaration par laquelle ils se soumettraient à la sentence du Pape. Tout l'acte consistait à interpréter au même moment cette sentence, à la réduire à la seule doctrine, et à insinuer des réserves sur le point de fait, sans pourtant le laisser trop paraître. »

L'aveu du moins est dépouillé d'artifice.

Ce n'est pas, en effet, un adversaire qui donne aussi crûment le plan que devait se proposer le rédacteur de ce mandement. L'analyse que je viens d'en donner est extraite mot pour mot de l'*Apologie pour les religieuses de Port-Royal* [2].

Pascal réussit à merveille à donner l'ambiguïté voulue à l'ordonnance des vicaires généraux.

C'est encore l'apologiste déjà cité qui le constate :

« Les termes, dit-il, en avaient été concertés avec tant d'adresse, que les clauses essentielles, qui déterminaient nettement la signature à ne signifier la créance qu'à l'égard de la foi, y étaient un peu cachées, et qu'il fallait quelque attention pour les reconnaître. »

L'affaire de ce mandement souleva des querelles inter-

[1] *Port-Royal*, t. III, p. 344.
[2] Deuxième partie, ch. II.

minables. Elle faillit mettre le feu au camp d'Agramant.

Pascal en mourut de dépit et de chagrin, sa sœur Jacqueline en mourut de douleur, et la Mère Angélique aussi.

Ces trois morts sont extrêmement curieuses à étudier d'un peu près.

XII

COMMENT ON MEURT A PORT-ROYAL.

La première victime du Formulaire. — Une lettre de Jacqueline Pascal. — Les vicaires généraux de Paris obligés par le Pape et le Roi à exiger la signature du Formulaire. — Restriction des religieuses de Port-Royal. — Pascal s'en irrite. — Il meurt. — Ses dernières *Pensées*. — Mort de la Mère Angélique. — Son culte. — Ses reliques. — Comment on canonisait à Port-Royal. — Le *Manuel*.

I

De toutes les religieuses, celle qui témoigna le plus de répugnance à signer le Formulaire, commenté et affaibli par le mandement des grands vicaires de Paris, ce fut la propre sœur de Pascal, Jacqueline, celle que les pensionnaires et les messieurs appelaient « la sublime Mère Euphémie ».

Elle signa cependant, mais elle annonça, en signant, qu'elle serait *la première victime* du Formulaire [1].

En effet, son corps ne put supporter l'accablement de son esprit : elle en tomba malade et mourut bientôt.

Quelque temps avant sa mort, Sœur Sainte-Euphémie avait écrit, au sujet du mandement dressé par son frère,

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 312.

une lettre qui donna lieu à un grave dissentiment entre les défenseurs de Jansénius.

M. Cousin en admire sans restriction « les accents élevés et pathétiques, l'énergie du caractère, la beauté des convictions[1] » !

Hélas! ces accents, cette énergie, ces convictions, ce n'est pas la foi catholique qui les inspire, c'est le plus pur orgueil de l'hérésie.

Qu'on l'écoute et qu'on dise si c'est une humble vierge du Christ qui parle ou un sectaire obstiné :

« Je ne puis dissimuler la douleur qui me perce jusqu'au fond du cœur, de voir que *les seules personnes* à qui il semblait que *Dieu eût confié sa vérité* lui soient si infidèles, si j'ose le dire, que de n'avoir pas le courage de s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la mort, pour le confesser hautement.... :

« Qui empêche tous les ecclésiastiques, *qui connaissent* « *la vérité,* lorsqu'on leur présente le Formulaire à signer, « de répondre : Je sais le respect que je dois à MM. les « évêques; mais ma conscience ne me permet pas de « signer qu'une chose est dans un livre où je ne l'ai pas « vue, et après cela, attendre en patience ce qui arrivera? « Que craignons-nous? Le bannissement pour les sécu- « liers, la dispersion pour les religieuses, la saisie du « temporel, la prison et la mort si vous voulez! Mais « n'est-ce pas notre gloire, et ne doit-ce pas être notre « joie?... Mais peut-être on nous retranchera de l'Église? « Mais qui ne sait que *personne n'en peut être retranché* « *malgré soi,* et que, l'esprit de Jésus-Christ étant le seul « qui unit ses membres à lui et entre eux, *nous pouvons* « *bien être privés des marques, mais non jamais de l'effet de*

[1] COUSIN, *Jacqueline Pascal,* p. 318.

« *cette union, tant que nous conservons la charité*, sans la-
« quelle nul n'est membre vivant de ce saint corps.....

« Je crois que vous savez assez qu'il ne s'agit pas ici
« seulement de la condamnation d'un saint évêque, mais
« que *sa condamnation enferme formellement la grâce de*
« *Jésus-Christ*, et qu'ainsi, si notre siècle est assez mal-
« heureux qu'il ne trouve personne qui ose mourir pour
« un juste, c'est le comble du malheur que de ne trou-
« ver personne qui le veuille *pour la justice même*.

« Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles
« à défendre la vérité; quoiqu'on pût dire, par une
« triste rencontre du temps et du renversement où nous
« sommes, que *puisque les évêques ont des courages de filles,*
« *les filles doivent avoir des courages d'évêques*.....

« Il m'est indifférent de quels termes on use, pourvu
« qu'on n'ait nul sujet de *penser que nous condamnons ou*
« *la grâce de Jésus-Christ ou celui qui l'a si divinement*
« *expliquée*. C'est pour cela qu'en mettant ces mots :
« Croire tout ce que l'Église croit », j'ai omis : « et con-
« damné tout ce qu'elle condamne »; mais je crois qu'il
« n'est pas temps de le dire, *de peur qu'on ne confonde*
« *l'Église avec les décisions présentes*, comme feu M. de
« Saint-Cyran a dit que, les païens ayant mis une idole
« au même lieu où était la croix de Notre-Seigneur, les
« fidèles n'allaient point adorer la croix, *de peur qu'il ne*
« *semblât qu'ils allaient adorer l'idole*. »

Ces horribles paroles se passent de tout commentaire. Je n'en citerai plus qu'un seul paragraphe.

La Sœur Sainte-Euphémie savait quelle plume délicate avait écrit le mandement des vicaires généraux, et voici comment elle l'apprécie :

« J'admire la subtilité de l'esprit, et je vous avoue
« qu'il n'y a rien de mieux fait que le mandement. Je

« louerais très-fort un hérétique, en la manière que le « père de famille louait son dépensier, s'il était aussi « finement échappé de la condamnation; mais des fidèles, « des gens *qui connaissent et qui soutiennent la vérité de « l'Église catholique*, user de déguisement et biaiser, je « ne crois pas que cela se soit jamais vu dans les siècles « passés, et je prie Dieu de nous faire tous mourir au- « jourd'hui plutôt que d'introduire une telle conduite « dans son Église.

« En vérité, conclut-elle, je vous le demande au nom « de Dieu, dites-moi quelle différence vous trouvez entre « ces déguisements et *donner de l'encens à une idole*, sous « prétexte d'une croix qu'on a dans la manche? »

Le coup portait droit.

Jacqueline avait vu les *Provinciales*, observe M. l'abbé Fuzet[1], et ce dernier va frapper en pleine poitrine Pascal, qui, dans sa cinquième lettre, accusait les Jésuites de permettre aux chrétiens de l'Inde « l'idolâtrie même, par « cette subtile invention, de leur faire cacher sous leurs « habits une image de Jésus-Christ, à laquelle ils leur « enseignent de rapporter mentalement les adorations à « l'idole Cacinchoon et à leur Keumfucum ».

II

Ces reproches touchèrent Pascal, et, quand sa sœur fut morte, il eut bientôt l'occasion de montrer qu'il avait

[1] *Les Jansénistes*, etc., p. 352. Nous ne faisons ici et dans la suite de ce chapitre que résumer les excellentes études de M. Fuzet. Son livre est une réfutation aussi érudite qu'éloquente des factums jansénistes et de leur dernier avocat, M. Sainte-Beuve.

hérité de son intrépide mais aveugle obstination à confesser, sans déguisement, en fait et en droit, l'orthodoxie de la doctrine de Jansénius.

Le mandement équivoque fut dénoncé au Roi et au Pape.

C'était en 1661.

Le Roi, après avoir pris l'avis des évêques présents à la cour, révoqua cette ordonnance.

Le Pape adressa aux vicaires généraux un bref qui flétrissait leur conduite, et leur enjoignait de faire un nouveau mandement et de prescrire la signature pure et simple du Formulaire.

Les vicaires généraux, que le Souverain Pontife appelait *semeurs de zizanie, perturbateurs de l'Église,* se soumirent d'assez mauvaise grâce. Leur second mandement causa beaucoup d'embarras aux messieurs et aux religieuses.

On eut assez de peine à convenir des modèles de signatures, les uns les trouvant clairs, les autres obscurs. Enfin, les religieuses se déterminèrent, par l'avis des principaux messieurs, à signer le mandement avec l'addition suivante :

« Nous, abbesse, etc., considérant que, dans l'igno-
« rance où nous sommes des choses qui sont au-dessus
« de notre profession et de notre sexe, tout ce que nous
« pouvons est de rendre témoignage de la pureté de
« notre foi, nous déclarons volontiers par cette signa-
« ture qu'étant soumises avec un profond respect à
« N. S. P. le Pape, et n'ayant rien de si précieux que
« la foi, nous embrassons sincèrement et de cœur tout
« ce que Sa Sainteté et le pape Innocent X en ont décidé,
« et rejetons toutes les erreurs qu'ils ont jugé y être
« contraires. »

Animé de l'esprit de sa sœur, Pascal s'irrita contre cette *addition* que soutenaient Arnauld et Nicole. Il écrivit même contre, et c'est pitié de voir comment nos messieurs, blâmant précisément dans cet écrit ce qu'ils avaient tant applaudi dans les *Provinciales,* lui reprochent ici ce qu'ils ont approuvé là.

Entendons-les en effet assurer que, « sans consulter « les preuves de ce qu'il avançait, Pascal se contentait « des mémoires que lui fournissaient quelques-uns de ses « amis, qui n'avaient pas regardé d'assez près les pas- « sages dont ils les composaient. D'où il était arrivé « qu'il n'avait pu éviter de tomber dans un assez grand « nombre de méprises; qu'il y avait dans son écrit des « histoires toutes fabuleuses qui servaient de fondement « à ces prétendues contrariétés qu'il leur imputait, et « des dialogues où l'on fait dire aux gens de part et « d'autre des choses dont il n'a jamais été parlé [1]. »

Les Jésuites ne manquèrent pas de relever la contradiction dans laquelle tombaient les jansénistes; ils rétorquèrent l'argument, et les rieurs ne furent plus du côté de Port-Royal.

Nos messieurs sentirent le coup.

Ils tentèrent un dernier assaut. Arnauld, Nicole et les autres chefs du parti se rendirent chez Pascal.

Que se passa-t-il dans cette entrevue?

Nous n'en savons que le résultat, et c'est la nièce de Pascal qui nous l'a raconté.

« Malgré sa faiblesse, M. Pascal avait parlé très-vive- « ment, pour mieux faire sentir ce qu'il sentait lui-même. « Il fut si pénétré de douleur qu'il se trouva mal et « perdit connaissance [2]. »

[1] *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis,* p. 811.
[2] *Recueil d'Utrecht,* p. 325.

Accablé d'infirmités, qu'aggravèrent encore cette dispute et ce différend avec ses anciens amis, Pascal mourut le 19 août 1662.

Hélas! c'est une bien triste révélation que celle-là! Mais Pascal mourut obstiné dans son refus d'accepter purement et simplement le Formulaire.

Son confesseur voulut obtenir de lui une rétractation. Il recourut à une misérable équivoque.

— Non, dit-il, je ne suis pas de l'avis de M. Arnauld et de M. Nicole. Je ne partage pas leurs sentiments.

Sur quoi, le bon prêtre, peu au courant des derniers incidents de la lutte, crut que Pascal se séparait du parti, et, sans exiger d'autre rétractation, il lui administra les sacrements[1].

Espérons qu'il aura trouvé grâce devant Dieu, qui sonde le fond des cœurs et excuse là où les hommes condamnent.

Mais comment ne pas trembler et ne pas gémir sur l'affreuse déviation que Port-Royal imprima à ce beau génie, qui aurait pu être aussi grand apologiste que Bossuet, quand on relit sur sa tombe ce cri qu'il nous a laissé entendre dans ses dernières *Pensées*, cri du sectaire blessé dans son orgueil, cri de l'hérétique obstiné dans son indomptable orgueil :

« Le silence, s'écrie-t-il, est la plus grande persécu-
« tion. Jamais les saints ne se sont tus. Il est vrai qu'il
« faut vocation; mais ce n'est pas des arrêts de conseil
« qu'il faut apprendre si l'on est appelé, c'est de la né-
« cessité. Or, *après que Rome a parlé, et qu'on pense qu'elle*
« *a condamné la vérité*, et qu'ils l'ont écrit, et que leurs
« livres qui ont dit le contraire sont censurés, *il faut nier*

[1] *Recueil d'Utrecht*, p. 348

« *d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement* et « qu'on veut étouffer la parole plus violemment, jusqu'à « ce qu'il vienne un pape qui écoute les deux parties et « qui consulte l'antiquité pour faire justice.

« Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y « condamne est condamné dans le ciel.

« *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello!*

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant con- « damné; mais l'erreur de tant de pieux écrits me fait « croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire.

« Toute l'inquisition (le tribunal de Rome) est corrom- « pue ou ignorante!

« Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes (Pape « et évêques).

« Je ne crains rien, je n'espère rien. Les évêques ne « sont pas ainsi.

« Port-Royal craint, et c'est une mauvaise politique.

« Je ne crains pas vos censures. »

Le « démon malfaisant », dont parle M. Henri Martin, qui a couvert de ses noires ailes le berceau de la victime prédestinée, ce démon a voulu couvrir de même la tombe de Pascal. Encore une fois, espérons que, pour les services qu'il a rendus d'ailleurs à la cause de la vérité, Dieu lui aura fait miséricorde! Paix à cette tombe!...

III

En voici une autre qui s'est ouverte depuis peu, près de celle de Pascal.

La mort de la Mère Angélique, Angélique *la Grande*, avait précédé d'un an celle de l'auteur des *Provinciales*.

Entrée au cloître sans vocation, elle embrassa néanmoins, grâce à l'énergie de son âme qui était peu commune et aux sages conseils de saint François de Sales, les pratiques sévères de la vie religieuse, et les fit refleurir dans son monastère.

Son nom brillerait sans tache à côté de celui des saintes réformatrices qui illustrèrent l'histoire ecclésiastique de notre patrie au commencement du dix-septième siècle, si Saint-Cyran, *l'homme fatal,* n'était venu tout corrompre. A la séve catholique il substitua le venin de l'hérésie.

Port-Royal eût renouvelé la gloire de Clairvaux et rivalisé avec le Carmel restauré : il ne fut qu'un ardent foyer d'erreurs, dont la Mère Angélique fût l'altière vestale.

Elle se distingua par sa haine contre Rome.

On l'entendit oser mettre dans la bouche très-pure du bienheureux évêque de Genève les propos les plus outrageants au sujet des *désordres de la cour de Rome.*

On l'entendit, après la bulle d'Innocent X, parler contre la *corruption de cette cour,* et, à l'époque de la dispersion des solitaires, de l'*eau du Tibre qui devait les submerger.*

Quand le Pape et les évêques eurent ordonné la signature du Formulaire, elle institua des prières publiques pour demander le triomphe de la doctrine condamnée; elle fit faire une neuvaine de processions où elle-même porta la croix; elle encouragea ses filles à la résistance.

— Je crois qu'on pleure, leur disait-elle, en voyant couler leurs larmes; allez, mes filles, vous n'avez point de foi. Qu'est-ce que tout cela? Ce ne sont que des mouches. Espérez en Dieu, et ne craignez rien. Tout ira bien.

Elle rendit le dernier soupir (6 août 1661) en assurant

ses religieuses que, dans l'autre monde, « elle travaillerait comme il faut à leurs affaires ».

M. Fontaine appelle la Mère Angélique « martyre de la vérité », et lui adresse cette prière :

« Étoile de ces derniers temps, que Dieu a fait briller « dans son Église, que votre lumière ne nous soit pas « inutile! Jetez du ciel des regards favorables sur ceux « qui ont eu le bonheur de vous connaître et d'être « honorés de votre affection. Je suis le dernier d'entre « eux, mais que le parfum de votre charité coule jus- « qu'aux franges du vêtement. Mon âme demeure forte- « ment attachée à vous. J'ai déjà ressenti les effets de « votre assistance : j'espère que vous me la continuerez « jusqu'au bout[1]. »

Hermant, chanoine de Beauvais, que Dom Clémencet appelle, pour cela sans doute, « un des plus grands hommes du dix-septième siècle », déclarait que « la très- « chère et très-sainte Mère avait été la fille des saints « évêques et des saints abbés, la Mère des vierges et des « abbesses, le modèle et la consolation des docteurs ».

« Mais, poursuit ce grave historien, la sainteté de la « Mère est établie sur des témoignages plus forts que « ceux des hommes, c'est-à-dire sur celui de Dieu même, « qui l'a fait connaître, en accordant à sa foi et à sa « prière, lorsqu'elle vivait, des guérisons miraculeuses, « et en faisant après sa mort, par son intercession, plu- « sieurs prodiges des plus éclatants. Combien y a-t-il de « saints et de saintes, que l'on honore d'un culte public, « dont la sainteté n'est pas établie sur des preuves aussi « certaines et aussi frappantes que l'est celle de la sainte « Mère Angélique[2]! »

[1] FONTAINE, *Mémoires*, t. III, p. 291.
[2] DOM CLÉMENCET, *Histoire générale de Port-Royal*, t. IV, p. 97, 99.

Le culte de la Mère Angélique se répandit bientôt, avec ses reliques, dans l'Église janséniste. On conserva son cœur dans un cœur de cuivre doré, et on le porta en procession, tous les ans, le jour anniversaire de la mort de la grande servante de Dieu [1] !

La Mère Agnès, sa sœur, écrivait à madame de Foix, coadjutrice de Saintes :

« Il faut donc, ma très-chère Mère, vous traiter dans « la dernière confiance, en vous envoyant tout ce que « vous désirez de notre chère Mère, savoir : du sang de « son cœur et une petite croix faite de celle qu'elle por- « tait sur son habit, qui est le présent qui est parfaitement « bien reçu, et à quoi on peut moins trouver à redire « parce que c'est un objet de dévotion; il y en a qui les « font enchâsser dans des croix d'or, d'argent et de « cristal; et pour vos filles, de son voile et quelques « images qui ont touché à son cœur. Votre dévotion est « admirable en ce qu'elle ne veut point faire d'expé- « rience, n'y en ayant point d'une personne qui a tant « donné de preuves qu'elle était parfaitement à Dieu, « plus de cinquante ans durant [2]. »

Et voilà comme on canonisait à Port-Royal !...

Il existe même un manuel complet de dévotion aux saints qu'on y fabriquait. C'est intitulé : *Manuel des pèlerins à Port-Royal* [3].

[1] Besoigne, *Histoire de Port-Royal*, t. II, p. 487.

[2] *Lettre de la Mère Agnès Arnauld*, t. II, lettre CCCLXVI.

[3] Comme nous aurons l'occasion de le dire plus tard, la secte compte encore à Paris des milliers d'adhérents, qui font chaque année un pèlerinage à Port-Royal des Champs, et sans doute utilisent les nombreux exemplaires qui restent de ce *Manuel*, à suivre les stations de Saint-Cyran, Arnauld, Pascal, etc., etc.

XIII

RÉSISTANCE ORGANISÉE.

Théorie de la résistance enseignée aux religieuses de Port-Royal. — On leur apprend à consulter les sorts et les songes. — Première visite de l'archevêque de Paris. — Il est joué par les religieuses. — Seconde visite. — Voici l'heure des ténèbres ! — Protestation tumultueuse. — Sentence archiépiscopale. — Espérance déçue. — Les Visitandines dans un guêpier. — La Sœur Eustognie. — Christine Briquet. — Folie et sacrilége. — Séquestration. — M. de Sainte-Marthe vient communier et prêcher les religieuses. — Morts désolantes.

Les religieuses de Port-Royal étaient préparées de longue main à contrister l'Église par le rare spectacle qu'elles allaient donner.

Le 16 avril 1664, la Mère Agnès écrivait à madame de Foix :

« Notre-Seigneur nous a donné trois ans d'intervalle pour nous disposer à tout. »

« On mit à profit ce temps, dit Sainte-Beuve, comme dans une place de guerre qui s'attend de jour en jour à être assiégée... La Mère Agnès rédigea un corps d'instructions, concerté sans doute de point en point avec la Mère Angélique de Saint-Jean, et revu et approuvé par M. Arnauld : *Avis donnés aux religieuses de Port-Royal sur la conduite qu'elles doivent garder au cas qu'il arrivât du changement au gouvernement de la maison.* On y voit ce

qu'il faut faire si on enlève l'abbesse, si le Roi en nomme une autre; si l'on met des religieuses étrangères pour gouverner la maison; comment on doit se conduire à l'égard des confesseurs imposés, etc. Tous les cas sont prévus, toutes les mesures possibles de résistance indiquées : c'est un traité complet de tactique en cas d'invasion et d'intrusion. On y apprend l'art de ne pas obéir par l'esprit, en se soumettant extérieurement à ce qu'on ne peut pas empêcher; on y apprend à lutter pied à pied, avec méthode; à pratiquer l'isolement et à établir une sorte de blocus intérieur ou de cordon sanitaire à l'égard des intruses... Cette théorie, à laquelle on dressa pendant plus d'une année une communauté d'élite, produisit tout son effet [1]. »

I

L'effet dont parle Sainte-Beuve fut d'autant plus considérable, qu'on ne s'était pas contenté d'enseigner aux religieuses cette théorie de la résistance.

Les directeurs de ces pauvres filles s'étaient surtout appliqués à leur donner une éducation théologique capable de suppléer à toutes les lacunes de leur stratégie, à leur former un tempérament guerrier, à les habituer à des controverses qui désarçonneront souvent l'ennemi.

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 152. Le panégyriste de Port-Royal entre dans des détails très-circonstanciés, que M. l'abbé Fuzet a admirablement triés dans les derniers chapitres de son savant ouvrage. Nous n'avons pas su mieux faire que de suivre nous-même, dans ces trois derniers chapitres, le travail de M. Fuzet, que nous reproduisons à peu près textuellement.

On a recueilli les instructions qu'elles reçurent :

Je n'en citerai que quelques traits :

1° Il ne faut point craindre toutes les menaces qu'on pourra faire de bulles et de brefs, et tous ces commandements qu'on fera, soit par l'autorité du Pape, soit par celle de Mgr l'archevêque.

2° Bien loin d'avoir sujet de craindre l'excommunication, tant que vous demeurerez fidèles à ne rien faire contre votre conscience, vous devez craindre, au contraire, que Dieu ne vous abandonnât si vous lui étiez infidèles en ce point...

3° Remerciez Dieu de ce qu'il vous a choisies pour être comme les prémices du salut en ce temps-ci et les premières victimes de la persécution [1].

4° Nous gémissons sur le Calvaire avec la Vierge, saint Jean et quelque peu de fidèles, en voyant la vérité attachée à la croix ; et notre force est dans le silence et dans la confiance que les ténèbres passeront, et qu'on verra la vérité sortir glorieuse du tombeau où on la voulait enfermer [2].

II

Outre ces recommandations, qui sont innombrables, les religieuses, en se disposant à refuser d'obéir à l'Église, consultaient les *sorts* et les *songes*.

La Mère Agnès écrit à Henri Arnauld, évêque d'Angers :

« Jusqu'où ne va point votre bonté de vous appliquer

[1] Lettre de M. de Sainte-Marthe aux religieuses de Port-Royal.
[2] Lettre de M. Feideau aux religieuses de Port-Royal.

« à tirer au sort pour nous dans l'*Imitation*, qui est comme « un oracle qui répond à tout ce qu'on a dans le cœur! « C'est notre consolation de tirer souvent de la même « sorte, principalement dans l'Écriture sainte. La der- « nière chose qui m'est arrivée, c'est les trois enfants « dans la fournaise de Babylone. La réponse qu'ils firent « au roi est notre règle pour nous faire allier ensemble « la foi que Dieu nous peut délivrer et la résolution « qu'encore qu'il ne le fasse pas, *nous n'adorerons pas* « *l'idole du Formulaire*. Une autre fois, j'ai tiré le songe « de Nabuchodonosor, qu'il voulait qu'on devinât et « qu'ensuite on lui en dît l'interprétation. Il me semble « que ce qu'on nous demande a du rapport à cela, car « on veut que nous parlions avec science d'une chose « que nous ne savons pas, en nous servant de ces mots : « *Je crois et je confesse de cœur et de bouche*, etc.; et l'in- « terprétation de tout cela est fondée sur la révélation « qui en a été faite au Pape et qui nous a été proposée « en notre chapitre comme une vérité constante [1]. »

La Mère de Fargis, « de la meilleure école de Port-Royal [2] », racontait à ses sœurs des songes comme ceux-ci :

« Il me semblait que j'étais avec quelques sœurs et « que je parlais des affaires avec beaucoup de crainte, « dans l'attente de quelque grand malheur. Je disais « entre autres choses que j'aurais voulu parler à quel- « qu'un qui me pût éclaircir les doutes que j'avais dans « l'esprit touchant la signature, et en parler à M. d'Ypres « lui-même. Il y eut une sœur qui me répondit que cela « n'était pas difficile, qu'il était ici et parlait à toutes « celles qui voulaient l'aller voir. Je m'en allai aussitôt

[1] Lettre de la Mère Agnès, t. II, p. 165.
[2] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. IV, p. 224.

« dans le parloir de sainte Agnès, où il était. Plusieurs « sœurs sepressaient pour lui parler. J'attendis mon tour. « Il disait à chacune en particulier une parole de l'Écri- « ture que j'entendais distinctement; il dit à une : *Celui « qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.* Et à une autre: « *Celui qui vaincra aura la couronne.* Quand toutes les « sœurs furent sorties, il me dit qu'il voulait m'entrete- « nir plus à loisir que les autres. Je me souvins en l'ap- « prochant qu'il n'était plus de ce monde, et lui dis que « je le croyais mort; il me répondit : *N'appelez pas morts « ceux qui habitent la terre des vivants.* Il y avait avec lui « dans le parloir de dehors un ecclésiastique debout à « qui il parlait, et qui avait une façon interdite et d'un « homme embarrassé. M. d'Ypres parlait à cette per- « sonne avec chaleur, comme s'il eût été mal satisfait de « ce qu'il lui disait. Cet ecclésiastique lui disait qu'il « fallait avoir égard au temps, à l'autorité des personnes « qui menaçaient de grands maux, et qu'il y avait des « occasions où l'on était obligé de relâcher de quelque « chose. Il lui répliqua avec une émotion qui parut sur « son visage qu'il ne recevait point d'excuses, et leva la « main comme s il eût voulu frapper, lui disant qu'il « était un timide et un lâche d'abandonner sous ces « prétextes la défense de la justice. Cette personne me « parut rougir et répondit pour se justifier... J'entrai « dans son sentiment en moi-même... Aussitôt, se tour- « nant vers moi, comme s'il eût deviné ma pensée, « M. d'Ypres me dit : *Vous êtes la plus jeune de la maison; « cependant je vous dis que, quand vous resteriez seule, vous « êtes obligée de demeurer ferme jusqu'à la mort, sans que « jamais le mauvais exemple vous ébranle en rien, et assu- « rez-vous que c'est une heureuse singularité que d'être sin- « gulière à faire son devoir.* Je lui proposai toutes les

« choses qui me faisaient de la peine sur cette affaire, et « il me répondit avec une lumière et une netteté admi- « rables, en sorte qu'il me satisfaisait entièrement... Il « me dit, en m'exhortant à souffrir pour une si bonne « cause : *Ne craignez point de combattre pour la grâce; ce « sera la grâce qui combattra pour vous, et elle fera beau- « coup plus pour vous que vous ne sauriez faire pour elle.* Je « ne puis me souvenir comment finit cette conversation « dans mon songe, mais je sais qu'en me réveillant j'en « avais l'esprit si rempli, qu'encore que tout ce qu'il « m'avait répondu sur mes difficultés ne me fût pas « demeuré dans la mémoire, il me semblait néanmoins « qu'il me les avait toutes ôtées de l'esprit et que je « l'avais tout à fait en repos... Je vis si distinctement « M. d'Ypres, qu'il me semble que je sais comment il est « fait et que je le reconnaîtrais aisément si je voyais son « portrait, pourvu qu'il fût semblable à celui que mon « imagination me peignait en songe [1]. »

Une autre fois, la Mère du Fargis vit en songe, par un trou qu'elle découvrit au fond d'une armoire où elle voulait cacher ses livres, une petite église fort jolie et parée; elle y entra par cette ouverture. Un évêque disait pontificalement la messe, entouré de ses prêtres, parmi lesquels elle reconnut MM. Arnauld et Sainte-Marthe. Le célébrant lui parut avoir un air un peu étranger. Elle s'approcha pour le mieux voir et s'écria aussitôt : « C'est M. d'Ypres, je le reconnais bien, je l'ai déjà vu une fois. » Cependant elle douta un instant si c'était réellement cet illustre prélat. Mais une voix mystérieuse lui cria : « C'est un saint », et la persuada tout à fait. Elle communia de la main du saint, qui lui dit : « La vérité

[1] *Vies édifiantes des religieuses de Port-Royal*, t. I, p. 391.

de Dieu demeure en vous. » Après la célébration de la messe, et malgré un des assistants, elle suivit M. d'Ypres dans une chambre en désordre. L'évêque s'assit sur un petit bout de paillasse d'un lit tout renversé; la religieuse se mit à genoux devant lui les deux mains jointes, recueillant avec avidité toutes les paroles qui tombaient de cette bouche infaillible. A la fin, M. d'Ypres lui dit : « Je prierai Dieu pour vous, et croyez qu'il ne vous « abandonnera point, et que si la vérité de Dieu demeure « dans votre cœur, Dieu vous tiendra dans sa main. » En disant cela, il lui mit la main sur la tête, et elle ne le vit plus. A son réveil, l'heureuse Mère se trouva remplie de joie, de confiance et de courage[1].

On imagine sans peine quelle impression le récit de ces songes devait faire sur les religieuses de Port-Royal, si disposées à voir partout le doigt de Dieu, et combien ces apparitions et ces oracles de Jansénius devaient fortifier leur résolution de combattre jusqu'à la mort ce qu'elles appelaient le bon combat pour la grâce et la vérité.

Elles poussèrent le délire de l'exaltation jusqu'à communier en viatique, un certain jour, croyant qu'on les excommunierait le lendemain[2].

III

Telles étaient les dispositions où l'archevêque de Paris trouva les religieuses, lorsqu'il vint les exhorter à la signature du Formulaire.

[1] *Vies édifiantes des religieuses de Port-Royal*, t. I, p. 394.
[2] *Lettres de la Mère Agnès Arnauld*, t. II, p. 170.

Accompagné de son grand vicaire, Mgr de Péréfixe arrive au Port-Royal de Paris le lundi 9 juin 1664.

Après avoir exhorté toute la communauté à l'obéissance, il veut interroger chaque sœur en particulier.

Mais, dans toute la journée, il ne peut en voir que deux.

Elles s'étaient concertées pour amuser le prélat par de longues et oiseuses discussions. Les deux jours suivants, les religieuses renouvellent la même tactique. Et quand elles sortaient de l'entretien, elles s'en allaient trouver leurs compagnes, pouffant de rire et disant : « Le bonhomme, l'archevêque de cour ! Il n'y entend rien, il ne comprend pas[1] ! »

Après trois jours d'inutiles exhortations, Mgr Péréfixe dut se retirer, laissant aux confesseurs qu'il donna aux religieuses le soin de les amener à signer. « Ils ne réussirent, dit Sainte-Beuve, qu'à donner à leurs dépens une comédie à ces pieuses filles[2]. »

Pendant qu'elles jouaient ainsi la comédie à la barbe de leurs confesseurs et de leur archevêque, ces *saintes* filles rédigeaient des requêtes à saint Laurent, à sainte Marie-Madeleine, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à Jésus-Christ couronné d'épines, à la Sainte Vierge, à saint Bernard, etc. Une religieuse étant morte sur ces entrefaites, on lui mit entre les mains une de ces requêtes, et on la porta au cimetière, persuadé qu'elle la portait au ciel. On en fit autant à Port-Royal des Champs pour l'un de nos *messieurs* qui s'en alla, lui aussi, à la fosse avec sa requête à la main.

Un acte d'obéissance aurait évidemment été plus

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 180.
[2] *Ibid.*, p. 200.

agréable à Dieu et à l'archevêque que ces comédies, ces requêtes, ces intercessions.

Bref, à l'expiration du délai, l'archevêque se rendit à Port-Royal. Il avertit la communauté qu'il était temps de signer le Formulaire et qu'il allait interroger chaque religieuse pour lui demander son adhésion. Après quoi, il aviserait à prendre les mesures que sa conscience lui dicterait.

Pendant cet interrogatoire, les religieuses étaient rassemblées près du parloir, dans la chambre de la Mère Agnès, et se demandaient avec anxiété ce qu'allait faire l'archevêque.

Pour le savoir, elles eurent recours aux *sorts*.

« Dans cet effroi et cette attente, dit la *Relation* composée par les religieuses, la Mère Agnès ayant ouvert le Nouveau Testament, trouva à l'ouverture du livre ces mots : « *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum*. C'est « ici votre heure et la puissance des ténèbres. » Ce qui nous confirma dans la pensée que notre heure était venue de souffrir, et que nous ne devions plus penser à autre chose qu'à nous y disposer. »

Encouragées par ce sort, les religieuses persévérèrent toutes dans leur refus de signer.

Saintement et justement indigné, l'archevêque réunit une seconde fois la communauté et prononça ces graves paroles, où le sentiment de la paternité se mêle à la sévérité du juge :

« Si jamais homme du monde a eu sujet d'avoir le cœur « outré de douleur, je puis dire que c'est moi, qui ai plus « sujet que personne de l'avoir outré et pénétré, après « vous avoir trouvées toutes dans l'opiniâtreté, la déso- « béissance et la rébellion, préférant par orgueil vos « sentiments à ceux de vos supérieurs, et ne voulant

« point vous rendre à leurs avertissements et à leurs « remontrances. C'est pourquoi je vous déclare aujour- « d'hui rebelles et désobéissantes à l'Église et à votre « archevêque, et comme telles je vous déclare que je « vous juge incapables de la fréquentation et de la par- « ticipation des sacrements. Je vous défends de vous en « approcher comme en étant indignes, à cause de votre « opiniâtreté et de votre désobéissance, et ayant mérité « d'être punies et séparées de toutes les choses saintes. « Je viendrai au premier jour pour y mettre ordre, « selon que Dieu et ma conscience m'y obligent. »

Il n'avait pas fini, que toutes les religieuses se récrièrent et protestèrent. « Il y a au ciel un autre juge! » disaient-elles; et c'est accompagné de leurs vociférations que l'archevêque dut se retirer, après avoir vainement essayé de leur imposer silence.

Au moment où il sortait, il rencontra une des matriarches de la secte, la princesse de Guéménée, qui protégeait les révoltées.

— Ah! madame, dit l'archevêque, elles sont pures comme des anges et orgueilleuses comme des démons!

Parole restée célèbre, et dont nous avons vu déjà que la seconde partie seulement est acquise à l'histoire.

Quand il revint pour faire exécuter sa sentence, il fut accueilli par des cris remplis d'allusions aux scènes de la passion du Sauveur. On l'appelait « le grand prêtre Caïphe »! M. d'Andilly récitait avec sa sœur le verset pascal : « Voici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et soyons pleins d'allégresse! » Une religieuse criait : « Que cela est beau ! Notre humiliation est à son comble! L'admirable chose ! »

Tout cela est couché sur les *Mémoires*, et pas un détail de ces scènes tragiques n'est emprunté à une autre

source que la *Relation* même des religieuses de Port-Royal.

Le prélat ordonna à la communauté d'aller au chapitre.

Quand les religieuses furent rassemblées, Mgr de Péréfixe leur parla de la patience dont il avait usé envers elles, leur ayant donné deux mois entiers depuis la publication de son mandement pour souscrire le Formulaire. Il les prit à témoin qu'il les avait traitées avec toutes sortes de bontés, et plutôt en les priant qu'en les commandant, lui qui était leur archevêque et leur supérieur ; il les assura qu'il avait éprouvé une grande peine lorsque, voyant leur opiniâtreté, il les avait privées des sacrements ; enfin, il leur rappela qu'il leur avait promis, si elles n'obéissaient pas, de revenir dans peu pour ôter celles qu'il jugerait convenable.

Puis, élevant la voix, il prononça la sentence.

Aussitôt la Mère abbesse de répliquer :

— Monseigneur, nous nous croyons obligées en conscience d'appeler de cette violence et de protester, comme nous protestons présentement de nullité et de tout ce que l'on nous fait et qu'on pourra nous faire.

La communauté se joignit à l'abbesse, en criant tout d'une voix :

— Nous en appelons, monseigneur, nous protestons ! nous protestons !...

Quelques-unes, remplissant le rôle qui leur avait été assigné dans cette comédie sacrilége, s'approchèrent du prélat et lui dirent :

— Dieu jugera au jour du jugement celui que vous portez contre nous !

IV

Une singulière espérance soutenait ces religieuses en révolte.

Elles s'attendaient à quelque grand coup de la Providence qui aurait désarmé leurs persécuteurs et dissipé, disaient-elles, « l'armée d'Achab »! Mais la Providence ne répondit pas à cette attente.

L'archevêque consomma l'œuvre de justice, installa la Mère Eugénie de Fontaine et cinq autres religieuses de la Visitation pour gouverner Port-Royal, et se retira.

Hélas! les pauvres Visitandines commencèrent leur martyre. Elles avaient quitté leur cher et doux couvent, où vivaient l'esprit suave de François de Sales et la forte obéissance de madame de Chantal, pour tomber dans un guêpier d'*opposantes*, d'*appelantes*, qui ne les accueillaient qu'en protestant.

Ces révoltées étaient conduites par deux chefs de file, la Sœur Eustoquie de Brégy et Christine Briquet.

Sainte-Beuve a tracé de ces deux religieuses un piquant portrait.

« La Mère Eustoquie, dit-il[1], contribua plus que personne à maintenir le parti des récalcitrantes. On a une quantité d'écrits d'elle à cette date; elle se plaisait à raconter plume en main ses conversations soit avec M. Chamillard, soit avec l'archevêque, soit avec sa mère. Ces conversations écrites sentent une lectrice des romans de mademoiselle de Scudéry bien plus qu'une élève de

[1] *Port-Royal*, t. IV, p. 266 et suiv.

la Mère Angélique. La mère de la Sœur Eustoquie, madame de Brégy, était une précieuse qualifiée. On a d'elle quelques lettres et pièces galantes imprimées. La fille avait lu Jansénius dans le texte latin et citait les conciles; la mère possédait l'*Astrée* et les arrêts des cours d'amour. Il devait être curieux de les voir aux prises et *bec à bec*, comme dit Benserade. La fille avait beau jeu à relever la mère; mais elle avait tort de parler d'elle sans aucun respect... Un jour que la comtesse de Brégy et l'archevêque se trouvèrent ensemble au parloir, l'entretien avec la Sœur Eustoquie dura une heure et demie; celle-ci soutint d'un ton de docteur, et avec une intrépidité encore plus impertinente qu'à l'ordinaire, l'impossibilité pour elle d'en venir jamais à la signature, quand même tout le monde, et même M. Arnauld, céderait; sur quoi sa mère impatientée dit ce joli mot : *J'ai une fille qui ne relève que de Dieu et de son épée*. L'archevêque y applaudit fort, et l'entretien s'animant de plus en plus, la Sœur Eustoquie acheva de s'y dessiner en docte héroïne, en chevalière de la grâce. On avait précisément ce jour-là ou la veille arrêté à Port-Royal et conduit à la Bastille M. Akakia, qui était un très-honnête et tres-utile homme d'affaires des religieuses. La Sœur Eustoquie était outrée de cette arrestation de M. Akakia, et elle le laissa trop voir à son tour; ce qui fit que sa mère, allant au fond de la pensée qu'elle connaissait bien, dit au prélat : « Voyez-vous, monsieur, cette créature me mettrait « bien en pièces pour conserver en son entier le soulier « de M. Akakia, de M. Arnauld, de M. et madame la « janséniste..... » Madame de Brégy avait grand'raison en jugeant ainsi. L'archevêque, en sortant, dit devant les autres religieuses : « Jamais il ne s'est vu un orgueil « semblable à celui de cette créature sous le ciel. Elle

« demeure dans son froid, sans s'émouvoir de rien; elle « vous tient son *quant à moi,* et elle m'a répondu dans « une hautainerie, dans une élévation et une assurance « qui m'a fait rougir de voir un tel caractère d'esprit et « une telle vanité dans une religieuse, et de voir qu'elle « n'en rougit pas elle-même. Elle est au-dessus de tout, « rien ne l'étonne, et personne n'est digne d'elle. » C'est la Sœur Eustoquie elle-même qui nous transmet sur son compte ces témoignages à sa charge, et elle ne s'aperçoit pas, à la manière dont elle croit s'en faire honneur, qu'elle les justifie.

« Je me rappelle, continue Sainte-Beuve, que lorsque j'avais l'honneur de causer avec M. Royer-Collard de ces caractères et personnages de Port-Royal, dès qu'il lui arrivait de prononcer le nom de la Sœur Briquet : « Et « la Sœur Christine Briquet, monsieur... » Il éclatait de rire, de ce rire mordant et bruyant qui lui était naturel. Elle faisait sa joie et sa jubilation chaque fois qu'il y ressongeait... La différence de ton de cette nièce des Bignon avec la nièce des Brégy, filleule de la Reine, se fait vivement sentir : la précédente était de race de précieuse; celle-ci est de souche gallicane et doctrinaire; elle part d'un principe; elle porte dans la dévotion le procédé parlementaire, au lieu du genre Rambouillet... Elle avait réponse à tout et tenait tout ce monde en respect. Cette *dangereuse petite fille* justifiait de plus en plus ce que lui avait dit l'archevêque : — Je souhaiterais de tout mon cœur que vous eussiez quatre mille fois moins d'esprit que vous n'en avez... Il est certain que votre esprit vous perd. Vous êtes une dogmatiseuse, une théologienne et une philosophe. Vous vous mêlez d'enseigner une science... dites-moi un peu comment elle s'appelle. Est-ce la théologie ou la philosophie dont vous

faites profession? La Sœur Christine ne le savait pas bien elle-même : par des appels continuels aux paroles de l'Écriture, elle allait à tout moment jusqu'aux limites du protestantisme. Un siècle plus tard, au lieu de Saint-Cyran et de M. Arnauld, faites-lui lire Jean-Jacques ou engouez-la pour M. Necker, et vous verrez où elle ira. »

Au reste, les directeurs du dehors continuaient à assister les révoltées par tous les moyens. Les religieuses entretenaient des communications régulières avec les Mères exilées et leurs amis.

Elles envoyaient leurs confessions par écrit; elles demandaient en retour qu'on leur envoyât l'absolution, par lettre également, et qu'on mît sous le pli des hosties consacrées pour communier.

La folie et le sacrilége débordent.

Pavillon, l'évêque janséniste d'Alet, écrivait :

— La dispersion de ces victimes sera comme celle des apôtres, qui se fit pour la connaissance de Jésus-Christ.

A la fin cependant, le Roi se lassa de payer la pension des *déportées*, d'autant, disent les *Mémoires*, que « leur délicatesse pour leur manger allait à tel excès qu'on ne pouvait leur faire de bouillon assez bon en la maison, ni rien servir à leurs tables dont elles ne fissent des plaintes[1] ».

On pensa donc qu'il valait mieux rassembler le troupeau rebelle en un même lieu et faire le vide autour de lui.

Au mois de juillet 1655, les religieuses exilées dans différents monastères de Paris et celles demeurées avec la pauvre Mère Eugénie, si triste et si découragée de

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. III, p. 270.

leur résistance, se trouvèrent réunies à Port-Royal des Champs.

« Nous arrivâmes juste à temps, dit la *Relation*, pour célébrer la fête de la dédicace de l'église du monastère. Jamais nous ne chantâmes avec plus de joie et plus de consolation spirituelle : « *Hæc est domus Dei!* C'est ici la « maison de Dieu, qui est solidement bâtie ; elle est fort « bien fondée, parce qu'elle est appuyée sur la pierre », et qu'elle ne met sa confiance qu'en la seule grâce de son Sauveur. »

Les communications avec leurs amis devinrent plus difficiles aux champs qu'à Paris. L'archevêque avait fait relever les murs de clôture, et un exempt avec quatre gardes veillaient, de par le Roi, sur tout ce qui entrait et sortait du monastère.

Les confesseurs furent changés ; la privation des sacrements fut maintenue pour toutes les religieuses, excepté pour les converses.

« Mais, dit le P. Rapin d'accord avec les *Relations*, elles trouvèrent moyen, aussi bien exercées qu'elles l'étaient, de tromper leurs gardes par leurs bons amis, qui, dans les nuits les plus obscures, allaient planter secrètement des échelles sur les murailles de l'enclos, aux lieux les plus écartés de la maison, et jetaient des paquets de lettres et d'imprimés, ou les portaient eux-mêmes, déguisés, sans scrupule de rompre la clôture, contre les canons, qu'ils n'observaient que quand ils leur étaient bons à quelque chose... Elles avaient d'autres voies pour tromper les ecclésiastiques que l'archevêque leur avait donnés pour veiller à l'interdit des sacrements... car, tantôt elles se fourraient dans les places des converses qui avaient permission de communier, tantôt elles prenaient leurs voiles pour tromper les prêtres et surprendre la

communion..... On disait même qu'Arnauld, qui se cachait dans Paris, allait, toutes les semaines, déguisé, en charrette, à Port-Royal, et portait un nombre d'hosties consacrées qu'il leur passait par-dessus les murailles, qu'il escaladait, ou les faisait porter par un prêtre, nommé de Sainte-Marthe, grand aventurier, dont il se servait, en cette qualité-là, pour tromper les gardes [1]... »

Si M. de Sainte-Marthe ne leur apportait pas toujours des hosties consacrées, il ne manquait jamais de leur distribuer le pain janséniste de la parole de Dieu.

« Il avait la charité, dit une *Relation*, de partir le soir de Paris ou de la maison où il demeurait près de Gif, et de se trouver à certaine heure dans un endroit marqué, assez éloigné des gardes : il montait sur un arbre, assez près du mur, au pied duquel étaient les religieuses, à qui il faisait des petits discours pour les consoler et les fortifier. » C'était pendant l'hiver. Les rigueurs de la saison nous font admirer davantage la charité du prédicateur perché sur un arbre, et l'avidité de son auditoire blotti au pied d'un mur.

V

Les zélés sectaires endoctrinèrent si bien les religieuses des Champs qu'elles mouraient sans sacrements, obstinées dans leur désobéissance à l'archevêque et au Pape.

Avant de les enterrer, les Sœurs chargeaient ces mortes de leurs commissions pour l'autre monde, et mettaient dans leurs mains une *requête* ou une *procuration* signée de toutes.

[1] RAPIN, *Mémoires*, t. III, p. 304.

Devant ces faits, l'âme s'indigne et le cœur se serre.

Et pourtant, le sentiment qui domine, c'est la commisération, et l'on n'a que des larmes pour ces filles, que l'orgueil a perdues, et qui auraient pu être l'une des plus belles parures de l'épouse de Jésus-Christ, si l'humilité avait guidé leur vertu dans les sentiers de l'obéissance.

Mais, en retour, on n'éprouve que de l'indignation pour les misérables docteurs qui les égarèrent et les perdirent.

Malgré toutes les fleurs dont ils couvrent le cercueil de leurs victimes, malgré les apothéoses qu'ils leur décernent, on ne peut songer sans une profonde tristesse aux angoisses muettes de ces âmes aux prises avec l'agonie, à leurs doutes déchirants, aux horreurs des sombres perspectives qui s'offraient à elles du côté de l'éternité.

En vain les *Relations* nous parlent de la sérénité des saints et des saintes de Port-Royal, en face de la mort.

Les *Relations* mentent.

Les lèvres refroidies d'un janséniste expirant ne connurent jamais l'angélique sourire des vrais enfants de l'Église catholique, qui s'endorment, absous et confiants, sur le sein de cette tendre mère.

XIV

LA FIN DE PORT-ROYAL.

Le foyer du jansénisme. — Le moment que les sectaires choisissent pour faire une nouvelle levée de boucliers. — Leurs projets et leur organisation. — Couvent et couvents. — Bulle *Vineam Domini*. — Sainte-Beuve s'impatiente. — Mesures contre Port-Royal. — Requêtes au ciel. — Voix sinistres. — Le cardinal de Noailles supprime Port-Royal des Champs. — Le nid de l'erreur. — Dispersion des religieuses en divers monastères. — Démolition du monastère. — Gémissements et imprécations. — Représailles jansénistes en 1793. — La part du Roi et celle de l'Église. — Une ironie de la Providence. — Une visite à Port-Royal en septembre 1881.

I

Malgré les bulles d'Urbain VIII, d'Innocent X, d'Alexandre VII et de leur successeur Clément IX, qui condamnent le jansénisme, le jansénisme vivait toujours, plus vivace même que jamais.

Le foyer persistant du jansénisme était toujours à Port-Royal des Champs, qui gardait avec fidélité les reliques, la mémoire, la doctrine et les traditions des saints des temps nouveaux.

« C'était de là, pour employer le style allégorique de nos humbles messieurs, c'était de là que Paul annonçait à toute la terre la gloire de la grâce; que Jean en imprimait la loi dans tous les cœurs; que Pierre établissait ses plus légitimes droits, *sans oublier ce qu'il devait à ses frères*[1]. »

[1] *Troisième Gémissement d'une âme*, etc., p. 25.

La dispersion des habitants fut arrêtée, et la destruction du monastère fut résolue.

L'histoire de la fin de Port-Royal mérite d'être racontée. Après quoi, il ne restera plus, pour finir cette étude sur Port-Royal, qu'à suivre dans son exil et sur son lit de mort le docteur qui l'inspira, le grand Arnauld.

La France se trouvait à l'une de ces heures critiques où le monde entier se demande si c'en est fait d'elle.

L'Europe se liguait contre Louis XIV et mettait en déroute les armées françaises à Hochstedt, à Ramillies, en Espagne et en Italie.

Ce fut le moment que le parti janséniste choisit pour faire une nouvelle levée de boucliers.

Louis XIV en fut profondément irrité.

L'histoire de la Fronde lui avait appris que les sectaires profitent volontiers des malheurs publics pour propager leur doctrine, et qu'ils n'avaient pas honte de chercher des appuis, sinon des alliances, chez les ennemis du pouvoir et du pays.

La saisie des papiers et des correspondances du célèbre Quesnel, arrêté et emprisonné à Bruxelles par ordre du roi d'Espagne, sur la demande de l'archevêque de Malines, rendit les jansénistes encore plus odieux à la cour de France, par la découverte qu'elle amena de leurs projets et de leur organisation.

Leurs projets étaient, comme le disait l'abbé d'Aubigny à Saint-Évremond, de former une Église dans l'Église et un État dans l'État; leur organisation était celle des sociétés secrètes. Ils forment un Ordre. Ils ont leurs abbés, leurs prieurs, leurs pères, leurs frères, leurs sœurs, leurs postulants, leurs visiteurs, leurs couvents. Ils ont un système d'impôts auquel tous les membres de l'Ordre sont soumis. Ils entretiennent des agents à Rome,

à Madrid et dans les autres capitales. Ils se servent d'un chiffre particulier pour correspondre, et prennent des noms de guerre. Ils veulent traiter de puissance à puissance avec Louis XIV, comme le prouve une des pièces saisies : c'est un traité de paix, proposé au nom des disciples de saint Augustin à M. le comte d'Avaux, alors que ce négociateur se trouvait à Ratisbonne, en 1684. Ils poussent leurs adeptes aux plus hautes fonctions, dans le clergé, dans la magistrature, dans l'administration civile.

Il serait facile d'établir, au point de vue de l'organisation, des analogies frappantes entre les jansénistes et les francs-maçons, et peut-être il ne serait pas impossible de démontrer que les couvents jansénistes fournirent des frères aux couvents maçonniques pour travailler à renverser le trône et l'autel.

Convaincu plus que jamais des dangers du jansénisme, Louis XIV demanda au Pape une nouvelle bulle pour confirmer les précédentes constitutions apostoliques, décidant que le silence respectueux sur les faits condamnés par l'Église ne suffit pas, et exigeant qu'en signant le Formulaire on condamnât effectivement le livre de Jansénius comme infecté d'hérésie.

On était à l'aurore du dix-huitième siècle. Le trône de Saint-Pierre était occupé par un grand pape, Clément XI.

En 1705, il donna la bulle *Vineam Domini*.

La bulle fut publiée dans tous les diocèses, avec un mandement spécial de chaque évêque.

Elle fut reçue partout, excepté à Port-Royal des Champs.

Ici, Sainte-Beuve ne peut se contenir, et cette obstination entêtée lui arrache cet aveu :

« Franchement, dit-il, à voir les choses du dehors, des

« yeux du simple bon sens, lorsqu'une bulle sollicitée « par le Roi était arrivée en France, y avait été reçue « sans difficulté par l'assemblée générale du clergé, en- « registrée sans difficulté par le Parlement, acceptée « avec de grands témoignages de soumission par la Fa- « culté de théologie, publiée avec mandement par tous « les évêques du royaume, il était singulier et ridicule « que, seules, une vingtaine de filles, vieilles, infirmes, « et la plupart sans connaissances suffisantes, qui se di- « saient avec cela les plus humbles et les plus soumises « en matière de foi, vinssent faire acte de méfiance et « protester en interjetant une clause restrictive à leur « signature. »

L'opiniâtreté de ces vieilles et infirmes récalcitrantes, comme dit Sainte-Beuve, explique les rigueurs du Roi.

II

Je ne tenterai pas de refaire la longue et fastidieuse histoire de ce dernier acte, dont les principales phases furent :

1° L'arrêt qui ordonna la réunion des biens de Port-Royal des Champs à ceux de Port-Royal de Paris (février 1707) ;

2° L'appel des religieuses à la primatie de Lyon, sous prétexte que l'archevêque de Lyon était primat des Gaules, et leur excommunication (novembre 1708) ;

3° La bulle demandée et obtenue du Pape pour la suppression et l'extinction du monastère révolté, et pour la réunion de ses biens au couvent de Paris (1708).

Ces diverses mesures, inutile de le dire, donnèrent

lieu à une avalanche d'oppositions, de protestations, de mémoires et de requêtes.

Les filles de Port-Royal, sœurs de gens de loi, héritières d'Arnauld, alliées aux parlementaires, s'en donnèrent à cœur joie dans les paperasses.

Elles adressaient aussi requête sur requête au ciel.

Une sœur, Françoise Le Camus, étant venue à mourir, l'abbesse lui mit entre les mains jointes sur la poitrine une requête adressée « au grand pasteur des brebis, que Dieu a ressuscité d'entre les morts ».

Elle nous a été conservée. Il faut la lire, pour se faire une idée du degré d'obstination où ces pauvres filles en étaient venues :

« Nous en appelons à votre tribunal, Seigneur Jésus! « Les juges de la terre ferment l'accès aux plus justes « plaintes, parce qu'ils veulent faire l'injustice sans con- « tradiction; mais vous êtes vous-même notre justice, « et vous nous rendez et justice et miséricorde. Con- « servez-nous dans votre vérité, et nous rendez inébran- « lables dans l'union de la charité. Ame favorisée, qu'une « providence de Dieu si particulière vient de délivrer si « heureusement du filet des chasseurs, bénissez sa bonté « et lui témoignez notre reconnaissance en le priant « d'étendre sa miséricorde sur toute cette famille à la- « quelle il vous avait unie. Qu'il ne la laisse pas sans « conduite, et qu'il lui conserve des pasteurs prudents « et fidèles pour l'empêcher de s'égarer dans ce temps « d'obscurité, afin que ceux qui s'efforcent de tendre « des piéges aux âmes qui volent n'aient pas le pouvoir « d'en arrêter aucune, pour l'empêcher de s'élever jus- « ques à Dieu et d'y demeurer éternellement unie. »

III

Puis, à mesure que la catastrophe approchait, les amis des religieuses condamnées redoublaient de zèle, disons mieux, de fureur.

Les *Mères de l'Église* pourvoyaient généreusement à l'entretien de celles qu'on venait de dépouiller de leur temporel. Elles affirmaient toutes, comme faisait l'une d'entre elles, mademoiselle de Joucoux, qu'*elles vendraient leur cotillon plutôt que de les laisser manquer de quelque chose.*

Quant aux messieurs, prudemment abrités sous le voile de l'anonyme, ils faisaient les prophètes de malheur, et remplissaient la cour et la ville de terribles menaces.

Ils prédisaient à l'archevêque qu'il mourrait tristement comme ses prédécesseurs, et qu'il aurait le sort réservé aux timides, dont le partage est d'être jetés dans « l'étang brûlant de feu et de soufre », qui est la seconde mort.

Ils annonçaient que les revers dont la France était accablée étaient des signes manifestes de la vengeance de Dieu, indigné des traitements infligés à ses saints.

« Tout le monde, s'écriaient-ils, tout le monde est « frappé de ce que, *depuis qu'on a juré la perte de Port-* « *Royal,* il n'y a plus que déconcertement dans nos con- « seils, que lâcheté dans nos généraux, que faiblesse « dans nos troupes, que défaites dans nos batailles. Il « paraît que Dieu nous a rejetés, et qu'il ne marche plus « à la tête de nos armées, si redoutées autrefois, tou-

« jours victorieuses, *jusqu'à la résolution prise pour la*
« *ruine de cette maison.* »

La tactique, comme on le voit, ne manquait pas de finesse.

Mais toutes ces « voix sinistres » n'effrayèrent personne.

La destruction de Port-Royal fut accomplie.

IV

Autorisé par une bulle qui supprimait le titre de l'Abbaye des Champs et permettait la translation dans d'autres monastères des religieuses, le cardinal de Noailles, dont le Roi avait blâmé plus d'une fois les lenteurs, rendit une ordonnance par laquelle il déclara le titre de Port-Royal des Champs éteint à perpétuité.

Cette ordonnance marquait que la mesure était prise, « afin que le nid où l'erreur avait pris de si pernicieux accroissements fût entièrement ruiné et déraciné ».

Ce considérant mit en fureur les sectaires.

L'un d'eux, Quesnel, écrivit là-dessus une lettre dans laquelle il s'écrie sur le ton tragique :

« Appeler *nid de l'erreur,* comme on fait, un monas-
« tère qui a été comme le berceau où la pureté de la
« morale chrétienne, de la discipline ecclésiastique et de
« la vie religieuse, a repris naissance; un lieu qui a servi
« de retraite aux défenseurs de la grâce de Jésus-Christ
« et à un si grand nombre de saints solitaires et d'il-
« lustres pénitents; un lieu où le Saint-Esprit s'est mani-
« festé en tant de manières et par des opérations et des
« œuvres si éclatantes de sa vertu; qu'on ose, dis-je,

« appeler le *nid de l'erreur* le sanctuaire de la vérité et de « la charité, je ne crois pas que ce soit un moindre blas- « phème que celui que les scribes et les pharisiens com- « mettaient en attribuant au démon l'opération divine « du Saint-Esprit, qui chassait les démons des corps qui « le possédaient. »

On admirera cet humble et respectueux langage. A lui seul ne prouve-t-il pas que Port-Royal était véritablement un nid d'hérétiques?

Peu après, Louis XIV ordonna à son lieutenant civil, M. d'Argenson, de se rendre aux Champs et de disperser en diverses villes ces filles obstinément rebelles, qui se moquaient des arrêts du conseil tout autant que des constitutions apostoliques.

De l'aveu même des jansénistes, les ordres de la cour furent exécutés avec beaucoup de douceur et de charité.

Le 19 octobre 1709, les quinze religieuses de chœur et les sept converses, qui composaient toute la communauté, furent partagées entre Rouen, Autun, Chartres, Amiens, Compiègne, Meaux, Nantes, Nevers et Saint-Denis.

V

Le nid de l'hérésie était vide; mais il demeurait pour les hérétiques un signe de ralliement et d'espérance. Ils empruntaient aux Israélites exilés le chant que le souvenir de la Ville sainte plaçait sur leurs lèvres : « Si je t'oublie, ô Jérusalem, que ma langue s'attache à mon palais et que ma droite se dessèche! »

Le Roi fut persuadé que les jansénistes feraient de

Port-Royal des Champs un lieu de pèlerinage, où ils se retremperaient dans l'esprit de leurs maîtres, en attendant qu'ils pussent le repeupler. Il ordonna la démolition des bâtiments par un arrêt du conseil du 22 janvier 1710.

L'église elle-même fut démolie.

Cette destruction du trop célèbre monastère rendit nécessaire l'exhumation des corps qui y avaient été ensevelis.

Quand les disciples de saint Augustin virent les murs de leur chère Sion tomber sous le marteau des ouvriers et les dépouilles des saints arrachées à leurs tombeaux, ils éclatèrent en gémissements et en imprécations.

On a conservé un certain nombre de libelles intitulés : *Premier, Second, Troisième,* etc., *Gémissement sur la destruction de Port-Royal.*

Je lis dans le *Second Gémissement :*

« Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Edom, de « ce qu'ils ont fait au jour de la ruine de Jérusalem, lors- « qu'ils disaient : Exterminez, exterminez tout jusqu'en « ses fondements! Elle n'est donc plus, cette maison, où « vous faisiez éclater la gloire de votre sainteté; celle « qui était inondée du torrent des délices de votre « grâce..., où vous conduisiez ce que vous aviez de plus « cher..., est devenue, comme elle était autrefois, un « désert sombre et affreux... Grand Dieu, verrez-vous « d'un œil serein et tranquille cette désolation? Vous « retiendrez-vous encore? Demeurerez-vous dans le « silence ? »

Dans le *Troisième Gémissement,* on les entend s'écrier :

« Mais votre temps est marqué, ô Dieu des vengean- « ces! N'avez-vous pas déjà tonné contre les ennemis de « votre nom?... On disperse nos vierges, et nos armées

« sont dissipées; on démolit la maison de nos épouses, « et nos villes sont abandonnées au pillage de l'en- « nemi;... on ruine l'édifice, et le premier-né du prince « de votre peuple tombe à côté du trône même. On « arrache les fondements, on ouvre les tombeaux, et le « second héritier de la couronne est enseveli avec son « épouse dans un même tombeau. On ordonne que le « temple même soit ruiné, et celui (le dernier Dauphin) « qui à peine venait de recevoir le titre de son auguste « espérance, expire et se trouve enveloppé dans un « même deuil. »

Ainsi, dans la pensée et dans les imprécations en style biblique des partisans de Jansénius, tous les deuils successifs qui frappèrent la vieillesse de Louis XIV n'étaient que la punition du ciel, vengeant les victimes du Formulaire, tout comme les fléaux qui frappèrent le Pharaon vengeaient l'oppression du peuple de Dieu.

Mais la haine des jansénistes ne devait pas être assouvie par les malheurs qui frappaient la famille du Roi et la France. Elle ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura brisé le trône lui-même et livré aux vents les cendres royales qui reposent à Saint-Denis.

C'est un ami qui nous l'affirme.

« Patience! s'écrie Sainte-Beuve, tout se payera avec « usure : le janséniste Camus, non moins royaliste que « Dumouriez; l'abbé Grégoire, en hardiesse de renver- « sement, ira plus loin que Mirabeau. » Et encore, parlant de Louis XIV : « On le lui rendit trop bien, à ce « superbe monarque et à toute sa race, le jour de la vio- « lation des tombes royales à Saint-Denis[1]. »

Cette image des sanglantes représailles des jansé-

[1] SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I, p. 19. T. VI, p. 239.

nistes révolutionnaires, qui plane sur les ruines de Port-Royal, justifie pleinement, à mon sens, les rigueurs de Louis XIV.

Il semble que le grand roi, pressentant l'avenir, ait voulu le conjurer.

Je sais bien que Fénelon, — toujours assez disposé à faire de l'opposition, et de l'opposition un peu systématique, contre Louis XIV qui ne l'aimait pas, et contre madame de Maintenon qui l'avait congédié, — déplora, dans un écrit rendu public, « le coup d'autorité qui excita « la compassion publique pour ces filles et l'indignation « contre leurs persécuteurs ».

Mais à ceux qui partageraient la manière de voir de Fénelon, il n'est que juste de faire remarquer que l'Église resta étrangère à cette impitoyable sévérité.

Louis XIV redoutait Port-Royal; il sentait que ce parti, un jour ou l'autre, conspirerait à entraver son gouvernement. Puis, tous ses souvenirs d'enfance, les insultes que la Fronde janséniste fit subir à sa mère et à son berceau, se réveillaient sans cesse pour renouveler ses anciennes préventions et le confirmer dans la pensée, avec laquelle il avait grandi, que l'existence du jansénisme n'était pas compatible avec l'ordre et l'unité d'action qu'il voulait imprimer à son État.

Un jour, on lui entendit dire qu'il ne trouvait plus que des jansénistes sur son chemin. « Ces messieurs de « Port-Royal, toujours ces messieurs! répétait-il avec « humeur; je viendrai à bout de la cabale, j'en fais mon « affaire, et je serai en cela plus jésuite que les Jésuites « eux-mêmes! »

Mais le Souverain Pontife, moins impitoyable, aurait voulu qu'on laissât les religieuses s'éteindre dans leur cloître dépeuplé. Vivement sollicité, au nom des intérêts

les plus sacrés de la religion, de la discipline ecclésiastique et de l'unité de la foi, il ordonna la suppression du titre de l'abbaye; il n'en commanda pas la destruction matérielle.

Ce n'est pas M. de Noailles, toujours irrésolu, porté à céder, gêné dans ses mouvements, lent à agir et à sévir, qui aurait substitué la violence épiscopale à la mansuétude du Pape.

Il n'est encore que juste de remarquer que, contrairement à l'assertion de l'auteur des *Gémissements*, ce n'est pas, quoi qu'il en dise, « la célèbre Compagnie, bête féroce et cruelle, toujours altérée du sang des élus du Seigneur », qui demande l'exhumation.

Par une ironie de la Providence, ce fut un petit-fils de M. Arnauld d'Andilly, le fils de M. de Pomponne, qui en donna l'idée, en réclamant les corps de la famille Arnauld.

Il motiva sa réclamation en disant qu'il demandait cette exhumation « afin que la postérité perdît la mémoire qu'ils avaient été enterrés dans un lieu *qui avait eu le malheur* de déplaire à Sa Majesté ».

La justice de Dieu se servit de cette flatterie de courtisan pour poursuivre jusque dans leur tombe les rebelles que l'Église avait frappés de ses anathèmes.

Ces épitaphes menteuses, qui proclamaient la sainteté de ces enfants de l'hérésie, furent brisées. Les cendres de ces excommuniés, qu'on appelait *sacrées* et qu'on regardait comme « dignes d'être recueillies par la main des anges pour être portées avec honneur sur le trône éternel du Dieu de la gloire », furent livrées aux vents. Tous ces corps qu'on plaçait sur les autels, et dont les reliques détachées étaient répandues avec profusion dans les reliquaires des dévotes de la secte, furent abandonnés,

jetés dans d'obscurs tombereaux et enfouis dans un humble cimetière de village.

On avait voulu faire du *bienheureux désert* une nécropole sainte, où les pèlerins seraient venus en foule s'agenouiller et prier : il ne fut plus, deux mois durant, que ce que Sainte-Beuve appelle « un immense charnier livré à la pioche et aux quolibets des fossoyeurs[1] ».

Les jansénistes racontent sérieusement que d'éclatants miracles confondirent alors les ennemis de Port-Royal, et ils s'écrient : « Seigneur, les âmes dont on profanait « la sacrée dépouille ont jeté des cris de dessous votre « autel; vous les avez écoutés, votre puissance a paru. »

Le *Manuel des pèlerins à Port-Royal* est rempli de ces gémissements et de ces imprécations.

VI

Avant de quitter cette solitude maudite, où les héritiers légitimes des illustres fondateurs de Port-Royal, les convulsionnaires de Saint-Médard, vont bientôt accourir et ajouter (toujours pour couvrir de honte, d'après la secte, leurs calomniateurs) des *prodiges nouveaux* à ceux de leurs pères, il sera sans doute intéressant pour le lecteur de savoir ce qu'il en est aujourd'hui de Port-Royal, où les survivants du jansénisme accomplissent annuellement leur pèlerinage.

Nous en empruntons la description à une très-intéressante *visite* de M. de Buc, accomplie *à Port-Royal en septembre* 1881.

[1] T. V, I, p. 236.

« Nous partons pour Versailles à neuf heures et demie. Un brouillard intense nous dérobe les rayons du soleil, dont le disque pâle et décoloré n'apparaît qu'à de rares intervalles dans les fugitives éclaircies de la brume.

« Le large plateau de Satory, le verdoyant vallon de la Minière, le clocher de l'église de Gruyancourt, ne nous offrent que des ombres indécises à travers les épaisses vapeurs qui couvrent l'immensité du ciel.

« Nous venons de nous engager dans une pente de la route qui va de Versailles à Dampierre, dans la vallée de Chevreuse, quand le cocher, arrêtant ses chevaux, nous montre le vallon de Port-Royal. Nous mettons pied à terre. A ce moment, comme déchirés tout à coup par une puissance irrésistible, les voiles de la brume se dispersent, et le soleil, sortant radieux du linceul qui l'enveloppait, baigne de la chaude effluve de ses rayons le vallon solitaire, dont le tapis de verdure se déroule à nos pieds dans tout son éclat. Plus loin, sur le haut des collines qui ceignent le val de Port-Royal des Champs, les arbres semblent garder encore comme suspendues à leurs branches, ainsi que les blancs flocons d'une laine légère, les vapeurs éparses de la brume que le soleil achève de dissiper.

« Tout en contemplant ce réveil de la nature qui nous paraissait tout à l'heure engourdie dans l'ombre qui la couvrait, nous suivons l'ancienne route abandonnée qui conduit à Port-Royal. Les larges pierres qui pavent ce chemin semblent conserver encore la trace des pas des solitaires qui les ont foulées.

« C'est là le chemin que suivirent Nicole, Arnauld, Pascal, tous ces hommes pour lesquels la gloire du monde avait moins d'attrait que la prière et le recueillement. Ils en goûtaient le charme austère dans ce lieu retiré, où

le silence éloquent de la nature élève l'âme jusqu'à Dieu dans une muette contemplation.

« Hélas! pourquoi l'erreur a-t-elle tari à leur source les féconds effets de ces généreuses et sublimes aspirations? Quelle pure gloire n'entourerait pas le nom de Pascal, si ce grand penseur eût mis au service de la vérité les ressources d'un génie si éclatant au milieu même de ses égarements! La foi seule pouvait apporter à son esprit, avide de savoir, la lumière et la connaissance du vrai; à son cœur inquiet, tourmenté de craintes sans cesse renaissantes, les consolations qui rassurent et raffermissent nos espérances. Dans la doctrine si froide de Jansénius, Pascal ne devait trouver que le désespoir et de nouvelles blessures pour son âme meurtrie et désolée.

« Le chemin dont nous descendons la pente, l'esprit absorbé de ces pensées, nous conduit, après un brusque détour, à l'entrée d'une ferme. Nous sommes salués, à notre arrivée, par le chien de garde, dont les sonores aboiements signalent notre approche aux habitants de ce lieu. Une jeune paysanne, qui est venue au-devant de nous, nous indique la maison du gardien de Port-Royal. Celle-ci s'élève au pied d'une construction haute et massive, sans caractère, de forme circulaire, et qui se nomme encore aujourd'hui, comme du temps des solitaires : *le Colombier*.

« La maison du gardien paraît triste et abandonnée comme tout le reste; sur la façade une cloche suspendue, dont la chaîne brisée ne permet plus d'en faire retentir le son, semble ainsi condamnée au silence comme la voix à jamais éteinte du jansénisme oublié.

« Au détour d'un sentier, nous voyons apparaître notre cicerone. Il vient de reconduire des visiteurs qui nous ont précédés. C'est un vieillard de petite taille qui,

avec les traits caractérisés d'un visage émacié et au teint mat, qu'ombrage une barbe grisonnante, semble être le génie du vallon et de ses ruines. Il y a treize ans que la Société janséniste, à qui appartient aujourd'hui Port-Royal, lui a confié la garde du tombeau vide et abandonné des premiers disciples de Saint-Cyran. Udry, c'est le nom de ce vieillard, avait été auparavant instituteur dans le département de la Seine. Il est né dans les montagnes de la Savoie, en 1802, et porte avec toute la vigueur d'une verte vieillesse le poids de ses quatre-vingts ans. C'est un admirateur, sinon un adepte de la secte janséniste et des solitaires dont il paraît honorer le souvenir.

« Les anciennes constructions de l'abbaye qui s'élevaient en cet endroit offraient l'aspect d'un vaste parallélogramme dont les côtés étaient successivement formés par la chapelle, le monastère proprement dit où se trouvaient les cellules des religieux, et deux ailes de bâtiments réservés aux visiteurs, aux solitaires qui venaient chercher dans le vallon la tranquillité d'une retraite aussi nécessaire aux travaux de leur esprit qu'à la satisfaction des désirs de leur cœur. Ils pouvaient la trouver plus profonde encore dans de petites cellules construites séparément dans différents endroits du vallon, et qui formaient comme autant d'ermitages isolés.

« Des murs ruinés et d'une faible hauteur, quelques fûts de colonnes brisées et effritées par l'action du temps, ce grand démolisseur; un amas circulaire de pierres qui formaient autrefois le soubassement de la chaire : voilà tout ce qui reste de la chapelle du monastère. Les autres constructions de l'abbaye n'ont laissé aucune trace; l'herbe a étendu son manteau de verdure sur la place qu'elles occupaient

« Les ruines de la chapelle restèrent ensevelies sous la terre qui les couvrait jusqu'en 1840 Elles furent mises au jour vers cette époque, lors des fouilles que le duc de Luynes fit exécuter en cet endroit dans l'espoir de retrouver la tombe d'une duchesse de sa famille, amie de la Mère Angélique, et qui était morte vers l'année 1637. — Ces recherches furent inutiles; la tombe qui en était l'objet fut trouvée dans l'église de Saint-Germain des Prés.

« L'emplacement de la chapelle, dont l'entrée se trouve en face du Colombier, offre aujourd'hui, avec l'herbe qui le couvre et les genièvres qu'Udry a plantés pour marquer la place des colonnes disparues, l'aspect d'un cimetière dévasté et abandonné.

« Voilà ma postérité », dit Udry en nous montrant les genièvres au morne feuillage.

« Dans la partie supérieure de la chapelle, nous franchissons le chœur ou chapitre des religieuses, et nous gravissons quelques marches au sommet desquelles se voit un bâtiment de petites dimensions, élevé à une époque récente à la place qu'occupait le maître-autel. Une croix noire peinte sur la façade est surmontée d'une inscription en vers, destinée à rappeler la gloire éclipsée de Port-Royal, et exprimant le vœu que des jours meilleurs luiront pour ce lieu où Dieu *se forma tant de vrais et purs adorateurs.* — Nous pénétrons dans l'unique salle de cette construction, qu'on pourrait appeler le Musée du Port-Royal. — C'est là, en effet, que se trouvent réunis plusieurs portraits des jansénistes les plus célèbres, d'Arnauld, de la Mère Angélique et de Pascal. (Ce dernier est d'une fine exécution.)

« Le long des murs, dans des cadres dorés, nous remarquons des autographes d'Arnauld, de Nicole, de la

Mère Angélique; une lettre au crayon de Saint-Cyran, adressée à l'une des sœurs du monastère de Port-Royal. Au milieu, un plan en relief offre dans ses proportions réduites la reconstitution de la chapelle, des bâtiments de l'abbaye et de ses dépendances.

« Avant de nous retirer, nous jetons les yeux sur un tableau représentant la lecture du décret d'expulsion faite par les envoyés de Louis XIV aux religieuses assemblées pour la dernière fois dans une salle de leur monastère. A côté de ce tableau, une légende explicative en vers rappelle aux visiteurs que c'est à un Jésuite « abhorré » (le mot Jésuite est précédé d'une croix; c'est peut-être un signe d'exorcisme), au Père Letellier, confesseur du Roi, qu'il faut attribuer les malheurs dont furent frappés « les plus fidèles adorateurs de Dieu ».

« L'histoire nous a appris, deux siècles plus tard, que les décrets d'expulsion n'étaient pas le monopole du pouvoir absolu, et que les républicains, si amoureux de la liberté pour eux-mêmes, devaient en refuser tyranniquement les droits à des citoyens français coupables de prier et de faire le bien en commun sous l'habit religieux.

« Nous franchissons la « porte des sacrements », qui, du côté droit de la chapelle, donne accès dans le cimetière. Il ne contient plus aucune tombe. En 1709, lors de l'exhumation des restes qui y étaient ensevelis, les tombes furent transportées, les unes à Saint-Lambert, les autres à Magny-les-Hameaux, villages voisins du Port-Royal. Une croix de fer, élevée sur un socle de pierre et abritée par les branches de deux ifs au sombre feuillage, marque l'emplacement de ce champ de repos abandonné.

« Derrière la chapelle s'élevait l'hôtel de la duchesse

de Longueville. Il n'en reste que les caves, dont les sombres galeries dressent encore sur le sol leurs larges voûtes. A l'une des entrées de ces caves, qui, sous le sol boisé qui les couvre, offrent l'aspect d'un souterrain mystérieux, se trouve une forteresse qui porte le nom de la Mère Angélique.

« Notre dernière visite est pour la « Solitude ». — C'est un petit bois dans lequel on pénètre après avoir franchi un étroit ruisseau, qui mettait autrefois en mouvement la roue d'un moulin voisin du Colombier.

« C'est dans la Solitude (le nom suffit à l'indiquer) que les religieuses et les hôtes de Port-Royal venaient se recueillir, méditer et prier. Udry s'arrête ; sa mission est finie. Nous jetons un dernier regard sur le solitaire vallon. Malgré les rayons du soleil qui l'inonde de lumière, il paraît morne et désolé, et comme accablé sous cette éclatante splendeur qui donne à la nature tant de puissants attraits.

« L'impression que nous emportons de ces lieux, résumée tout entière dans le souvenir du janséniste fameux dont la grande figure semble planer sur ces ruines, c'est un sentiment de tristesse, à la pensée que Pascal conserva tout ce qu'il avait de génie dans les erreurs du schisme dont ce vallon fut le berceau, et que, s'il n'a pas manqué à la cause de la vérité, toujours riche en défenseurs, celle-ci, du moins, a manqué à sa gloire. »

Nous avons laissé le grand Arnauld sur le chemin de l'exil. Il nous faut le rejoindre et raconter sa dernière odyssée. C'est par là que nous terminerons cette étude sur les *Origines du jansénisme* et le *Port-Royal*.

XV

LA MORT D'ARNAULD.

La fuite d'Arnauld. — Nicole se sépare de lui. — L'exil de Bruxelles. — Dernières années, mort et testament d'Arnauld. — *C'est bête!* — Sépulture mystérieuse. — Le cœur à Port-Royal. — Les épitaphes. — Santeuil et les jansénistes. — Le mot de Bossuet.

C'était au lendemain de la visite de l'archevêque de Paris à Port-Royal, alors que le Roi et l'archevêque « allaient mettre la cognée à la racine et extirper enfin le jansénisme ».

L'occasion était belle pour le chef du parti, pour le grand Arnauld, de mourir au poste d'honneur, « sur les remparts d'Israël ».

L'intrépide défenseur de la cabale jugea qu'à son âge il ne lui convenait plus, comme autrefois, de faire « le lionceau ».

Si je ne craignais de lui manquer de respect, je dirais de lui ce que ses amis dirent un jour du Père Ferrier, que, « ne pouvant mordre de près, il se contenta d'aboyer de loin ».

I

Arnauld séjourna quelque temps à Mons, puis à Tour-

nay, à Courtray, à Gand, à Delft, et finit par se fixer à Bruxelles.

Il était partout en pays ami. « Ces contrées, dit Saint-Simon, fourmillaient de jansénistes. »

Dès son entrée dans la Flandre espagnole, il rencontra Nicole. Le fidèle lieutenant n'était pas décidé à suivre son général dans de nouveaux combats. Il s'était éloigné de Paris, dit l'historiographe d'Antoine Arnauld, « moins « pour éviter la persécution de ses ennemis que pour se « soustraire aux tracasseries de ses amis, qui désapprou- « vaient la résolution qu'il avait prise de ne plus écrire « sur les contestations[1] ».

Arnauld essaya de persuader à Nicole qu'ils devaient travailler encore à ce qu'il appelait « ruiner le fantôme du jansénisme... » ! Il n'y réussit pas.

Nicole essaya, à son tour, sans succès, de ramener Arnauld en France. Alors Élisée abandonna Élie, au grand scandale des fidèles de la nouvelle Église, qui l'accablèrent d'amers reproches.

« Tout le monde me lapide », écrivait Nicole à madame de Saint-Loup, une des affiliées actives et considérables de ces messieurs dans le faubourg Saint-Jacques, et il ajoutait : « Quoique j'aie de mon côté un tel amas « de pierres autour de moi, qu'il semble qu'il y ait de « quoi repousser tout le genre humain, je ne daignerais « pas néanmoins en jeter à personne. »

Nicole, nous l'avons vu, jetait bien quelques pierres à la tête de ses censeurs, mais « c'étaient des gens, disait-il, « qui avaient la tête à l'épreuve de ses pierres, qui étaient « des raisons, en cela différentes de celles qu'on lui jetait, « qui ressemblaient fort à des injures ».

[1] *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. II, p. 114.

II

Tandis que Nicole revenait finir paisiblement ses jours à Paris, Arnauld, après avoir beaucoup erré, guerroyant, bataillant contre tout le monde, se retirait à Bruxelles, où les frères et amis venaient le visiter souvent; et ils s'en retournaient, chargés de ses livres et réconfortés par ses discours.

« L'illustre vieillard », comme ils l'appelaient, habitait une petite maison dont ses historiens nous ont laissé par le menu la description.

Ils nous apprennent que la chambre à coucher était si petite que le lit du docteur, qui n'avait pas trois pieds de large, en occupait une bonne partie; que l'escalier était si étroit, si incommode, qu'Arnauld faillit plus d'une fois s'y casser le cou; que la salle à manger était si froide, qu'il y contractait un rhume tous les hivers.

En y entrant pour la première fois, en équipage de fugitif, il y trouva une image en papier qui en faisait tout l'ornement, et qui, ô miraculeuse coïncidence! représentait l'Enfant Jésus fuyant en Égypte. Il en fut merveilleusement consolé, disent les biographes, « par « la ressemblance honorable qu'il commençait à avoir « avec ce divin chef des exilés »!

Il menait, disent toujours les historiens, une vie fort réglée et fort uniforme dans sa retraite.

C'était comme un petit monastère, un Port-Royal réduit.

Quesnel, qui nous détaille la règle de ce monastère, nous fait connaître quelques particularités intéressantes.

Ainsi Arnauld, se faisant un bréviaire à sa façon et de son propre chef, avait disposé lui-même les premières leçons de l'office, de manière à lire chaque année l'Écriture sainte tout entière.

Il avait substitué à l'*Angelus* une prière de sa composition.

Il mangeait fort sobrement, lentement et peu de chaque chose : bœuf et mouton ou veau étaient son ordinaire à midi; le matin, il ne mangeait que la moitié d'un pain de deux liards, et, le soir, qu'un petit potage et une couple d'œufs.

Après la prière du soir, dans laquelle on disait plusieurs oraisons pour les besoins de l'Église, du monastère de Port-Royal et de ses amis, et pour la paix, il donnait de l'eau bénite à sa petite communauté, et ensuite sa bénédiction, après quoi chacun se retirait [1].

Nonobstant les incommodités de sa petite maison et la sévérité de son régime, Arnauld se portait bien.

« Notre Révérend Père abbé, écrivait Quesnel, est, « Dieu merci! dans une parfaite santé, et ses religieux « pareillement. Il est âgé, et, quoiqu'on voie bien qu'il « l'est, on ne voit point néanmoins que sa vieillesse le « change et l'appesantisse. Il n'a ni cornet à l'oreille, ni « lunettes sur le nez, ni bâton à la main. Il a bon appé- « tit, il dort fort bien, il a du feu et de l'ardeur plus « que beaucoup de jeunes gens [2]. »

Ce feu et cette ardeur se maintinrent jusqu'au bout.

Il mourut la plume à la main.

« Nous avons d'Arnauld cent quarante volumes », disait Voltaire, « dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang

[1] *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 232.
[2] Lettre du P. Quesnel au P. Du Breuil.

« de ces bons livres classiques qui honorent le siècle de « Louis XIV. »

En 1822, M. Villemain, ouvrant son célèbre cours d'éloquence française à la Sorbonne, disait à son tour : « Grand homme de son vivant, Arnauld n'est plus « estimé que sur la foi de son siècle, parce que, dans la « foule de ses compositions précipitées, il a négligé cet « immortel talent d'écrire qui produit l'intérêt par l'élé- « gance et met dans un ouvrage l'impérissable empreinte « de l'imagination et du goût. Arnauld n'est plus un « orateur pour la postérité, parce qu'il ne fut jamais un « grand écrivain. »

III

Arnauld touchait à ses derniers jours. M. de Pomponne, son neveu, rentré dans les conseils du Roi (1691), aurait pu obtenir le retour de son oncle en France. Il n'osa pas le demander à Louis XIV.

— Il faut mourir ici! disait mélancoliquement à ses amis le vieil octogénaire.

Il venait d'écrire le huitième volume de la *Morale pratique des Jésuites* et les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs,* lorsqu'il fut pris d'une fluxion de poitrine le dimanche 1er août 1694. Il expira le samedi suivant, vers minuit, entre les bras de Quesnel, après avoir été administré par le curé de Sainte-Catherine, qui n'exigea aucune rétractation.

D'ailleurs, un mois auparavant, l'opiniâtre sectaire avait fait un testament spirituel, où il déclare qu'il n'a rien à rétracter.

La pièce est intitulée : *Déclaration en forme de testament des véritables dispositions de mon âme dans toutes les rencontres de ma vie.*

Arnauld y fait montre de la même contradiction qui caractérise sa vie comme celle de ses amis.

Il proteste qu'il veut mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, et il dit en même temps :

« J'ai regardé avec douleur qu'on se serve du nom « vague d'une secte *imaginaire* pour proscrire de très « gens de bien, sans *aucune* forme de justice; pour tra- « verser les plus saints évêques dans leurs entreprises; « pour exclure des dignités ecclésiastiques ceux qui en « seraient les plus dignes; pour mettre la désolation « dans une maison religieuse que vous avez depuis long- « temps comblée de grâces, ô mon Sauveur; pour priver « de jeunes enfants, qu'on y élevait dans votre crainte, « des avantages d'une éducation chrétienne; pour arra- « cher des mains des fidèles les livres les plus pieux et « les plus édifiants, et même pour décrier les *vérités* les « mieux établies par des rapports chimériques sur ce « VAIN FANTÔME. »

Arnauld s'applaudit et se vante comme d'autant de bonnes actions qui lui compteront au tribunal de Dieu :

1° D'avoir écrit le livre de la *Fréquente Communion;*

2° D'avoir défendu la doctrine de la grâce efficace par elle-même et nécessaire à toute action de piété;

3° De n'avoir pu se résoudre à signer purement le Formulaire;

4° D'avoir été censuré par la Sorbonne, car, dit-il, « ce n'est pas tant lui que saint Augustin et saint Chry- « sostome qu'on a censurés »;

5° D'avoir travaillé à la traduction du Nouveau Testament, imprimé à Mons;

6° D'avoir quitté la France, pour n'être plus obligé de dissimuler ses sentiments sur ce que souffre l'Église.

Or, l'Église catholique, apostolique et romaine, avait condamné le livre de la *Fréquente Communion*, la doctrine janséniste de la grâce efficace, les livres pieux et édifiants, et les traductions auxquels Arnauld avait pris part.

Elle avait imposé la signature pure et simple du Formulaire; elle avait réprouvé la distinction du droit et du fait, elle avait prononcé plusieurs fois des anathèmes solennels contre le jansénisme, et Arnauld, à la fin de sa course, se flatte hautement, dans un acte aussi solennel que celui d'un écrit testamentaire, d'avoir fait tout le contraire de ce que l'Église lui commandait!...

Il s'écrie une dernière fois : « Le jansénisme est un « fantôme! » et il ose dire cependant :

« Je meurs dans l'Église catholique, apostolique et « romaine; j'ai eu toute ma vie un attachement invio- « lable à la foi, et un mortel éloignement de tout ce qui « pouvait ou en rompre l'unité, ou en altérer la doctrine! »

En vérité, devant cette effronterie convaincue et entêtée, on ne trouve que le mot échappé à l'impatience de Sainte-Beuve : *C'est bête!*

Telle fut la mort d'Arnauld.

Pour la caractériser d'un seul mot, il suffira d'inscrire sur cette tombe :

« La mort d'Arnauld a mérité l'admiration de Voltaire!... »

IV

Le vieux sectaire fut enseveli en secret dans l'église de Sainte-Catherine.

Quesnel nous raconte cet ensevelissement : « Un ange « visible, dit-il, a pris soin de sa sépulture, ayant enlevé « son corps et l'ayant caché dans la terre des saints pour « le dérober aux mauvais desseins de l'ennemi, comme « saint Michel fit à l'égard de Moïse. »

Selon le désir du docteur, son cœur fut porté à Port-Royal des Champs.

Ce fut M. Guelfe qui remit la précieuse relique entre les mains de l'abbesse, assistée de toutes les religieuses de la communauté. En la lui remettant, il lui tint ce discours :

« Ma Révérende Mère, je vous apporte le cœur de « messire Antoine Arnauld, docteur de la maison et « société de Sorbonne... Il a ordonné par son testament « qu'il vous serait porté, et j'exécute avec plaisir et fidé- « lité cette dernière volonté, sans avoir été détourné par « les peines et les fatigues d'un long voyage qu'il a fallu « faire. Donnez-lui la sépulture que votre piété et la « prudence vous suggèrent. C'est le cœur de votre père, « c'est le cœur de votre défenseur, dans lequel vous avez « été toutes ou presque toutes enfantées en Jésus- « Christ. C'est le cœur qui vous a tant aimées, et où « vous avez toujours été, pour ainsi dire, si magnifique- « ment logées..... »

A cette harangue pompeuse, l'abbesse, qui était pour lors madame Racine, répondit, non moins solennellement :

« Nous connaissons le prix du dépôt que vous nous « mettez entre les mains, monsieur; et ce cœur, qui a « toujours été si plein de tendresse pour nous et qui « nous a aimées jusqu'à la fin, nous est trop cher pour « ne pas le recevoir avec toute la reconnaissance que « nous lui devons. C'est principalement pour cette mai- « son que ce cœur s'est étendu, afin d'y faire demeurer « toutes les âmes qui s'y sont consacrées au service de « Dieu... Nous conservons la mémoire de tous les témoi- « gnages de cette amitié sincère, et nous espérons qu'il « continuera à nous aimer, et à demander à Dieu pour « nous que notre charité croisse toujours de plus en plus « en lumière et en intelligence, pour comprendre les « vérités saintes que nous avons apprises de lui, afin que « nous marchions jusqu'au jour du Seigneur sans que « notre course soit interrompue par aucune chute. »

V

Les jansénistes louèrent magnifiquement le grand homme.

Ils composèrent ou firent composer une foule d'épitaphes pour son tombeau et de quatrains pour son portrait.

Quelques épitaphes sont restées célèbres : celles de Racine, de Boileau et de Santeuil.

Il est bon de les lire pour se faire une idée de la fascination qu'exerça, jusqu'après sa mort, cet homme aujourd'hui si complétement oublié.

Racine chante ainsi :

Sublime en ses écrits, *doux et humble de cœur*,
Puisant la vérité jusqu'en son origine,
De tous ses longs combats Arnauld sortit vainqueur,
Et soutint de la foi l'antiquité divine.
De la grâce il *perça* les mystères obscurs,
Aux humbles pénitents traça des chemins *sûrs*,
Rappela le pécheur au joug de l'Évangile.
Dieu fut l'unique objet de ses désirs constants;
L'Église n'eut *jamais*, même en ses premiers temps,
De plus zélé vengeur, ni d'enfant PLUS DOCILE!

C'est trop fort, vraiment, et lorsque Racine écrivait cette énormité, il oubliait les *Petites Lettres*, où, dans un moment de bon sens, échappant à la fascination générale, il avait si rudement et si justement fustigé la Cabale d'Arnauld.

Voici maintenant l'épitaphe que Boileau composa et garda prudemment en portefeuille :

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le *plus* savant mortel qui *jamais* ait écrit :
Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ,
Combattant *pour* l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage et foudroya Calvin,
De tous les *faux* docteurs confondit la morale :
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire *cabale*,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici, de son oreille sainte,
A ses *loups* dévorants n'avait caché les os!...

L'épitaphe composée par Santeuil a eu ses historiens et ses poëtes. En voici l'origine :

Les religieuses de Port-Royal placèrent le cœur d'Arnauld dans leur église, à l'endroit le plus honorable. Le cœur étant placé, il fut question d'une épitaphe.

On crut ne devoir mieux faire que de s'adresser à Santeuil.

Comme l'affaire était délicate, les religieuses songèrent d'abord à se rendre le poëte favorable.

Elles se rappelèrent l'heureuse influence qu'exerçaient sur son talent la bonne table et le séjour confortable de l'abbaye. Elles l'invitèrent à venir passer quelque temps à Port-Royal.

Santeuil accepta, et bientôt « les saintes filles » firent graver sur la pierre qui couvrait leur chère relique sept hexamètres latins, qu'on jugea, malheureusement pour Santeuil, trop beaux pour rester ignorés dans l'ombre d'un cloître.

Un ami des religieuses les répandit dans Paris, en ajoutant l'épithète de *Sanctus* au nom d'Arnauld, et en les accompagnant de cette traduction française :

Enfin, après un long orage,
Arnauld revient en ces saints lieux;
Il est au port malgré les envieux,
Qui croyaient qu'il ferait naufrage.
Ce martyr de la vérité
Fut banni, fut persécuté,
Et mourut en terre étrangère,
Heureuse de son corps d'être dépositaire;
Mais son cœur, toujours ferme et toujours innocent,
Fut porté par l'amour, à qui tout est possible,
Dans cette retraite paisible
Dont jamais il ne fut absent.

Les Jésuites, avec qui Santeuil avait des relations amicales, furent surpris des louanges qu'il donnait à Arnauld, et le Père Jouvency lui en écrivit sur un ton moitié sérieux, moitié badin.

Aussitôt voilà Santeuil aux champs. Il se voit perdu. Il écrit lettres sur lettres aux Pères Jouvency, La Chaise et Bourdaloue.

Santeuil se rétracta, tout en cherchant à ménager Port-Royal. L'histoire en a été chansonnée par Rollin et par bien d'autres.....

Mais il ne convient pas que le jovial et burlesque Santeuil prononce le dernier mot sur le tombeau du célèbre docteur de Port-Royal.

Une parole plus grave et plus instructive doit planer sur les cendres d'Arnauld.

Cette parole, je l'emprunte à Bossuet :

« Arnauld, dit le grand évêque, avec ses grands talents, « est inexcusable d'avoir tourné toutes ses études, au « fond, pour persuader le monde que la doctrine de « Jansénius n'avait pas été condamnée ! »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I

LES PREMIERS JANSÉNISTES

I

JANSÉNIUS ET SAINT-CYRAN.

Chez le grand maître du collége d'Adrien VI. — Éducation en partie double. — Le fabricant de potences. — Étudiant et valet. — L'équipée de Louvain. — Déception chez les Jésuites. — Jacques Jansson. — Le portrait mystérieux. — Serment d'Annibal. — Le schisme d'Utrecht et les *vieux catholiques*. — La *Constitution civile du clergé* et la réaction contemporaine. — Un entretien sous le cloître de Notre-Dame. — Duvergier de Hauranne. — Les deux recrues de Jansson. — Solitude de Bayonne. — Jansénius y rejoint son ami. — Il faut remonter aux origines. — Jansénius principal du collége Sainte-Pulchérie. — Duvergier à Poitiers. — Il obtient de la faiblesse de l'évêque l'abbaye de Saint-Cyran. — La cabale janséniste d'après la correspondance des deux amis. — Doctrine et mystères. — Le plan des conjurés..... 3

II

LES ARNAULD.

Le P. de Condren. — Belsunce et les jansénistes. — Le secret de la confession utilisé par Saint-Cyran. — Arnaud d'Andilly. — Les jansénistes ont la phrase longue. — Un modèle de galimatias. — Vive le Roi! vive la Ligue! — Le repaire. — Port-Royal compris par les Arnauld. — Fourberie. — La conférence de Bourg-Fontaine. — Conspiration..... 22

III

SAINT-CYRAN ÉCRIVAIN.

Un ami *foldtre*. — La *Question royalle*. — Henri IV voit clair dans la courtisanerie de Saint-Cyran. — Plaidoyer contre le capucin de Bayonne. — L'apologie pour l'évêque de Poitiers. — Il lui faut jeter sa gourme ! — Visées de domination spirituelle. — *Somme des fautes du P. Garasse*. — Souvenir de la peste de Marseille. — Le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*. — Saint-Cyran écrit l'*Apologie* de cette extravagance — Les seize attributs. — Sentence de la Sorbonne. — Le culte du Sacré-Cœur. — Deux compères. — Enthousiasme naïf de Godeau. — L'affaire de Robert Smith. — Saint-Cyran pose en défenseur de l'épiscopat. — Le *Petrus Aurelius*. — L'hérésie des deux chefs. — Jugement de Sainte-Beuve. — Mystère et duplicité. — Maximes du sectaire. — L'Augustin français 41

IV

L'*AUGUSTINUS*.

Avant-garde masquée. — Le beau vers de Henri de Bornier. — Le *Mars Gallicus*. — Une page de Bossuet. — Jansénius évêque. — Tissu d'intrigues. — Une clef à fabriquer. — Historique de l'*Augustinus*. — Jambons préservés. — Mort de Jansénius. — Pardon et patience ! — Exposé du système de Jansénius. — Les cinq Propositions. — La croyance catholique. — Thomisme et molinisme. — Le mot de Barras.... 59

V

LA *FRÉQUENTE COMMUNION* D'ARNAULD.

Les Jésuites s'émeuvent. — Un sermon à l'église de la rue Saint-Antoine. — Titre, but général, sujet, épigraphe du livre. — La luxure spirituelle. — Origine du livre. — Les fondations du jansénisme. — Querelle entre deux grandes dames. — Le manifeste du parti. — Succès du livre. — Vaines digues à l'entraînement universel. — Troubles à Marseille. — Balzac. — Saint Vincent de Paul et M. Olier. — La Sorbonne et l'épiscopat se divisent. — Souvenir contemporain. — Désertion des sacrements. — Anecdotes. 76

VI

LE GRAND ARNAULD.

Dernières recommandations d'une mère. — Les débuts du grand Arnauld. — Ses actes en Sorbonne et sa prêtrise. — Jansénisme et calvinisme. — Un extrait des *Mémoires*. — Raisons du succès.

— L'esprit d'opposition. — La mode — Le besoin de réformes. — Un mot charmant de Sainte-Beuve. — Fines observations de madame de Choisy. — Le grand levier d'action du grand Arnauld — Les nouvelles Précieuses ridicules. — Collerettes et manches à la janséniste. — La princesse de Guéménée. — Madame du Plessis-Guénégaud. — Madame de Sablé. — Madame de Longueville. — Elle utilise les évêques et les chapitres. — Le coupeur de bourses. — Le grand directeur occulte..... 98

VII

COMMENT FINIT SAINT-CYRAN.

Ce qu'en pensait Richelieu. — Saint-Cyran en prison. — L'iniquité abonde, et la charité se refroidit. — Le régime du prisonnier de Vincennes. — Sa correspondance. — Il reçoit une lettre du jeune Arnauld qui le comble de joie. — Délivrance et apothéose. — Une mise en scène manquée. — L'épingle de la Providence. — Récits de Rapin. — Mort de Saint-Cyran. — Obsèques. — Miracles manqués. — Les reliques. — Le culte..... 118

VIII

RETZ ET GONDRIN.

La Pentecôte des jansénistes. — A la Sorbonne, au Parlement, etc. — Gagner les évêques. — L'oncle du cardinal de Retz. — Saint Vincent de Paul se laisse tromper. — Les confessions de Retz. — Gondrin trompe les Jésuites. — Le secret de la politique du coadjuteur. — L'homme. — Comment les jansénistes le gagnèrent à leur cause. — Témoignage de Bossuet. — Intrigues et duplicité. — Le sentiment de Napoléon Ier..... ... 137

IX

DUHAMEL ET LES CURÉS DE PARIS.

Une habile réclame. — Un portrait. — Duhamel rétablit la pénitence publique. — La fille du seigneur. — Le cabaretier. — Le curé pénitent. — Indignation de Bossuet. — Duhamel à Saint-Merry. — Son presbytère. — Emprunts pour les besoins de la secte. — Le vrai Tartufe. — Les autres curés jansénistes. — Du poivre dans une croix pectorale. — L'esprit de paroisse... 153

X

LES CACHETTES DU GRAND ARNAULD.

Un estafier à la porte d'Arnauld. — Députations à la Régente. — Déclaration d'Antoine Arnauld. — La peur de Rome et de la cour. — Arnauld se dérobe. — Pour et contre. — La Régente

— Toutes marquées de la petite vérole. — Première visite de la grâce. — Les rebouteurs jansénistes de Rome. — Première conversion de Pascal. — Curiosité qu'il apporte à l'étude de l'âme humaine. — Tristesse et doute. — Contraste entre Bossuet et Pascal. — Montaigne. — Son influence sur Pascal. — Mademoiselle de Roannez..... 325

VII

LE GÉNIE DE PASCAL.

Comment le génie de Pascal fut dévié. — Contraste avec Bossuet. — Duretés et étroitesses. — Quand le cœur s'échappe. — Les trois événements convertisseurs. — Jacqueline précède son père au saint désert. — Difficultés soulevées par Pascal à l'entrée de sa sœur en religion. — Un drame à l'hôtel de Roannez. — Aveu de Pascal, retrouvé par M. Cousin. — La chère sœur exilée. — Initiations franc-maçonniques. — A Port-Royal. — Exagérations de la pénitence. — Le complot..... 344

VIII

LES *PROVINCIALES*.

Un tournoi en Sorbonne. — Condamnation imminente. — Projet de réplique. — Monsieur Pascal, vous devriez faire quelque chose! — Un chef-d'œuvre littéraire. — Services rendus aux lettres françaises par Pascal. — Sa première lettre. — Surprise joyeuse de ces messieurs. — Succès de rire. — Ce qui en est mort. — La *Provinciale*. — Comment on dépistait la police. — La claque. — Anecdote du comte Beugnot. — Le conseil du chevalier de Saint-Méré. — L'orgueil revendique l'honneur de damner les Jésuites. — Ton, caractère et succès des *Provinciales* dirigées contre la Compagnie de Jésus. — Une panoplie immortelle. — Revendications au profit de la liberté. — Un souvenir de la vieillesse du grand Arnauld..... 364

IX

LA CONDAMNATION DES CINQ PROPOSITIONS.

Beauté et actualité du récit de Rapin. — Appel des évêques de France au Souverain Pontife. — Contre-appel des évêques jansénistes. — Division opérée par Paul de Gondi. — Portrait d'Innocent X. — Il nomme une commission de cinq cardinaux et treize consulteurs pour examiner l'affaire. — Historique et procédure de la congrégation. — Intrigues de la secte. — Sessions tenues devant le Pape. — Patience d'Innocent X. — Le Père Desmares. — Fausse joie des députés jansénistes. — Innocent X se détermine à signer la bulle de condamnation. — Ce qu'elle

contenait. — Accueil qui lui est fait partout. — Première impression du parti. — Conduite charitable de saint Vincent de Paul. — A propos d'un almanach. — Bataille. — Les baleines de Port-Royal. 383

X

RÉSISTANCE A LA BULLE.

Ils savent les intentions du Pape mieux que le Pape lui-même. — Un misérable subterfuge. — Succès prodigieux et revirement dans l'opinion publique. — L'assemblée du clergé de France entreprend d'y couper court. — Mort de l'archevêque de Paris. — Une piquante anecdote contée par Racine. — Actes de l'assemblée du clergé. — Réponse du Pape. — Tactique du silence respectueux déjouée par le Formulaire. — La formule que tous devaient signer. — Les deux dernières *Provinciales*. — Le droit et le fait. — Réfutation de ce sophisme. — Le Maistre aîné écrit une lettre perfide. — Il agite le spectre de l'inquisition et invoque les libertés gallicanes 400

XI

LA SIGNATURE DU FORMULAIRE.

Enregistrement de la bulle. — Ce qui rendait la situation terrible pour Port-Royal. — Il excite le pouvoir royal par un nouveau grief personnel. — Ambassade de Saint-Gilles auprès du cardinal de Retz. — Elle n'aboutit point. — Secours qui arrivent à la secte. — Deux prédictions — Le miracle de la sainte épine. — Rage de dents subitement guérie. — Fanatisme. — Les grands voiles pour le martyre. — Le mandement écrit par Pascal. 417

XII

COMMENT ON MEURT A PORT-ROYAL.

La première victime du Formulaire. — Une lettre de Jacqueline Pascal. — Les vicaires généraux de Paris obligés par le Pape et le Roi à exiger la signature du Formulaire. — Restriction des religieuses de Port-Royal. — Pascal s'en irrite. — Il meurt. — Ses dernières *Pensées*. — Mort de la Mère Angélique. — Son culte. — Ses reliques. — Comment on canonisait à Port-Royal. — Le *Manuel*..... 432

XIII

RÉSISTANCE ORGANISÉE.

Théorie de la résistance enseignée aux religieuses de Port-Royal. — On leur apprend à consulter les sorts et les songes. — Pre-